NAZIONALE
B. Prov.
592
BIBLIOTECA
VITT EM. III
NAPOLI

CA PROVINCIALE

Armadio VIII
Palchetto
Num.° d' ordine 12

B. Rom
IV
5/2

HISTOIRE
DES MEMBRES
DE
L'ACADÉMIE FRANÇOISE,

Morts depuis 1700 jusqu'en 1771.

TOME QUATRIEME.

61h046
SBN

HISTOIRE DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE,

Morts depuis 1700 jusqu'en 1771,

POUR servir de suite aux ELOGES imprimés & lus dans les Séances publiques de cette COMPAGNIE.

PAR M. D'ALEMBERT, Secrétaire perpétuel de l'Académie Françoise, & Membre des Académies des Sciences de France, d'Angleterre, de Prusse, de Russie, de Suede, de Portugal, de Bologne, de Turin, de Naples, de Cassel, de Boston, & de Norwege.

TOME QUATRIEME.

A AMSTERDAM;

Et se trouve à Paris,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, de Madame Comtesse D'ARTOIS, & de l'Académie des Sciences, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.

M. DCC. LXXXVII.

ÉLOGE
DE BERNARD
DE LA MONNOYE.

Ancien Correcteur en la Chambre des Comptes de Bourgogne ; né à Dijon, le 15 Juin 1641 ; reçu à la place de SÉRAPHIN REGNIER DESMARAIS, *le 23 Décembre 1713 ; mort le 15 Octobre 1728.*

BERNARD DE LA MONNOYE fit ſes Humanités à Dijon, dans ce même Collége des Jéſuites qui avoit déjà eu l'honneur de compter Boſſuet parmi ſes éleves. Plein d'ardeur pour l'étude, & doué par la Nature de tous les talens néceſſaires pour y réuſſir, non ſeulement il ſe rendit familieres les Langues grecque & latine, mais il

y joignit les Langues italienne & eſpagnole, & ſur-tout ne négligea pas de cultiver la ſienne propre, comme il n'arrive que trop ſouvent à ceux qui ont la vanité d'entaſſer dans leur tête un grand nombre d'idiomes anciens & modernes. Différentes Poéſies latines & françoiſes furent l'amuſement de ſa jeuneſſe, & annoncerent dès-lors ce qu'on devoit attendre de lui. S'il eût été le maître de ſuivre ſon goût dans le choix d'un état, il n'en auroit point eu d'autre que celui d'homme de Lettres, regardé à peine comme *un état* par tous ceux qui ne le ſont pas, & qui ſe piquent néanmoins de n'être pas peuple; comme ſi le noble emploi d'éclairer ſes ſemblables n'étoit pas une des occupations les plus dignes d'un Citoyen honnête. Celui dont nous parlons ne reſſembloit pas à ce jeune homme d'une médiocrité ſans eſpérance, à qui ſon pere avoit acheté une charge, par la raiſon, diſoit-il, que ſon fils n'*avoit pas l'eſprit de ne rien faire*. Mais la famille de M. de la Monnoye, qui connoiſſoit toute l'étendue de ſes talens, & qui vouloit en tirer tout l'avantage poſſible pour lui

& pour elle, désira qu'il embrassât une profession où il pût joindre l'honorable à l'utile ; il se livra donc à la plaidoirie, plutôt par déférence que par goût, & cependant avec toute la bonne foi & toute l'assiduité de commande qu'on peut mettre à la place de l'ardeur naturelle, mais qui n'y supplée jamais. Peu flatté des applaudissemens qu'il obtenoit au Barreau, il tournoit de temps en temps ses yeux avec douleur sur les Muses qu'il avoit abandonnées ; sa mauvaise santé vint au secours de sa répugnance, & lui fournit un prétexte qu'il saisit avidement, de renoncer au labyrinthe de la chicane, pour être enfin ce que la Nature vouloit qu'il fût. L'impression d'ennui & de dégoût que lui avoient laissée ses études de Droit, étoit si forte, qu'il ne pouvoit même s'occuper des affaires litigieuses qui intéressoient sa propre fortune. *Quelque agréables*, disoit-il, *que soient les mots de* PLAISIR *&* PROFIT, *je ne les entends point sans frémir, parce que l'un commence comme* PLAIDEUR, *& l'autre comme* PROCÈS, *ou comme* PROCUREUR.

Il rentra donc, avec autant d'em-

preſſement que de joie, dans la carriere de la Littérature, & y conſacra tous ſes momens, ne regrettant que ceux qui avoient juſqu'alors été perdus pour ſa paſſion favorite. Son dévouement fut ſi entier, qu'il ne ſe propoſa dans le travail d'autre récompenſe que le travail même, ſans y joindre aucune vue de réputation, aucun déſir d'avoir quelque part à cette fumée qu'on appelle *Gloire*. La vaine ardeur de paroître & de briller avant le temps, eſt peut-être le caractere le plus diſtinctif des talens médiocres. Tourmentés du ſentiment tacite de leur impuiſſance, ils ſemblent chercher à s'étourdir par le ſuffrage de la multitude, qui, malgré ſon ineptie trop ordinaire, les fait ſouvent repentir, par ſes dédains, de leur ambition prématurée; tandis que les véritables talens, ſatisfaits du témoignage intérieur de leurs forces, dédaignent de courir au devant des lauriers que le Public leur deſtine, & attendent que la Renommée, qu'ils ne cherchoient pas, ſe trouve ſur leur route ſans qu'ils l'ayent appelée.

M. de la Monnoye reſta donc pluſieurs années dans une eſpece d'obſcu-

rité philoſophique, connu ſeulement de quelques hommes de Lettres du premier ordre, avec leſquels il étoit en commerce de lumieres. Occupé d'études ſérieuſes & profondes ſur toutes les parties de la Littérature, il ne ſe délaſſoit de ſes études que par une autre eſpece de travail : il donnoit à la Poéſie les momens où il avoit beſoin de repos ; mais il n'y donnoit que ces momens ſeuls, & ne parloit cette Langue qu'à l'oreille de quelques amis dignes de l'entendre & de lui répondre.

Cependant le premier eſſai qu'il rendit public en ce dernier genre, fut honoré d'un triomphe très-flatteur. Il remporta de la maniere la plus brillante le premier des prix de Poéſie que propoſa l'Académie Françoiſe. Le ſujet étoit l'*Abolition du duel par Louis XIV*. Nous avons rapporté dans l'article de Charles Perrault une anecdote qui prouve l'eſtime diſtinguée que l'Académie avoit pour cette Piece ; eſtime qu'elle n'a pas toujours accordée aux Ouvrages couronnés, dont la foibleſſe n'a ſouvent été redevable de la victoire qu'à la médiocrité de leurs rivales. Si la Piece de M. de la Monnoye

paroît aujourd'hui fort inférieure aux éloges qu'elle reçut alors, il faut ſe tranſporter au temps où elle vit le jour, temps où les bons vers étoient encore aſſez rares, & où Deſpréaux, Racine, & La Fontaine, les ſeuls vrais Juges en Poéſie qu'il y eût alors (1), n'étant point encore de l'Académie, ne pouvoient être du nombre des Juges, & dédaignoient de ſe mettre au nombre des concurrens. C'eſt de ce point & de cette époque qu'on doit partir pour apprécier avec une égale juſtice l'Ouvrage, l'Auteur, le jugement de l'Académie, & les éloges même qu'elle donna au Poëte: ces éloges furent confirmés alors par la voix publique & ſi hautement confirmés, que l'écho, pour ainſi dire, en a retenti juſqu'à nos jours. Des hommes qui ont traité bien plus ſévérement de bien meilleures Pieces, célebrent encore comme par tradition, l'excellence de celle-ci, qu'ils aiment mieux louer que de la lire (2).

Deux ans après il remporta un ſe-

(1) Voyez la Note (*a*).
(2) Voyez la Note (*b*).

cond prix de Poéſie, dont le ſujet étoit *La gloire des armes & des Lettres ſous Louis XIV ;* car on ſait que ces prix étoient deſtinés à célébrer à perpétuité la louange du Roi, & que l'Académie n'a ceſſé, durant près d'un ſiecle, de payer à la mémoire de ſon Protecteur ce tribut annuel d'amour & d'encens ; elle n'a mis fin à ſon reſpectueux & reſpectable hommage, que lorſque le Public lui en a paru raſſaſié, & la gloire du Monarque fixée pour jamais.

Un nouveau ſujet de prix, l'*Education de Monſeigneur le Dauphin*, procura bientôt à M. de la Monnoye une troiſieme couronne. Cette ſuite continue de ſuccès faiſoit déſirer aux amis éclairés que l'Auteur avoit à Paris, qu'il vînt s'y établir ſans délai, & jouir pleinement ſur ce grand théatre, de tous les avantages que devoient lui procurer ſes talens, ſes travaux, & ſa renommée. Mais M. de la Monnoye, qui joignoit à la modeſtie la plus ſincere l'amour de la ſolitude & du repos, & qui venoit d'ailleurs de contracter, au ſein de ſa Patrie, un mariage heureux, préféra la douce tran-

quillité dans laquelle il vivoit, à l'éclat d'une gloire qui pouvoit éveiller l'envie. » A la bonne heure, disoit-il, » que mes bagatelles (c'est le nom » qu'il donnoit à ses Poésies) se montrent de temps en temps dans la » Capitale; pour leur Auteur, il faut » qu'il reste dans sa Province, & qu'il » se contente de n'y être considéré » que comme un simple *Correcteur des* » *Comptes* «. Car M. de la Monnoye venoit d'acheter cette charge, qui, en contentant le désir que sa famille avoit de le voir *quelque chose*, lui laissoit tout le loisir nécessaire pour cultiver les Lettres. » Au contraire, » ajoutoit-il, si je venois à Paris, on » ne verroit en moi qu'un bel esprit; » profession, à mon avis, aussi dan» gereuse que celle de Danseur de » corde. Je n'ai d'ailleurs aucune am» bition, même littéraire; & quant » à ma fortune, toute bornée qu'elle » est, j'en suis content. Je n'ai ja» mais rien demandé au Roi, & je le » prie seulement de ne me rien de» mander non plus «. Ces derniers mots font voir que notre Poëte, tout désintéressé qu'il étoit, souffroit avec

peine la dureté de quelques impôts, dont en effet il ſe plaignoit d'être accablé. Il a exprimé ce dernier ſentiment dans quelques vers, où, ſuivant l'uſage, il encenſoit le Monarque, & dont voici les derniers :

De grace, exempte-moi de groſſir ton tréſor,
Et conſidere que le Mage
Qui préſenta l'encens, ne préſenta point l'or.

Auſſi laiſſoit-il quelquefois échapper des expreſſions d'humeur contre les hommes chargés alors de la collection des deniers du Prince, & plus chargés encore de la haine publique dans ces temps malheureux. Leur impitoyable avidité venoit, diſoit-il, le harceler juſque dans ſon cabinet, pour faire des breches continuelles à ſa très-modique fortune, qu'à la vérité il ne déſiroit pas de voir plus grande, mais qui l'étoit trop peu pour pouvoir ſupporter aucun dommage. *Publicanus*, ajoutoit-il en parlant des Traitans, *quaſi publicus canis*. Il faut pardonner ce jeu de mots un peu amer au chagrin qui le lui arrachoit, & au plaiſir d'une vengeance innocente qu'il croyoit y trouver.

Les lauriers remportés par M. de la Monnoye à l'Académie Françoiſe, étoient d'autant plus glorieux pour lui, qu'il avoit eu dans ce combat littéraire plus d'un Concurrent illuſtre, entre autres M. de Fontenelle : cet Ecrivain célebre n'étoit pas auſſi excellent Poëte qu'il a depuis été grand Philoſophe ; mais, quoiqu'à peine âgé de 20 ans, il ſavoit déjà ſuppléer quelquefois, à force d'eſprit, au talent que la Nature ne lui avoit pas donné pour la Poéſie, & il y ſuppléa aſſez heureuſement dans un de ces concours pour balancer les ſuffrages.

L'Académie Françoiſe, après avoir décerné tant de prix à M. de la Monnoye, l'auroit vraiſemblablement adopté dès-lors parmi ſes Membres, ſi ſon ſéjour en Province n'avoit été un obſtacle inſurmontable au déſir qu'elle avoit de l'acquérir. Cette Compagnie qui n'a déjà que trop de places mortes, & comme vacantes par le peu d'aſſiduité de ceux qui les occupent, ſeroit bientôt réduite à rien, ſi elle ſe permettoit d'ouvrir ſes portes à des hommes de Lettres que leur abſence empêcheroit de ſatisfaire aux devoirs académiques

& de remplir les eſpérances que la Compagnie a fondées ſur leur travail.

On crut du moins que l'Académie, laſſe & comme ennuyée de couronner toujours la même tête, mettroit le comble, autant qu'il dépendoit d'elle, à la gloire de M. de la Monnoye, en le priant de ne plus entrer en lice : mais c'eſt une autre loi que la Compagnie s'eſt faite, de ne jamais borner le nombre des couronnes qu'elle peut diſtribuer à un même vainqueur ; ces couronnes multipliées conſolent le talent des traits de l'envie, lui laiſſent ouvertes toutes les portes de la gloire, qui eſt ſouvent ſa ſeule récompenſe, lui offrent l'eſpoir d'être aſſis au nombre des Juges après avoir long-temps brillé parmi les athletes, & lui font d'avance accorder ce titre par le Public, dont l'Académie fait enfin prévaloir le reſpectable ſuffrage ſur les manœuvres de la cabale & de l'intrigue.

M. de la Monnoye augmenta donc, par de nouveaux triomphes, le regret que la Compagnie reſſentoit de ne pouvoir le poſſéder ; le prix qu'il reçut pour la quatrieme fois, fut encore plus honorable pour lui que les précédens.

L'Académie avoit propoſé pour ſujet, *Les grandes choſes faites par le Roi en faveur de la Religion Catholique :* l'objet étoit plus fait, à beaucoup d'égards, pour exercer des Poëtes que des Philoſophes ; car le zele du Roi pour la Religion, en donnant matiere à de juſtes éloges, n'en laiſſoit guere moins à de juſtes plaintes ſur l'abus funeſte & ſcandaleux que des perſécuteurs fanatiques avoient fait de la piété du Monarque. Le célebre Santeul avoit compoſé, quelque temps auparavant, une Ode latine ſur ce même ſujet, & M. de la Monnoye l'avoit traduite en vers françois ; ces vers parurent aſſez beaux à Santeul, juge d'ailleurs aſſez médiocre en Poéſie non latine, pour lui faire déſirer vivement que l'Ode françoiſe fût imprimée. M. de la Monnoye ſe refuſa conſtamment à ſes ſollicitations, diſant *que, tout couvert qu'il étoit des armes d'Achille, il craignoit d'éprouver le ſort de Patrocle.* Santeul, à l'inſçu de l'Auteur, envoya la Piece au concours ; elle remporta le prix, quoique le Poëte latin l'eût mutilée à tort & à travers, pour la réduire à l'éten-

due que l'Académie avoit exigée. M. de la Monnoye, ſatisfait de l'honneur inattendu qu'il recevoit, pria Santeul d'accepter la médaille, & n'eut pas ſur cela beaucoup de violence à lui faire. Ce Poëte, à qui le grand Corneille avoit fait plus d'une fois l'honneur de la traduire, étoit plus content des traductions que M. de la Monnoye avoit données de pluſieurs de ſes Pieces; il préféroit même ce Traducteur à tous les autres. Il eſt vrai que les Deſpréaux & les Racine ne prenoient pas la peine de l'être, & le Poëte latin n'étoit guere mis en françois que par des Verſificateurs, dont ſes productions latines n'avoient rien à craindre. Le ſeul Corneille eût été redoutable; mais Corneille étoit rarement lui-même lorſqu'il ſe traînoit ſur les pas des autres.

C'étoit alors une eſpece de mode, que les Poëtes latins, qui, par leur état de Prêtre ou de Religieux, ſe croyoient les plus faits pour célébrer l'extirpation de l'héréſie, la chantoient dans la même Langue où ils diſoient la Meſſe & l'Office; & les Poëtes françois traduiſoient, avec empreſſement,

ces productions de leur veine monaſtique ou ſacerdotale. M. de Fontenelle avoit fait au Pere le Jay le même honneur que M. de la Monnoye à Santeul ; il venoit de traduire, en vers françois, je ne ſais quels vers latins de ce Jéſuite ſur la révocation de l'Edit de Nantes. Pluſieurs années après, quelqu'un, lui parlant de cette traduction, lui avouoit franchement qu'elle n'étoit pas trop bonne. *Elle ne méritoit pas d'être meilleure*, répondit-il ; *n'en parlons plus ; j'en ai honte aujourd'hui* (1). Nous ſouhaitons, pour l'honneur de M. de la Monnoye, qu'il ait penſé de même de la ſienne. Nous ſommes plus ſûrs du parti qu'il auroit pris, ſi le malheur de ſon étoile l'eût fait naître dans une autre croyance que celle du Monarque. Nous jugeons de ſes diſpoſitions à cet égard, par la maniere dont il s'exprime dans une de ſes lettres, ſur la réſiſtance décente que montroit la ſavante Mademoiſelle Lefevre, depuis Madame Dacier, à rentrer au giron de l'Egliſe Catholique. *Je m'étonne*, dit M. de la Mon-

(1) Voyez la Note (*c*).

noye, *qu'avec tant d'eſprit elle ſoit encore Huguenote ; ce n'eſt plus que la Religion des dupes : auſſi je crois qu'elle prétend bien changer, mais qu'elle attend le bon moment, & qu'elle veut faire ſervir ce changement à ſa fortune.* Il eſt à croire que celui qui parloit ſi légérement ſur la converſion trop lente de ſon amie, n'auroit pas tardé autant qu'elle à ſe montrer docile aux enſeignemens de l'Egliſe & aux volontés de ſon Roi. Ce qu'on peut au moins aſſurer, c'eſt qu'il faiſoit grand cas des Ouvrages de Boſſuet contre les Proteſtans ; il donnoit ſurtout de grands éloges à ſon Hiſtoire des *variations. Je tiens*, diſoit-il, *l'héréſie aſſommée de ce dernier coup. Le Miniſtre Claude en mourroit, s'il n'étoit mort ; & Jurieu en va mourir.* Mais l'intrépide Jurieu n'en mourut pas, & malheureuſement l'héréſie en mourut encore moins.

Deux années après, il remporta un cinquieme prix, qui paroît avoir été le terme de ſes combats académiques. Courbé ſous ſes lauriers, il ſe condamna lui-même au ſilence, pour laiſſer déſormais le champ libre à ſes rivaux,

qui durent ſe trouver fort à leur aiſe de n'avoir plus à lutter contre un concurrent ſi redoutable.

Il ne renonça pourtant pas à la Poéſie : il traduiſit en vers françois un Poëme eſpagnol fort célebre dans cette pieuſe Nation (1), & intitulé *la Gloſe de Sainte Théreſe* (2) ; Madame de la

---

(1) Voyez la Note (*d*).

(2) » J'aimois beaucoup Sainte Théreſe, » dit un Ecrivain moderne, parce qu'elle a » dit, en parlant du Diable, Ce malheureux, » condamné *à ne jamais rien aimer*, expreſ- » ſion pleine de ſentiment ; mais j'ai perdu » un peu de l'affection que j'avois pour elle, » en liſant dans un autre endroit de ſes Ecrits, » qu'il ne devoit y avoir que deux priſons » dans le monde ; celle de l'Inquiſition pour » ceux qui ne croient pas ; & les Petites-Mai- » ſons pour ceux qui croient & qui pechent. » En conſéquence de ce rare jugement, tous » les hommes doivent être enfermés ou brû- » lés «. L'édifiante tendreſſe de cette Sainte pour l'Inquiſition, n'empêcha pas qu'elle ne fût elle-même enfermée quelque temps dans les cachots du Saint-Office à Tolede. Mais, dit un de ſes Hiſtoriens, elle éleva ſon cœur à Dieu du fond de ſa priſon, & entendit une voix qui lui diſoit d'avoir recours à ſon Souverain, ce qu'elle fit. Philippe II la jugea innocente, & la mit en liberté, avec les témoignages les plus flatteurs de la ſainteté de ſa vie.

Valiere, devenue Carmélite & diſciple de cette Sainte, refuſa par humilité la dédicace de la traduction, & Racine refuſa de ſon côté d'en entreprendre une nouvelle, diſant, ſi nous en croyons un Panégyriſte moderne de M. de la Monnoye, *qu'on ne pouvoit mieux faire que lui.* Ne ſeroit-il pas permis de penſer que l'Auteur d'*Iphigénie* & de *Phédre*, qui ne pouvoit, même avec l'humilité la plus chrétienne, ſe croire inférieur, comme Poëte, à M. de la Monnoye, avoit cherché en vain dans la Gloſe de la Religieuſe eſpagnole quelqu'un de ces traits ſublimes que lui avoit fournis l'Ecriture pour les chœurs d'*Eſther* & d'*Athalie*, & qu'il avoit ſi éloquemment rendus? N'y a-t-il pas quelque apparence que rebuté par l'indigence de l'original, il jugea à propos de laiſſer à d'autres la triſte peine de mettre en rimes un ſi médiocre Ouvrage?

Quoique fidele au Parnaſſe François, notre Poëte n'abandonnoit pas les Muſes latines; mais quelque ſuccès qu'il eût en ce genre auprès de ceux qui s'y croyent connoiſſeurs, il avouoit avec franchiſe que les Poëtes latins moder-

nes ne pouvoient acquérir qu'une gloire précaire & de convention, une gloire dont Virgile & Horace ſe ſeroient peut-être moqués ; il convenoit de bonne foi que les prétendus Virgiles & Horaces modernes ceſſoient de le paroître, quand ils vouloient parler en vers leur propre Langue, qu'ils devoient pourtant mieux ſavoir que la Langue latine ; il n'y avoit, ſelon lui, d'aſile pour ce genre de Poéſie, que celui dans lequel Santeul avoit eu le bonheur ou l'eſprit de ſe refugier, les Hymnes du Bréviaire ; parce que la Langue latine étant reſtée, pour ainſi dire, la Langue naturelle de l'Egliſe Catholique, *ne laiſſoit plus aux vers latins*, ſuivant l'expreſſion même de M. de la Monnoye, *que ce ſeul coin de réſerve où ils puſſent ſe montrer avec quelque avantage.* Il auroit pu ajouter que Santeul s'étoit préparé d'ailleurs un triomphe aſſuré, en ſubſtituant ſes Hymnes aux Cantiques barbares, ridicules, ſouvent même indécens, dont les temples avoient retenti juſqu'alors. Nous n'en citerons pour exemple que l'Hymne à la Magdeleine, où l'on diſoit que de *chaudron*

elle étoit devenue *fiole* (1) ; & celle à *Saint Léonard*, ou par une plate alluſion au nom de ce Saint, on lui donnoit la force du *lion* & la douceur du *nard* (2). C'eſt ainſi que les Saints étoient loués.

Un de nos intrépides Poëtes latins & grecs, le ſavant Gilles Ménage, n'étoit pas auſſi modeſte que M. de la Monnoye ſur ſes productions en ce genre. *Si vous voulez devenir bon Poëte latin*, diſoit-il à un jeune homme qui le conſultoit, *liſez les vers de Virgile & les miens*; & nous dirons de notre côté aux jeunes Poëtes : *Si vous voulez apprendre à faire de bons vers françois, ne liſez pas ceux de Ménage.* C'eſt pour ce même érudit, que M. de la Monnoye, ſon rival en Poéſie ancienne & moderne, fit cette eſpece d'Epitaphe :

Laiſſons en paix Monſieur Ménage ;
C'étoit un trop bon perſonnage

(1) *Poſt flux a carnis ſcandala,*
Fit ex lebete phiala.

(2) *Leone tu fortior,*
Nardoque tu ſuavior.

Pour n'être pas de ſes amis :
Souffrons qu'à ſon tour il repoſe,
Lui de qui les vers & la proſe
Nous ont ſi ſouvent endormis.

Notre Académicien réuſſiſſoit quelquefois paſſablement dans ces petites Epigrammes, & beaucoup mieux que dans des Pieces plus longues & plus ſérieuſes. Un Poëte très-connu par ſa malheureuſe facilité à faire de mauvais vers, ayant fait paroître une traduction rimée des Œuvres d'Horace, & n'ayant pas craint de mettre l'original en regard avec ſa déteſtable verſion, M. de la Monnoye écrivit ces quatre vers à la tête du Livre :

On devroit, ſoit dit entre nous,
A deux divinités offrir tes deux Horaces :
Le latin à Vénus, la Déeſſe des Graces ;
Et le françois à ſon époux (1).

En qualité de Poëte, il avoit déjà mis quatre Langues à contribution (car il faiſoit auſſi des vers grecs & des vers italiens) ; il entreprit d'y mettre juſqu'au patois de ſon pays ; il compoſa ſes *Noëls bourguignons*, la meilleure

(1) Le Cyclope & boiteux Vulcain.

de toutes ſes productions poétiques. Le ſuccès en fut ſi grand dans ſa Province, qu'il s'étendit juſqu'à la Cour, où tout le monde voulut apprendre le patois bourguignon & chanter les Noëls. On aſſure cependant que le ſavant Dumai, compatriote de l'Auteur, ne trouvoit dans ces Noëls qu'une aſſez foible connoiſſance du patois qui en avoit fait la fortune. Mais on n'en ſavoit pas tant à Paris & à Verſailles, où ces chanſons avoient la plus grande vogue. Elle fut ſi grande, qu'elle ſouleva contre l'Auteur une claſſe d'hommes très-redoutables. La dévotion vraie ou fauſſe, excitée par l'envie, crut trouver dans la naïveté du langage & dans la liberté des expreſſions qui faiſoient l'agrément de ces Noëls, un ſujet affreux de ſcandale. Ils furent déférés à la cenſure; l'Auteur en fit dans la même Langue une apologie qui rendit les Cenſeurs ridicules:

Quei pitié (1), dit-il, *de voî tant de ſotâne*
Contre ein ruchô ſi fort ſi demenai!

(1) Quelle pitié de voir tant de ſoutane
Contre un roquet ſi fort ſe demener!

Roquet eſt un gros habit de vigneron, & le

Il parle, dans un autre endroit, d'un de ſes Cenſeurs les plus acharnés, Janſéniſte fougueux, qui fut exilé peu de temps après à Beaune, ville dont les habitans ne paſſent pas pour les plus ſpirituels de la Bourgogne ; l'Auteur dit à ſon Critique :

C'etoi lai cas de choiſir Beaûne (1),
Pour y logé tei qui m'é condamnai.

Bientôt, malgré les cris de l'imbécille ſuperſtition, on réimprima les Noëls ; l'Auteur y ajouta même un Gloſſaire bourguignon pour les faire mieux entendre, tant le Public étoit devenu aguerri ſur le prétendu ſcandale. Il rendit ce Gloſſaire intéreſſant par pluſieurs remarques piquantes & curieuſes : on y trouve entre autres l'extrait d'un Sermon fort étrange du fameux Miſſionnaire Saint Vincent Ferrier, ſur ce qu'on appelle *le devoir*

---

bourguignon *ſotâne* eſt heureux pour exprimer la ſoutane des Cenſeurs.

(1) C'étoit le cas de choiſir Beaune
Pour y loger toi qui m'as condamné.

conjugal ; ce Sermon, plus ſemblable à un Conte de La Fontaine ou de Bocace par la nature du ſujet & l'indécence du récit, qu'à une exhortation faite pour édifier les ames pieuſes, eſt un monument précieux de l'innocence de l'Orateur, & de la ſimplicité des temps où cette ſinguliere déclamation fut prononcée (1).

La perſécution que M. de la Monnoye eſſuya au ſujet de ſes Noëls, occaſio[illegible]peut être ſes recherches *ſur les Liv[illegible] proſcrits & condamnés au feu.* La matiere étoit digne d'occuper un homme de Lettres philoſophe ; il eût été intéreſſant dans cette eſpece de *Nécrologe Littéraire & Criminel*, de diſtinguer les innocens d'avec les coupables, & d'oppoſer à la ſageſſe de quelques arrêts l'abſurdité de pluſieurs autres. Il n'auroit pas été moins intéreſſant d'examiner dans quels cas il eût mieux valu abandonner à l'oubli des productions plus mépriſables que dangereuſes, que de leur donner, par l'éclat de la flétriſſure, une célébrité bien ſupérieure à leur mérite. C'eſt dommage

(1) Voyez la Note (*e*).

que ces recherches, qui n'ont pas vu le jour, aient été perdues pour les Lettres : n'euſſent-elles été que purement hiſtoriques, elles auroient fourni à la Philoſophie une matiere abondante de réflexions ; & le commentaire dont elle auroit pu orner le texte eût été bien précieux pour elle.

A l'occaſion de ces malheureux Livres, lacérés & incendiés dans tous les ſiecles par le concours des deux puiſſances, M. de la Monnoye aimoit à raconter un fait édifiant dont il avoit été témoin. Un Pere Honoré de Cannes, Prédicateur Capucin, digne émule des Menot & des Barlette (1), avoit fait une Miſſion à Dijon ; & après avoir converti toute la ville, comme c'eſt l'uſage en pareil cas, faiſoit brûler ſolennellement, aux pieds d'une croix coloſſale qu'il avoit plantée, un monceau de mauvais Livres que les nouveaux Convertis avoient remis entre ſes mains. Quelques feuillets à demi-brûlés d'un de ces Ouvrages proſcrits,

(1) Prédicateurs du quinzieme ſiecle, devenus fameux par les extravagances & les bouffonneries qu'ils débitoient en chaire.

emportés

emportés par le vent, tomberent aux pieds de M. de la Monnoye qui aſſiſtoit à ce pieux ſpectacle ; ils le reconnut pour être de l'Hiſtoire de *Joſeph*, qu'on brûloit ainſi, non parce que l'Auteur étoit *Juif*, mais parce que le Traducteur, Arnaud d'Andilly, étoit *Janſéniſte*. C'eſt avec ce diſcernement que de pareilles exécutions ont trop ſouvent été faites, ſoit par des Prêtres & des Moines fanatiques, ſoit même quelquefois par des Juges ſéculiers, leurs rivaux de zele & de lumieres.

Toutes les Poéſies de M. de la Monnoye, nous le répétons, n'étoient pour lui que le délaſſement des études plus ſérieuſes qui occupoient preſque tout ſon temps. Il étoit devenu par ſon ſavoir une eſpece de phénomene, & l'oracle de tous ceux qui le conſultoient. Son érudition étoit immenſe : Hiſtoire civile & littéraire, ancienne & moderne, connoiſſance des Livres & des Auteurs, Critique, Philologie, tout étoit de ſon reſſort : il n'avoit pas ſimplement effleuré ces différens objets, comme ont fait tant de demi-Savans ; il avoit tout embraſſé, tout approfondi par une lecture prodigieuſe, que la plus

vaſte mémoire mettoit toute entiere à profit. Bayle, dans une de ſes lettres, rend un témoignage public de la reconnoiſſance qu'il devoit à M. de la Monnoye pour la compoſition de ce fameux Dictionnaire, ſi déchiré par les uns, ſi célébré par les autres, mais le ſeul Ouvrage de ſon genre qui partage avec l'Encyclopédie l'avantage d'avoir vraiment des Lecteurs. On s'entretient avec Bayle, diſoit M. de la Monnoye, & on conſulte à peine ſes ſemblables; il ſcandaliſe quelquefois, mais il intéreſſe; & les autres ſont édifians, mais inſipides. L'eſtime ſi juſte que faiſoit M. de la Monnoye de cet Ecrivain Philoſophe, ſervit de prétexte aux ennemis de notre Académicien, pour lui attribuer une vie de Bayle, qui venoit de paroître en Hollande, & qui apparemment ne plaiſoit pas à ce qu'on appelle, quelquefois très-improprement, *les gens de bien.* L'accuſé ſe juſtifia de ce prétendu crime; mais la calomnie, ſuivant ſon uſage, continua toujours à l'en charger; & las de la repouſſer ſans l'abattre, il finit par la laiſſer faire. Elle avoit eſſayé, mais avec moins de ſuccès, un autre moyen

de lui nuire ; c'étoit de faire imprimer un Recueil très-altéré de ſes Poéſies, précédé de l'éloge de l'Auteur, qu'elle prétendoit fait par lui-même. La ſimplicité & la modeſtie bien reconnue de M. de la Monnoye le mit à l'abri de cette imputation, trop groſſiere d'ailleurs pour en impoſer à perſonne; & quoique des ennemis qui *louent*, ſuivant la réflexion de Tacite, ſoient ordinairement les plus dangereux, il éprouva dans cette circonſtance qu'il peut quelquefois y avoir de l'avantage à être loué mal-adroitement par des ennemis acharnés.

Ainſi M. de la Monnoye, réfugié preſque entiérement dans l'aſile de l'érudition, le plus ſûr après les Sciences exactes pour un homme de Lettres qui veut vivre en paix, ne ſortant de cet aſile que rarement & par des vers qui ne devoient pas exciter l'envie, en eſſuya néanmoins les coups ; tant elle eſt attentive à ne rien perdre de tout ce qui peut la faire vivre ! Ses ennemis n'attendirent pas, pour le déchirer, qu'il fût ſorti de ſa Province & placé ſur un théatre plus fait pour bleſſer leurs yeux. » Vous connoiſſez cette ville que j'ha-

» bite, dit-il dans une des ſes lettres » en parlant de Dijon; de tous les torts » qu'on y peut avoir, le mérite eſt » ſans contredit le plus grand; une mul- » titude d'ennemis eſt le ſort infaillible » de tous ceux qui paroiſſent vouloir » ſe diſtinguer. Vous avez lu mon » *Duel aboli*. On a d'abord dit qu'il » ne valoit rien; & après que l'Aca- » démie l'a couronné, on a prétendu » qu'il n'étoit pas de moi. Je me ſuis » vu noirci par des calomnies deſtituées » de toute vraiſemblance. On me laiſ- » ſoit néanmoins, par grace, une petite » portion de ſens commun. J'ai vu ſans » m'ébranler tous les efforts que des » hommes qui n'ont jamais eu à ſe » plaindre de moi, ont faits pour » m'ôter un peu de réputation que je » n'ai ni recherchée ni déſirée, parce » qu'à dire vrai elle m'a toujours paru » la choſe du monde la plus indif- » férente «. Bien des Auteurs ont tenu le même langage ſur le mépris de la gloire, & ne l'ont pas tenu auſſi ſin- cérement que M. de la Monnoye; il diſoit vrai en parlant de ſon peu d'a- vidité pour la renommée, ſentiment qu'il portoit juſqu'à la modeſtie la plus

exemplaire. S'il ne fut pas un grand Poëte dans la plupart de ſes productions, il le fut encore moins par ſon caractere ; il n'aimoit ni les louanges, ni ſes vers mêmes. » Où avez-vous » pris, écrivoit-il à un de ſes amis avec » une eſpece d'humeur, toutes les fa» deurs que vous me dites ? Vous êtes » bienheureux de ce que mes vers ne » ſont pas bons ; s'ils l'étoient, ſoyez » ſûr que, dans la colere où je ſuis con» tre vous, je me garderois bien de » vous les envoyer «.

Preſſé de nouveau par les ſollicitations de ſes amis, il vint enfin s'établir à Paris en 1707, & dès ce moment il eût été de l'Académie Françoiſe, ſi ſa modeſtie & ſa timidité naturelle lui avoient permis de demander cette place. Il prit enfin ſur lui, au bout de quelques années, de faire les démarches néceſſaires pour obtenir le titre dont ſes Ouvrages, ſon ſavoir, ſon caractere le rendoient ſi digne & depuis ſi long-temps : il fut élu d'une voix unanime ; & le Roi, en approuvant ſon élection, témoigna combien ce choix lui étoit agréable. Sa réception fut une des plus brillantes & des plus

nombreuſes qu'on eût vues juſqu'alors ; elle fut même remarquable par un événement qui fait époque dans l'Hiſtoire de la Compagnie. Les Cardinaux Académiciens ſe diſpenſoient depuis long-temps d'aſſiſter aux ſéances, tant particulieres que publiques, parce qu'ils croyoient des fauteuils indiſpenſables à leur dignité, & que les Académiciens n'avoient alors que de ſimples ſiéges. Ces Cardinaux déſiroient cependant de ſe trouver à l'élection de M. de la Monnoye, à qui ils vouloient donner par leur ſuffrage une marque diſtinguée de leur eſtime ; le Roi, pour ſatisfaire à la fois leur délicateſſe d'amis & leur délicateſſe de Cardinaux, & pour conſerver en même temps l'égalité académique dont ce Monarque éclairé ſentoit tous les avantages, fit envoyer à l'Aſſemblée quarante fauteuils pour les quarante Académiciens : ce ſont ces mêmes fauteuils que nous occupons encore aujourd'hui ; le motif auquel nous les devons ſuffiroit pour rendre la mémoire de Louis XIV précieuſe aux Lettres, qui ont d'ailleurs à ce Monarque des obligations bien plus importantes.

A peine arrivé à Paris, M. de la Monnoye fit à Deſpréaux une galanterie vraiment érudite. Il apprit que ce grand Poëte avoit dit : *On a traduit pluſieurs de mes Pieces en latin, en italien, en eſpagnol, en portugais, en anglois, & en allemand ; perſonne ne m'a encore fait l'honneur de me traduire en grec ;* M. de la Monnoye voulut lui donner cette ſatisfaction, & mit en vers grecs hexametres la ſixieme Satire, celle qui eſt connue ſous le nom des *Embarras de Paris.* Il auroit pu mieux choiſir ; mais nouvellement arrivé de ſa Province, peu accoutumé au fracas de la Capitale, & en ayant les oreilles étourdies, il crut apparemment que cette diſpoſition lui fourniroit des termes plus énergiques pour exprimer le tintamarre dont le Poëte ſe plaint dans cette Satire.

Quoique Traducteur de Deſpréaux, il n'étoit pas ſon imitateur aveugle dans l'adoration que le Satirique avoit vouée aux Anciens. Tout verſé qu'étoit M. de la Monnoye dans la lecture des Auteurs latins & grecs, il ſemble avoir connu leurs défauts, & les avoir

jugés preſque auſſi ſévérement qu'il auroit pu faire des Ecrivains modernes. » S'il avoit plu aux Anciens, dit-il, » de négliger un peu moins l'ordre dans » leurs diſcours, la juſteſſe dans leurs » raiſonnemens, la clarté dans leurs » expreſſions, ils nous auroient épar- » gné beaucoup de diſputes touchant » l'intelligence de pluſieurs endroits » de leurs Ouvrages «. Peut-être cette complainte annonce-t-elle plutôt le chagrin d'un Savant, contrarié de ne pas trouver dans les Anciens de quoi ſatisfaire ſa curioſité philologique, que la délicateſſe d'un homme de goût, bleſſé des écarts où les grands Ecrivains de Rome & de la Grece ſont tombés quelquefois ; mais il faut tenir compte à M. de la Monnoye de cette ſincérité naïve, que n'ont pas toujours eue ſur le même ſujet des hommes très-ſupérieurs à lui. Quelque cas qu'il fît des Langues ſavantes, quelque ſoin qu'il eût mis à les cultiver, il ne pardonnoit pas aux gens de Lettres qui ſacrifioient à cette étude celle de leur propre Langue ; & il diſoit de deux ſavans Académiciens ſes confreres,

qu'ils avoient eu beſoin d'entrer à l'Académie pour y apprendre à parler françois.

Comme il ne croyoit pas les Anciens ſupérieurs en tout aux Modernes, il ne croyoit pas non plus que parmi les Ouvrages de ces derniers, la priorité du temps fût un titre aſſuré du mérite; & quoique l'*Œdipe* de Corneille eût encore beaucoup de réputation lorſque M. de Voltaire donna le ſien, M. de la Monnoye eut le courage de célébrer le nouvel Œdipe par deux vers latins (1), où il le préféroit à celui de Corneille & à celui même de Sophocle. Cet éloge donné par un vieux rimeur à un jeune Poëte, & par un Savant grec à un Auteur françois, aux dépens des anciens & des morts, eſt un trait de courage bien remarquable dans l'Hiſtoire des Erudits.

---

(1) Il s'adreſſe à Œdipe :

Attica te gemuit, gemuit te Neuſtrica Muſa;
Te Pariſina hodie, major utràque, gemit.

» La Muſe d'Athenes, celle de Neuſtrie, t'ont » pleuré; celle de Paris, ſupérieure à toutes » les deux, te pleure aujourd'hui «.

Le premier Ouvrage du nouvel Académicien, fut une édition du *Menagiana*, augmentée du double, purgée d'un très-grand nombre de fautes, & rendue intéreſſante par une infinité de remarques, de diſcuſſions, enfin d'anecdotes de toute eſpece, principalement relatives à l'Hiſtoire littéraire, dans laquelle M. de la Monnoye étoit très-verſé. Cette édition, reçue avec la même avidité que les *Noëls bourguignons*, eſſuya auſſi les mêmes traverſes. La ſuperſtition, l'hypocriſie & l'envie ſonnerent de nouveau l'alarme, ſous prétexte de quelques traits prétendus ſcandaleux, que M. de la Monnoye n'avoit rapportés qu'en les condamnant. Les inexorables Cenſeurs demanderent la ſuppreſſion, ou du moins la correction ſévere de l'Ouvrage; leur fureur alloit juſqu'à exiger le ſacrifice des articles les plus intéreſſans. Feu M. le Cardinal de Rohan, qui aimoit les Lettres & mépriſoit le zele fanatique & perſécuteur, lui impoſa ſilence en prenant ces articles ſous ſa protection. Il fallut cependant, pour appaiſer les clameurs, que l'Auteur conſentît à la mutilation du nouveau

Menagiana ; mais comme les reviſeurs joignoient l'ineptie au fanatiſme, ils eurent *la bonté*, dit M. de la Monnoye lui-même, de laiſſer *par-ci par-là* des articles plus licencieux que ceux qu'ils avoient ſupprimés. Ce ne fut pourtant qu'avec beaucoup de peine & de dégoût que l'Auteur ſe ſoumit à tronquer ainſi ſon propre Ouvrage ; il avouoit à ſes amis qu'il ne faiſoit plus que réparer des ruines, & qu'il en ſeroit de ſon Livre, mutilé & recrépi de la ſorte, comme du Pélops de la Fable quand les Dieux eurent mangé ſon épaule ; celle qu'ils lui rendirent, diſoit-il, quoique blanche, n'étoit qu'une épaule d'ivoire. Cependant, malgré ces amputations, le *Menagiana*, tel qu'il eſt, mérite d'être diſtingué de cette foule de compilations, ou plutôt de rapſodies, que le ſeul nom d'*Ana* rend ſuſpects, & qui ne ſont pour la plupart qu'un ramas de menſonges & de ſottiſes, propres à déshonorer la mémoire de ceux à qui on les attribue.

Ce Recueil néanmoins ne trouva point grace devant tous les gens de Lettres. L'inexorable Burman, à qui

l'érudition même ceſſoit de plaire, dès qu'elle n'étoit pas aride & hériſſée, appeloit avec ſon urbanité ordinaire, M. de la Monnoye, *un grand & infatigable déterreur de bagatelles; indefeſſus & mirandus nugarum indagator:* mais Burman fut le ſeul de ſon avis; on laiſſa ſon érudition peſante juger, avec toute la groſſiéreté pedanteſque, l'érudition légere de M. de la Monnoye; & l'Europe littéraire préféra les bagatelles agréables du nouveau *Menagiana* aux bagatelles ennuyeuſes de ſon détracteur. La bile âcre & groſſiere, dont ce lourd Commentateur étoit dévoré, aimoit ſur-tout à s'exhaler contre la France. » C'eſt un » pays, diſoit-il, dont aujourd'hui les » habitans, même ceux qui font pro» feſſion de Littérature, reſſemblent » à ces animaux qu'en ſtyle burleſque » on appelle des *Roſſignols d'Arcadie.* » Tels étoient autrefois les *Daciers.* » Tels ſont aujourd'hui les *Capperon*» *nier* & les *la Monnoye* «. C'eſt avec cette équité & cette fine plaiſanterie que le Savant hollandois traitoit nos gens de Lettres. M. de la Monnoye, dont il parloit avec tant de mépris, lui

avoit au moins donné l'exemple de la juſtice & de la décence avec laquelle un Ecrivain qui ſe reſpecte doit parler des autres Nations. Car il avoit hautement blâmé le Compilateur *Chevreau*, qui, après avoir repris avec raiſon le P. Bouhours d'avoir mis en queſtion, *ſi un Allemand pouvoit avoir de l'eſprit*, étoit tombé dans un écart ſemblable, en diſant que *le Moſcovite eſt juſtement l'homme de Platon, un animal à deux pieds, ſans plumes, à qui il ne manque rien pour être homme, que la raiſon, la propreté, & le ſentiment de la liberté naturelle.* Notre Académicien étoit d'autant plus louable de relever cette injure groſſiere, qu'il n'a pu être témoin du rôle important que ces prétendus êtres *à deux pieds ſans plumes* ont joué depuis dans les affaires de l'Europe, & de la maniere dont ils ont répondu aux ſoins du Czar Pierre & de ſes ſucceſſeurs, pour faire naître dans ſa Nation les Arts & les Sciences & lui donner des mœurs & des lumieres.

M. de la Monnoye jouiſſoit paiſiblement de ſa renommée, de ſa conſidération, de ſes amis, & d'une fortune

dont la médiocrité ſuffiſoit à ſes déſirs, lorſque le funeſte ſyſtême, qui a fait le malheur de tant de Citoyens, vint auſſi troubler ſon bonheur. Agé de 80 ans, infirme & chargé de famille, il ſe vit réduit à une indigence preſque totale. Sa philoſophie ſoutint avec courage une épreuve ſi cruelle. Il trouva quelque reſſource dans la vente de ſa Bibliotheque, & ſur-tout dans la généroſité de feu M. le Duc de Villeroi, qui, touché de ſon état, le pria de vouloir bien accepter une penſion, dont le bienfaiteur fut payé avec uſure par les éloges du Public. Auſſi dit-il à M. de la Monnoye, quand celui-ci vint lui témoigner ſa reconnoiſſance : *C'eſt à moi, Monſieur, à vous remercier, & à me ſouvenir que je ſuis votre débiteur.*

Peu d'années après ce déſaſtre, l'infortuné vieillard perdit ſa femme qu'il avoit toujours eſtimée & chérie ; cette perte l'affligea bien plus vivement que le renverſement de ſa fortune (*f*). Il ne fit plus que traîner une vie languiſſante, dont il attendoit la fin avec l'in-

(1) Voyez la note (*f*).

différence d'un Sage qui n'a plus rien à regretter ſur la terre. Il avoit eſpéré d'avoir pour ſucceſſeur dans l'Académie ſon compatriote & ſon ami M. le Préſident Bouhier ; l'Académie le fit jouir, dès ſon vivant, de l'avantage qu'il ne déſiroit que pour ſa cendre ; il eût la ſatisfaction, quelques mois avant ſa mort, de voir ce ſavant homme au nombre de ſes confreres.

Il n'avoit pas beſoin d'une autre Epitaphe que de celle qu'il s'étoit faite lui-même en vers latins la derniere année de ſa vie; Epitaphe que la vertu, la ſenſibilité, la candeur ſemblent avoir dictée (1). Mais les gens de Lettres ne ſe crurent pas diſpenſés des honneurs qu'ils devoient aux manes d'un confrere ſi eſtimable ; ſon tombeau fut honoré de leurs regrets poétiques, & le fut même avec aſſez de ſuccès pour que ſon ombre n'ait pas été dans le cas de leur dire le vers de Paſſerat :

Amis, de mauvais vers ne chargez point ma tombe.

Les plus illuſtres amis de M. de la Monnoye ſe ſignalerent dans cette eſ-

(1) Voyez la Note (*g*).

pece de concours ; & parmi leurs différentes Pieces on doit diſtinguer les vers latins dont le P. Oudin, Jéſuite, ſon ancien & fidele ami, s'empreſſa de célébrer ſa mémoire.

Pour réſumer en peu de mots l'Eloge de M. de la Monnoye, nous dirons qu'il joignoit, à la Littérature la plus variée & la plus agréable, une juſteſſe de goût qui n'accompagne pas toujours l'érudition ; au plus profond ſavoir, une douceur, une modeſtie & une politeſſe rare ; à la connoiſſance des Langues ſavantes & étrangeres, le talent de bien parler la ſienne. Il eut toutes les qualités propres à faire un Critique judicieux, un Commentateur éclairé, un excellent Editeur des meilleurs Ouvrages. Il ſe montra Poëte latin & grec, auſſi bon qu'un Moderne peut ſe flatter de l'être ; & ne pouvant être Racine ni Deſpreaux, il ſe contenta de ſuivre de loin Martial & Catulle. Si ſes Poéſies françoiſes nous ſemblent aujourd'hui beaucoup plus foibles qu'elles ne le parurent à ſes contemporains, c'eſt que la Nation, raſſaſiée de chef-d'œuvres en ce genre, & ayant ſans ceſſe devant les

yeux des modeles redoutables pour qui s'expoſe au parallele, connoît beaucoup mieux les fineſſes de l'Art & ſemble avoir le droit de ſe montrer plus difficile.

NOTES *ſur l'article de M. de* LA MONNOYE.

(*a*) RACINE ne fut de l'Académie qu'en 1673, deux ans après le jugement du premier prix de Poéſie; Deſpréaux & La Fontaine n'en furent qu'en 1684; les Satires de l'un & les Contes de l'autre avoient empêché les portes du Temple de s'ouvrir plutôt pour eux. Le ſeul grand Poëte qui fût alors dans la Compagnie, étoit Pierre Corneille, plus capable de faire d'excellens vers que de bien juger ceux des autres. D'ailleurs ce grand homme faiſoit alors *Pulchérie* & *Bérénice*, dont les vers prouvent qu'au moins dans ſes dernieres années il ſe contentoit aiſément en matiere de Poéſie. Néanmoins, dans le même temps où il ſe permettoit cette mauvaiſe proſe rimée,

il faiſoit les belles ſcenes de Pſyché qu'on peut mettre au nombre de ſes chef-d'œuvres ; tant il eſt vrai que l'inſtinct ſeul & non le goût, lui dictoit ſes immortelles productions ! Les Poëtes que renfermoit alors l'Académie, & par conſéquent les juges de M. de la Monnoye (le grand Corneille mis à part), étoient *Chapelain*, qui faiſoit des vers, comme tout le monde ſait, *Cotin*, *le Clerc*, *Perrault*, *Caſſagnes*, *Boyer*, *Deſmarets*, tous Ecrivains que nous n'oſons preſque nommer ; *Gomberville* qui avoit plus fait de mauvais Romans que de bons vers ; *Quinault*, *Godeau* & *Segrais*, Poëtes foibles (car Quinault n'avoit encore fait que ſes Tragédies), & encore plus Poëtes que connoiſſeurs ; *Regnier Deſmarais*, au-deſſous de ces trois derniers, & comme connoiſſeur & comme Poëte ; *Furetiere* enfin, qui ne réuſſiſſoit & ne ſe connoiſſoit qu'en vers ſatiriques ; ajoutons-y, parmi les Académiciens non Poëtes, *Patru*, *Péliſſon*, *Conrart*, *Boſſuet*, bons juges de proſe, mais médiocres juges de Poéſie ;

Multi præterea, quos fama obſcura recondit.

Ne ſoyons donc pas ſurpris qu'avec de tels juges, & il y a cent ans, la Piece de M. de la Monnoye, où il ſe trouve en effet quelques beaux vers, comme nous le verrons dans la note ſuivante, ait été non ſeulement préférée à des rivales très-inférieures, mais couronnée avec éloge ; pardonnons à nos prédéceſſeurs un jugement que nous aurions alors porté comme eux.

(*b*) On peut juger du mérite de cette Piece, qui n'eſt que de cent vers, par les vers ſuivans, qui la feroient aujourd'hui rejeter du concours à la premiere lecture.

Grand & fameux Auteur, dont la plume éloquente
Fait céder aujourd'hui le Tibre à la Charente ;
Toi qui ſus *la belle ame au bel eſprit mêler*,
Et le *ſoin de bien vivre au ſoin de bien parler* ;
Balzac, il eſt trop vrai, par un abus étrange
La Terre *ſur le Ciel uſurpe la louange*....
Certes le grand Louis, *ce Monarque achevé*,
Dont plus haut que le rang le cœur eſt élevé,
De l'arbitre du Ciel, du Roi de la Nature,
Fait reluire à nos yeux une vive peinture ;
Sageſſe, eſprit, grandeur, courage, majeſté,
Tout nous montre en Louis une divinité....
Combattre en même temps *& l'hiver & l'Eſpagne*,
Etonner l'Univers *d'une ſeule campagne*....

Mais du ſecours divin le plus puiſſant effet ;
C'eſt un charme en nos jours *heureuſement défait*....
Et d'un *triſte duel* fuyant le *ſort obſcur*,
Tombez en arborant nos drapeaux *ſur un mur*....
Sans ternir votre fer d'un indigne attentat,
Laiſſez vivre, & vivez pour le bien de l'Etat....
Que le duel banni *va nous ſauver de vies !*
Que ne vous devront pas nos neveux *à leur tour*,
Qui *peut-être ſans vous n'auroient pas vu le jour !*....
La gloire aux Souverains *eſt un prix aſſez doux* ;
On priſe ſes faveurs *en priſant le mérite*....
Les graces du portrait *vantent l'original*,
Et l'on *bénit la ſource en louant le canal.*

Il eſt vrai qu'au milieu de ces vers, ou durs, ou foibles, ou proſaïques, il s'en trouve d'aſſez heureux, tels ceux-ci :

A de honteux objets, à de foibles mortels
Un flatteur idolâtre érige des autels ;
Et ſouvent l'intérêt, habile en l'art de feindre,
A mis la foudre en main à qui devoit la craindre....
Tels qu'on vit ces Thébains, fiers enfans de la Terre,
Se livrer en naiſſant une mortelle guerre,
Et du ſang que leurs troncs répandoient à grands flots,
Engraiſſer les ſillons dont ils étoient éclos ;
.... Tels & plus acharnés à leur perte fatale,
Cherchant dans leurs trépas une gloire *brutale*,
L'Eſpagne a vu long temps nos ſoldats s'égorger,
Et prendre dans nos champs le ſoin de la venger ;
Cent Peuples alarmés du bruit de nos conquêtes,
Sous les coups qu'ils craignoient voyoient tomber nos têtes,

Sûrs que de deux guerriers en ce choc malheureux,
L'un périroit *pour nous*, l'autre vaincroit pour eux (1).
Portez ſur d'autres bords un plus noble courroux ;
Ce bras que vous perdez, François, n'eſt point à vous ;
Par un ſiniſtre emploi ſa valeur eſt flétrie ;
Mourez, mais en mourant ſervez votre Patrie.

On trouve dans cette Piece quelques autres bons vers que nous pourrions citer encore. C'en étoit peut-être aſſez, en 1671, pour couronner & même pour louer un Ouvrage de Poéſie ; mais ce n'en eſt pas aſſez pour le préférer cent ans après à des Ouvrages beaucoup plus eſtimables.

(*c*) Fontenelle, éleve des Jéſuites, & leur ami, quoique ſur bien des points il ne penſât pas comme eux, leur a fait plus d'une fois la galanterie de traduire en vers françois leurs vers latins. On trouve dans le Recueil de ſes Œuvres, Tome IX, la traduction de deux Pieces du Pere Commire, dont une entre autres a pour objet le rétabliſſement de la ſanté du Roi en

(1) *Périroit pour nous*, ne ſignifie pas, *ſeroit perdu pour nous*, que le Poëte a voulu dire ; mais la penſée eſt d'ailleurs heureuſe & bien exprimée.

l'année 1686, où une fiſtule à l'anus penſa enlever le Monarque à l'adoration de ſes ſujets. C'étoit un an après la révocation de l'Edit de Nantes, & il étoit bien juſte qu'un Jéſuite célébrât dans ſa Piece un événement ſi récent & qui lui paroiſſoit ſi avantageux à l'Egliſe. Auſſi le Poëte, après avoir loué tout ce que le Prince avoit fait de grand, ſelon la renommée ou ſelon les Jéſuites, finiſſoit ſa Piece par une dixaine de vers latins que Fontenelle a rendus en aſſez mauvais vers, & ce qui eſt plus fâcheux, contraires tout enſemble à l'humanité, à la raiſon, & à ſa conſcience.

Mais de tous ces exploits & l'éclat & le fruit,
Et tout ce que Louis a fait par ſon tonnerre,
Cede à l'ouvrage ſaint que la paix a produit.
Cette hydre, qui ſortant de l'éternelle nuit,
Déclaroit au Ciel même une inſolente guerre,
Tombe ſous le Héros dont le bras la pourſuit,
Et ſes cent têtes ſont par terre.
Elles ſembloient pourtant devoir ſe relever;
Dans peu leurs ſifflemens pouvoient ſe faire entendre;
La nouvelle fureur qu'elles alloient reprendre,
Plus que jamais eût oſé nous braver.
Mais libre du péril que craignoit votre empire,
Vous vivez, grand Monarque, & ſans que votre bras
S'attache contre l'hydre à de nouveaux combats,
Elle vous voit, & pour jamais expire.

Ce Poëte philoſophe étoit plus laconique, lorſqu'il célébroit de lui-même & *pour ſon compte* (ſi nous oſons parler ainſi), la révocation de l'Edit de Nantes; car dans une Piece qu'il donna en 1687, au concours de l'Académie, & dont le ſujet étoit l'*Inſtitution de Saint Cyr*, on ne trouve ſur cette révocation qu'un ſeul vers :

Par lui l'unique Foi dompte l'hydre à cent têtes (1).

Il étoit alors d'étiquette & comme d'obligation parmi les Poëtes, de célébrer la deſtruction du Proteſtantiſme;

(1) Fontenelle racontoit quelquefois, pour s'égayer, la converſation plaiſante qu'il avoit eue dans le temps de la *Révocation*, avec un Marchand de Rouen, Calviniſte zélé, & fort récalcitrant à ſa converſion. *Comment veut-on*, diſoit le Marchand, *que je croye au Pape, à un homme qui prétend diſpoſer des couronnes ?.... Eh que vous importe*, lui dit Fontenelle, *pourvu qu'il ne veuille pas diſpoſer des boutiques ?.... Et la préſence réelle*, ajouta le Marchand, *comment me la perſuaderez-vous ?..... J'avoue*, répondit le Philoſophe, *que la choſe peut vous ſembler difficile à croire; mais un ſujet auſſi fidele que vous, doit avoir cette complaiſance-là pour le Roi.* Le Marchand fut perſuadé, & ſe convertit.

& c'étoit un tribut que Fontenelle payoit à l'uſage, comme ſa traduction des vers du P. le Jay & du P. Commire en étoit un qu'il payoit à ſa reconnoiſſance (aſſez mal entendue) pour ſes anciens maîtres. Nos Poëtes, même les moins philoſophes, ſe garderoient bien aujourd'hui de célébrer, même en un ſeul vers, cette révocation qui a été ſi funeſte au Royaume; & nos Hiſtoriens effaceroient, s'il leur étoit poſſible, de la vie de Louis XIV un événement ſi peu honorable à ſa mémoire. Il n'en ſera pas de même des Hiſtoriens d'un grand Prince de nos jours, qui bien plus ennemi de l'intolérance par ſes lumieres que de l'Egliſe Romaine par la Religion de ſes aïeux, a permis aux Catholiques de ſes Etats d'élever dans Berlin ſa Capitale une Egliſe pour *y louer Dieu*, dit-il, *à leur maniere*. Mais, ce qui doit être une belle leçon pour les Princes perſécuteurs, cette Egliſe, entrepriſe d'abord avec aſſez de zele, a été enſuite abandonnée, parce que l'autorité permettoit de la conſtruire, & que la piété catholique ne trouvoit point de perſécution qui la ſoutînt & l'animât.

On

On doit cependant regretter, pour l'inſtruction de tous les Souverains, que l'Egliſe n'ait pas alors été achevée, ne fût-ce qu'à cauſe de l'inſcription qu'on ſe propoſoit d'y mettre.

Du regne de Frédéric & du Pontificat de Benoît XIV, le Chef de l'Egliſe Romaine mis ainſi *en pendant*, pour ainſi dire, avec le plus illuſtre des Princes Proteſtans, auroit donné dans ce peu de mots une belle leçon de tolérance; & le Pape Benoît XIV étoit digne de cet honneur (1). Enfin, en 1774, l'Egliſe dont il s'agit a été miſe dans un état décent pour le ſervice catholique; & le Monarque y a fait placer une inſcription plus belle encore que celle dont nous venons de parler, ou du moins plus faite pour être entendue de la multitude, à laquelle il faut toujours parler dans les inſcriptions publiques.

---

(1) *Je compare*, diſoit Benoît XIV, *le Roi de Pruſſe à l'Empereur Julien; les rapports en ſont frappans; même ardeur pour les Sciences, même amour pour les Savans, même paſſion pour la gloire, même valeur dans les combats, même ſuccès à la guerre.*

Frédéric III, Roi de Pruſſe, a permis aux Catholiques de ſes Etats de bâtir cette égliſe, pour montrer qu'il ne hait pas ceux qui rendent à la Divinité un autre culte que lui.

(*d*) Quoique nous nous contentions ici de donner l'épithete de *pieuſe* à la Nation Eſpagnole, nous ſommes bien perſuadés qu'elle eſt faite pour en mériter de plus flatteuſes. Cette Nation, qui n'a guere été juſqu'ici que dévote & timorée, ſera, quand ſes Rois le voudront, éclairée & philoſophe; condamnée depuis long-temps aux ténebres, mais ayant reçu de la Nature des yeux pénétrans, elle eſt toute prête à recevoir la lumiere, & n'attend qu'une main qui la lui préſente. Pour juger de ce qu'elle eſt capable de faire, qu'on liſe ſes Philoſophes & ſes Théologiens ſcholaſtiques: on s'affligera, il eſt vrai, de la ſagacité que ces Auteurs ont prodiguée ſur des objets qui le méritoient ſi peu; mais en gémiſſant de voir tant d'eſprit perdu, on verra en même temps qu'il ne manquoit à cette ſagacité que des alimens plus ſolides. Ces alimens lui avoient été conſtam-

ment refuſés depuis Charles-Quint juſqu'à nos jours, grace aux atrocités du Saint-Office, à la ſuperſtition barbare de Philippe II, & à la foibleſſe des Souverains qui ont régné depuis en Eſpagne durant plus de cent cinquante années. C'eſt au Monarque qui la gouverne aujourd'hui, & à qui l'Europe a l'obligation de la deſtruction totale des Jéſuites, à délivrer ſes malheureux ſujets des entraves où les reſſerre l'abominable tyrannie de l'Inquiſition, & à favoriſer dans ce beau Royaume le progrès des Sciences & des Lettres. Il a, dit-on, encouragé ce progrès dans ſes propres enfans. Un d'eux, l'Infant Dom Gabriel, a mis au jour, il y a peu d'années, une excellente traduction eſpagnole de Salluſte, qu'il a enrichie de notes ſupérieures à la traduction même. Nous ne craignons point de l'aſſurer; les Eſpagnols, animés & conduits par un tel guide, ſe mettront bientôt au niveau des Nations les plus éclairées de l'Europe, & peut-être les ſurpaſſeront: la vérité, la raiſon, les connoiſſances ſolides ne trouveront point chez eux les obſtacles que

leur a ſouvent oppoſés parmi nous la haine de pluſieurs hommes accrédités; la perſécution ſourde ou déclarée qu'ils ont exercée contre le mérite, & ſurtout la frivolité de la Nation. » L'Europe, » écrivoit un Philoſophe à un Eſpagnol, » eſt une galere qui vogue au gré des » Rois & des Miniſtres; les bons Ecri» vains François ſont à la chiourme, » & rament de toutes leurs forces pour » faire avancer le navire; on les ac» cable de coups, non pour accélérer, » mais pour retarder ou empêcher la » manœuvre: tandis qu'ils rament & » qu'ils ſouffrent, les Eſpagnols ſont » à fond de cale; mais les François » les approchent du port ſans qu'ils » s'en apperçoivent, & il pourroit bien » ſe faire qu'au moment où le navire » abordera, les Eſpagnols ſortent tout » à coup du fond de cale, & ſau» tent ſur le rivage avant les François. » De toutes les Nations de l'Europe, » la Nation Angloiſe eſt la ſeule qui » ne foit ni dans ce navire, ni ſur» tout à la chiourme: il y a long-temps » qu'elle a eu le bonheur d'arriver au » port dans un vaiſſeau meilleur voilier

» que le nôtre ; & tous les autres Peu-
» ples, deſtinés à être encore le jouet
» de l'orage, peuvent leur dire comme
» dans l'Enéide :

» *Vivite felices, quibus eſt fortuna peracta* (1)
» *Jam ſua ; nos alia ex aliis in fata vocamur,*
» *Vobis parta quies, nullum maris æquor arandum &c.*

Le Préſident de Monteſquieu diſoit que l'Allemagne étoit faite pour y voyager, l'Italie pour y ſéjourner, l'Angleterre pour y penſer, & la France pour y vivre. Quelqu'un ajoutoit avec trop d'humeur & de dureté, *& l'Eſpagne pour y mourir*, parce que le pays & la Nation, diſoit-il, ſont ſi triſtes, que c'eſt le ſéjour où l'on doit quitter la vie avec le moins de regret. Mais ſi ce beau Royaume ſecouoit enfin le joug de la ſuperſtition religieuſe, de l'Inquiſition monacale, & de l'ignorance qui en eſt la ſuite, il pourroit alors être fait plus qu'aucun autre *pour y vivre & pour y penſer.*

(1) *Vivez heureux, vous dont le repos & le bonheur ſont aſſurés, qui n'avez plus de mers à courir & à craindre ; pour nous, le deſtin nous traînera encore long-temps de malheurs en malheurs.*

(*e*) Nous rapporterons ici ce ſingulier Sermon, & nous y joindrons une traduction françoiſe. On y trouve le Conte du *Calendrier des Vieillards*, qui avoit déjà été mis en œuvre par Bocace, & qui l'a depuis été ſi bien par La Fontaine. Il y a ſeulement cette différence entre le Conte & le Sermon, que dans celui-ci c'eſt une femme qui s'excuſe du devoir conjugal, & que dans le Conte c'eſt un vieux mari. Ecoutons à préſent Saint Vincent Ferrier, en ſon Sermon de Saint Jean-Baptiſte : *Zacharias ergo veniens de oratione mutus, intravit domum ſuam, & non potuit loqui uxori, nec petere debitum verbo, ſed ſignis. Et admirans Eliſabeth, dicebat : Haï ! haï ! haï ! Domine benedictus Deus ! quid habetis ? quid accidit vobis ? Nihil ſciens de annunciatione Angeli. Et cepit eam inter brachia. Cogitate qualiter Eliſabeth antiqua mirabatur. Sed finaliter, videns voluntatem viri ſui, conſenſit. Nota hîc quòd ex quo ſunt in matrimonio, unus debet alteri conſentire, ſive ſint juvenes, ſive ſenes ; nec debet alter ſe excuſare aliquâ fictâ devotione, aliàs damnat ſe, &*

alium. Ideò Apoſtolus : Uxori vir debitum reddat, ſimiliter & uxor viro. Corinth. 1, 7. Nota hîc de illâ muliere devotâ, quæ, quando vir exigebat debitum, ſemper inveniebat excuſationes. Si in dominicâ : Haï ! Sanctâ Mater Dei ; hodie, quæ eſt dies Reſurrectionis Domini, vultis talia facere. Si die Lunæ, dicebat : Haï ! hodie debet homo rogare pro mortuis. Si die Martis : Hodie Eccleſia facit pro Angelis. Si feriâ quartâ : Hodie Chriſtus fuit venditus. Si feriâ quintâ : Haï ! Domine, quia hodie Chriſtus aſcendit in cœlum. Si feriâ ſextâ : Quia hodie Chriſtus fuit paſſus pro nobis. Si ſabbatho ; Hodie, quæ eſt dies Virginis Mariæ, quia tali die in ipſâ ſolâ remanſit fides. Videns vir quòd ipſa ſemper inveniebat excuſationes, vocavit ancillam, dicens : De ſero venias ad me ut dormias mecum. Reſpondit : Libenter, mi Domine. Quod videns mulier, voluit ſe ponere in lectο ; & vir noluit : Non, Domina, oretis pro nobis peccatoribus. Et nunquam ex tunc voluit uxorem cognoſcere, ita abhorruit eam, ſed adamavit captivam. Ipſe peccabat mortaliter, & dam-

nabat ſe ex culpâ uxoris. Ideò Sancta Eliſabeth, licet eſſet devota, ſancta, & antiqua, ex quo requirebatur à viro, conſenſit, & concepit ab eo. Tranſactis tribus menſibus, venter intumuit; & dicebat ipſa: Aï! miſera, quid eſt hoc? Nunquid eſſem hydropica? Finaliter cognovit quòd erat gravida. De hoc Sancta Eliſabeth multùm verecundabatur, in tantum quod dicit Lucas, quod occultavit ſe menſibus quinque. Cogito ego quòd fecit ſibi amplas hopulandas, ſive veſtes, ut abſconderet partum, timens ne gentes dicerent: Ecce, licet ſit devota, tamen adhuc vacat libidini.

Pour rendre ce diſcours dans toute ſa naïveté, il faudroit le traduire en vieux langage du quatorzieme ſiecle, où le Miſſionnaire Saint Vincent Ferrier a fleuri; nous le traduirons du moins avec le plus de ſimplicité qu'il nous ſera poſſible :

» Zacharie donc arrivant muet de » la priere, entra dans ſa maiſon, & » ne put parler à ſa femme, ni lui de- » mander le devoir conjugal autre- » ment que par ſignes. Eliſabeth toute » ébahie, diſoit : Hé ! hé ! hé ! Sei-

» gneur ! Dieu béni ! qu'avez-vous ?
» que vous eſt-il arrivé ? Car elle ne
» ſavoit rien de ce que l'Ange avoit
» annoncé ; & Zacharie la prit entre
» ſes bras. Imaginez-vous l'étonne-
» ment de la vieille Eliſabeth. Mais
» finalement, voyant la volonté de ſon
» mari, elle ſe laiſſa faire. Notez ici
» que quand deux perſonnes ſont ma-
» riées, ſoit jeunes, ſoit vieilles, cha-
» cune doit laiſſer faire l'autre, & l'au-
» tre ne doit pas s'excuſer par quelque
» feinte dévotion, autrement il ſe
» damne, & l'autre avec lui. Auſſi
» l'Apôtre dit-il : *Que le mari rende à*
» *ſa femme le devoir conjugal, & de*
» *même la femme à ſon mari.* Corinth.
» 1, 7. Ne faites pas comme cette
» femme dévote, qui, lorſque ſon mari
» exigeoit le devoir, trouvoit toujours
» des excuſes. Si c'étoit le Dimanche :
» Hé ! Sainte Mere de Dieu ; aujour-
» d'hui qui eſt le jour de la Réſurrec-
» tion du Seigneur, vous voulez faire
» cela ? Le Lundi : Hé ! aujourd'hui
» l'homme doit prier pour les morts ;
» le Mardi : Aujourd'hui l'Egliſe fait
» pour les Anges ; le Mercredi : Au-
» jourd'hui le Chriſt fut vendu ; le

» Jeudi : Hé ! Monſieur, aujourd'hui le
» Chriſt eſt monté au Ciel ; le Ven-
» dredi : Aujourd'hui le Chriſt a ſouf-
» fert pour nous ; le Samedi : Aujour-
» d'hui eſt le jour de la Vierge Marie,
» le jour où elle ſeule conſerva la foi.
» Le mari voyant qu'elle trouvoit tou-
» jours des excuſes, appela ſa ſervante,
» & lui dit : *Venez ce ſoir coucher*
» *avec moi.....* *Volontiers*, *Monſei-*
» *gneur*, répondit elle. Ce que voyant
» la femme, elle voulut ſe mettre dans
» le lit, & le mari ne voulut pas :
» *Non*, *Madame*, *allez prier pour*
» *nous*, *pauvres pécheurs* ; & jamais
» depuis il ne voulut toucher à ſa
» femme, tant il la prit en averſion,
» mais il aima ſa ſervante. Cet homme
» péchoit mortellement, & ſe damnoit
» par la faute de ſa femme. C'eſt pour-
» quoi Eliſabeth, quoiqu'elle fût dé-
» vôte, ſainte & vieille, du moment
» qu'elle en fut requiſe par ſon mari,
» fit tout ce qu'il voulut, & conçut
» de lui. Au bout de trois mois le
» ventre lui groſſit, & elle diſoit :
» *Hé ! malheureuſe ! qu'eſt ceci ? Eſt-*
» *ce que je ſerois hydropique ?* Fina-
» lement elle reconnut qu'elle étoit

» groſſe. De quoi Eliſabeth la Sainte » étoit très-honteuſe, & à tel point, » que Saint Luc nous apprend qu'elle » ſe cacha durant cinq mois. Je penſe » donc qu'elle ſe fit de larges houpe- » landes, & des robes bien amples, » pour cacher ſa groſſeſſe, craignant » d'entendre dire aux gens : *Voyez* » *donc cette dévote qui s'amuſe encore* » *à la bagatelle* «.

Voici quelques autres paſſages plaiſans d'anciens Sermons, & différens traits ſinguliers qu'on trouve dans les Notes de M. de la Monnoye, ſur ſes Noëls Bourguignons. Ces traits amuſeront aſſez nos Lecteurs, pour qu'ils nous pardonnent de les inſérer ici ; les Noëls d'ailleurs étant devenus aſſez rares.

» 1°. Le vieux P. Blandin, Jéſuite, » qui par ſon long ſéjour à Dijon s'y » étoit comme naturaliſé, prêchant à » Saint-Philibert le jour de l'Annon- » ciation, & y expliquant le *nigra* » *ſum*, *ſed formoſa* (*je ſuis noire*, » *mais belle*), du Cantique des Can- » tiques. Ce *nigra ſum*, diſoit-il, mes » chers Auditeurs, ne doit pas être » pris à la lettre : non, la Sainte Vierge

» n'étoit pas noire ; le verſet ſuivant, » où elle eſt appelée *fuſca*, fait voir » qu'elle n'étoit que *brugnette*. Bar- » lette, dans ſon Sermon du cinquieme » Dimanche de Carême, s'en explique » ainſi : *Fuit nigra aliquantulùm, & » hoc triplici ratione ; primò, ratione » complexionis, quia Judæi tendunt » in brunedinem quandam, & ipſa fuit » Judæa ; ſecundò, teſtificationis, quia » Lucas qui tres fecit imagines, unam » Romæ, aliam Loreto, aliam Bono- » niæ, ſunt brunæ ; tertiò, aſſimila- » tionis ; filius matri communiter aſſi- » milatur, & è converſo ; ſed Chriſti » facies fuit bruna.... Elle fut tant » ſoit peu noire, & cela par trois rai- » ſons ; d'abord, à raiſon de ſa com- » plexion, parce que les Juifs tirent » ſur le brun, & qu'elle étoit Juive ; » ſecondement, à raiſon de ſes por- » traits, parce que Luc qui a fait trois » images, une à Rome, une à Lorette, » une à Bologne, toutes trois ſont » brunes «.* (On conſerve ici dans la traduction juſqu'au défaut de conſtruction du latin). » *Troiſiémement, à » raiſon de reſſemblance : le fils reſ- » ſemble ordinairement à ſa mere, &*

» *réciproquement ; or la face du Chriſt* » *étoit brune* «.

2°. La penſée de cet endroit du Noël quatrieme :

» Tu ſai bé, quant ein enſan crie,
» Que per an époizé lé cri
» Ai ne faut qu'éne chaiterci,
» Vou (ou) qu'un ſublô (ſifflet) vou qu'un trébi
» (SABOT) «.

eſt tirée du quarante-unieme Sermon de l'Avent d'Olivier Maillard, en ces termes : » *Habetis Hiſtoriam de unâ* » *muliere diſſolutâ quæ diſcurrerat per* » *univerſum mundum ſicut canis, &* » *immunda erat, quæ incepit cogitare* » *ſuam vitam vilem, & volebat ſe deſ-* » *perare ; tunc ſubitò incepit cogitare* » *infantiam Chriſti, & dicere intra ſe :* » *Domine, vos fuiſtis parvus filius,* » *ſed filii ſtatim pacificantur, & con-* » *tentantur pro cauſâ parvâ, ut pro* » *pomo. Vous avez l'Hiſtoire d'une* » *femme débauchée qui avoit couru le* » *monde comme une chienne chaude,* » *& qui commençant à penſer à ſa vie* » *infame, vouloit ſe déſeſpérer ; tout* » *à coup elle commença à penſer à l'en-*

» *face de Jéſus-Chriſt, & diſoit en* » *elle-même :* Seigneur, vous avez été » petit enfant, & les enfans s'appaiſent » tout d'un coup, & ſe contentent » pour rien, pour une pomme «.

3°. Menot, dans ſon *expoſition des Epîtres de Carême*, dit à l'occaſion de l'oreille de Malchus, coupée par Saint Pierre : » *Sed quare Dominus noluit* » *quòd gladio uteretur Petrus ? Di-* » *cunt aliqui quòd Dominus noluit,* » *quia ipſe non didicerat ludere de* » *ſpata ; nam volendo amputare caput,* » *ſcidit auriculam.* Mais pourquoi le » Seigneur ne voulut-il pas que Pierre » ſe ſervît de l'épée ? Quelques-uns » diſent que le Seigneur ne le voulut » pas, parce que Pierre n'avoit pas ap- » pris à jouer du *fleuret ; car voulant* » *couper la tête, il ne coupa que l'o-* » *reille* «. Clerée fait à cette occaſion parler ainſi Jéſus à Saint Pierre : » *Pe-* » *tre, tu es ſemper fatuus & calidus ;* » *converte gladium tuum in vaginam.* » *Pierre, vous êtes toujours ſot &* » *chaud ; mettez votre épée dans le* » *fourreau* «.

4°. Jacques de Voragine, dans ſa

Légende dorée, & après lui, *Petrus de Natalibus*, rapportent que » Jo-» ſeph, lorſque la Vierge fut près » d'accoucher, fit venir deux Sages-» Femmes, Zébel & Salomé; que » Zébel ayant ſoigneuſement obſervé » Marie, la reconnut vierge après l'en-» fantement, & cria tout haut, mira-» cle; mais que Salomé proteſta qu'elle » n'en croiroit rien ſans bonne preu-» ve : qu'ayant eu enſuite la témérité » de toucher la Vierge pour s'éclaircir » de la choſe, la main lui ſécha dans » le moment, & qu'elle n'en recou-» vra l'uſage qu'après que, pleurant » amérement ſa faute, elle eut, par » le commandement d'un Ange, porté » cette main ſur le corps du ſaint en-» fant qui venoit de naître. Ces fables, » tirées de l'Evangile apocryphe de » Saint Jacques le Mineur, furent, vers » le milieu du ſeizieme ſiecle, renou-» velées par l'Arétin dans ſa Vie *della* » *Madonna*. L'Auteur des Noëls, ſans » entrer dans ce détail, s'eſt, par un » petit trait ſatirique, contenté de dire » que les matrones du voiſinage n'a-» voient garde d'aller faire offre de

» ſervice à une pauvre femme qui n au-
» roit pas eu de quoi les payer «.

5°. L'endroit du Noël XI, où il eſt dit » qu'Eliſée donnoit l'ouïe aux aveu-
» gles, & la vue aux ſourds, eſt un
» innocent *quiproquo* uniquement af-
» fecté pour égayer le Cantique. Ces
» ſortes de mépriſes échappent dans la
» chaleur du diſcours, & ſouvent même
» ne ſont pas remarquées par l'Auteur.
» Telle eſt celle de cet officieux im-
» portun que le Berni, dans ſon *Capitolo*
» à Fracaſtor, introduit parlant ainſi :

Hò d'un vin che fà vergogna al greco,
Con eſſo vi dar ò frutte e confetti
Da far veder un ſordo, odire un Cieco.

» J'ai d'un vin qui fait honte au vin
» grec, & je vous donnerai avec ce vin
» des fruits & des confitures à faire
» voir un ſourd & entendre un aveu-
» gle.

» L'Epigramme ſuivante ſur un Thau-
» maturge de nos jours, eſt dans ce
» goût :

Oui, j'ai du fameux Daviane (c'étoit un Capucin)
Touché la robe, moi profane;

C'eſt un Saint, je l'ai vu, c'eſt un homme ſans pair.
Si-tôt qu'il arriva, malades y coururent;
Un aveugle, un boîteux y furent:
L'aveugle marcha droit, & le boîteux vit clair.

» Je me ſouviens, ajoute M. de la » Monnoye, que pour ſurprendre un » de mes amis qui n'avoit pas ouï » parler de ce Capucin, je commen- » çai par lui en faire gravement l'é- » loge, après quoi je lui récitai cette » Epigramme; prévenu comme il étoit, » il me demanda ſérieuſement ſi la » choſe étoit bien vraie «.

Ces vers rappellent ceux de M. de Voltaire ſur les miracles qui ſe faiſoient par milliers à Saint-Médard en 1732, au tombeau de l'Abbé Pâris, que les Janſéniſtes appeloient le bienheureux Diacre, & qui ne fait plus de miracles, depuis qu'on a ſimplement fermé la porte du cimetiere où il eſt enterré, c'eſt-à-dire, depuis qu'on a muré, ſuivant l'expreſſion d'un Ecrivain moderne, l'atelier où ſe fabriquoient les lunettes du fataniſme:

L'aveugle y vient pour voir, & des deux yeux privé,
Retourne aux Quinze-Vingts marmotant ſon *Ave*;
Le boîteux ſaute & tombe, &c.

On peut oppoſer à ces vers ſur des miracles ridicules, le beau vers de M. de la Motte ſur les miracles que nous ſommes obligés de reſpecter :

Le muet parle au ſourd étonné de l'entendre.

» 6°. Comme Deſpréaux, dans ſa » dixieme Satire, a dit une *Capanée* » pour une femme impie, à cauſe de » ce Capanée fameux par ſon impiété » envers les Dieux, l'Auteur des Noëls » a dit de même, un *Boivault femelle*, » pour dire une grande joueuſe, à » cauſe du Préſident Boivault de la » Chambre des Comptes de Dijon, » l'un des plus grands joueurs de ſon » temps. On compte de lui, qu'un ſoir, » veille de Noël, s'étant engagé au jeu, » il joua toute la nuit, & même une » partie du lendemain, en ſorte qu'il » ne rentra chez lui qu'à deux heures » après midi. Il avoua ſans façon à ſa » femme, avec laquelle il ne ſe con- » traignoit pas, qu'il venoit de l'Aca- » démie, où il avoit paſſé la nuit à » jouer juſqu'à l'heure qu'il étoit, & » qu'il avoit perdu quinze cents piſ- » toles. Comment, lui dit ſa femme,

» vous avez joué toute la nuit juſqu'à » l'heure qu'il eſt, vous n'avez donc » pas ouï la Meſſe ? Non, lui répon- » dit-il froidement : Ah ! malheureux, » s'écria-t-elle, il ne faut pas s'étonner » ſi vous avez perdu. Ma mie, répli- » qua-t-il ſans s'émouvoir, celui qui » m'a gagné ne l'a pas ouïe non plus.

» 7°. Au couplet pénultieme d'un » des Noëls, il eſt dit que la Vierge » conçut par l'oreille ».

C'eſt ce qu'on lit dans une ancienne proſe :

» *Gaude, Virgo, Mater Chriſti,*
» *Quæ per aurem concepiſti.*

» Réjouiſſez-vous, Vierge, Mere du » Chriſt, qui avez conçu par l'oreille.

» Et Sannazar, l. 1 : *De partu Vir-* » *ginis*, fait parler ainſi l'Ange à la » Vierge :

» *Imo iſtis, quod tu minimè jam vere, per aures,*
» *Excipit interpres, fœcundam Spiritus alvum*
» *Influet, implebitque potenti viſcera partu.*

(*f*) M. de la Monnoye regardoit comme une de ſes meilleures produc-

tions un Sonnet italien qu'il fit ſur un voyage de ſa femme. C'eſt dommage, ſi cette Piece étoit auſſi bonne qu'il le croyoit, qu'il l'ait terminée par une eſpece de jeu de mots aſſez inſipide; ſa femme s'appeloit *Henriot*, & le Sonnet finit ainſi : *Eh torni, eh torni*, (*hélas ! revenez, revenez*). Cet *eh torni*, dont apparemment l'Auteur ſe ſavoit bon gré, eſt l'anagramme (un peu froide) du nom de ſa femme. Un Poëte qui exprime ſa douleur par des anagrammes, n'a pas l'air d'être fort affligé.

Il fit auſſi ſur la mort de ſa femme, qu'il perdit en 1726, âgée de quatre-vingt-trois ans, une Piece de vers françois, dont nous citerons quelques uns, non comme d'excellens vers, mais à cauſe du ſentiment vrai & touchant qu'ils expriment.

Rien ne peut adoucir le chagrin qui me ronge;
Je hais la clarté du ſoleil,
Et ſi je cherche le ſommeil,
C'eſt pour te retrouver en ſonge....
Nous fûmes moins époux qu'amans:
Dix luſtres, avec toi, m'ont paru dix momens;
Et dix momens, ſans toi, me paroiſſent dix luſtres....

Que deviendrai-je, hélas ! tu pars, & je demeure.
Ton ame, loin de moi, ſans doute dans les Cieux
Goûte un repos délicieux,
Et moi, je ſoupire, je pleure...
Devant te précéder, bientôt je te vais ſuivre ;
Déſormais, chere ombre, il eſt temps
Que la Parque à la Mort me livre.

(*g*) Voici cette Epitaphe de M. de la Monnoye, faite par lui-même. Elle eſt écrite avec élégance & ſimplicité. Nous nous diſpenſerons de la traduire, parce que le genre de mérite qu'elle peut avoir diſparoîtroit dans la traduction, comme celui de beaucoup d'autres productions latines modernes :

Bernardus, placidâ compoſtus pace, Moneta,
Conditur hîc : artes cui placuere bonæ ;
Cui tribuit crebras Academia Gallica lauros,
Qui latias etiam cecropiaſque tulit ;
Felix ! in fluctus incautum egiſſet in altos,
Vexare ingenuum fraus meditata caput !
Hæc attrivit opes, ſtudiorum hæc otia rapit,
Forſan & hinc mors eſt aſpera viſa minùs.
Communem ſenſit conjux dilecta dolorem,
Hic propè dilecti quæ cubat oſſa viri.
Non his ambitio, non ſedit pectore livor,
At ſimplex probitas, & ſine labe fides.
Credibile eſt animas, adeò virtutis amantes,
Ad quos hæc abiit nunc habitare locos.

. On trouvera les autres Pieces latines & grecques de M. de la Monnoye dans le Recueil donné par M. l'Abbé d'Olivet, des Poéſies faites en ces deux Langues par des Académiciens François. L'Editeur n'a pas jugé à propos d'inſérer dans ce Recueil la Traduction en vers grecs, dont nous avons parlé, des embarras de Paris, de Deſpréaux, non plus que la traduction en vers latins, faite auſſi par M. de la Monnoye, du commencement du *Lutrin :* on peut voir cette traduction dans le quatrieme volume du *Menagiana*, avec deux autres du même Auteur ; la premiere (en vers françois), du commencement de l'Iliade ; & la ſeconde (en vers grecs), du commencement de l'Enéide. Si l'on jugeoit de ces vers grecs & latins par les vers françois qui les accompagnent, on devineroit la raiſon qui a déterminé M. l'Abbé d'Olivet à les ſupprimer. Mais il n'y a pas d'apparence qu'ayant précieuſement recueilli les autres Pieces grecques & latines de M. de la Monnoye, il ait jugé moins favorablement celles dont il s'agit. Le déſavantage

que ſans doute elles avoient à ſes yeux de n'être que des traductions, eſt vraiſemblablement le motif qui les a fait exclure ; & il faut avouer, pour la conſolation des Lecteurs, que la perte eſt médiocre.

LOUIS

LOUIS DE SACY,

Avocat au Parlement; né à Paris en 1654; reçu le 27 Mars 1701, à la place du Préſident ROSE; *mort le 26 Octobre 1727* (1).

NOTES SUR L'ÉLOGE DE SACY.

NOTE I, *relative à la page 213, ſur les vices de l'éloquence du Barreau.*

M. DE SACY imprima en 1724 le Recueil de ſes *Factums*, avec une Préface *critique* ſur la maniere d'écrire

(1) Voyez ſon Eloge dans le premier Vol.

qui s'eſt introduite au Barreau. Ce Recueil, qui eſt devenu rare, ne nous étant point tombé entre les mains, nous ignorons quelle eſpece de *critique* faiſoit M. de Sacy du ſtyle & de l'éloquence du Palais. Mais nous préſumons qu'il exhortoit ſes Confreres à ſe permettre moins d'amplifications faſtidieuſes, moins de déclamations ridicules, moins d'affectation & de recherche dans le ſtyle, moins d'imitation enfin de la rhétorique des Colléges; en un mot, à être dans leurs Plaidoyers & dans leurs Mémoires, plus précis, plus naturels & de meilleur goût; qualités ſans leſquelles on ne peut être ni grand Orateur, ni grand Ecrivain. On a vu quelquefois des gens de Lettres, qui n'étoient pas même du premier ordre, plaider en perſonne leur propre Cauſe ou compoſer leurs Mémoires, & obtenir unanimement en ces occaſions l'avantage le plus marqué ſur des Avocats renommés au Barreau, qui, auprès d'eux, paroiſſoient des pygmées, quoique leurs Adverſaires ne fuſſent pas des géans. C'eſt qu'en général les gens de Lettres, expoſés à des jugemens ſéveres, ſe re-

fuſent dans leurs écrits bien des écarts, des longueurs, des incorrections; des négligences, que ſe permettent plus aiſément les Avocats, accoutumés à un Auditoire moins difficile, & à des Lecteurs plus indulgens.

NOTE II, *relative à la page* 217, *ſur les Ecrivains du ſiecle d'Auguſte, comparés à ceux du ſiecle ſuivant.*

QUAND nous avons dit que les Ecrivains du ſiecle d'Auguſte ſont peut-être inférieurs à ceux du ſiecle ſuivant du côté de l'*eſprit*, notre intention n'a point été de rabaiſſer les premiers, dont la ſupériorité ſi bien reconnue eſt à l'abri de toute conteſtation; nous l'avons dit au contraire pour faire ſentir aux jeunes gens, que, malgré tout le prix, tout l'agrément, toute la néceſſité même de l'eſprit dans un Ecrivain, la juſteſſe & la ſévérité du goût lui eſt indiſpenſable pour obtenir l'honneur d'être placé aux premiers rangs. C'eſt par-là que Virgile l'emporte ſur Ovide, Cicéron ſur Séneque, Horace

ſur Perſe & Juvénal. C'eſt par cette pureté de goût que Deſpréaux & Racine ſont des modeles dans l'art d'écrire. C'eſt par elle, & non par cette vraie ou fauſſe *chaleur* dont on parle tant aujourd'hui, qu'un ouvrage eſt vraiment digne de paſſer à la poſtérité. Oſerions-nous ajouter que cette prétendue *chaleur* n'eſt jamais l'éloge qu'on a donné de préférence aux Ecrivains vraiment célebres des ſiecles paſſés & du nôtre? Quelques-uns même d'entre eux, comme Deſpréaux, ſont preſque abſolument dépourvus de cette qualité qu'on croit ſi néceſſaire, & n'en ſont pas moins placés avec juſtice au nombre des Auteurs les plus illuſtres. La chaleur des autres, lorſqu'ils en ont, eſt réglée par la raiſon & par le goût; c'eſt la chaleur de la ſanté, & non pas celle de la fievre,

NOTE III, *relative à la même page, ſur les traductions des Auteurs anciens.*

LES mêmes raiſons qui, ſelon nous, rendent les Ouvrages de Pline plus favorables pour un Traducteur que ceux de Cicéron, font ſans doute que nous n'avons point encore de traduction ſupportable de Virgile & d'Horace (1), tandis que nous en avons de bonnes de Lucain & de Juvénal. Nous devons néanmoins excepter & diſtinguer ici la traduction des Géorgiques, en vers,

(1) La traduction de Virgile par l'Abbé Desfontaines, quoiqu'elle ait eu quelques momens une ombre de réputation, parce qu'elle eſt écrite avec aſſez de pureté & d'élégance, eſt, *comme traduction*, une des plus mauvaiſes qu'on puiſſe lire. Il ſemble que l'Auteur ſe ſoit fait une eſpece de loi de ne rendre preſque aucune des images qu'on trouve & qu'on admire à chaque inſtant dans l'original. Virgile, pour employer l'expreſſion d'un de nos Ecrivains les plus diſtingués, eſt *tué* à chaque ligne dans cette froide & inſipide verſion.

par M. l'Abbé Delille ; Ouvrage d'autant plus digne d'éloge, que l'Auteur avoit à vaincre les plus grandes difficultés, & les a ſurmontées avec le ſuccès le plus heureux. Voyez *l'article de Segrais.*

Le ſeul des Ouvrages de Cicéron, dont la verſion ſe liſe avec plaiſir (1), ce ſont les Lettres à Atticus, parce que c'eſt l'Ouvrage où cet illuſtre Ecrivain paroît avoir été le moins occupé du ſtyle ; le Traducteur (M. l'Abbé Mongault) n'a ſi bien réuſſi dans ſon travail, que par l'avantage qu'il a eu, & que ſans doute il avoit preſſenti, de n'être point obligé de lutter à chaque inſtant contre l'harmonie & les périodes nombreuſes de ſon Auteur : cet avantage eſt d'autant plus réel & plus ſenſible, que le Traducteur des *Lettres familieres de Cicéron*, quoique très-inférieur à celui des *Lettres à Atticus*, eſt en même temps très-ſupérieur à tous ceux des harangues de ce grand Orateur & de ſes Ouvrages philoſophiques.

(1) On écrit ceci en 1780.

NOTE IV, *relative à la page 223, ſur les Lettres de Pline.*

ON voit aſſez clairement, par la premiere des Lettres de Pline, qu'il n'avoit pas écrit ces Lettres uniquement pour les amis à qui elles étoient adreſſées, & qu'il cédoit ſans effort aux prieres qu'on lui faiſoit de les mettre au jour. » Vous m'avez ſouvent preſſé, » dit il, de raſſembler & de donner » au Public les Lettres que je pouvois » avoir écrites avec *quelque application*. Je vous en préſente un recueil. » Je ſouhaite que nous ne nous repen» tions, ni vous de votre conſeil, ni » moi de ma déférence. J'en ſerai plus » attentif, & à rechercher celles qui » m'auront échappé, & à conſerver » celles que j'aurai à l'avenir occaſion » d'écrire «. Montagne, avec la franchiſe & la naïveté philoſophique qui lui eſt ordinaire, reproche à Pline ce ſoin de raſſembler ſes Lettres, & n'épargne pas le même reproche à Cicéron, qui ſemble néanmoins ne l'avoir

pas auſſi expreſſément mérité ; car ſes Lettres paroiſſent n'avoir été écrites que pour les amis à qui il les adreſſoit, & n'ont été recueillies qu'après ſa mort par Tiron ſon affranchi, qui ne vouloit, avec raiſon, rien perdre des écrits d'un tel Maître. » Ceci, dit » Montagne, ſurpaſſe toute baſſeſſe » de cœur en perſonnes de tel rang, » d'avoir voulu tirer quelque princi- » pale gloire du caquet & de la par- » lerie, juſqu'à y employer les Let- » tres privées écrites à leurs amis, en » maniere que aucunes ayant failli leur » faiſon pour être envoyées, ils les font » ce néanmoins publier, avec cette » digne excuſe, qu'ils n'ont pas voulu » perdre leur travail & veillées. Sied-il » pas bien à deux Conſuls Romains, » ſouverains Magiſtrats de la choſe pu- » blique emperiere du Monde, d'em- » ployer leur loiſir à ordonner & fa- » gotter gentiment une belle miſſive, » pour en tirer la réputation de bien » entendre le langage de leur Nour- » rice ? Que feroit de pis un ſimple » Maître d'Ecole qui en gagnât ſa » vie «.

Montagne avoue pourtant dans un

autre endroit (& cet aveu n'eſt pas contradictoire à c equ'on vient de lire), » qu'il lit avec grand plaiſir les Let-» tres de Cicéron, non ſeulement parce » qu'elles contiennent une très-ample » inſtruction de l'hiſtoire & des affai-» res de ſon temps, mais beaucoup plus » pour y découvrir ſes humeurs privées. » Car j'ai, dit-il, une ſinguliere cu-» rioſité de connoître l'ame & les naïfs » jugemens de mes Auteurs. Il faut » bien juger leur ſuffiſance, mais non » pas leurs mœurs ni eux, par cette » montre de leurs écrits qu'ils étalent » au théatre du Monde «. Il n'en dit pas autant des Lettres de Pline, où ſans doute il n'avoit pas trouvé l'homme auſſi à découvert que dans les Lettres de Cicéron; & cela ſeul prouveroit que Cicéron avoit été moins curieux que Pline de voir ſes Lettres publiques; car ce n'eſt qu'à ſon ami qu'on aime à ſe montrer tel que l'on eſt; on ne cherche point à mettre les indifférens dans cette confidence.

NOTE V, *relative à la page 224, ſur Madame la Marquiſe de Lambert.*

FONTENELLE, dans un éloge qu'il a fait de Madame la Marquiſe de Lambert, parle ainſi de la maiſon de cette Dame. » C'étoit la ſeule, à un petit » nombre d'exceptions près, qui ſe fût » préſervée de la maladie épidémique » du jeu; la ſeule où l'on ſe trouvât » pour ſe parler raiſonnablement les » uns avec les autres, & même avec » eſprit, ſelon l'occaſion. Auſſi ceux » qui avoient leurs raiſons pour trou- » ver mauvais qu'il y eût encore de » la converſation quelque part, lan- » çoient-ils, quand ils le pouvoient, » quelques traits malins contre la mai- » ſon de Madame de Lambert; & » Madame de Lambert elle-même, » très-délicate ſur les diſcours & ſur » l'opinion du Public, craignoit quel- » quefois de donner trop à ſon goût; » elle avoit ſoin de ſe raſſurer, en fai- » ſant réflexion que dans cette même » maiſon, ſi accuſée d'eſprit, elle y

» faiſoit une dépenſe très-noble, & y » recevoit beaucoup plus de gens du » monde, que de gens illuſtres dans » les Lettres «.

Quoique Madame de Lambert eût mis en M. de Sacy ſa principale confiance, elle ne laiſſoit pas cependant de lire auſſi quelquefois ſes Ouvrages aux plus éclairés des gens de Lettres qu'elle raſſembloit chez elle; car, comme le dit encore Fontenelle, *en croyant même n'écrire que pour ſoi, on écrit auſſi un peu pour les autres ſans s'en douter.* Elle ſoumettoit donc à ces Ariſtarques, bénévoles, il eſt vrai, mais toujours redoutables, des productions qu'elle renfermoit enſuite pour les condamner à l'obſcurité. Car ſi elle eſtimoit aſſez ſes amis pour oſer paroître à leurs yeux tout ce qu'elle étoit, elle craignoit au contraire beaucoup d'expoſer ſes Ouvrages au grand jour, & s'étoit fait, à l'égard du Public, une regle inviolable de la maxime un peu ſévere de nos ancêtres, qui condamnoit les femmes à l'obſcurité. Mais l'Aréopage reſpectable, quoique peu nombreux, devant lequel ſes écrits avoient trouvé grace, la preſſoit ſouvent de les aban-

donner ſans frayeur à ce Public ſi redoutable pour elle ; elle réſiſtoit conſtamment à leurs ſollicitations, d'autant plus ſéduiſantes, qu'elle ne pouvoit guere les ſoupçonner de flatterie ; elle permettoit ſeulement à ceux de ſes amis qu'elle croyoit les plus intimes & les plus fideles, de relire ſévérement en particulier les Ouvrages qu'ils avoient lus & applaudis en commun. On ne ſait comment ils abuſerent de ſa confiance ; peut-être ne crurent-ils pas, ajoute Fontenelle, qu'une modeſtie d'Auteur pût être ſincere ; mais en dépit du préjugé, qui trouve encore faveur parmi nous, qu'un livre eſt pour une femme une eſpece de ridicule, ils ne craignirent point d'y expoſer Madame la Marquiſe de Lambert, en faiſant paroître, ſans ſon aveu, l'*Avis d'une mere à ſon fils & à ſa fille.* Malgré le ſuccès de cet Ouvrage, Madame de Lambert ne ſe conſoloit point de l'avoir laiſſé échapper de ſes mains ; » & on n'auroit pas la hardieſſe (c'eſt » toujours Fontenelle qui parle) d'aſ» ſurer ici une choſe ſi peu vraiſem» blable, ſi après le ſuccès on ne lui » avoit vu retirer de chez un Libraire,

» & payer au prix qu'il voulut, toute » l'édition qu'il venoit de faire d'un » autre Ouvrage qu'on lui avoit dé- » robé «.

NOTE VI, *relative à la page 227 & au chapitre de Montagne ſur l'Amitié ; c'eſt le vingt-ſeptieme du premier Livre.*

IL faudroit tranſcrire preſque d'un bout à l'autre le chapitre de Montagne ſur l'*Amitié*, pour faire connoître tout ce qu'il contient de ſublime, de touchant, & en même temps de profond & de philoſophique. Quoique l'Ouvrage ſoit entre les mains de tout le monde, nous ne pouvons nous refuſer au plaiſir d'en tranſcrire encore quelques traits, outre ceux que nous avons cités dans l'éloge de M. de Sacy. » L'unique & principale amitié dé- » cout toutes autres obligations. Le » ſecret que j'ai juré ne déceler à un » autre, je le puis, ſans parjure, com- » muniquer à celui qui n'eſt pas au- » tre, c'eſt moi. C'eſt un aſſez grand

» miracle de ſe doubler, & n'en con-
» noiſſent pas la hauteur ceux qui par-
» lent de ſe tripler....

» Nous nous cherchions, dit-il en-
» ſuite de la Boétie, avant que de nous
» être vus.... Nous nous embraſſions
» par nos noms. Et à notre premiere
» rencontre, nous nous trouvâmes ſi
» pris, ſi connus, ſi obligés entre nous,
» que rien dès-lors ne nous fut ſi pro-
» che que l'un à l'autre.... Ce n'eſt
» pas une ſpéciale conſidération, ni
» deux, ni trois, ni quatre, ni mille,
» c'eſt je ne ſais quelle quinteſſence
» de tout ce mélange, qui ayant ſaiſi
» toute ſa volonté, l'amena ſe plonger
» & ſe perdre dans la mienne, d'une
» faim, d'une concurrence pareille....
» Nos ames ont charié ſi uniment en-
» ſemble, elles ſe ſont conſidérées d'une
» ſi ardente affection, que non ſeule-
» ment je connoiſſois la ſienne comme
» la mienne, mais je me fuſſe certai-
» nement plus volontiers fié à lui de
» moi, qu'à moi.... Si je compare tout
» le reſte de ma vie, quoiqu'avec la
» grace de Dieu je l'aye paſſée douce,
» aiſée, &, ſauf la perte d'un tel ami,
» exempte d'affliction poiſante, pleine

» de tranquillité d'eſprit ; ſi je la com-
» pare, dis je, toute, aux quatre an-
» nées qu'il m'a été donné de jouir de
» la douce compagnie & ſociété de ce
» perſonnage, ce n'eſt que fumée,
» ce n'eſt qu'une nuit obſcure & en-
» nuyeuſe.

Nec fas eſt ullâ me voluptate hîc frui.

» J'étois déjà ſi fait & ſi accoutumé
» à être deuxieme par-tout, qu'il me
» ſemble n'être plus qu'à demi «....

O miſero frater adempte mihi !
Omnia tecum una perierunt gaudia noſtra,
Quæ tuus in vitâ dulcis alebat amor.

C'eſt ainſi que Montagne, après avoir en quelque ſorte épuiſé ſon propre cœur pour exprimer ſa douleur profonde, met encore, pour ainſi dire, à contribution le cœur des autres, & va chercher dans les expreſſions les plus vives & les plus tendres que les Anciens nous ayent laiſſées d'une douleur ſemblable, une nouvelle peinture & un nouvel aliment de la ſienne.

Obligés, comme nous le ſommes, de convenir que le Traité *de l'Amitié* de M. de Sacy, très-eſtimable d'ail-

leurs, eſt fort inférieur au chapitre de *Montagne* ſur le même ſujet, oſerions-nous dire encore (s'il eſt permis de proférer ce blaſphême littéraire) que nous trouvons auſſi beaucoup à déſirer, ſoit pour la ſenſibilité, ſoit pour la philoſophie, dans l'Ouvrage que nous a donné Cicéron ſur ce même ſujet de l'*Amitié!* Ce grand Orateur n'a guère fait autre choſe dans cet Ouvrage, que d'exprimer en phraſes harmonieuſes des vérités utiles ſans doute, mais un peu froides & ſouvent communes. C'eſt en général ce que penſoit Montagne des Ouvrages philoſophiques de cet illuſtre Ecrivain; & l'avis d'un ſi grand Juge & d'un ſi grand modele en ces matieres, ſervira de paſſe-port & de ſauve-garde à notre humble & timide aſſertion. » Quant à Cicéron, dit-il, les Ou-» vrages qui me peuvent ſervir chez » lui à mon deſſein, ce ſont ceux qui » traitent de la Philoſophie, ſpéciale-» ment morale. Mais à confeſſer har-» diment la vérité (car puiſqu'on a » franchi les barrieres de l'impudence, » il n'y a plus de bride), ſa façon d'é-» crire me ſemble ennuyeuſe, & toute

» autre pareille façon ; car ſes préfa-
» ces, définitions, partitions, étymo-
» logies, conſument la plus grande part
» de ſon Ouvrage ; ce qu'il y a de vif
» & de moëlle eſt étouffé par ces
» longueries d'apprêt. Si j'ai employé
» une heure à le lire, qui eſt beau-
» coup pour moi, & que je ramen-
» toive ce que j'en ai tiré de ſuc &
» de ſubſtance, la plupart du temps je
» n'y trouve que du vent ; car il n'eſt
» pas encore venu aux argumens qui
» ſervent à ſon propos, & aux rai-
» ſons qui touchent proprement le
» nœud que je cherche. Pour moi, qui
» ne demande qu'à devenir plus ſage,
» non plus ſavant ou plus éloquent,
» ces ordonnances logiciennes & ariſ-
» totéliques ne ſont pas à propos. Je
» veux qu'on commence par le der-
» nier point. J'entends aſſez ce que
» c'eſt que *mort* ou *volupté ;* qu'on ne
» s'amuſe pas à les anatomiſer. Je cher-
» che des raiſons bonnes & fermes
» d'arrivée, qui m'inſtruiſent à en ſou-
» tenir l'effort. Ni les ſubtilités gram-
» mairiennes, ni l'ingénieuſe contex-
» ture de paroles & d'argumentation
» n'y ſervent. Je veux des diſcours qui

» donnent la premiere charge dans le » fort du doute ; les ſiens languiſſent » autour du pot. Ils ſont bons pour » l'Ecole, pour le Barreau & pour le » Sermon où nous avons le loiſir de » ſommeiller, & ſommes encore un » quart d'heure après aſſez à temps » pour en trouver le fil. Il eſt beſoin » de parler ainſi aux Juges qu'on veut » gagner à tort ou à droit, aux en- » fans & au vulgaire, à qui il faut » tout dire, & voir ce qui portera. » Je ne veux pas qu'on s'employe à » me rendre attentif, & qu'on me » crie cinquante fois, *or oyez*, à la » mode de nos Hérauts. Les Romains » diſoient en leur Religion, *hoc age*, » que nous diſons en la nôtre, *ſurſùm* » *corda*. Ce ſont autant de paroles per- » dues pour moi. J'y viens tout pré- » paré du logis ; il ne me faut point » d'alléchement ni de ſauce ; je mange » bien la viande toute crue. Et au lieu » de m'aiguiſer l'appétit par ces pré- » parations & avant-jeux, on me le » laſſe & affadit «.

Ce jugement, qui paroîtra bien té- méraire aux admirateurs de Cicéron, a néanmoins d'autant plus de poids,

que Montagne rend d'ailleurs à l'Orateur Romain toute la juſtice due à ſon génie. » Quant à ſon éloquence, » dit-il, elle eſt du tout hors de com- » paraiſon ; je crois que jamais homme » ne l'égalera «. Nous penſons encore comme l'Auteur des *Eſſais* ſur cette éloquence incomparable, & nous oſons trouver Démoſthene même très-inférieur à Cicéron dans une des grandes parties de l'Orateur, le ſentiment & le pathétique. La ſeule harangue pour Milon, & la péroraiſon ſi noble & ſi touchante qui la termine, nous ſemble au deſſus du *Diſcours pour la Couronne*, quoique regardé par Cicéron même comme le chef-d'œuvre de ſon rival.

Dans le temps où M. de Sacy donna ſon Traité de l'*Amitié*, il devint pere d'une fille, qui fut dans la ſuite une très-belle perſonne, & qui rendit ſa beauté inutile en ſe faiſant Religieuſe. Un ami de notre Académicien célébra la naiſſance de cet enfant par quelques vers, où il diſoit que l'Auteur avoit à la fois travaillé pour l'*Amitié* & pour l'*Amour*. Les vers étoient d'ail-

leurs trop foibles, & en quelques endroits trop libres, pour mériter d'être tranſcrits.

NOTE VII, *relative à la page* 230, *ſur le Traité de la Gloire, que Cicéron avoit écrit, & que nous n'avons plus.*

VOICI ce qu'on trouve ſur la perte de ce Traité de Cicéron dans les *Mémoires* de M. l'Abbé de Sade pour la *Vie de Pétrarque.* Ce Poëte célebre avoit étudié la Grammaire à Piſe, & depuis à Carpentras, ſous un habile Toſcan, nommé *Convennole.* Cet homme de Lettres, qui, ainſi que beaucoup d'autres, n'avoit pas fait fortune à ce métier, accablé d'années & de miſere, quitta ſon Ecole pour venir traîner à Avignon une vie languiſſante. » Pétrarque fut l'unique reſſource de » ce malheureux vieillard, & ne lui » manqua jamais dans le beſoin. Quand » ce grand Poëte n'avoit point d'ar- » gent, ce qui lui arrivoit ſouvent, il » ſervoit de caution à ſon Maître; il

» pouſſa même la charité juſqu'à lui » prêter ſes Livres pour les mettre en » gage.

» Cette bienfaiſance a fait un tort » irréparable à la République des Let- » tres. Pétrarque prêta à ce vieillard » deux manuſcrits précieux de Cicéron, » où étoit entre autres le Traité *de* » *Gloriâ*. Convennole les mit en gage » pour vivre. Pétrarque, qui s'en dou- » toit bien, lui demanda, quelque temps » après, où il les avoit mis, dans le deſ- » ſein de les retirer. Le Maître, hon- » teux de ce qu'il avoit fait, ne lui » répondit que par des larmes. Pétrar- » que lui offrit de l'argent pour qu'il » allât les retirer lui-même. *Ha*, lui » dit Convennole, *quel affront vous* » *me faites !* Pétrarque n'oſa pas in- » ſiſter, pour ménager la délicateſſe du » vieillard. Cet infortuné, chaſſé d'A- » vignon par ſa miſere, alla mourir » à Prato en Toſcane, ſa patrie, pen- » dant que Pétrarque étoit à Vaucluſe ; » & les manuſcrits furent perdus, mal- » gré tous les ſoins que Pétrarque ſe » donna pour les recouvrer «.

Varillas dit dans ſon Hiſtoire de Louis XI, que Philelphe ayant trouvé

le Traité de Cicéron *de Gloriâ*, le fondit dans un Ouvrage qu'il intitula : *De contemptu Mundi*, puis le jeta au feu, afin que ſon plagiat ne fût point découvert. Philelphe n'a point fait de Livre *de contemptu Mundi*, & par conſéquent n'a pu commettre le plagiat dont on l'accuſe. » Le manuſcrit du » Traité *de Gloriâ* étoit dans la biblio- » theque d'un noble Vénitien, nommé » *Bernardo Juſtiniano*, mort vers la » fin du quinzieme ſiecle. Cette biblio- » theque ayant été léguée à des Re- » ligieuſes, il arriva depuis, que lorſ- » qu'on y chercha ce Livre, on ne le » trouva point. Ce qui fit préſumer » que Pietro Alcyonio, leur Médecin, » homme peu ſcrupuleux, à qui elles » permettoient l'entrée de leur biblio- » theque, pouvoit bien avoir fait diſ- » paroître ce manuſcrit, après en avoir » tranſporté pluſieurs morceaux dans » ſon Traité *de Exilio*, dans lequel » on remarque certains traits qui pa- » roiſſoient fort au deſſus de ſon gé- » nie «. *Menag. Tom. III, page* 163.

Après cette diſcuſſion hiſtorique, nous ſeroit-il permis de faire une réflexion bien naturelle ſur les *Traités*

du mépris de la Gloire, &c. que tant de Philoſophes ont écrits? Ils n'auroient pas fait tant d'efforts pour nous refroidir ſur cet objet, ſi la Nature ne nous donnoit à cet égard des impulſions toutes contraires & très-puiſſantes, qui n'ont pas beſoin de Livres pour ſe faire ſentir : on a écrit ſur le *mépris de la Gloire*, parce que la gloire, quoi qu'on en diſe, eſt pour ceux qui en ſont dignes, un prix très-flatteur de leurs travaux ou de leurs vertus, & qu'il eſt plus commode de la dédaigner, que facile de l'obtenir. Parlez de la gloire, nous dit la ſaine raiſon, comme d'une maîtreſſe dont il faut jouir ainſi que de la fortune, ſans en être l'eſclave, ſans y attacher ſi étroitement ſon bonheur, qu'on devienne malheureux lorſqu'elle trompe les déſirs, mais ſans affecter auſſi, comme tant de faux Sages, de préférer (contre leur conſcience) l'obſcurité à la renommée; contentez-vous d'oppoſer la douce tranquillité de la premiere à l'éclat orageux de la ſeconde, pour la conſolation de ceux qui n'aſpirent point à être célebres. Toute autre philoſophie eſt plus grande que

Nature, & paſſe les bornes de la ſageſſe.

Rien n'eſt beau que le vrai, le vrai ſeul eſt aimable.

(dit le Bon Goût par la bouche de Deſpréaux); la Philoſophie dit de ſon côté :

Rien n'eſt bon que le vrai, le vrai ſeul eſt utile.

Le vers de Deſpréaux eſt meilleur; mais la Philoſophie & Deſpréaux ont également raiſon.

NOTE VIII, *relative à la page* 231, *ſur l'entrée de M. de* SACY *à l'Académie Françoiſe.*

M. DE SACY, tout Avocat qu'il étoit, c'eſt-à-dire, appartenant à une claſſe de Citoyens qui ſe piquoit d'une grande hauteur de ſentimens, ne crut pas au deſſous de lui de faire toutes les démarches néceſſaires pour obtenir une place que les Boſſuet & les Corneille n'avoient pas dédaigné de demander. Il ne fut pas imité, quelques années après, par un de ſes confrères, qui, plus

plus célebre encore au Barreau, ſe priva des honneurs académiques par la vanité qu'il eut de vouloir ſe ſouſtraire à ces viſites d'uſage & de politeſſe, qu'à la vérité on n'exige pas des Candidats, mais qu'ils ne doivent pas non plus regarder comme aviliſſantes pour eux.

Cette anecdote pouvant être intéreſſante dans l'hiſtoire de la Compagnie, nous croyons devoir la rapporter ici, telle qu'elle eſt racontée dans une lettre peu connue de M. l'Abbé d'Olivet à M. le Préſident Bouhier : » Au » commencement d'Octobre 1733, un » fameux Avocat (feu M. *le Normand*), nous fit dire par M. l'Evêque de Luçon, que ſi la place vacante n'étoit point encore deſtinée, » il déſiroit paſſionnément qu'on le » nommât pour la remplir.... Quelques-uns de ſes confreres, animés » peut être d'un peu de jalouſie, affecterent de publier qu'il ſeroit bien » glorieux à l'Ordre des Avocats, qu'un » de ſes dignes ſuppôts allât de porte » en porte mendier nos ſuffrages. L'amertume de leurs plaiſanteries fut » pouſſée ſi loin, que non ſeulement

» il promit de ne voir aucun de nous, » mais qu'il s'imposa même la loi de » le déclarer publiquement; & il tint » parole. Tous les Ordres, vous le sa- » vez, ont leur *petit orgueil*. Autre » chose est de ne point rendre de visi- » tes; autre chose d'assurer & de pu- » blier qu'on n'en veut point rendre. » Une pure civilité, qui n'a blessé ni » les Chefs du Parlement, ni les Ma- » réchaux de France, ni les Prélats, » fussent-ils Membres du Sacré Collége, » peut-elle blesser l'Ordre des Avocats? » Quoi qu'il en soit, notre *chapitre* » *général* ayant été convoqué dans les » regles, nous fîmes un autre choix, » sans qu'il fût dit une parole concer- » nant l'homme de mérite que nous » avions regardé pendant un mois, & » avec un sensible plaisir, comme un » confrere désigné «.

On peut rapprocher ce fait de celui que nous rapporterons dans l'article du Maréchal de Belle-Isle, au sujet des visites que ce dernier Académicien vouloit se dispenser de faire. Mais puisque l'occasion s'en présente, il ne sera peut-être pas inutile d'ajouter ici les réflexions de M. l'Abbé d'Olivet

ſur le refus que fit M. le Normand de demander les ſuffrages, & ſur le refus que l'Académie fit de ſon côté d'adopter un Candidat qui traitoit ſi légérement d'avance ceux qu'il déſiroit d'avoir pour confreres. Les réflexions qu'on va lire ont pour objet la maniere de penſer de l'Académie au ſujet des viſites; quoique détaillées un peu longuement, elles ne peuvent avoir plus de poids que dans la bouche d'un Académicien, que plus de quarante années de zele & d'aſſiduité avoient mis à portée de bien connoître l'eſprit & les maximes du Corps. M. l'Abbé d'Olivet continue donc ainſi ſa lettre.

» Paris a raiſonné là-deſſus comme » ſur toute autre nouvelle, ſans exa- » miner ſi le principe d'où l'on part » eſt certain. On poſe donc ici pour » principe, que nous exigeons des vi- » ſites, & que nous avons un ſtatut » par lequel il eſt dit que nous ne » recevrons perſonne qui n'ait ſolli- » cité. Mais ce ſont de ces devoirs, » qui n'ont pour tout fondement que » la poſſeſſion où ils ſont de n'être pas » contredits.

» Où prend-on en effet que nous

» ayons un ſtatut qui contienne rien
» d'approchant ? Tout ce qu'il y a de
» preſcrit à cet égard, c'eſt qu'il ſe
» tienne pour chaque élection deux
» aſſemblées ; la premiere eſt pour dé-
» terminer quel ſujet on propoſera au
» Roi notre protecteur, & la ſeconde,
» pour l'élire dans les formes, ſi le
» Roi a donné ſon agrément. (*De ces*
» *deux aſſemblées, la derniere a été*
» *ſupprimée depuis, comme on le verra*
» *plus bas.*)

» Mais ce ſujet, comment le choiſir ?
» ou la Compagnie jettera d'elle-même
» les yeux ſur qui elle voudra ; ou ceux
» qui le déſirent, ſe feront connoître
» à la Compagnie. Il n'y a que ces deux
» moyens, & il ne peut y en avoir
» un troiſieme.

» On pencheroit ſans doute pour le
» premier, ſi le titre d'Académicien
» étoit un ſimple titre d'honneur, &
» s'il étoit permis à la Compagnie de
» le donner au mérite qui lui paroî-
» troit le plus éminent. Mais il n'en
» eſt pas ainſi. Outre l'honneur qu'on
» y attache, c'eſt un titre qui nous
» met dans l'obligation de participer
» aux travaux de la Compagnie, avec

» plus ou moins d'aſſiduité, ſelon que » nos autres devoirs nous le permet- » tent. Or, ſous prétexte de faire hon- » neur à quelqu'un, eſt-il juſte qu'à ſon » inſçu on lui donne un titre onéreux ?

» Je doute que M. Peliſſon eût aſſez » fait réflexion là-deſſus, quand il dit » que *Meſſieurs de l'Académie, lorſ- » qu'ils ont à ſe choiſir un Collegue, » devroient toujours nommer le plus » digne, ſans même qu'il s'en doutât.* » Car enfin, Monſieur, ne peut-il pas » arriver que celui qu'on aura nommé, » ait des raiſons pour ne point accep- » ter ? On offrira donc alors cette même » place à un autre ; & puis peut-être » à un autre encore. Qu'y auroit-il » & de moins convenable à la dignité » de la Compagnie, & de moins flat- » teur pour celui à qui la place de- » meureroit ?

» *Perſonne*, dit M. Peliſſon, *ne re- » fuſeroit cet honneur.* Vous voyez » qu'il en parle toujours comme d'un » bénéfice ſans charges. *Ou*, ajoute-t-il, » *ſi quelqu'un étoit ſi bizarre, toute la » honte & tout le blâme en ſeroit ſur » lui.* Oui, s'il refuſoit avec mépris & » par caprice ; mais non, s'il remer-

» cioit avec politeſſe, avec reconnoiſ-
» ſance & par un principe de probité ;
» alléguant que ſon emploi, ou ſes in-
» firmités, ne ſouffrent pas qu'il vaque
» à nos exercices, & ne voulant point
» contracter un engagement qu'il n'eſt
» pas le maître de remplir.

» Quand même cet inconvénient
» ſeroit peu à craindre, ne ſeroit-ce
» pas pour l'Académie une difficulté
» bien grande, ou plutôt inſurmonta-
» ble, que de choiſir toujours le plus
» digne ? Je ne ſais s'il pourroit lui
» arriver, dans tout un ſiecle, de faire
» deux ou trois choix dont perſonne
» abſolument ne murmurât, comme
» d'une préférence aveugle. Car la Ré-
» publique des Lettres, ſi l'on s'en rap-
» porte à l'idée que ſes citoyens ont
» d'eux-mêmes, n'eſt compoſée que de
» Patriciens. Tous, depuis le Philoſo-
» phe juſqu'au Chanſonnier, croyent
» ſe valoir les uns les autres. On y
» paſſe même pour très modeſte, quand
» on croit ne valoir pas mieux qu'un
» autre.

» Tout cela, ſi je ne me trompe,
» fait voir que néceſſairement il faut
» uſer du ſecond moyen dont j'ai parlé,

» c'eſt-à dire, que ceux qui ſe propo-
» ſent d'occuper une place dans l'A-
» cadémie, doivent lui faire connoître
» leur intention.

» Mais, dit-on, cela occaſionne des
» brigues. Je n'en diſconviens pas.
» Pourquoi n'eſt-il pas auſſi facile de
» les empêcher, qu'il eſt raiſonnable
» de les blâmer?

» Mais, dit-on encore, il s'enſui-
» vra toujours de là, qu'un homme
» modeſte, quelque mérite qu'il ait,
» prendra le parti de ſe tenir à l'écart,
» pendant que la préſomption & la
» hardieſſe triompheront. C'eſt une
» conſéquence mal tirée. Quelque mo-
» deſte que ſoit un Orateur, un Poëte,
» un Savant, il n'en vient pas à un
» certain degré de mérite, ſans être
» connu malgré lui : & du moment
» que nous le connoîtrions, en vain
» tâcheroit-il d'impoſer ſilence à l'en-
» vie que nous aurions de nous l'aſ-
» ſocier. Il n'y auroit qu'un cri dans
» l'Académie, pour avoir un Collegue
» ſi propre à nous faire honneur, &
» à nous aider dans nos travaux.

» Mais enfin les viſites ſont-elles
» d'obligation? Je réponds hardiment,

» non ; & en voici la preuve, qui eſt » telle qu'on n'a rien à répliquer. Vous » ſavez qui fut reçu le 25 Novembre » 1723. Aſſurément nous ne doutons » ni vous ni moi, que ce ne ſoit le » moindre des Académiciens, *quot* » *ſunt, quotque fuere, quotque erunt* » *aliis in annis.* Or il fut élu dans » un temps où, depuis plus de ſix » mois, il étoit au fond d'une Pro- » vince éloignée. Un homme qui eſt » à Salins, rend-il des viſites dans Pa- » ris ? On ne laiſſa pas de l'élire, ſur » ce que les amis qu'il avoit dans la » Compagnie, répondirent qu'il ſeroit » vivement touché de cette faveur.

» Il réſulte de ces raiſonnemens & » de ces exemples, que l'obligation de » ceux qui penſent à l'Académie, ſe » réduit à faire ſavoir, ou par eux- » mêmes, ou par quelque Académi- » cien, qu'ils y penſent. Voilà, dis-je, » l'obligation étroite, qui pourtant n'ex- » clut pas ce qui eſt dicté par la po- » liteſſe. A cela près, rien de plus » odieux pour nous que les viſites in- » téreſſées «.

On voit bien que l'Académicien qui fut reçu le 25 Novembre 1723, &

dont l'Auteur de la lettre parle ſi modeſtement, eſt M. l'Abbé d'Olivet lui-même. Il n'eſt pas le ſeul au reſte qui ait été reçu ſans faire de viſites. De nos jours, M. de Buffon & M. de Bréquigny ont été dans le même cas. Le mérite de l'un & de l'autre, quoique bien connu, n'eſt pas la raiſon qui les a fait diſpenſer d'une démarche à laquelle des Académiciens non moins eſtimables ſe ſont ſoumis. Mais des circonſtances particulieres ont quelquefois exigé que la Compagnie gardât un ſecret profond ſur le Sujet qu'elle avoit en vue, & que par conſéquent le Candidat ne pût donner par ſa demande aucun ſoupçon ſur le vœu de l'Académie; c'eſt ce qui eſt arrivé dans l'élection des deux Académiciens dont nous venons de parler.

Nous avons dit plus haut, que des deux aſſemblées qui ſe tenoient autrefois pour chaque élection, & dont parle M. l'Abbé d'Olivet, la ſeconde a été depuis abolie. On a cru avec raiſon que dès qu'un Sujet eſt propoſé par l'Académie au Roi, & que Sa Majeſté l'a agréé, l'élection doit être regardée comme faite & conſommée ſans

retour; il ſeroit tout à la fois indécent & ridicule que l'Académie, après avoir propoſé un Sujet au Monarque ſon protecteur, & obtenu ſon agrément, lui manquât de reſpect au point d'exclure celui qu'Elle auroit indiqué elle-même. Auſſi la Compagnie, qui n'a jamais fait cette ſottiſe, a-t-elle penſé très-ſagement, en s'interdiſant même le moyen de la faire. Cependant, le croiroit-on ? lorſqu'on propoſa, il y a environ trente ans, de ſupprimer cette ſeconde aſſemblée, la propoſition trouva des contradicteurs, par cette ſeule raiſon, le grand argument des ſots, que la ſeconde aſſemblée avoit toujours été *d'uſage*, & que la ſuppreſſion qu'on vouloit en faire étoit une *innovation*. Voyez dans les notes ſur l'article de l'Abbé Regnier, la réponſe qu'on a quelquefois daigné faire à de pareilles objections, & la ſeule en effet qu'elles méritent.

Depuis la lettre de M. l'Abbé d'Olivet, l'Académie a reſtreint encore les obligations qu'elle impoſe à ceux ſur qui tombe ſon choix. Il ſuffit qu'*après l'élection faite*, un ſeul Académicien ſe rende garant que celui qui vient

d'être nommé *acceptera la place.* Il n'eſt pas même néceſſaire, pour être élu, d'être nommé, *avant l'élection*, parmi les Candidats. On trouvera dans les articles de *Charles Perrault* & du *Cardinal de Soubiſe*, les raiſons de ce réglement.

LOUIS
DE COURCILLON
DE DANGEAU,

ABBÉ DE FONTAINE-DANIEL,

Né en Janvier 1643 ; *reçu à la place de l'Abbé* COTIN, *le* 26 *Février* 1682 ; *mort le* 1 *Janvier* 1723 (1).

NOTE
SUR L'ÉLOGE DE DANGEAU.

Note générale pour ſervir de ſupplément à l'Eloge de M. l'Abbé de Dangeau.

M. l'Abbé Alary, qui avoit à cet eſtimable Académicien de grandes obli-

(1) Voyez ſon Eloge dans le premier Volume.

gations, nous a laiſſé un Mémoire, dans lequel, outre les faits que nous avons rapportés, on trouve encore ceux qui ſuivent :

» Peu avant ſa converſion, il fut Envoyé extraordinaire en Pologne, & » deſcendit dans les mines de ſel de » Vilieza, qui ont près de ſept cents » pieds de profondeur. Ce fut à ſon » retour qu'il acheta de la veuve du » Préſident de Perigny la charge de » Lecteur du Roi; il la revendit en » 1685, en conſervant les entrées.

» En 1680, il fut nommé par le » Roi à l'Abbaye de Fontaine-Daniel, » & en 1710 à celle de Clermont. » M. l'Abbé de Lionne lui donna auſſi » le Prieuré de Gournay-ſur-Marne, » dont il a joui pendant quarante ans, » & M. le Cardinal de Bouillon celui » de Creſpy en Valois.

» Le Nonce Altieri, qu'il avoit connu » en Pologne, le nomma ſon Camérier d'honneur, quand il fut élu Pape » ſous le nom *de Clément X*; & le » Cardinal Pignatelli, devenu Pape » ſous le nom d'*Innocent XII*, lui » donna le même titre, quoiqu'il n'ait » jamais été en Italie prendre poſſeſſion de cette charge.

» L'Académie des *Ricovrati* de Pa-
» doue l'admit, en 1698, au nombre de
» ſes Membres.

» L'aſſemblée qui ſe tenoit chez lui un
» jour marqué de chaque ſemaine, étoit
» en même temps politique & littéraire.
» Parmi les perſonnes de tout état qui
» s'y raſſembloient, les plus aſſidus
» étoient M. le Cardinal de Polignac,
» M. l'Abbé de Longuerue, M. l'Abbé
» de Choiſy, M. le Marquis de l'Ho-
» pital, M. l'Abbé de Saint-Pierre,
» M. de Mairan, M. l'Abbé du Bos,
» qui lut dans ces ſéances une partie
» de ſes *Réflexions ſur la Poéſie & ſur*
» *la Peinture*; M. l'Abbé Raguenet y
» lut auſſi ſa Vie de M. de Turenne (1).

» Le 12 Juillet 1721, il réſigna ſon
» Prieuré de Notre-Dame de Gournay-
» ſur-Marne, à M. l'Abbé Alary, &
» au mois de Décembre 1722, il fit ſon
» teſtament, & il le nomma ſon Lé-

(1) Cette Vie ne vaut pas les *Réflexions* du même Auteur *ſur la Muſique Italienne & Françoiſe*. Voyez ce que nous avons dit de ces Réflexions dans un écrit ſur *la Liberté de la Muſique*, Tome IV de nos *Mélanges de Littérature*.

» gataire universel. Ses quatre Dialo-
» gues sur l'*Immortalité de l'ame* ont
» été faits à Gournay. Il monrut un
» Mercredi, le jour même que les as-
» semblées se tenoient chez lui, &
» il ne voulut pas que l'on renvoyât
» personne de ceux qui avoient cou-
» tume. Il y en arriva cinq ou six
» un momeut après qu'il eut expiré.
» Pour le Catalogue de ses Ouvra-
» ges, voyez le premier supplément
» de Moréry, à l'article *Dangeau*; la
» *Bibliotheque Françoise*, Tome I,
» pag. 295, Tome II, pag. 152; *Ni-*
» *ceron*, *Mémoires*, Tome XV, pag.
» 277 «.

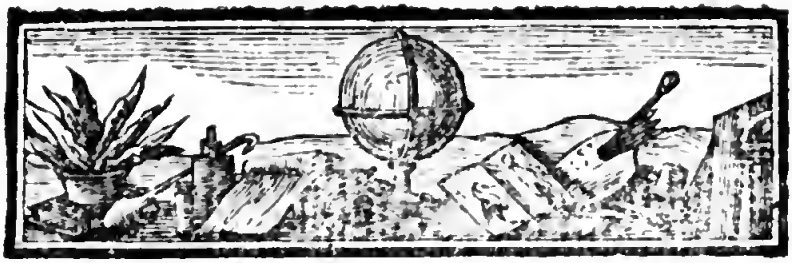

ÉLOGE
DE JEAN
DE LA CHAPELLE,

Né à Bourges en 1655; *reçu à la place d'*ANTOINE. FURETIERE, *le* 12 *Juillet* 1688; *mort le* 29 *Mai* 1723.

LA charge de Receveur Général des Finances de la Rochelle, qu'il avoit achetée étant encore jeune, & qu'il exerça durant plusieurs années, ne l'empêcha pas de se livrer aux Lettres. Ce mérite étoit grand dans un siecle où les Financiers n'étoient guere que des *Turcarets*; l'eloge seroit moins flatteur de nos jours, où Plutus semble être réconcilié avec les Muses, & où plusieurs favoris de ce Dieu cultivent avec autant de goût que de succès les Arts

& les talens agréables. On doit ſur-tout diſtinguer parmi eux l'Auteur du *Poëme de la Peinture*, modele de préciſion & d'élégance dans la Poéſie didactique, & qui a ouvert à M. Watelet les portes de l'Académie. La tendre amitié qui m'unit à lui, & qui n'eſt pas moins fondée ſur ſes vertus que ſur ſes talens, rendroit ſon éloge ſuſpect dans ma bouche; le Public s'en eſt chargé depuis long-temps pour moi, & s'en acquitte bien mieux que je ne pourrois faire.

Non ſeulement M. de la Chapelle fut un digne amateur des Lettres, il y obtint encore des ſuccès aſſez marqués pour tenir de ſon temps une place honorable parmi ceux qui en faiſoient leur unique occupation. Dans cette claſſe d'hommes qui ſe parent auprès des gens de Lettres ou des Artiſtes du titre d'*Amateurs* ou même de *Connoiſſeurs*, il en eſt qui ſe contentent de juger, & qui, pour l'ordinaire, ſeroient très-bien conſeillés de s'en abſtenir; il en eſt qui ont la dangereuſe ambition de joindre à la qualité de Juges celle d'Ecrivains ou d'Artiſtes, & qui ſont ou qui feroient ſagement

de ne laiſſer voir leurs productions qu'à leurs amis ; il en eſt enfin qui pourroient avec confiance ſe montrer au Public, & qui vivroient de leur talent, s'ils n'avoient que leur talent pour reſſource. Ceux-là méritent d'être diſtingués de la foule, & M. de la Chapelle étoit de ce nombre. Il porta le ſentiment de ſes forces juſqu'à oſer ſe produire ſur la ſcene, que la retraite de Racine rendoit à la vérité moins redoutable ; il fit plus, il s'eſſaya tout à la fois dans le Tragique & dans le Comique, & il reçut dans l'un & dans l'autre genre des applaudiſſemens qui juſtifierent ſa confiance & ſes efforts. Sa petite Comédie des *Carroſſes d'Orléans*, quoiqu'elle ne ſoit qu'une eſpece de farce, eſt reſtée au théatre, & ſe repréſente encore quelquefois dans les jours qu'un ancien uſage a conſacrés ou abandonnés à la gaîté, dans ces jours où la Nation Françoiſe ſemble oublier la ſévérité gravement frivole qu'elle porte maintenant aux ſpectacles, & veut bien ſe permettre de rire un moment ſans conſéquence.

M. de la Chapelle, qui ne pouvoit eſpérer la même indulgence pour ſes

Pieces ſérieuſes que pour ſes petites Pieces, s'étoit ménagé dans la Tragédie un moyen de ſuccès preſque infaillible. Le célebre Comédien Baron étoit alors dans toute ſa force & dans tout l'éclat de ſa gloire. Son rare talent, qui le rendoit cher au Public, le rendoit encore plus précieux aux Auteurs, à ceux du moins qui avoient l'art & le bonheur de le faire paroître d'une maniere avantageuſe. M. de la Chapelle n'oublioit jamais dans ſes Tragédies d'exciter l'attention & l'intérêt par quelques ſcenes propres à faire briller cet incomparable Acteur. Il eſt vrai que la fortune de ces ſcenes baiſſoit quelquefois à la lecture; mais il reſtoit au moins à M. de la Chapelle le mérite d'y avoir ſu mettre ce qui devoit les faire réuſſir au théatre. Par-là il montroit plus d'adreſſe & de reſſource que beaucoup d'autres Auteurs, qui ayant le même moyen à leur diſpoſition, n'avoient pas eu comme lui le ſecret d'en profiter. La premiere claſſe des Poëtes dramatiques eſt ſans contredit celle des grands Ecrivains qui, également doués par la Nature du talent d'intéreſſer & du talent d'écrire,

ont ſu plaire à la fois aux Spectateurs & aux Lecteurs. Mais cette claſſe eſt ſi peu nombreuſe, qu'elle laiſſe encore quelque place au théatre pour une ſeconde, pour celle des Auteurs qui, foibles par le ſtyle, & peut-être ſentant leur foibleſſe, ont du moins connu les effets particuliers à la ſcene, & le parti qu'ils pouvoient tirer des circonſtances locales. M. de la Chapelle peut être mis avec juſtice dans cette ſeconde claſſe, à laquelle il paroît d'autant plus juſte d'accorder quelque eſtime, que les Ecrivains également malheureux au théatre & à la lecture, forment encore une claſſe bien plus nombreuſe, & que dans une mer ſi ſujette aux orages, il eſt toujours honorable d'avoir évité ou bravé la tempête.

Parmi toutes ſes Tragédies, qui eurent plus ou moins de ſuccès, celle de *Cléopatre* l'emporta ſur les autres; elle fut très-accueillie dans ſa nouveauté; elle a même été repriſe, & quoiqu'on ne la repréſente plus, elle a du moins eu cet avantage, que d'un grand nombre de Tragédies de ce nom, qui ſont venues depuis, aucune n'a été plus heureuſe. On ne ſait par quelle fatalité ce

ſujet, ſi favorable en apparence aux mouvemens dramatiques, remanié par une foule d'Auteurs, dont quelques-uns ſont très-dignes d'eſtime, n'a pu fournir encore une Tragédie dont la fortune ait été durable. Ne ſeroit-ce point par la difficulté preſque déſeſpérante de rendre intéreſſans les deux perſonnages principaux, dont l'un ſe dégrade par l'artifice, & l'autre par la foibleſſe ? L'aviliſſement preſque forcé d'Antoine nuit ſur tout à l'effet théatral, & refroidit d'autant plus le Spectateur, que ce célebre Romain, malgré ſes vices & ſes crimes, a conſervé par ſes talens & par ſon courage quelque place, ſinon dans l'eſtime, au moins dans l'opinion de la Poſtérité. Nous ſeroit-il permis d'ajouter, au riſque d'oublier un moment M. de la Chapelle, qu'il eſt pluſieurs ſujets de cette eſpece, qui paroiſſent faits pour réuſſir ſur la ſcene tragique, & qui néanmoins y ont conſtamment échoué ? La raiſon cachée de ce malheur opiniâtre eſt preſque toujours ou le défaut d'intérêt inhérent, pour ainſi dire, au ſujet, comme dans *Cléopatre*, ou l'impoſſibilité preſque abſolue, comme dans

Idomenée, *Coriolan*, *Alceſte*, de tirer du ſujet plus d'une ou de deux ſcenes, très-intéreſſantes à la vérité, mais par cela même mortelles au reſte de la Piece. Ce ſont ces ſcenes iſolées qui tentent les jeunes Ecrivains, & qui, par une funeſte illuſion, leur donnent toute la confiance néceſſaire pour ſe précipiter dans une chute certaine; ils apprennent par leur triſte expérience, qu'une ou deux ſcenes ne font pas une Tragédie. *Œdipe* & *Bérénice* ſont peut-être les deux ſeules Pieces de cette nature qui ayent échappé au naufrage général; mais tous les ſujets rebelles à la ſcene n'ont pas le bonheur de trouver des Racines & des Voltaires pour les traiter.

M. de la Chapelle, déjà Poëte de Théatre, fut encore Auteur d'une eſpece de Roman, mêlé de proſe & de vers, qui a pour titre les *Amours de Catulle & ceux de Tibulle*; Ouvrage dont le fond étoit fourni par ces deux aimables Poëtes. En liſant l'Auteur François, on ſe rappelle les vers des deux Auteurs Latins, & ce ſouvenir, il faut l'avouer, nuit à leur Traducteur; nos meilleurs Poëtes auroient

peine à ſoutenir le parallele avec deux voiſins ſi redoutables : on doit donc pardonner à M. de la Chapelle de n'avoir pas été heureux dans un ſi dangereux eſſai de ſes forces. Ce fut à l'occaſion de cet Ouvrage qu'on fit une épigramme, dans laquelle on avertiſſoit le Public de ne pas confondre *la Chapelle*, Traducteur glacé de Tibulle (car c'eſt ainſi qu'on le qualifioit), avec *Chapelle*, l'ami de Moliere, & l'Auteur du *Voyage charmant*, ſi connu ſous le nom du *Voyage de Bachaumont*. Mais ce qui paroîtra ſingulier, c'eſt que M. de la Chapelle, bien loin de s'offenſer de l'épigramme, avoit preſque autant de crainte que ſes détracteurs, de voir ſon nom confondu avec celui de ce Voyageur aimable ; il ne ſouffroit point d'équivoque là-deſſus, il en relevoit juſqu'à l'apparence avec une ſorte d'affectation dédaigneuſe. Son ombre, ſi elle revenoit aujourd'hui, penſeroit peut-être autrement que ſa perſonne ſur la différence de ces deux noms, & ne ſeroit pas fâchée que la Poſtérité voulût bien s'y méprendre.

Les ſuccès qu'il avoit eus au théâtre,

tre, quoique paſſagers, & les ſuffrages même que ſon Roman lui avoit obtenus, parce qu'il y avoit conſervé quelques traits de Tibulle & de Catulle, quoique fort affoiblis, lui mériterent une place d'Académicien. Ce fut celle que Furetiere laiſſa vacante par ſa mort : cet Ecrivain, à qui ſes Satires donnerent plus de célébrité que d'eſtime, avoit été exclus de la Compagnie pour ſes Libelles contre ſes Confreres ; l'Académie néanmoins, par un reſte de ménagement pour lui, & ſur-tout par reſpect pour elle-même, ſe borna, en puniſſant le coupable, à ce que la décence rigoureuſe exigeoit d'elle. Si elle crut devoir interdire à Furetiere le droit de ſéance parmi ceux qu'il avoit ſi baſſement outragés, elle lui épargna du moins toutes les humiliations qui n'étoient pas indiſpenſables, & ne lui donna un ſucceſſeur que quand il eut ceſſé de vivre & de médire. Le ſucceſſeur, dans ſon diſcours de réception, s'exprima ſur cette circonſtance affligeante avec une noble & ſage réſerve : *Nul autre avant moi*, dit-il, *en prenant ſa place parmi vous, n'avoit été réduit à déplorer les éga-*

remens de ſon prédéceſſeur, au lieu de donner des louanges à ſon mérite & des pleurs à ſa mémoire (1).

---

(1) Santeuil avoit fait ces deux vers latins pour le portrait de Furetiere :

Multùm ſcire nocet ; ſi non tam docta locutus,
Felix ingenio viveret ille ſuo.

Le Poëte ſuppoſoit que le ſavoir & le mérite de Furetiere étoient la cauſe de ſa proſcription académique, comme ſi beaucoup d'autres de ſes confreres, très-ſupérieurs à lui pour les connoiſſances & les talens, mais d'un caractere plus honnête & d'une conduite plus décente, avoient eſſuyé la même diſgrace. Il ne dut ſon excluſion qu'à ſes mépriſables Satires & à ſes indignes procédés envers ſa Compagnie ; & il falloit, en ſupprimant la moitié du premier vers, mettre dans la ſeconde *tam prava* & non pas *tam docta ;* avec cette correction, le ſecond vers auroit pu paſſer : ce ſecond vers reſſemble à l'application très-déplacée qu'on avoit faite au Comte de Buſſi-Rabutin d'un vers d'Ovide, à l'occaſion des malheurs où ce courtiſan fut entraîné par ſon Ouvrage ſatirique, intitulé : *Hiſtoire amoureuſe des Gaules :*

Ingenio perii qui miſer ipſe meo.

C'étoit faire beaucoup d'honneur à Buſſi, & trop peu d'honneur à Ovide, que de rapprocher l'un de l'autre, par cette application, deux Ecrivains ſi peu faits pour être mis en parallele.

M. de la Chapelle remplit pluſieurs fois les fonctions de Directeur dans les ſéances publiques, & s'en acquitta à la ſatisfaction de ſes Confreres & de ſes Auditeurs. Il ne parut pas même déplacé dans les occaſions les plus brillantes, où l'aſſemblée attendoit beaucoup de celui qui étoit chargé de porter la parole; elle rendit à l'Orateur, dans ces circonſtances, toute la juſtice qu'il pouvoit déſirer. On applaudit ſur-tout ſa réponſe au Maréchal de Villars, qui entroit à l'Académie couvert des lauriers de Denain : *La fortune*, lui dit M. de la Chapelle, *devoit mettre Cicéron à ma place pour répondre à Céſar.* Touché de cet aveu modeſte, le Public jugea que Céſar avoit été dignement loué, quoiqu'il ne l'eût pas été par Cicéron.

Nous ignorons par où notre Académicien, malgré ſon attention louable à ne ſe point faire d'ennemis, avoit eu le malheur de déplaire à Deſpréaux : ce grand Poëte lui fit le même honneur qu'à beaucoup d'autres; il compoſa contre lui une Epigramme qui n'eſt pas aſſez bonne pour en excuſer le motif, du moins ſi ce motif eſt tel

qu'on le prétend dans le *Segraiſiana*. L'Auteur de cette compilation aſſure que Deſpréaux fut mécontent de n'avoir pas été loué dans la harangue que M. de la Chapelle prononça pour ſa réception ; il faut croire, pour l'honneur du Poëte, que cette imputation eſt fauſſe ; & il eſt d'autant plus permis de le penſer, que le recueil d'où elle eſt tirée renferme d'autres anecdotes plus que ſuſpectes. Le Satirique, en faiſant courir cette médiocre Epigramme, eut la diſcrétion de garder l'*incognito*, & ne la fit point imprimer dans ſes Œuvres, où elle n'a paru qu'après ſa mort. Il eſt vraiſemblable que la protection dont une Maiſon puiſſante & reſpectable honoroit M. de la Chapelle, rendit en cette occaſion Deſpréaux un peu plus circonſpect qu'il ne l'étoit pour beaucoup d'autres, & que ſon humeur ſatirique, en ſe bornant à s'exhaler ſecrétement, prit conſeil de ſa prudence. En effet, comme notre Académicien joignoit aux qualités de l'eſprit, la douceur du caractere, & l'honnêteté de la conduite & des mœurs, les Princes de Conti ſe l'étoient attaché en qualité de Secré-

taire des commandemens, lui avoient accordé leur confiance, & le regardoient, si on l'ose dire, comme leur ami. Il les suivit à cette fameuse campagne de Hongrie où ils firent tant pour leur gloire à la Cour de Vienne, & si peu pour leur faveur à celle de Versailles; il fut témoin de la justice que les étrangers leur rendirent, comme pour les dédommager d'avance de celle que Louis XIV mécontent leur refusa, & que les courtisans n'eurent garde de leur accorder. La Maison de Conti porta la confiance dont elle honoroit M. de la Chapelle, jusqu'à l'envoyer en Suisse pour des affaires importantes qui la concernoient. Il conduisit ces affaires avec tant de zele & de sagesse, que Louis XIV, informé de sa capacité, crut devoir la mettre en œuvre pour des négociations intéressantes qu'il avoit à traiter dans le même pays. Le Monarque eut lieu d'être content de son choix; & le Public même a recueilli le fruit des réflexions & des connoissances politiques du Négociateur; il les a développées dans un Ouvrage considérable qu'il publia pendant le cours de la guerre que la succession

d'Eſpagne avoit allumée ; cet Ouvrage a pour titre : *Lettres d'un Suiſſe à un François, où l'on voit les véritables intérêts des Princes & des Nations de l'Europe qui ſont en guerre.* L'objet de ces Lettres, digne au moins d'un Miniſtre zélé & d'un ſujet fidele, étoit de perſuader à l'Europe liguée contre Louis XIV, qu'elle avoit tort de ſe réunir pour accabler ce Prince, ſi long-temps heureux & triomphant, ſi malheureux & ſi humilié ſur la fin de ſon regne ; mais l'Europe étoit trop acharnée pour changer d'avis : ce n'eſt point par des Livres, c'eſt par des victoires qu'on peut ſe flatter de ramener à des vûes modérées & pacifiques, des Souverains & des Etats aigris par la vengeance ou animés par l'ambition. Si quelque choſe pouvoit corriger les gens de Lettres de perdre leur temps à ces ſortes d'Ouvrages, c'eſt le peu de ſuccès dont leurs bénignes remontrances ſont ſuivies, & preſque toujours le malheur des prédictions haſardées qu'ils oſent y joindre. Quelques Frondeurs ſe ſouviennent encore, quoique le Public l'ait déjà oublié, d'un Ouvrage périodique publié dans le

cours de la guerre de 1756, & qui parut vers la fin de 1757; l'Auteur aſſuroit que le Roi de Pruſſe ne remporteroit plus de victoires, depuis qu'il avoit perdu je ne ſais lequel de ſes Généraux: dans le même mois où ce *pamphlet* avoit paru, ce Prince gagna deux grandes batailles; le Prophete humilié, mais non corrigé (car ces Prophetes ne ſe corrigent guere), aſſura que ce ſuccès n'étoit rien, & que le Monarque victorieux finiroit par ſe voir dépouillé de ſes Etats, & réduit à n'être tout au plus que le Marquis de Brandebourg. Le Monarque fit la paix au bout de ſix ans, & ne perdit pas un village. De tels événemens doivent un peu décréditer les faiſeurs d'almanachs politiques. Si M. de la Chapelle ne fut pas plus heureux dans ſes prédictions, ſi les ennemis de la France n'eſſuyerent aucun des malheurs dont il les menaçoit, il eut au moins la conſolation de voir terminer par une paix raiſonnable & même avantageuſe, une guerre que ces ennemis avoient prolongée ſi long-temps, pour la rendre funeſte au Prince qu'ils accuſoient de l'avoir excitée.

Notre Académicien ne gagna pas tout-à-fait la cauſe qu'il avoit plaidée avec tant de zele; mais auſſi n'eut-il pas la douleur de la perdre entiérement & d'une maniere affligeante & honteuſe. S'il eût été forcé de choiſir entre le Prince & l'Etat, il n'eût pas balancé ſans doute à ſacrifier la gloire du Roi au ſoulagement des Peuples : mais il n'eut point de ſacrifice à faire ; les Peuples reſpirerent enfin après tant de malheurs ; & la gloire du Monarque, cette gloire qui avoit été long-temps plus chere aux François que leur bonheur & leur patrie, fut encore ſauvée après les éclipſes qu'elle avoit ſouffertes, & dans le temps où la Nation, laſſe de ſes déſaſtres, ne prenoit plus le même intérêt à ſon Roi. M. de la Chapelle faiſoit ſur cette paix ſi déſirée une réflexion bien ſupérieure à toutes ſes conjectures politiques : il obſervoit avec raiſon, que ſi les Alliés qui s'étoient obſtinés à faire durer la guerre, l'avoient terminée quelques années plus tôt, dans le temps où la fierté de Louis XIV ſe ſoumettoit pour obtenir la paix aux ſacrifices les plus hu-

milians, ils n'auroient pas donné le temps à la fortune d'amener des événemens heureux pour la France; événemens qui les obligerent de ſonger eux-mêmes à la paix & de la propoſer à des conditions plus acceptables. Notre Académicien concluoit de cet exemple, & de mille autres que lui préſentoit l'Hiſtoire ancienne & moderne, que toute grande Puiſſance qui fait la guerre à une autre, doit avoir pour principe invariable, de ne jamais refuſer la paix que les vaincus lui offrent à des conditions avantageuſes, quand même ces conditions ne ſatisferoient pas entiérement ou l'ambition ou l'animoſité des vainqueurs. Une grande Puiſſance, diſoit-il, même abattue, & en apparence écraſée, a toujours des reſſources qui n'attendent, pour être miſes en œuvre, qu'une circonſtance favorable; & par la ſeule viciſſitude des choſes humaines, cette circonſtance arrive enfin quand on lui donne le temps d'arriver; il faut donc, ajoutoit notre politique Philoſophe, que les Etats, ainſi que les particuliers, ſachent mettre des bornes à leur avidité

& à leur vengeance, s'ils ne veulent pas s'exposer à tout perdre en voulant tout envahir (1).

---

(1) Un exemple, à la vérité très-récent, pourroit contredire les maximes si sages de M. de la Chapelle; c'est la paix glorieuse que la Russie a conclue en 1776, avec la Porte, qui par-tout vaincue & s'étant refusée pendant deux ans aux propositions honteuses qu'on s'obstinoit à lui faire, a fini par les accepter, & a justifié la Russie de sa persévérance. Il resteroit pourtant à examiner, non si la guerre étoit juste (peu de Souverains font cette question), mais si deux années de plus de cette guerre brillante & cruelle n'ont pas été plus funestes au vainqueur même que ne l'eût été la cession de quelques-uns des avantages qu'il a obtenus par cette paix, honorable si l'on veut, mais trop chérement achetée.

ÉLOGE
DE JEAN-GUALBERT DE CAMPISTRON,

Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, Secrétaire général des Galeres; né à Toulouſe en 1656; *reçu à la place de* JEAN-RENAUD DE SEGRAIS, *le* 16 *Juin* 1701; *mort au mois de Mars* 1723.

IL étoit d'une honnête & ancienne famille que la ville de Toulouſe avoit ſouvent honorée du Capitoulat. Ses études faites, il ſe livra à la Poéſie, pour laquelle il ſe ſentoit du goût & ſe croyoit du talent; mais ſes parens, qui (1) faiſoient beaucoup plus de cas

(1) Voyez la Métromanie.

d'un Capitoul que d'un grand Poëte, contredirent tellement ſon inclination, ſans pourtant vouloir paroître la violenter, que, pour ſe ſouſtraire aux vexations qu'il eſſuyoit ſous le nom de *remontrances*, il vint à Paris ſe jeter entre les bras de Racine.

Ce grand homme, que l'envie, les cabales, & la dévotion qui vint à leur ſuite, avoient forcé de renoncer au théatre après ſon chef-d'œuvre de *Phédre*, c'eſt-à-dire, lorſque ſon génie étoit dans ſa plus grande force, reſſembloit, ſi l'on peut employer cette comparaiſon, à ces amans qui, nés avec un cœur tendre, ont quitté en gémiſſant une maîtreſſe chérie; il permettoit aux autres, & favoriſoit même en eux, le ſentiment qu'il avoit eu la douleur de s'interdire. Il accueillit avec bonté le jeune Campiſtron, l'aida de ſes conſeils, & le mit en état de donner deux Tragédies conſécutives, *Virginie* & *Arminius*; ces deux Pieces, quoique foiblement écrites, & un peu traînantes dans leur marche, furent cependant reçues avec indulgence. *Virginie* jouit même d'un triomphe aſſez flatteur; ce fut d'éclipſer une autre

Tragédie nouvelle qu'on jouoit dans le même temps, Piece à la vérité fort au deſſous du médiocre, mais vivement appuyée par Madame la Ducheſſe de Bouillon; qui aimoit à protéger les petits talens, qui avoit déjà cabalé pour la *Phédre* de Pradon, & que le dégoût de ſe voir démentie par le Public n'avoit pas corrigée. Cependant Campiſtron, malgré ſa victoire, demeura ſi effrayé du danger qu'avoit couru *Virginie*, opiniâtrément harcelée par cette femme redoutable, qu'il crut devoir mettre ſon *Arminius* à l'abri des mêmes attaques. Il ſollicita auprès de Madame la Ducheſſe de Bouillon la permiſſion de lui dédier cette derniere Tragédie. Comme il ſuffiſoit, pour qu'un Ouvrage fût bon aux yeux de cette orgueilleuſe Protectrice, qu'on lui en fît le reſpectueux hommage, elle prit la Piece ſous ſa ſauve-garde, & ne fut pas fâchée que l'Auteur parût lui avoir obligation d'un ſuccès qu'il auroit peut-être encore obtenu ſans elle & malgré elle. Les amis de Campiſtron, un peu honteux pour lui de cette humble & timide dédicace, lui reprocherent ſon défaut de courage,

que ſes ennemis appeloient d'un autre nom ; il répondoit que les Spectacles étoient en France le tribunal & le domaine que les hommes avoient bien voulu laiſſer aux femmes, pour les dédommager des jugemens plus ſérieux où elles n'étoient point appelées ; & que ſi Hercule n'avoit pas rougi de filer auprès d'Omphale qui le rendoit malheureux, un pauvre Poëte pouvoit bien ſans honte dédier à une femme qu'il craignoit, une chétive Tragédie.

La petite fortune de *Virginie* & d'*Arminius*, ſuffiſante pour un talent naiſſant, encouragerent l'Auteur à mériter un ſuccès plus complet. Il l'obtint par la Tragédie d'*Andronic*, à la vérité foible encore de ſtyle, mais animée par un vif intérêt & par des ſcenes touchantes. L'affluence des Spectateurs fut ſi grande, que les Comédiens, après avoir fait payer le double aux vingt premieres répréſentations, & avoir enſuite mis la Piece au ſimple, furent obligés de la remettre au double pour diminuer la foule. Cette Piece eſt longtemps reſtée au théatre, où on la jouoit encore fréquemment il y a peu d'années. Si depuis elle a reparu moins ſou-

vent, c'eſt ſans doute parce que pluſieurs Tragédies d'un grand effet, & qui joignent à ce mérite celui du ſtyle, ont rendu le Public difficile ſur les Pieces plus recommandables par le ſujet & les ſituations, que par les détails & le coloris. Le héros de cette Tragédie, ſous le nom ſuppoſé d'*Andronic*, eſt l'infortuné *Dom Carlos*, dont l'Abbé de Saint-Réal nous a laiſſé une Hiſtoire ſi touchante. La cataſtrophe de la Piece eſt la mort de ce malheureux Prince, aſſaſſiné par ſon barbare pere Philippe II. Campiſtron a mis en œuvre quelques beaux traits de cette Hiſtoire, entre autres la réponſe que fait *Dom Carlos* à un ſatellite qui vient lui dire que *ſon pere* demande à le voir après l'avoir condamné : *Dites mon Roi, & non pas mon pere*, s'écrie ce malheureux Prince. Il ſeroit à ſouhaiter que l'Auteur d'*Andronic* eût enrichi ſa Piece de pluſieurs autres morceaux de l'Ouvrage éloquent de l'Abbé de Saint-Réal, qu'on appellera d'ailleurs Hiſtoire ou Roman, comme on voudra, & qui ne perdra rien ou peu de choſe, quelque titre qu'on veuille lui donner.

Campiſtron regrettoit ſur-tout de n'avoir pu faire entendre ſur le théatre ce billet admirable, que l'Hiſtorien ſuppoſe écrit à Dom Carlos par une main inconnue, billet que Tacite eût envié à l'Abbé de Saint-Réal, & dans lequel on exhorte Dom Carlos avec l'éloquence la plus énergique & en même temps la plus adroite, à ſe révolter contre ſon pere (1). Le Poëte n'oſa orner ſa Tragédie de ce morceau plein d'élévation & de vigueur, parce qu'il eût fallu, diſoit-il, en l'employant, le donner en proſe, & tel qu'il étoit. Corneille même, ajoutoit-il, ſi digne d'ailleurs de l'écrire, l'eût affoibli en le mettant en vers; & l'Auteur d'*Andronic* craignoit avec raiſon d'énerver ce que Corneille eût au moins affoibli: mais haſarder dans une Tragédie un billet *en proſe*, & manquer ainſi de reſpect à la loi, qui veut que toute Tragédie ſoit en vers d'un bout à l'autre! quels cris les *gens de goût* auroient jeté contre une innovation de

(1) Voyez la Note (*a*).

ſi mauvais exemple ? Cette conſidération importante, qu'un Auteur plus téméraire auroit peut-être oſé braver, effraya Campiſtron ; & dans la crainte, ou d'anéantir le billet par ſes vers, ou de l'expoſer aux ſifflets par ſa proſe, il eut la foible ou courageuſe prudence d'en priver ſa Piece. Ce n'eſt pas la ſeule beauté que la frayeur de choquer les idées reçues ait forcé les Auteurs de ſacrifier, ni le ſeul Ouvrage que cette frayeur ait eu ſoin de refroidir pour reſpecter les regles.

Après *Andronic* vint *Alcibiade*, qui eut encore plus de repréſentations ; cette Tragédie, quoique moins intéreſſante qu'*Andronic*, eſt auſſi reſtée quelque temps ſur la ſcene, parce que le célebre Baron en fit valoir le principal rôle ; depuis elle a preſque diſparu, & il faut convenir que ceux qui la liront ne regretteront pas beaucoup cette perte. On a prétendu que l'*Alcibiade* étoit une copie du *Thémiſtocle* de du Ryer ; & les amis de Campiſtron ont aſſuré qu'il n'en étoit point coupable ; queſtion bien indifférente aujourd'hui, qu'on ne lit plus le *Thé-*

miſtocle, & qu'on ne lit guere l'*Alcibiade* (1).

Après cette double couronne au théatre tragique, Campiſtron entra dans une autre carriere. M. le Duc de Vendôme vouloit donner dans ſa maiſon d'Anet une fête brillante à M. le Dauphin; il crut qu'elle ne pouvoit l'être ſans un Opéra mis en muſique par Lulli; mais il falloit un Poëte, & Quinault, dégoûté du théatre, & conduit comme Racine, par les dégoûts, à la dévotion, avoit renoncé à la ſcene lyrique depuis ſon chef-d'œuvre d'Armide, froidement reçu par ſon ſiecle & applaudi avec tranſport par le nôtre. M. de Vendôme demanda des vers à Racine, qui, plus ſcrupuleux encore que Quinault, & s'étant même privé depuis long-temps d'aller au ſpectacle, refuſa de ſervir de Poëte à Lulli, moitié par principe de conſcience, moitié peut-être par des raiſons encore meilleures, par le peu de talent qu'il ſe ſentoit pour le genre

(1) Voyez la Note (*b*).

lyrique (1). Il propoſa Campiſtron, qui fit l'Opéra d'*Acis & Galatée*, & qui partagea avec le Muſicien la gloire du ſuccès, par la maniere ingénieuſe dont il avoit diſpoſé le Poëme, par l'intérêt qu'il avoit ſu y répandre, & par une verſification douce & facile, dont la molleſſe eût peut-être paru lâche dans une Tragédie, mais n'en étoit que plus faite pour ſe prêter à la muſique.

Le Public confirma par ſon ſuffrage les applaudiſſemens qu'*Acis & Galatée* avoit obtenus ſur le théatre d'Anet. Plein de la confiance que lui donnoit ce ſuccès, Campiſtron riſqua ſur le même théatre un autre Ouvrage, l'Opéra d'*Achille*; mais ce ſecond eſſai fut très-malheureux: il eſt vrai que le Poëte n'avoit plus Lulli pour le ſeconder; ce Muſicien célebre étoit mourant, il ne laiſſoit pour ſucceſſeur que ſon gendre Colaſſe, à qui il n'avoit pas donné ſon talent en lui donnant ſa fille, & qui entraîna Campiſtron dans ſa chute, en l'accuſant de l'avoir cauſée. Le Poëte, irrité peut-être,

(1) Voyez l'Eloge de Deſpréaux, celui de la Motte, & les notes ſur ces deux Eloges.

mais non découragé, donna avec d'autres Muſiciens l'Opéra d'*Alcide*, qui, malgré un menuet que nos bons aïeux ont long-temps danſé & chanté, ne fit guere plus de fortune; cet Opéra fut même, ainſi qu'*Achille*, le ſujet de quelques Epigrammes, heureuſement aſſez médiocres, ſur les deux diſgraces ſucceſſives de l'Auteur (1). Campiſtron voyant que le malheur le pourſuivoit ſur la ſcene lyrique, prit le ſage parti de n'y plus braver la fortune; il retourna au théatre François, où il avoit été conſtamment heureux: mais cette même fortune qui l'avoit abandonné à l'Opéra, eut d'abord quelque

(1) Nous ne craignons point d'être contredits ſur la médiocrité de ces Epigrammes, en rapportant pour exemple celle qui fut faite ſur l'Opéra d'*Achille*; la pointe en eſt triviale & les vers aſſez mauvais.

Entre Campiſtron & Colaſſe,
Grand débat au Parnaſſe,
Sur ce que l'Opéra n'a pas eu ſort heureux;
De ſon mauvais ſuccès nul ne ſe croit coupable:
L'un dit que la muſique eſt plate & miſérable;
L'autre, que la conduite & les vers ſont affreux;
Mais le grand Apollon, toujours juge équitable,
Trouve qu'ils ont raiſon tous deux.

peine à lui rendre les anciennes faveurs qu'elle avoit accordées à ſes premieres Tragédies. *Phocion & Adrien*, qu'il donna ſucceſſivement, ne reçurent qu'un accueil médiocre. Il ne ſe rebuta point, & n'eut pas lieu de ſe repentir de ſa perſévérance; le ſuccès prodigieux de *Tiridate* le dédommagea des froideurs paſſageres que le Public lui avoit fait eſſuyer. Cette Piece eſt d'autant plus eſtimable, que le ſujet étoit difficile à mettre au théatre; c'eſt l'amour d'un frere pour ſa ſœur, & c'étoit, ſous un autre nom, l'Hiſtoire d'Amnon, fils de David, au ſecond Livre des Rois. L'Auteur trouva le moyen, non ſeulement de traiter ce ſujet délicat avec toute la décence que la ſcene exige, mais de rendre même Tiridate intéreſſant: la Piece eſt d'ailleurs conſtruite & diſpoſée avec art; on y trouve des ſituations touchantes & des ſentimens nobles & pathétiques; le ſtyle même y a plus de force & de chaleur que dans les autres Tragédies de Campiſtron; auſſi s'eſt-elle ſoutenue long-temps au théatre avec ſuccès. Si elle a ceſſé depuis long-temps d'y paroître, c'eſt par les mêmes raiſons qui

ont affoibli le ſuccès d'*Andronic*, & de plus, parce que la Tragédie de *Phédre*, aſſez ſemblable pour le ſujet à celle de *Tiridate*, eſt écrite avec une éloquence & une ſenſibilité qui doit à la longue éclipſer toutes ſes voiſines : on ne ſent que trop, en comparant les deux Pieces, la vérité du mot de M. de Voltaire, *que Racine eſt un Raphaël qui n'a point fait de Jule-Romain.*

Il ne reſtoit plus à Campiſtron qu'une couronne à recevoir au théatre, celle de Poëte comique ; il l'obtint par la Comédie du *Jaloux déſabuſé*. Cette Piece, quoiqu'un peu froide par le fond, a mérité par la vérité des caracteres, par l'art de la conduite, & par le mérite du ſtyle, de ſe ſoutenir juſqu'à préſent ſur la ſcene, où elle eſt toujours applaudie, quand le jeu des Acteurs répond aux fineſſes de détail que l'Auteur a répandues dans ſon Ouvrage.

Tant de ſuccès demandoient pour Campiſtron une place à l'Académie Françoiſe ; il y fut reçu enfin, mais dix ans ſeulement après *Tiridate*, c'eſt-à-dire, bien long-temps après avoir mérité le titre d'Académicien ; la Com-

gnie répara ce long délai en le nom-
ınt ſans qu'il l'eût demandé. Elle le
penſa avec plaiſir de ces ſollicita-
ns & de ces viſites, dont quelques
res Académiciens ont été diſpenſés
nme lui, mais en trop petit nom-
, & dont il ſeroit à ſouhaiter que
Candidats fuſſent entiérement af-
ıchis; ils ne ſeroient pas expoſés,
nme ils le ſont trop ſouvent, à dé-
rer l'inutilité de leurs démarches,
jours affligeantes pour le vrai mé-
, & quelquefois propres à le re-
er. Débarraſſée alors de l'importu-
des protégés & des protecteurs,
:adémie ſeroit plus libre de n'écou-
que la voix publique, & de n'ou-
, ſes portes qu'aux ſeuls hommes
:lle en jugeroit vraiment dignes.
.es lauriers dramatiques de Cam-
:on, avant de lui procurer les hon-
rs littéraires, avoient déjà aſſuré ſa
une. M. le Duc de Vendôme lui
t envoyé une gratification pour
›éra d'*Acis & Galatée*; l'Auteur
:fuſa avec le reſpect le plus noble,
:ant qu'il ſe trouvoit aſſez récom-
ſé d'avoir contribué aux plaiſirs d'un
rand Prince, & à ceux de l'au-

guſte héritier du trône pour qui la fête étoit deſtinée. M. de Vendôme, averti par ce refus, & ne s'en croyant que plus obligé à la reconnoiſſance, prit Campiſtron chez lui, le fit Secrétaire général des Galeres, lui donna une Terre conſidérable, lui procura une Commanderie de l'Ordre de S. Jacques en Eſpagne, &, ce qui flattoit Campiſtron infiniment davantage, l'honora de ſon amitié & de ſa confiance. Il ſuivit ce Prince à vingt batailles, & le ſuivit de ſi près, que M. de Vendôme le voyant à ſes côtés au terrible combat de Steinkerque, dans le plus fort de la mêlée, lui demanda : *Campiſtron, que faites-vous ici ! Monſeigneur*, répondit le Poëte, *voulez-vous vous en aller !* On peut croire que cette réponſe n'affoiblit pas les ſentimens du Prince pour un Secrétaire ſi digne de lui. Ce brave Secrétaire avoit fait ſes preuves de courage dès l'âge de dix-ſept ans, ayant été bleſſé dangereuſement dans un combat ſingulier; il auroit cru ſe déshonorer en ne partageant pas dans les plus brillantes occaſions les périls & la gloire de ſon bienfaiteur. Horace, comme l'on ſait, n'avoit pas ſi bien payé

payé de ſa perſonne à la bataille de Philippe; il eut même le courage, ſi c'en eſt un, de plaiſanter ſur ſa fuite par ce vers d'une de ſes Odes, *rejectâ non bene parmulâ* (1): quelqu'un a fait graver ſon buſte & a mis au bas, en retranchant ſimplement le *non*, *rejectâ bene parmulâ* (2): on ne peut faire valoir plus heureuſement une fuite qui, d'un mauvais guerrier, a fait un excellent Poëte. Mais il eût encore mieux valu être à la fois l'un & l'autre, comme Eſchyle & Tirtée; & peut-être Horace a-t-il contribué, par l'aveu naïf de ſa poltronnerie, aux ſoupçons peu obligeans qu'on s'eſt plu quelquefois à jeter ſur la bravoure des Poëtes (3). Campiſtron, ſans parler de pluſieurs

(1) *Ayant jeté peu bravement mon bouclier.* Il ſervoit dans l'armée des conjurés, ce qui détruit le mérite de ſon aveu, & doit le rendre un peu ſuſpect.

(2) *Ayant jeté fort à propos ſon bouclier.*

(3) Ménage prétendoit, & c'étoit l'une des mauvaiſes plaiſanteries qu'on nous a conſervées de lui, qu'il ne connoiſſoit d'autres Poëtes tués à la guerre, que Garcillaſſo, le reſtaurateur de la Poéſie eſpagnole.

autres de ſes confreres, auſſi intrépides que lui, a ſuffiſamment réhabilité l'honneur de la profeſſion, ſuppoſé que cet honneur eût beſoin de l'être; & s'il ne s'eſt pas ſervi de ſa plume auſſi bien qu'Horace, il lui reſtera du moins la gloire de s'être mieux ſervi de ſon épée.

Il conſerva dans ſa place de Secrétaire général des Galeres, le déſintéreſſement qui la lui avoit méritée, négligeant même les émolumens conſidérables qu'il lui étoit le plus légitimement permis d'en tirer; mais il vérifia bien la maxime, *qu'il vaut mieux plaire que ſervir*; car beaucoup plus occupé de l'amuſement du Prince que de ſes affaires, il laiſſoit ſouvent ſans réponſe les lettres qu'il recevoit relativement à ſa place; & un jour que M. de Vendôme lui voyoit brûler un grand tas de ces lettres: *Le voilà*, dit-il, *occupé à faire ſes réponſes*. On pardonnera aiſément à Campiſtron cette négligence, quand on ſe rappellera le trait d'un Miniſtre chargé du gouvernement d'un grand Royaume, & qui, brûlant de même ſans les ouvrir une multitude immenſe de lettres, diſoit *qu'il ſe mettoit au*

courant ; on ajoute même (ce qui complette l'éloge du Miniſtre) que les affaires n'en alloient pas plus mal.

Le Cardinal Alberoni, dont la fortune a été ſi brillante, en étoit redevable à Campiſtron. Celui-ci, dans le temps qu'il étoit Secrétaire du Duc de Vendôme, fut attaqué près de Parme, par des voleurs qui lui enleverent juſqu'à ſes habits. Il gagna preſque nu le village voiſin. Alberoni, alors ſimple Curé de ce village, lui donna tous les ſecours qu'il pouvoit deſirer. Campiſtron ne fut pas ingrat. Il parla au Duc de Vendôme du Curé ſon bienfaiteur, comme d'un homme dont les talens pouvoient lui être utiles. Le Duc de Vendôme ſe l'attacha, & l'emmena avec lui en Eſpagne, où l'habile Italien ſut gagner la confiance de la Reine, & parvint à gouverner le Royaume. Témoin d'une élévation qui étoit en quelque maniere ſon ouvrage, Campiſtron le fut auſſi de la chute de ce Miniſtre, & des malheurs qu'il eſſuya pour avoir été trop puiſſant (1). Le

(1) Ce Cardinal, retiré en Italie après ſa

Poëte, en voyant l'infortune du Cardinal, ſe félicitoit de ne l'avoir pas imité, & d'avoir préféré la médiocrité de ſon état aux orages de la faveur. Peu d'hommes feront des réflexions auſſi ſages ſur le bonheur, trop peu connu, de l'obſcurité & du repos; & malgré les exemples ſi fréquens des trahiſons de la fortune, l'aveugle multitude répétera ſans ceſſe avec Phaëton, *il eſt beau même d'en tomber.* Les malheurs de l'ambition, diſoit à cette occaſion nôtre Académicien philoſophe, ne feront jamais plus de converſions que les malheurs de l'amour, parce que ſi l'amour eſt commandé par la Nature, l'ambition l'eſt par la vanité, auſſi forte que la Nature.

Quoique Campiſtron vécût à la Cour, il n'en étoit pas plus courtiſan, c'eſt-à-dire, moins prêt à faire entendre aux Princes les vérités dont ils ont ſi grand beſoin. Il avoit oſé, dans une de ſes

---

chute, vouloit encore faire de petits projets d'ambition & d'intrigues. *Alberoni*, diſoit Benoît XIV, *reſſemble à un gourmand qui, après avoir bien dîné, auroit envie d'un morceau de pain bis.*

Tragédies, prêter à un de ſes perſonnages les quatre beaux vers que Pierre Corneille avoit fait dire à la France, dans le prologue très-peu lu de la *Toiſon d'or*.

A vaincre ſi long-temps, mes forces s'affoibliſſent,
L'Etat eſt floriſſant, mais les Peuples gémiſſent;
Leurs membres décharnés courbent ſous mes hauts faits,
Et la gloire du trône accable les ſujets.

Pierre Corneille avoit eu le courage de faire entendre ces vers à Louis XIV, dans l'ivreſſe de ſa grandeur & de ſes victoires. Quoique Campiſtron ne les eût pas mis dans la bouche de la France, quoique la gloire du Monarque, ſi triſtement éclipſée depuis, commençât dès-lors à s'affoiblir, & que ſes ſujets malheureux & gémiſſans fuſſent moins accablés du poids de cette gloire que des maux qui en étoient la ſuite, on obligea le Poëte de ſupprimer ces quatre vers. » Après avoir été regardés dans le » premier Auteur, dit un Ecrivain cé- » lebre, comme la noble expreſſion » d'une vérité importante, ils furent » pris, trente ans après, dans un autre » Poëte pour un trait de ſatire; ils ne » doivent être regardés que comme

» un plagiat «. Cette imputation ſeroit juſte, ſi le prétendu Plagiaire avoit caché qu'il devoit ces vers à Corneille, & ſi ayant à exprimer la même penſée, il n'avoit pas eu la modeſtie ou l'équité de croire qu'il ne l'exprimeroit pas avec autant de force & d'élévation que ce grand homme. Campiſtron, en s'emparant de ces beaux vers dont on ne ſe ſouvenoit plus, & qu'il faiſoit revivre ſi à propos, n'avoit eu d'autre regret que de n'avoir pu ſe les approprier exactement tels qu'ils étoient; car il s'étoit cru obligé d'y faire quelques changemens, néceſſaires dans la bouche de l'Acteur qu'il faiſoit parler; & il attachoit d'autant moins de prix à ces changemens, qu'il ſe reprochoit d'avoir affoibli ſon modele (1).

Notre Académicien, ſoit en copiant Corneille, ſoit en ne peignant que d'après lui-même, étoit ſujet à préſenter ſur la ſcene des objets & des tableaux, qui, contre ſon intention, avoient le malheur d'être interprétés d'une maniere peu favorable. Il l'éprouva ſur-

(1) Voyez la Note (*c*).

tout dans une Tragédie de *Phraate* que nous n'avons plus, & qui renfermoit pluſieurs traits dont on faiſoit au Monarque régnant des applications malignes. Ces applications valurent à l'Ouvrage un grand nombre de Spectateurs ; & l'Auteur fut ſi effrayé de ſon ſuccès, qu'il ſe hâta de retirer ſa Piece. *On m'a aſſuré*, diſoit-il avec une naïveté qui prouvoit ſon innocence, *que j'étois* un imprudent, & *que je me ferois mettre à la Baſtille.* Ce mot d'*imprudent* paroîtroit aujourd'hui bien modeſte en pareille circonſtance. Mais ce qui eſt beaucoup plus ſingulier, c'eſt que l'Auteur fut obligé, dit-on, de recourir au crédit d'une grande Princeſſe pour faire ceſſer les repréſentations de cette Tragédie (1). On ne conçoit pas comment il eut beſoin d'un ſi puiſſant ſecours pour obtenir une ſi chétive faveur, lorſque tant de Poëtes de nos

(1) Voyez les *Mémoires ſur Campiſtron*, dans le choix des anciens Mercures, T. 53, page 48. La ſociété du Duc de Vendôme paſſoit pour être formée des Frondeurs du Gouvernement, ce qui rendoit Campiſtron ſuſpect & ſes craintes plus excuſables.

jours ſont obligés d'employer tant de reſſorts, & quelquefois tant de baſſeſſes, pour faire paroître un moment ſur la ſcene les Ouvrages les plus innocens (1).

Quelque agrément que Campiſtron éprouvât dans la ſociété du Duc de Vendôme, les divertiſſemens continuels, fatigans, & quelquefois ennuyeux, auxquels il étoit obligé de prendre part, altéroient conſidérablement ſa ſanté; il crut enfin devoir la préférer à tant de plaiſirs & d'honneurs; il demanda à ſe retirer dans ſa patrie: M. de Vendôme y conſentit, en l'accuſant d'*ingratitude*, pour n'avoir pas voulu s'immoler juſqu'à la fin à l'amuſement de ſon *protecteur*. Il renonça donc à la Cour, à la faveur, au théatre même, retourna à Toulouſe, y fit un mariage avantageux, & goûta dans le ſein de ſa famille le ſeul bonheur peut-être dont la condition humaine ſoit ſuſceptible, cette tranquillité philoſophique, l'objet des déſirs du ſage, parce que c'eſt un bien que perſonne ne lui envie. Pour occuper ſa ſolitude,

(1) Voyez la Note (*d*).

& pour ſe diſtraire des infirmités douloureuſes dont il fut accablé ſur la fin de ſes jours, il travailla à une Tragédie de *Juba*, qu'il ne deſtinoit point aux Comédiens, & dont il ne reſte que deux vers, qui doivent ſans doute en faire regretter pluſieurs autres:

Tu verras que Caton, loin de nous ſecourir,
Toujours fier, toujours dur, ne ſaura que mourir.

Il avoit fait long-temps auparavant, & dans le temps qu'il travailloit encore pour le théatre, une Tragédie de *Pompeïa*, qui s'étoit perdue, & dont ceux qui l'avoient lue ont parlé avec beaucoup d'éloges. Ils en ont loué même la verſification; mais la Piece, retrouvée après la mort de l'Auteur, a été imprimée dans la derniere édition de ſes Ouvrages; & la lecture a fait voir que l'éloge étoit au moins fort exagéré.

Il mourut d'une attaque d'apoplexie, cauſée, ſelon les uns, par un accès de colere, &, ſelon d'autres, par un excès de gourmandiſe. Mais la vérité eſt que l'apoplexie qui le ſuffoqua, fut la ſuite naturelle & très-innocente de ſon embonpoint exceſſif, & qu'il n'avoit be-

ſoin ni d'indigeſtion ni d'emportement pour être la triſte victime de cette funeſte conformation.

La ville de Toulouſe, à qui il étoit cher par ſa réputation & par ſes mœurs, & qui l'avoit décoré, en 1701, du Capitoulat, fit mettre, après ſa mort, ſon portrait à l'Hôtel de Ville. Ce portrait ſe voit auſſi dans la ſalle de l'Académie Françoiſe. Il n'y eſt pas auſſi néceſſaire que ceux de Corneille & de Racine; mais il n'eſt pas indigne de ſe trouver à leur ſuite, par les ſuccès que Campiſtron a obtenus au théatre dans trois genres différens; par l'avantage qu'il a eu de ſoutenir, quoique foiblement, l'honneur de la ſcene tragique après la mort du premier de ces deux grands hommes & la retraite de l'autre; par l'intelligence du théatre qu'il a marquée dans ſes Pieces; enfin, par un ſtyle ſans vigueur à la vérité, mais pur, naturel, & quelquefois élégant; éloge devenu rare dans notre ſiecle, où le Public a reçu avec une funeſte indulgence tant de productions dramatiques monſtrueuſes, écrites d'ailleurs d'un ſtyle tantôt bourſouflé, tan-

tôt rampant, tantôt foible & lâche, & preſque toujours barbare (1). Ce Parterre qui ſe croit ſi éclairé, & qui accueille aujourd'hui preſque également les Racine & les Pradon de nos jours, auroit-il oublié la maxime : *Qui neminem non laudat, laudat neminem ; qui ne ſiffle perſonne, n'applaudit perſonne* (2) ?

---

(1) Voyez la Note (*e*).

(2) Voyez la note (*f*).

NOTES *ſur l'article de* CAMPISTRON.

(*a*) VOICI cet éloquent billet, écrit ou ſuppoſé écrit à Dom Carlos, pour l'engager à enlever, s'il le peut, la couronne à ſon pere. *Il eſt des conſeils très-juſtes, qui ne ſe donnent point; mais on ne ſort des affaires déſeſpérées que par des réſolutions extraordinaires. Ceux en qui le Ciel a mis des talens faits pour rendre heureux tout un peuple, ont une obligation d'accomplir leur deſtinée, qui prévaut ſur toutes les autres obligations. Les ames généreuſes ne périſſent que faute d'avoir aſſez mauvaiſe opinion des méchans. La patience qui abandonne les jours de l'homme de bien à la méchanceté de ſes ennemis, eſt foibleſſe, baſſeſſe de cœur, crime & non pas vertu. L'humanité pour qui n'en a point, eſt la plus dangereuſe eſpece de folie.* Le diſcours admirable que Tacite fait tenir à Othon avant de ſe donner la mort, n'eſt pas plus beau que ce billet. On doit y admirer ſur-tout la

gradation de vigueur & d'énergie qui va toujours en augmentant jusqu'à la fin. Après avoir commencé par cette pensée forte & profonde, *il est des conseils très-justes qui ne se donnent point*, il étoit bien difficile de s'élever encore, & de s'élever toujours de plus en plus : c'est pourtant ce que l'Auteur a fait.

(*b*) On reprochoit sur-tout à l'Auteur d'*Alcibiade* d'avoir pillé les vers suivans du *Thémistocle*. Cet Athénien, invité par Xercès à commander une armée que ce Prince veut envoyer contre la Grece, s'en excuse par une réponse plus noblement pensée qu'élégamment exprimée : ce seroit, lui dit-il, faire à cette Grece un trop grand honneur,

Que de faire paroître aux yeux de l'Univers
Qu'on eût besoin d'un Grec pour la réduire aux fers ;
Et que, pour triompher de son orgueil extrême,
Il vous fallût un bras qui sortît d'elle-même.

Dans la Tragédie de Campistron, Alcibiade fait au Roi de Perse une réponse semblable :

Voulez-vous qu'on publie un jour, dans l'avenir,
Qu'il vous fallut un Grec, Seigneur, pour la punir,
Et qu'elle auroit joui d'une gloire immortelle,
Si l'un de ſes enfans n'eût conſpiré contre elle ?

Les amis de Campiſtron répliquoient à cette accuſation de plagiat, que la penſée renfermée dans ces vers étoit aſſez naturelle pour ſe préſenter à deux Auteurs dans deux ſcenes de ſituation pareille; que le mérite étoit principalement dans l'expreſſion, & que les quatre vers d'Alcibiade valoient mieux que ceux de Thémiſtocle. Le Public répondoit de ſon côté, que les deux Poëtes ſe diſputoient bien peu de choſe, & qu'il eût mieux aimé quatre autres vers faits par Corneille ou par Racine.

(*c*) Les vers dont il s'agit ſe trouvent dans une ſcene de *Tiridate*, où le Roi des Parthes dit à ſon fils :

Je ſais qu'en triomphant les Etats s'affoibliſſent ;
Le Monarque eſt vainqueur, & les Peuples gémiſſent ;
Dans le rapide cours de ſes vaſtes projets,
La gloire dont il brille accable ſes ſujets.

Un Juge impartial, & qui mettra les

noms à part, trouvera peut-être que dans le ſecond de ces vers l'expreſſion eſt plus juſte & plus préciſe que dans le ſecond vers de Corneille; car comment l'Etat peut-il être *floriſſant*, ſi les peuples *gémiſſent?* Au lieu que le gémiſſement des peuples eſt trop ſouvent le triſte fruit des victoires du Monarque; *triomphant* eût été moins impropre que *floriſſant* dans les vers de Corneille, & cependant le vers de Campiſtron eût encore été meilleur; parce que ſi les peuples ſont malheureux, le Monarque peut être *vainqueur*, mais l'Etat eſt bien peu *triomphant*. Quant aux autres vers, il faut avouer qu'ils ont beaucoup plus de force dans Corneille; peut-être même le troiſieme vers en a-t-il trop, & préſente-t-il une image peu agréable: il eſt fâcheux que l'imitateur, au lieu d'adoucir & d'embellir cette image, n'y ait ſubſtitué qu'un vers très-foible, & qui n'eſt là que pour la rime.

Ces quatre vers de Corneille, imités bien ou mal par Campiſtron, & ſupprimés au théatre, font ſouvenir de quelques autres, ſupprimés plus mal

à propos encore d'une Piéce de Corneille même. Nous voulons parler des quatre vers ſuivans de Dom *Sanche d'Aragon.*

Lorſque le déshonneur ſouille l'obéiſſance,
Les Rois doivent douter de leur toute-puiſſance;
Qui la haſarde alors eſt ſûr d'en abuſer,
Et qui veut tout pouvoir, ne doit pas tout oſer.

On ne conçoit pas par quelle incroyable mal-adreſſe les Comédiens ont oſé retrancher depuis quelque temps ces quatre vers, qui juſques alors avoient toujours été reçus avec l'applaudiſſement le plus unanime, & qui renferment la vérité la plus ſage, la plus précieuſe à tout bon Gouvernement, la plus faite pour être reſpectée des Rois & chérie des peuples. Suppoſer que de pareilles maximes puiſſent offenſer un Souverain éclairé, juſte & vertueux, c'eſt une inſulte faite à la fois au trône & à l'humanité.

Il n'en eſt pas tout-à-fait de même de ces quatre vers de Pybrac, qui l'empêcherent, dit-on, d'être Chancelier.

Je hais ces mots de puiſſance abſolue;
De plein pouvoir, de premier mouvement;

Aux ſaints décrets ils ont premiérement,
Puis à nos Loix la puiſſance tollue (ôtée) (1).

Nous ne ſommes point étonnés que ces vers ayent déplu ; ils faiſoient trop amérement la critique de quelques vieilles formules uſitées dans les Ordonnances de nos Rois ; formules qui, après tout, ne ſont que de ſtyle, & qui n'ont pour objet ni d'établir, ni d'autoriſer le pouvoir arbitraire ; comme la formule édifiante *ſerviteur des ſerviteurs de Dieu*, dont ſe couvre l'humilité du Souverain Pontife à la tête de ſes Bulles, n'empêche pas qu'il n'ait été quelquefois le plus abſolu de tous les deſpotes.

A la premiere repréſentation d'*Eſope à la Cour*, Comédie de Bour-

(1) Ce n'étoit pas à Pybrac, à l'Apologiſte de la Saint-Barthélemi, à ſe montrer ſi difficile ſur le deſpotiſme ; car c'eſt un fait malheureuſement trop vrai, quoique peu connu, que Pybrac, gagné & payé par Catherine de Médicis, imprima une apologie de cette journée à jamais éxécrable. C'étoit pour cet abominable Ouvrage, & non pas pour quatre mauvais vers, qu'il méritoit d'être exclus de la place de Chancelier.

ſault, reſtée au théatre, Eſope diſoit, à l'occaſion des éloges qu'on prodigue ſi ſouvent & ſi baſſement aux Princes :

Je ſoupçonne
Qu'on encenſe la place autant que la perſonne ;
Que c'eſt au diadême un tribut que l'on rend,
Et que le Roi qui regne eſt toujours le plus grand.

Ces vers furent très-applaudis, & le Gouvernement les fit ſupprimer à la ſeconde repréſentation ; les Comédiens n'ont pas oſé les rétablir. Nous ne ſavons pas même ſi l'on a oſé les imprimer.

(*d*) Déjà peu content de lui-même, quand il avoit voulu ſuivre les pas de Corneille, Campiſtron n'avoit pas dû l'être davantage dans un endroit de l'*Alcibiade*, où il tâchoit d'imiter ces deux beaux vers de Racine :

Je répondrai, Madame, avec la liberté
D'un ſoldat qui ſait mal farder la vérité.

L'Auteur d'Alcibiade fait dire à ſon héros :

Je répondrai, Seigneur, avec la liberté
D'un Grec qui ne ſait pas cacher la vérité.

Ceux qui ſeroient aſſez dépourvus de tact pour ne pas ſentir d'eux-mêmes à quel point cette imitation eſt malheureuſe, peuvent lire les remarques pleines de goût que l'Auteur de Zaïre fait à ce ſujet dans une lettre à des Journaliſtes. » On voit d'abord, dit-il, » que les vers de Racine ſont pleins » d'une harmonie ſinguliere, qui ca- » racteriſe en quelque façon Burrhus » par cette céſure coupée, d'*un ſoldat*, » au lieu que les vers d'Alcibiade ſont » rampans & ſans force «. M. de Voltaire pouvoit ajouter, que la foibleſſe du ſecond vers vient en partie de ſa dureté même, & de la peine que ſent l'oreille à ſe repoſer ſur ce mot *grec*, peu flatteur pour elle. Quelle différence d'ailleurs entre l'expreſſion élégante & noble, *qui ſait mal farder la vérité*, & l'expreſſion commune, *qui ne ſait pas cacher la vérité? Dur & foible*, c'eſt pour un vers tout ce qu'il y a de pis, ſur-tout quand il a le malheur de paroître imité d'un vers de Racine, que le Poëte n'a fait que gâter. » De plus, ajoute M. de Voltaire, on » ne peut ſouffrir que le Citoyen d'un » pays renommé par l'éloquence &

» par l'artifice, donne à ces mêmes » Grecs un caractere qu'ils n'avoient » pas «. On pourroit répondre qu'Alcibiade, nourri dans les principes de la liberté Athénienne, & parlant au deſpote de la Perſe, n'entendoit par un *Grec* qu'un Républicain ; mais cette idée échappe à la plupart des Spectateurs, qui ne ſont frappés en ce moment que du contraſte entre l'étalage que fait Alcibiade de ſa prétendue franchiſe, & le ſoin que les Grecs apportoient à cultiver l'art de la parole, qui eſt ſi près de l'art du menſonge.

Nous voudrions pouvoir tranſcrire ici dans ſon entier la lettre de M. de Voltaire, dont nous venons de citer quelques lignes ; cette lettre renferme les plus excellens préceptes de goût ; & nous ne pouvons réſiſter à la tentation d'en détacher au moins ce qui regarde Campiſtron ; le jugement que l'Auteur en porte ſera la plus utile partie de cet article ; plût à Dieu que nous puſſions citer ſouvent de pareils morceaux, & en uſer mieux encore que Campiſtron n'a fait des vers de Corneille !

M. de Voltaire avoit dit que l'*Alci-*

biade étoit une Piece foiblement écrite; un ami de Campiſtron lui en avoit fait un crime, & avoit cru embarraſſer le Cenſeur en lui demandant ce qu'il entendoit par un ſtyle foible. Voici ce que M. de Voltaire lui répond, & ce que tous les jeunes Poëtes devroient apprendre par cœur. » Le ſtyle fort » & vigoureux, tel qu'il convient à la » Tragédie, eſt celui qui ne dit trop » ni trop peu, & qui fait toujours des » tableaux à l'eſprit ſans s'écarter un » moment de la paſſion. Ainſi Cléo- » patre dans Rodogune s'écrie :

Trône, à t'abandonner je ne puis conſentir,
Par un coup de tonnerre il faut mieux en ſortir.
. . . . . .
Tombe ſur moi le Ciel, pourvu que je me venge.

» Voilà du ſtyle très-fort & peut-être » trop. Le troiſieme vers,

Il vaut mieux mériter le ſort le plus étrange.

» eſt du ſtyle le plus foible.

» Le ſtyle foible, non ſeulement en » Tragédie, mais en toute Poéſie, con- » ſiſte encore à laiſſer tomber ſes vers » deux à deux, ſans entremêler de lon- » gues périodes & de courtes, & ſans

» varier la meſure ; à rimer trop en » épithetes, à prodiguer des expreſ- » ſions trop communes, à répéter ſou- » vent les mêmes mots, à ne pas ſe » ſervir à propos des conjonctions, qui » paroiſſent inutiles aux eſprits peu inſ- » truits, & qui contribuent cependant » beaucoup à l'élégance du diſcours.

Tantum ſeries juncturaque pollet !

» Ce ſont toutes ces fineſſes imperceptibles, qui ſont en même temps la » difficulté & la perfection de l'art.

In tenui labor, at tenuis non gloria.

» J'ouvre dans ce moment le volume » des Tragédies de Campiſtron, & je » vois à la premiere ſcene de l'Alci- » biade,

Quelle que ſoit pour nous la tendreſſe des Rois,
Un moment leur ſuffit pour faire un autre choix.

» Ces vers, ſans être abſolument mau- » vais, ſont foibles & ſans beauté.

» Le Grand Corneille ayant la même » choſe à dire, s'exprime ainſi :

Et malgré ce pouvoir dont l'éclat nous ſéduit,
Si-tôt qu'il nous veut perdre, un coup-d'œil nous détruit.

» ce *quelle que ſoit* de l'*Alcibiade* fait
» languir le vers ; de plus

Un moment leur ſuffit pour faire un autre choix.

» ne fait pas, à beaucoup près, une
» peinture ſi vive que ce vers :

Si-tôt qu'il nous veut perdre, un coup-d'œil nous détruit.

» Je trouve encore

Mille exemples connus de ces fameux revers...
Affoiblit notre empire, & dans *mille* combats...
Nous cache *mille* ſoins dont il eſt agité...
Il a *mille* vertus dignes du diadême...
Le ſort le plus cruel, *mille* tourments affreux...

» Ce mot *mille* ſi ſouvent répété,
» & ſur-tout dans des vers aſſez lâ-
» ches, affoiblit le ſtyle au point de le
» gâter ; la Piece eſt pleine de ces
» termes *oiſifs*, qui rempliſſent languiſ-
» ſamment l'hémiſtiche des vers ; preſ-
» que tous ceux de cet Ouvrage ſont
» énervés par ces petits défauts de dé-
» tail..... Le fameux Acteur qui re-
» préſenta ſi long-temps Alcibiade, ca-
» choit toutes les foibleſſes de la dic-
» tion par les charmes de ſon récit. En
» effet, l'on peut dire d'une Tragédie

» comme d'une Hiſtoire : *Hiſtoria quo-*
» *que modo ſcripta ſemper legitur, &*
» *Tragedia quoque modo ſcripta ſemper*
» *repreſentatur ;* mais les yeux du Lec-
» teur ſont des juges plus difficiles que
» les oreilles du Spectateur.

» On voit la même langueur de
» ſtyle dans ces autres vers du même
» Poëte :

Vous allez attaquer des Peuples indomptables,
Sur leurs propres foyers plus qu'ailleurs redoutables.

» Ces rimes d'épithetes, *indompta-*
» *bles*, *redoutables*, choquent l'oreille
» délicate du connoiſſeur, qui veut des
» choſes, & qui ne trouve que des
» ſons. *Sur leurs propres foyers plus*
» *qu'ailleurs*, eſt trop ſimple, même
» pour de la proſe.

» J'ajouterai que c'eſt la diction ſeule
» qui abaiſſe Campiſtron au deſſous de
» Racine. Les Pieces du premier ſont
» pour le moins auſſi réguliérement
» conduites que toutes celles de l'il-
» luſtre Auteur de Phédre ; mais il
» n'y a que la poéſie de ſtyle qui faſſe
» la perfection des Ouvrages en vers.
» Campiſtron l'a toujours trop négli-
» gée ; il n'a imité le coloris de Ra-
» cine.

» cine que d'un pinceau timide ; il » manque à cet Auteur, d'ailleurs judi- » cieux & tendre, ces beautés de dé- » tail, ces expreſſions heureuſes, qui » ſont l'ame de la Poéſie, & qui font » le mérite des Homere, des Virgile, » des Taſſe, des Milton, des Pope, » des Corneille, des Racine, des Boi- » leau «. Nous n'ajouterons rien à ce jugement, que la voix publique a unanimement confirmé.

(e) Le ſuccès des mauvaiſes Pieces eſt devenu bien commun au théatre, & par-là bien peu flatteur pour les Ecrivains vraiment dignes du ſuffrage public ; cet accueil banal, fait pour les Spectateurs à tant d'avortons dramatiques, accueil cauſé apparemment par la diſette des bons Ouvrages, a fait dire avec plus de vérité que de nobleſſe, que le Public reſſembloit à un petit chien qui a perdu ſon Maître, & qui va careſſant tous ceux qu'il rencontre.

Ne diſſimulons pourtant pas que ces ſuccès ſi étranges & ſi fréquens ont une autre cauſe, la magnificence preſque royale avec laquelle certains Auteurs achetent les ſuffrages & payent

les applaudiſſemens. Quelques-uns, dit-on, ont fait par leur généroſité une breche conſidérable à leur fortune, & pourroient dire comme les Hollandois après la victoire ſanglante de Malplaquet : *Encore une victoire pareille, & nous ſommes ruinés.* On raconte qu'à la premiere repréſentation d'une de ces Pieces ſi diſpendieuſes, un des Spectateurs ſoudoyés applaudiſſoit & ſiffloit à la fois ; quelqu'un lui en demanda la raiſon : *J'applaudis*, répondit-il, *pour m'acquitter envers l'Auteur, & je ſiffle pour m'acquitter envers ma conſcience.* C'eſt à cette magnificence de certains Auteurs qu'il faut attribuer la plupart des ſuccès obtenus ou arrachés de nos jours à une ſeconde repréſentation, après une chute à la premiere ; & comme la plupart des jugemens du théatre ſont faux ou du moins exagérés, ſoit en bien, ſoit en mal, on a comparé ces ſuccès, après une chute, au triomphe de ce Plaideur, qui, pour éviter les frais & les embarras d'une inſcription de faux, détruit une fauſſe obligation par une fauſſe quittance.

(*f*) Cicéron dit que les *Poëtes tragiques* ſont plus amoureux de leurs Ou-

vrages que les autres Ecrivains. *In hoc genere*, dit-il, *neſcio quo pacto magis quàm in aliis, ſuum cuique pulcrum eſt.* On peut attribuer aux Poëtes Dramatiques en général (*tragiques & comiques*), cet amour ſi vif de leurs productions; la raiſon qu'on pourroit en donner, & que Cicéron cherchoit, c'eſt que les Ouvrages dramatiques étant plus ouvertement expoſés à la cenſure, reſſemblent à ces enfans délicats & ſujets aux maladies, que leurs parens chériſſent de préférence. Le ſort d'une Piece de théatre, qui ne peut jamais être équivoque, exalte, s'il eſt brillant, l'orgueil de l'Auteur, & irrite, s'il eſt malheureux, ſon amour-propre offenſé. Moins il peut ſe faire illuſion ſur la réuſſite ou ſur la chute, plus il eſt diſpoſé à penſer très-bien de lui dans le premier cas, & très-mal de ſes Juges dans le ſecond.

ÉLOGE
DE CLAUDE
FLEURY,

Prieur d'Argenteuil & Confeſſeur du Roi; né à Paris le 6 Décembre 1640; *reçu à la place de* JEAN DE LA BRUYERE, *le* 16 *Juillet* 1696; *mort le* 14 *Juillet* 1723.

CLAUDE FLEURY étoit fils d'un Avocat eſtimé, & ſuivit aſſez long-temps le Barreau. Il exiſte même des Mémoires imprimés & ſignés de lui; & dans ces Mémoires, qu'il compoſa étant encore jeune, on apperçoit déjà le germe & l'annonce des connoiſſances & de la juſteſſe d'eſprit qui caractériſent ſes autres Ouvrages. Mais

quelque ſuccès qu'il pût ſe promettre dans cette carriere, un goût naturel pour la piété & pour la retraite le fit renoncer à la profeſſion de Juriſconſulte pour embraſſer l'état eccléſiaſtique. Sa vocation ne fut pas, comme celle de tant d'autres, le déſir & l'eſpérance de faire fortune; & la pureté de ſa vie répondit à celle de ſa vocation.

Il fut admis aux conférences que le grand Boſſuet tenoit chez lui ſur l'Ecriture ſainte, & ſur des matieres de Religion, & quelquefois de Littérature. Des Aſſemblées qui avoient un tel chef, n'auroient pas ſouffert pour Membres des hommes d'un mérite médiocre; elles demandoient ſur-tout un Secrétaire digne du Préſident; l'Abbé Fleury fut chargé d'y tenir la plume, & fit dans cette excellente Ecole le premier eſſai des talens qu'il devoit employer ſi utilement pour le bien de l'Egliſe.

Ce fut vers ce temps-là qu'il traduiſit en latin l'Ouvrage célebre de Boſſuet, intitulé *Expoſition de la Doctrine Catholique*, Ouvrage deſtiné à détromper les Proteſtans ſur les fauſ-

ſes idées qu'ils s'étoient faites de pluſieurs dogmes de l'Egliſe Romaine. Cette traduction, qui fut revue avec ſoin par Boſſuet, eſt une des plus ſolides réponſes qu'on puiſſe faire à l'imputation dont les Miniſtres Réformés ont ſi opiniâtrement chargé l'Evêque de Meaux, d'avoir adouci dans ſon Livre les dogmes qui les révoltoient, & d'avoir voulu, ſuivant l'expreſſion dont ils affectoient de ſe ſervir, hâter le triomphe de *la foi* aux dépens de la *bonne foi*. La candeur ſi bien connue de l'Abbé Fleury, eſt un garant infaillible qu'il n'eût pas voulu, même par zele pour la meilleure cauſe, traduire un Ouvrage où la vérité auroit été tant ſoit peu déguiſée. Si l'extrême activité de Boſſuet pour faire des Proſélytes, activité qui pouvoit paroître à des yeux prévenus une eſpece d'ambition, fourniſſoit à l'envie un prétexte d'accuſer ſon ame ardente & impétueuſe; l'ame ſimple & vraie de l'Abbé Fleury repouſſoit juſqu'au ſoupçon même, & mettoit l'Auteur à l'abri derriere ſon Traducteur.

La vie de ce reſpectable Ecrivain, ſans bruit & ſans oſtentation, comme

ſa perſonne, fut toujours ſi uniforme & ſi peu chargée d'événemens, que ſon Hiſtoire eſt uniquement celle de ſes Ouvrages. Le plus conſidérable eſt l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique*, à laquelle il travailla durant trente années, & dont il donna vingt Volumes qui renferment l'eſpace de quatorze ſiecles, depuis l'établiſſement du Chriſtianiſme juſqu'à l'ouverture du Concile de Conſtance. Il étoit ſatisfait, diſoit-il, que ſon âge & ſes infirmités, qui ne lui permettoient pas d'achever ſon Hiſtoire, lui euſſent au moins permis de terminer ſon travail à l'époque remarquable de cette Aſſemblée célebre, qui a mis des bornes ſi ſages & ſi juſtes à la Monarchie ſpirituelle des Papes, ou plutôt à leurs prétentions pontificales, & qui eſt pour l'Egliſe ce que le traité de Weſtphalie eſt pour l'Empire Germanique, la ſauve-garde de ſes droits & de ſon indépendance. Néanmoins cette raiſon même, le rôle important que le Concile de Conſtance a joué dans l'Egliſe Catholique, doit faire regretter que M. l'Abbé Fleury n'ait pu écrire l'Hiſtoire de ce fameux Concile, & des précieux décrets qu'il a portés contre

l'infaillibilité prétendue & le deſpotiſme trop réel des Souverains Pontifes. Ce qu'on doit regretter encore davantage, c'eſt l'aveu édifiant & ſincere que ſans doute le ſage Hiſtorien auroit fait, des malheureuſes taches qui obſcurciſſent l'éclat de cette Aſſemblée, digne, à pluſieurs égards, de nos reſpects & de nos éloges, mais à qui le célebre Jean Gerſon reprochoit d'avoir eu dans ſa doctrine & dans ſa conduite deux poids & deux meſures. M. l'Abbé Fleury, pénétré, comme il l'étoit, du véritable eſprit du Chriſtianiſme, eût certainement déploré, avec autant de force que de douleur, le ſupplice horrible de Jean Hus & de Jérôme de Prague, ſi funeſte à la gloire du Concile. Il eût condamné hautement la barbarie exercée ſans aucune réclamation, contre ces deux infortunés, inébranlables à la vérité dans leurs opinions, mais de mœurs irréprochables; il ſe fût élevé contre ces Miniſtres ſanguinaires d'un Dieu de paix, qui livroient aux flammes d'autres Miniſtres du même Dieu, malgré le cri de l'humanité & celui de la foi publique, ſous

les yeux d'un Empereur qui eut la baſſeſſe & la cruauté de le ſouffrir ; tandis que ce même Concile ſe contentoit de priver du Pontificat un Pape ſcandaleux (1) & ſouillé de crimes ; tandis qu'il ne condamnoit qu'après de longues & honteuſes diſputes entre ſes Membres, l'exécrable doctrine du Cordelier Jean Petit, Apologiſte du plus lâche & du plus odieux des aſſaſſinats (2) ; tandis enfin qu'il ſouffroit une multitude abominable de femmes perdues dans cette même ville, où ſe tenoit le Concile. Qu'il eût été à ſouhaiter que le fidele tableau de ce Concile, ſi affligeant d'un côté, ſi conſolant de l'autre, eût été tracé par la plume de notre pieux & ſage Auteur, bien propre, par ſa candeur incorruptible, à écrire l'Hiſtoire d'une Religion de paix, d'innocence, & de charité !

L'Ouvrage de M. l'Abbé Fleury fut reçu avec les plus juſtes applaudiſſemens. Il ne faut pourtant s'attendre à

(1) Jean XXIII.
(2) Voyez la Note (*a*).

y trouver, ni cette beauté de ſtyle, ni cette chaleur de deſcription, ni cette force ou cette fineſſe de pinceau, ni cette profondeur de réflexions qu'on cherche dans le commun des Hiſtoriens, qu'on admire dans quelques-uns, & qui même dans ces derniers ont plus d'une fois le défaut de faire trop penſer à l'Ecrivain, & oublier ceux dont il parle; l'Auteur a ſuppléé à ces qualités brillantes par un ton de vérité ſcrupuleuſe & naïve, qui lui concilie & lui attache ſon Lecteur. On diroit que M. l'Abbé Fleury s'eſt propoſé pour modele la ſimplicité des Livres ſaints, & qu'il a tracé la propagation du Chriſtianiſme de la même plume dont les Ecrivains ſacrés en ont décrit la naiſſance.

On a pourtant fait à l'Auteur deux reproches aſſez connus, mais dont il s'eſt bien diſculpé auprès des Juges équitables.

Le premier de ces reproches, eſt qu'il ſe montre un peu trop crédule ſur les miracles & ſur les légendes, ſur-tout dans les premiers ſiecles. Il répondoit qu'il n'avoit pas rapporté ſans raiſon cette foule d'événemens preſque incroyables, qui ont illuſtré &

ſoutenu le berceau foible & chancelant de l'Egliſe ; qu'à meſure qu'il avançoit vers les temps de lumiere & d'établiſſement paiſible du Chriſtianiſme, les récits de miracles devenoient moins fréquens dans ſon Hiſtoire, & que le merveilleux y étoit plus clair-ſemé ; qu'il avoit cru ſe conformer en cela aux vûes de la Providence divine dans la propagation de la Religion Chrétienne ; que cette Religion, envoyée du Ciel aux hommes, mais envoyée à des hommes, avoit beſoin, dans ſes commencemens, d'être appuyée par des prodiges qui forçaſſent au ſilence l'incrédulité & les perſécuteurs ; que les prodiges étoient devenus moins néceſſaires à meſure que la Religion avoit eu moins d'obſtacles à vaincre ; & que, dans les temps heureux où nous vivons & où elle voit enfin ſon regne ſi ſolidement établi, les miracles ne ſe font plus que dans des occaſions extraordinaires & très-rares, par cette raiſon également chrétienne & philoſophique, que la ſageſſe éternelle & ſuprême ne produit rien d'inutile.

Une ſeconde objection qu'on a faite à M. l'Abbé Fleury, c'eſt de n'avoir

pas parlé avec assez de ménagement de certains scandales sur lesquels, disoit la critique, il auroit dû tirer le rideau, ou du moins jeter la plus forte gaze, pour ne pas donner aux foibles une occasion de doute, & aux ennemis de la Religion un prétexte de l'attaquer. On peut compter parmi ces scandales les usurpations des Papes sur la puissance temporelle, l'esprit de faction & d'intrigue qui paroît avoir régné dans plusieurs Conciles, & dont l'héresie fait à l'Eglise des reproches si fréquens & si amers, la corruption des mœurs dans le Clergé & jusque dans les cloîtres, la superstition la plus absurde infectant la saine doctrine, enfin les écarts & l'ambition de certains hommes qui avoient d'ailleurs des vertus que l'Eglise révere, & qui ont eu besoin de toutes ces vertus pour leur faire pardonner le mal dont ils ont été les auteurs. M. l'Abbé Fleury répondoit encore, avec une simplicité également digne de sa piété & de ses lumieres, que si le premier devoir de l'Historien est de dire la vérité, ce devoir doit être encore plus sacré pour l'Historien d'une Religion qui est la vérité même;

qu'il ne faut pas, en flattant la beauté du portrait, fournir aux mal intentionnés un prétexte d'en charger la laideur; que plus la Religion eſt appuyée ſur des fondemens ſolides, moins on doit cacher les moyens de toute eſpece dont une Providence impénétrable s'eſt ſervie pour l'établir; que les cauſes même qui auroient paru devoir la détruire, ſont au nombre de ces moyens de propagation, & les marques les plus éclatantes du pouvoir de celui qui ſait tirer le bien du mal même, & *faire naître*, comme dit l'Ecriture, *du ſein des pierres, des enfans d'Abraham*; que la preuve la plus triomphante peut-être de la divinité de la Religion, eſt de n'avoir pas été anéantie par les vices & par les crimes de ceux qui l'ont prêchée; & qu'enfin ce même Dieu qui a ſu défendre ſon ouvrage contre le glaive des perſécuteurs, ſaura bien le défendre auſſi juſqu'à la fin des ſiecles, contre le poiſon lent & plus redoutable des iniquités qui ſemblent en faire craindre la ruine.

Parmi ces iniquités funeſtes, qui, ſuivant l'expreſſion de M. l'Abbé Fleury, ont *tant décrié l'Egliſe*, il compte ſur-

tout les perſécutions violentes, ſi fréquemment exercées contre les Hérétiques. Il oppoſe aux horribles maximes du fanatiſme & de l'intolérance, la doctrine de l'Evangile même, la connoiſſance des vrais intérêts de la Foi, les écrits & la conduite des plus reſpectables Evêques, enfin la peinture effrayante des déſaſtres que la perſécution traîne à ſa ſuite. Les réflexions du vertueux Hiſtorien ſur cette affligeante matiere, mériteroient d'être lues chaque jour dans toutes les écoles de Théologie, méditées dans tous les Séminaires, & prêchées dans tous les Temples; elles ſont d'autant plus dignes d'éloge, que l'Auteur les écrivoit dans un temps & dans un Royaume où le Souverain, ſoit trompé, ſoit mal obéi, donnoit, par la perſécution des Proteſtans, un triſte ſpectacle à l'Europe, & un cruel exemple aux autres Monarques (1).

Les principes de M. l'Abbé Fleury ſur tous ces objets ſi intéreſſans, ſont expoſés de la maniere la plus ſatisfaiſante pour les Lecteurs Chrétiens, dans

(1) Voyez la Note (*b*).

ſes excellens *Diſcours ſur l'Hiſtoire Eccléſiaſtique*, ſupérieurs à l'Hiſtoire même (1). C'eſt là que cet eſprit, naturellement ſi droit & ſi lumineux, ſe livre en liberté aux réflexions dont il avoit cru devoir s'abſtenir dans ſon grand Ouvrage. C'eſt là qu'il fait l'Hiſtoire philoſophique & raiſonnée de la Religion Chrétienne, des ſecouſſes qu'elle a reçues, des conſolations qu'elle a éprouvées, des révolutions qu'elle a ſouffertes, non dans la ſubſtance des dogmes, mais dans la maniere de les enſeigner. Ces hommes ſi zélés ou feignant de l'être, qui crient ſans ceſſe à l'impiété lorſqu'on attaque les abus dont la Religion a eu ſi ſouvent à ſe plaindre, ſont invités à lire ſur-tout

(1) C'eſt dans le chapitre 14 du quatrieme Diſcours ſur l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, que M. l'Abbé Fleury développe ſes maximes auſſi lumineuſes qu'édifiantes, contre la perſécution des Hérétiques; & c'eſt dans le chapitre précédent qu'il inſiſte ſur la néceſſité indiſpenſable de dire *la vérité toute entiere* dans l'Hiſtoire de l'Egliſe. Nous invitons les Théologiens, ſi jamais les Théologiens nous font l'honneur de nous lire, à méditer ces deux chapitres.

deux de ces Diſcours, celui qui a pour objet les Croiſades, & celui qui traite des Ordres Religieux. Ils ſeront étonnés de la force avec laquelle l'Auteur s'éleve dans le premier Diſcours contre ces *ſaints brigandages d'Outremer* (car il ne craint point de les qualifier ainſi), qui ont dépeuplé & ruiné l'Europe ſans faire au Chriſtianiſme un ſeul proſélyte digne de lui; entrepriſes auſſi atroces qu'abſurdes, par leſquelles la Religion auroit été tout à la fois anéantie & déshonorée, ſi elle avoit pu l'être. On verra dans le ſecond Diſcours, à quel point l'Auteur déplore la prodigieuſe multiplication des Ordres Monaſtiques, qui, après avoir été dans les beaux jours de l'Egliſe l'aſile de l'humilité & de la pénitence, ſont devenus ſi ſouvent depuis le repaire de l'ignorance & de la fainéantiſe, & quelquefois même le ſéjour de l'orgueil & de l'intrigue; ce qui a fait dire à un Ecrivain du quinzieme ſiecle, témoin des déſordres & du ſcandale dont les Monaſteres n'offroient alors que trop d'exemples, que ſi, dans ces demeures religieuſes, *la piété avoit d'abord enfanté la richeſſe, la fille avoit*

fini par tuer la mere. M. l'Abbé Fleury, plein de reſpect pour les cénobites des premiers ſiecles, ne craint point de s'expliquer avec franchiſe ſur les Inſtituteurs des nouveaux Ordres; il oſe même les accuſer aſſez ouvertement de vanité & d'ambition, *tout canoniſés qu'ils ſont pour la plupart;* car nous nous faiſons un devoir de rapporter ſes propres paroles; il avoue, ou plutôt il aſſure, que *ſans préjudice de leur ſainteté, on peut ſe défier de leurs lumieres;* il paroit ſur-tout blâmer l'inſtitution des Mendians, ma'gré l'honneur que leur faiſoit Saint Louis, en aſſurant au milieu de ſa Cour, que s'il pouvoit ſe partager en deux, il donneroit la moitié de ſa perſonne aux Cordeliers, & l'autre aux Jacobins. Les Philoſophes qui ont tant déclamé dans ces derniers temps contre les Croiſades & contre la foule pernicieuſe des Moines, n'ont peut-être pas porté à ces deux fléaux de l'humanité & du Chriſtianiſme, des coups auſſi redoutables que M. l'Abbé Fleury dans les deux Diſcours dont nous parlons; parce qu'aux lumieres que pouvoient avoir les Cenſeurs philoſophes, M. l'Abbé Fleury

joignoit un amour ſincere pour la Religion, que peut-être ils n'avoient pas, & une modération dont ils ſe ſont quelquefois trop écartés.

Nous ne parlerons point d'un autre Diſcours auſſi eſtimable, où l'Auteur fixe les bornes, ſi long-temps ignorées & ſi ſouvent franchies, qui ſéparent les deux Puiſſances. Ce Diſcours peut être regardé comme un excellent Ouvrage élémentaire ſur les droits inconteſtables de toutes les Egliſes; droits que l'Egliſe de France a conſervés avec plus de ſoin que toutes les autres, & que par cette raiſon elle appelle du nom modeſte, mais aſſez impropre, de ſes *libertés*. Dans l'expoſition de ces droits précieux, l'Auteur ne ſe montre pas moins bon François qu'il s'eſt montré par-tout ailleurs Hiſtorien éclairé & Chrétien plein de zele, mais d'un zele pur *& ſelon la ſcience*.

C'eſt peut-être faire tort aux excellens Diſcours qui embelliſſent l'Hiſtoire de M. l'Abbé Fleury; que d'en citer quelqu'un de préférence aux autres. Il n'en eſt pas un ſeul qui ne porte l'empreinte de l'eſprit & du caractere de l'Auteur, de ſes lumieres, de ſon

équité, de la bonne foi, & de la ſageſſe avec laquelle il ſait diſtinguer l'eſprit de la Religion de ce qui n'en eſt que abus.

Nous ne devons pas négliger de dire, comme un trait qui fait honneur à la modeſtie de M. l'Abbé Fleury, qu'il héſita long-temps à entreprendre d'écrire l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Il regardoit ce travail comme trop au deſſus de ſes forces; il s'étoit contenté de recueillir, pour ſon propre uſage, quelques matériaux de cette Hiſtoire; ſes amis le preſſerent de les mettre en œuvre : *Je tâcherai donc*, leur dit-il preſque en tremblant, *de faire ce que vous déſirez..... Savez-vous bien*, ajoûta Boſſuet, *qu'il eſt homme à tenir parole!* Et Boſſuet ne ſe trompa point.

M. l'Abbé Fleury avoit préludé à la compoſition de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique par d'autres Ouvrages non moins utiles, & qui tous avoient pour objet le bien de la Religion & de l'humanité. Dans celûi qui a pour titre *les Mœurs des Iſraélites & des Chrétiens*, la premiere Partie eſt une deſcription intéreſſante de la vie des anciens Patriarches, & des mœurs de la Nation choiſie,

que Dieu ſemble avoir voulu venger du mépris des autres peuples, en ſe faiſant connoître plus particuliérement à elle, & en lui preſcrivant cette maniere de vivre, ſimple, uniforme & modeſte, qui eſt ici-bas la principale ſource du repos & du bonheur. La ſeconde Partie offre un tableau plus intéreſſant encore de la vie toute céleſte qu'on peut mener ſur la terre, en la regardant comme un lieu de paſſage, qui doit conduire l'homme à une vie meilleure & plus heureuſe. Le portrait de ces deux états, de l'homme raiſonnable & de l'homme chrétien, eſt tracé dans cet Ouvrage avec une naïveté ſi touchante, avec un ſentiment ſi vrai & ſi profond, que ce ſentiment ſe communique à ceux des Lecteurs qui ont le bonheur d'être diſpoſés à le recevoir; & ceux mêmes qui auroient le malheur, plus réel peut-être qu'ils ne croyent, d'être indifférens à l'un & à l'autre des deux états, ne peuvent s'empêcher d'en voir avec plaiſir la deſcription & les détails; ils ſentent, en liſant cette deſcription, que l'Auteur l'a écrite avec un plaiſir & un intérêt qui le rendoit heureux, dans les

momens où il tenoit la plume; ſon ame communique à la leur une ſorte de repos & de calme qui les diſpoſe à recevoir la religieuſe impreſſion que l'Ouvrage tend à leur laiſſer. On peut appliquer à ce Livre l'éloge par lequel un Proteſtant qui avoit l'ame elevée & ſenſible, exprimoit l'effet qu'avoient produit ſur lui quelques cérémonies vraiment majeſtueuſes de l'Egliſe Romaine, dont il venoit d'être témoin dans la Capitale du Monde chrétien. Il avoit ſur-tout été frappé du ſpectacle noble & touchant de la bénédiction donnée par le Pape du haut de l'égliſe Saint-Pierre, à un peuple immenſe proſterné dans la place qui eſt au devant de cette égliſe: *Au moment de cette bénédiction*, diſoit le Proteſtant, *je me ſuis ſenti Catholique* (1). En liſant M. l'Abbé Fleury, on ſe ſent de même, au moins pour un inſtant, Iſraélite & Chrétien; & celui qui déjà l'étoit avant cette lecture, aime à ſe repoſer ſur la peinture de l'état dont il éprouve la douceur.

Le ſtyle de cet Ouvrage eſt, comme

(1) Voyez la Note (*c*).

celui de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique & des autres productions de l'Auteur, ſans recherche, ſans éclat, quelquefois même négligé, mais toujours net & précis; la négligence même aide beaucoup à la ſéduction, ſi on peut employer ici ce terme; & l'on ne craint point de dire que cette négligence ſi noble eſt bien plus digne de la grandeur du ſujet, que ne l'eût été la vaine élégance des ornemens.

M. l'Abbé Fleury a écrit plus ſimplement encore ſon *Catéchiſme Hiſtorique*, & ſur-tout l'excellent Abrégé de ce Catéchiſme, deſtiné à l'inſtruction des enfans; cet Ouvrage eſt fait avec une méthode & une clarté digne de ſervir de modele à tous les écrits où l'on ſe propoſe d'inſtruire la jeuneſſe. Quelques Philoſophes ont formé dans ces derniers temps le projet d'un Catéchiſme de ſimple morale, à l'uſage de tous les peuples, de tous les temps, & même de toutes les Religions & de tous les hommes, c'eſt-à-dire, à l'uſage des enfans de tous les âges & de tous les lieux. La meilleure forme qu'on pût donner à ce Catéchiſme, eſt celle que M. l'Abbé Fleury a donnée

au ſien, quoique l'objet en ſoit très-différent. Cette forme conſiſte à expoſer d'abord dans un article court, net & précis, les principes & les vérités que l'Auteur ſe propoſe d'établir, & à développer enſuite ces vérités dans une eſpece de Dialogue, par des demandes très-courtes & des réponſes très-ſimples, de maniere qu'on puiſſe s'aſſurer ſi les enfans les ont compriſes, & les leur rendre propres quand ils les ont ſaiſies (1).

Dans le *Traité du choix & de la conduite des études*, on voit la même logique, le même fond de ſens & de raiſon qui a dicté les diſcours ſur l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique*. L'Auteur ne regardoit pourtant cet Ouvrage que comme une eſquiſſe & une eſpece de projet. Il avouoit lui-même qu'il *y manquoit bien des choſes*, & ſur la fin de ſes jours il ſe propoſoit de le refondre & de l'augmenter beaucoup. On doit regretter que ſa vie n'ait pu être prolongée juſqu'à ces derniers temps, où la matiere des études a été tant agitée, & avoit ſi grand beſoin de l'être après

(1) Voyez la Note (*d*).

tant

tant de ſiecles d'ignorance, de préjugés & de routine. M. l'Abbé Fleury, appuyé de l'autorité que lui auroit donnée ſa conſidération perſonnelle, & ajoutant à ſes lumieres naturelles celles de notre ſiecle, eût peut-être fixé la maniere de penſer ſur ce grand objet de l'éducation particuliere ou publique, que nos Philoſophes déſirent tant de réformer, & dont la réforme trouve tant d'obſtacles de la part de ceux qui craignent que les peuples ne s'inſtruiſent & ne s'éclairent; objet très intéreſſant, mais ſur lequel l'intérêt perfide des uns, & la doctrine ſuſpecte des autres, répandront long-temps des nuages, plus difficiles peut-être à écarter qu'à détruire.

Il eſt un autre Ouvrage de M. l'Abbé Fleury, moins connu & moins lu, parce qu'il intéreſſe une partie du genre humain qu'on s'accoutume trop à mépriſer; c'eſt ſon *Traité du devoir des Maîtres & des Domeſtiques*. Il y expoſe en homme & en Chrétien les obligations que la Religion & les Loix de la Société impoſent à ces hommes qui ont le malheur d'être deſtinés à ſervir leurs ſemblables; mais en leur

traçant leurs devoirs, M. l'Abbé Fleury n'oublie pas leurs intérêts. Il commence ſon Livre par l'expoſé rigoureux des obligations des Maîtres, comme tous les Ouvrages qu'on fait ſur les devoirs des ſujets & des enfans, devroient commencer par ceux des Rois & des peres. Telle eſt en effet l'injuſtice de l'homme, & ſon penchant malheureux à abuſer des droits que la Nature ou les Loix lui donnent ſur les autres, que ſouvent le Philoſophe même qui ſe croit le plus humain, le plus juſte, le plus pénétré des principes de l'égalité naturelle, ſe ſurprend en faute, quand il s'examine, à l'égard de ceux qui peuvent dépendre de lui, & ſe trouve, ſinon tyran, au moins deſpote, ſans preſque le vouloir, & comme ſans y penſer. Pour ne parler ici que des Domeſtiques & des Maîtres, combien de gens, dit M. l'Abbé Fleury, qui reprochent aux Princes de ſe croire d'une autre eſpece que le reſte des hommes, agiſſent à l'égard du malheureux qui eſt à leurs ordres, comme s'ils ſe croyoient en effet d'une autre eſpece que lui? Mais ce qui eſt le plus humiliant pour la Nature humaine, c'eſt

que les inférieurs, comme l'obſerve encore notre ſage & vertueux Ecrivain, aident eux-mêmes à fomenter ce préjugé qui leur eſt ſi nuiſible; depuis ceux qui gémiſſent ſous l'eſclavage forcé d'un tyran, juſqu'à ceux qui ſe ſont ſoumis à une ſervitude volontaire, la partie du genre humain qui obéit & qui ſouffre, n'eſt pas éloignée de ſe perſuader que celle qui commande & qui opprime eſt réellement d'une autre nature qu'elle, & formée d'un limon plus noble & plus précieux (1).

Des talens tels que ceux de M. l'Abbé Fleury ne pouvoient reſter obſcurs ſous un Monarque capable de les apprécier, & fait pour les mettre en œuvre. Louis XIV le nomma Précepteur du Comte de Vermandois; il l'avoit déjà été des Princes de Conti, & finit par être Sous-Précepteur des Ducs de Bourgogne, d'Anjou, & de Berri. M. l'Abbé Fleury étoit bien digne d'être aſſocié à Fénélon dans cette éducation ſi précieuſe à la France; elle paroît avoir été dirigée ſur un autre plan que celle du Dauphin; cette différence tenoit

(1) Voyez la Note (*e*).

au caractere des Maîtres & à celui des diſciples. Montauſier & Boſſuet, fermes & auſteres, avoient beſoin de ſévérité & de vigueur pour exciter l'eſprit lent & pareſſeux de leur éleve; Fénélon & Fleury, doux & modérés, avoient au contraire beſoin de la patience la plus ſage pour fléchir le caractere naturellement dur & altier du Duc de Bourgogne. Ils eurent, dit-on, le bonheur d'y réuſſir; & ſi l'apparence du ſuccès ne les a pas ſéduits, ce ſeroit peut-être le premier Prince en qui l'éducation auroit corrigé la Nature (1); tant les leçons, même les plus ſages, qu'on peut donner à ces enfans, deſtinés à gouverner le monde, ſont en contradiction avec les hommages qu'on leur rend, & qui ſemblent leur crier ſans ceſſe qu'ils ſont des dieux & non pas des hommes; tant la flatterie & le menſonge qui les aſſiégent dès le berceau, ſont prompts & habiles à détruire l'effet des principes d'humanité & de bienfaiſance que le meilleur Inſtituteur s'efforce de leur inſpirer. Nous avons dit dans l'Eloge de Fénélon, que ce digne

(1) Voyez la Note (*f*).

Précepteur, pour ſe procurer ſur ſon Diſciple une autorité plus douce & plus efficace, venoit, lorſqu'il avoit fait quelque faute à l'égard du Prince, s'accuſer lui-même en ſa préſence; grande & précieuſe leçon pour tous les Inſtituteurs de la Jeuneſſe, qu'un ſacrifice ſi éclairé de leur amour-propre rendroit bien chers & bien reſpectables à leurs Eleves. On ne doute point que M. l'Abbé Fleury n'eût de même avoué à ſon jeune Diſciple les fautes dont il auroit pu ſe ſentir coupable. Mais ſon caractere, toujours égal, toujours paiſible, toujours guidé par la modération & par la ſageſſe, le préſerva même des légers écarts où l'ame vive & ſenſible de Fénélon pouvoit quelquefois l'entraîner.

M. l'Abbé Fleury vécut à la Cour, comme doit y vivre un ſage, tranſplanté dans une terre qui n'eſt pas faite pour lui. Il reſpira l'air dangereux de ce pays ſans en reſpirer la contagion, partageant ſon temps entre l'étude & les devoirs de ſa place, ignorant les intrigues & preſque les événemens de ce ſéjour orageux. Il s'abſtint même de prendre part à ceux de ces événemens auxquels il pouvoit s'inté-

reſſer le plus par ſon état. Dans l'affaire du Quiétiſme, il adopta la doctrine de Boſſuet, ſans perdre l'amitié de Fénélon; ſes lumieres le préſerverent des pieuſes erreurs de l'un, & ſa modération, de l'impétuoſité de l'autre; les deux Prélats auroient fait ſagement de le prendre pour juge & pour directeur de leur conduite, comme ils avoient pris le Pape pour arbitre de leur doctrine.

Quoique dans ſes Ouvrages on entrevoie aſſez quel étoit le fond de ſes ſentimens ſur les querelles du Janſéniſme, qui, à la honte de la Nation & du ſiecle, bouleverſoient alors l'Egliſe de France, cependant on ne voit pas qu'il ſoit entré dans ces conteſtations. Il exhortoit ſeulement ceux qui s'y intéreſſoient avec le plus de chaleur, à ne pas perdre la charité en voulant conſerver la foi; mais il s'apperçut trop ſouvent qu'il parloit à des ſourds, quoiqu'il joignît à ſes exhortations celle que la plupart des Prédicateurs négligent, le ſoin de prêcher d'exemple. On ſait d'ailleurs qu'il n'étoit pas agréable aux Chefs accrédités du parti qui étoit alors le plus puiſ-

ſant, & on n'aura pas de peine à le croire ; ſon caractere, les principes répandus dans les écrits, & ſur-tout ſa conduite, étoient leur condamnation perpétuelle, ſans qu'il eût beſoin de les condamner encore par ſes diſcours. C'eſt à eux qu'il a eu l'obligation de voir ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique miſe à l'Index à Rome ; flétriſſure honorable par le nom de tant de grands hommes qui l'ont ſoufferte, & par l'autorité qu'elle leur aſſure auprès de tous les bons eſprits, qui, en reſpectant dans le Chriſtianiſme l'ouvrage de Dieu, ſavent y démêler & en ſéparer celui des hommes.

Louis XIV lui avoit donné l'Abbaye du Loc-Dieu, pour le récompenſer de l'éducation du Comte de Vermandois. Lorſqu'il eut fini celle du Duc de Bourgogne, le Prieuré d'Argenteuil vint à vaquer ; M. l'Abbé Fleury, fatigué de la Cour, quoiqu'il n'y eût été ni acteur, ni obſervateur même, mais ſimple ſpectateur, aſpiroit au moment de la quitter. Il déſira ce bénéfice, qui, par ſa proximité de Paris, lui offroit une retraite commode pour l'étude, ſans l'écarter des ſecours & des lumieres dont

ſa modeſtie croyoit avoir beſoin. Il n'eut pas de peine à obtenir ce qu'il demandoit ; mais ſévere obſervateur des Canons, il remit ſon Abbaye, & ne ſe crut pas autoriſé à garder deux bénéfices, par le prétexte ordinaire des *bienſéances* de ſon état, ni même par celui de faire partager aux pauvres le patrimoine de l'Egliſe, en ſe rendant uſufruitier d'un bien dont ils ſont propriétaires. Son exemple apprend à ces Eccléſiaſtiques accrédités, qui ont les intérêts de la Religion ſi fréquemment à la bouche, que le moyen le plus efficace de la perſuader aux autres, c'eſt d'en pratiquer ſur-tout les loix & les maximes, en commençant par exercer ſur eux-mêmes la ſévérité qu'ils annoncent dans leurs principes, & en juſtifiant par la ſainteté de leur vie celle de leur croyance & de leur zele. Trop ſouvent ils ont fait à la Philoſophie le reproche très-injuſte d'attaquer les dogmes du Chriſtianiſme ; pourroient-ils lui ſavoir mauvais gré de leur en rappeler la morale (1)?

L'Académie Françoiſe admit parmi

(1) Voyez la Note (*g*).

ſes Membres M. l'Abbé Fleury, lorſqu'il étoit Sous-Précepteur des Enfans de France. Le titre d'Académicien eſt comme attaché à cette fonction, parce que la Compagnie ſuppoſe qu'un emploi ſi important ſe donne toujours au mérite diſtingué, qui en effet l'a plus d'une fois obtenu; mais les honneurs littéraires étoient faits pour aller chercher M. l'Abbé Fleury, ſans qu'il eût beſoin d'avoir pour paſſe-port ſa place de Sous-Précepteur. Ce Confrere ſi digne de l'être aimoit nos occupations, & aſſiſtoit aux aſſemblées autant que ſes devoirs & ſon goût pour la retraite le lui permettoient. Il fit les fonctions de Directeur dans pluſieurs réceptions, & s'en acquitta avec une dignité dont ſa ſimplicité naturelle relevoit encore le prix. Nous avons rapporté dans l'Eloge de *Maſſillon*, deux traits remarquables du Diſcours que M. l'Abbé Fleury fit à ce Prélat en le recevant: on y verra qu'en cette circonſtance il parut oublier l'Académie qu'il aimoit, pour l'Egliſe qu'il aimoit davantage, & qu'en uſant de toutes les formules de la politeſſe académique, il s'em-

preſſa d'envoyer dans ſon Dioceſe un Evêque qu'aucune raiſon ne pouvoit en tenir éloigné. Il portoit encore plus loin la ſévérité, peut-être exceſſive, de ſes principes ſur la réſidence. Il n'approuvoit point que des Prélats, dont le premier devoir étoit, ſelon lui, d'annoncer eux-mêmes l'Evangile à leur peuple, cruſſent s'exempter de ce devoir en rempliſſant des emplois, même purement eccléſiaſtiques, que de ſimples Prêtres pouvoient remplir comme eux. *La place d'un Evêque*, diſoit-il, *eſt dans ſon Dioceſe & non ailleurs.* Nous ne ſommes ici qu'Hiſtoriens fideles de ſes opinions, & nous ne voulons ni combattre les principes d'un homme ſi religieux, ni courir, en les approuvant, le riſque d'offenſer perſonne.

M. l'Abbé Fleury, qui en prêchant la réſidence à l'éloquent Maſſillon, avoit ſacrifié l'Académie à l'Egliſe, n'en étoit pas moins attaché à cette Compagnie, & témoigna, dans une circonſtance peu connue, ſon zele pour l'honneur du Corps. Une place étant venue à vaquer, fut demandée par un

homme qui s'eſt depuis fait un nom parmi ſes Membres (1); un concurrent puiſſant ſe préſenta : l'homme de Lettres, ſe conformant à une eſpece d'uſage dont on ne ſait pas trop la raiſon, n'oſa lutter contre un rival ſi redoutable, & alla trouver M. l'Abbé Fleury, alors Directeur, pour le prévenir qu'il retiroit ſa demande. M. l'Abbé Fleury repréſenta paiſiblement à ce concurrent ſi timide, que tant d'empreſſement à *céder* une place qu'il n'avoit pas encore & qu'il n'auroit peut-être jamais, étoit un véritable orgueil déguiſé ſous le nom de modération; que les gens de Lettres, à qui l'Académie eſt principalement deſtinée, & qui en font auſſi la principale exiſtence, n'étoient faits pour céder à qui que ce fût les droits qu'ils pouvoient avoir ſur elle; il reconduiſit enſuite le Candidat, en l'aſſurant avec toute la politeſſe poſſible, que jamais il ne lui donneroit ſon ſuffrage.

(1) M. le Préſident Hénault; il devint Membre de l'Académie quelques années après : c'eſt de lui-même qu'on tient le fait.

Après la mort de Louis XIV, les beſoins de l'Etat & de l'Egliſe l'obligerent encore à ſortir de ſa retraite. Il fut choiſi pour Confeſſeur du jeune Prince qui alloit régner ; toute la France vit avec applaudiſſement la conſcience du Monarque enfant confiée au Directeur le plus éclairé, le plus doux & le plus ſage, qui d'ailleurs n'étant attaché à aucun Corps, n'avoit ni préjugés à ſoutenir, ni intérêts à ménager, ni prétentions ambitieuſes à faire valoir, & qui, ſans être d'aucun parti, étoit reſpecté de tous. *J'ai cru*, diſoit le Régent, qui ſe connoiſſoit en hommes, *devoir nommer l'Abbé Fleury à cette place, parce qu'il n'eſt ni Janſéniſte, ni Moliniſte, ni Ultramontain.*

Cependant ſes infirmités l'obligerent à quitter ce poſte important peu d'années avant ſa mort : on ajoute que l'intrigue s'y joignit, & l'on peut bien aſſurer qu'elle n'éprouva pas de la part d'un tel homme une grande réſiſtance (1).

Quoique livré preſque uniquement à des études & à des ouvrages eccléſ-

(1) Voyez la Note (*h*).

ſiaſtiques, il n'avoit pas entiérement abandonné la culture des Lettres. On trouve à la fin de ſon *Traité des Etudes*, deux Epîtres latines, où il paroît s'être propoſé d'imiter le ton d'Horace dans les ſiennes, & où il ſemble en effet avoir aſſez bien attrapé la maniere de ce Poëte. Ces ſortes de paſtiches (1) littéraires ne ſont ni rares ni ſurprenans; on aſſure que Boſſuet avoit fait auſſi, dans le goût de Phedre, une Fable en vers latins, qu'on auroit priſe pour être de ce Poëte. Cette facilité à ſe revêtir d'un perſonnage étranger, dans les hommes qui ont d'ailleurs des talens éminens & une maniere qui leur eſt propre, n'annonce en eux qu'un mérite de plus, une flexibilité d'eſprit capable de ſe plier à tout. Quant à ceux qui n'auroient pour tout mérite que le talent de contrefaire celui des autres, il faut les mettre à côté du Peintre *Sébaſtien Ricci*, qui avoit le talent d'imiter parfaitement *Paul*

(1) *Paſtiche*, eſt un terme de peinture, emprunté de l'Italien, pour ſignifier un tableau où l'Artiſte a voulu imiter la maniere de quelque autre Maître.

Véroneſe, & qui étoit bien loin de lui reſſembler lorſqu'il ceſſoit de le prendre pour modele. *Faites toujours*, lui dit un de ſes Confreres, *des Paul Véroneſe, & jamais des Ricci.*

Les talens de M. l'Abbé Fleury ne ſe bornoient pas à la Littérature ; ils s'étendoient juſqu'aux beaux Arts. Les planches qui ſont dans le *Catéchiſme hiſtorique* ont été gravées ſur ſes deſſins. Il avoit du goût, & même une ſorte de génie pour cet Art ; il en parloit avec plaiſir, & croyoit qu'il n'étoit pas inutile aux jeunes gens de s'en inſtruire. Il avoit formé un Recueil des Modes en uſage chez les François, deſſinées par lui-même avec beaucoup de ſoin ; & il ſe ſervoit utilement des connoiſſances qu'il avoit acquiſes dans l'hiſtoire & dans le deſſin, pour mieux faire concevoir ſes idées au fameux Graveur Sébaſtien le Clerc, qui faiſoit les deſſins des vignettes de l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique*. C'eſt ce qui fait que le coſtume y eſt ſi bien obſervé. Cette partie du mérite de M. l'Abbé Fleury nous a paru digne d'être remarquée dans un Ecrivain occupé d'ailleurs d'objets ſéveres & fort étrangers aux

beaux Arts. Nous terminerons par là ſon Eloge, quoique nous ſoyons bien loin d'avoir épuiſé tout ſon mérite. Il eſt pourtant un de ſes Ouvrages qui mérite au moins que nous en faſſions une mention honorable; c'eſt ſon *Inſtitution au Droit Eccléſiaſtique*, louée par les plus habiles Juriſconſultes, commentée par quelques-uns, & honorée même des Eloges du Chancelier d'Agueſſeau, dont le nom eſt ſi cher à l'Etat & aux Lettres. On admire dans cet Ouvrage la même préciſion, la même méthode, la même clarté, qui donnent tant de prix à toutes les autres productions de l'Auteur. Ces qualités venoient en lui de l'*eſprit philoſophique* qu'il poſſédoit au plus haut degré. Nous ne craignons point d'employer, en parlant de M. l'Abbé Fleury, cette expreſſion qui pourroit être ſuſpecte dans l'Eloge de beaucoup d'autres; nous voudrions accoutumer ceux qui la proſcrivent avec tant d'amertume, à l'entendre au moins quelquefois paiſiblement, & à ne pas décrier eux-mêmes l'*eſprit de la Religion*, en laiſſant croire par leur répugnance très-mal-adroite pour l'*eſprit philo-*

ſophique, qu'ils jugent ces deux eſprits incompatibles. La preuve évidente que les prétendus ennemis de la Religion le ſont uniquement de la dévotion politique & du fanatiſme, c'eſt que les Ecrivains qu'on accuſe ſi violemment parmi nous d'être *Philoſophes*, rendent aux Ouvrages de M. l'Abbé Fleury toute la juſtice qui leur eſt due; ils liſent, ils eſtiment, ils louent ces excellens Ouvrages, parce qu'ils y voyent à chaque ligne, que le zele de l'Auteur pour la Religion eſt pur, ſimple, & nullement joué comme chez tant d'autres; parce qu'ils voyent de plus que ſon zele eſt ſage, éclairé, tendant à débarraſſer le Chriſtianiſme des ſuperſtitions qui le dégradent, & des fureurs de l'eſprit de parti qui le déchirent; parce qu'ils voyent enfin dans tous ſes Ouvrages, ce caractere de paix, d'indulgence & de modération, ſi éloigné des fureurs de l'hypocriſie intolérante. Comme la foi eſt un don de Dieu qui n'eſt pas accordé à tous, la Religion peut trouver *des incrédules*; mais ſi elle trouve des *ennemis*, c'eſt la faute de ceux qui la défendent avec des armes qu'elle ré-

prouve. Il ſeroit très-utile de faire pour cette eſpece d'hommes l'Ouvrage dont un Sage de nos jours a déjà donné le titre : *Néceſſité de la converſion des dévots* (1). Nous leur offrirons (en attendant ce Livre) un moyen facile & non ſuſpect de parvenir, pour leur bonheur & pour celui des autres, à cette converſion ſi néceſſaire & ſi déſirée. Qu'ils prennent M. l'Abbé Fleury pour modele, & dans leur conduite & dans leurs écrits; ils feront peut-être plus de proſélytes, & ils auront à coup ſûr moins d'adverſaires. Après avoir lu les productions inſipides de ces défenſeurs ſi peu dignes de leur cauſe, & écouté paiſiblement leurs puériles déclamations, le vrai ſage eſt bien tenté d'adreſſer à l'Etre ſuprême ce vers d'Athalie :

Voilà donc quels vengeurs s'arment pour ta querelle !

(1) On a dit d'un Prince de nos jours, très-reſpectable, très-pieux, très-bienfaiſant, très-indulgent pour les autres, & par conſéquent ennemi de la perſécution & du fanatiſme (M. le Duc de Penthievre), qu'il eſt *religieux* & non pas *dévot*. Ce mot, plein de ſens, eſt digne d'être médité par les *dévots non religieux*.

Il eſt vrai que l'intérêt de la Religion, tant réclamé dans tous les ſiecles & chez tous les peuples par les perſécuteurs & les hypocrites, n'a jamais été que le prétexte de leur déchaînement charitable; le vrai & l'unique intérêt qui les anime, c'eſt le reſſentiment qu'ils éprouvent de ſe voir connus & démaſqués, c'eſt le déſir ſi édifiant de rendre odieux ceux qui les jugent, les confondent & les flétriſſent. Ils reſſemblent à ce pipeur de dés, qui ſe voyant pris ſur le fait & convaincu, répondit froidement : *Je ſais que je ſuis un fripon, mais je n'aime pas qu'on me le diſe* (1).

(1) Voyez la Note (*i*).

NOTES *sur l'article de M. l'Abbé* FLEURY.

(*a*) ON peut voir dans l'Hiſtoire du Concile de Conſtance par M. Lenfant, les longs débats qu'exciterent dans ce Synode de la Chrétienté les aſſertions ſcandaleuſes du Cordelier Jean Petit, ſur l'aſſaſſinat du Duc d'Orléans par le Duc de Bourgogne ; les obſtacles que pluſieurs Peres du Concile, aſſiſtés de pluſieurs Moines & Théologiens, voulurent mettre à cette condamnation, & combien il fallut au célebre Gerſon, de temps, d'activité, de vigueur & de patience, pour faire enfin décider par l'Egliſe aſſemblée, que tout aſſaſſinat eſt un crime. Cette doctrine abominable que le Concile de Conſtance héſita ſi long-temps à proſcrire, eſt la même qui produiſit depuis les fureurs de la Ligue, & qui plongea le poignard dans le ſein du meilleur de nos Rois.

Nous avons dit combien ce fameux Concile ſe montra peu favorable à la

Cour de Rome. Les déciſions qu'il prononça ſur cet objet ſont très-connues ; mais il en eſt une qui l'eſt moins, & qui mérite que nous la rappellions ici. On propoſa aux Peres de Conſtance d'établir quelques annates extraordinaires en faveur de l'Egliſe Romaine, pour l'entretenir, diſoit on, *dans l'état de ſplendeur où elle devoit être* ; ils répondirent qu'elle n'avoit qu'à mettre en valeur les terres de la campagne de Rome, qui lui fourniroient abondamment de quoi ſe ſoutenir, ſi elles étoient cultivées. Ainſi la culture de ces terres étoit dès-lors très-négligée dans les Etats du Pape ; & malheureuſement elle a continué à l'être juſqu'à nos jours ; triſte, mais néceſſaire effet, diſent les Proteſtans, du gouvernement ſacerdotal. Nous croyons, pour l'honneur des Souverains Pontifes, cette aſſertion des Proteſtans, moins dictée par la raiſon que par leur humeur contre le Saint-Siége.

(*b*) Quelques juſtes reproches que mérite Louis XIV pour la perſécution qu'il a ordonnée ou permiſe contre les Proteſtans, ce Prince, au

fond, juſte & vertueux, mais trompé par ſes Confeſſeurs & ſes Miniſtres, étoit plus excuſable encore dans ſon aveuglement, qu'un pieux & ſaint Evêque du dernier ſiecle, que nous nous abſtiendrons de nommer par égard pour ſa mémoire, & que les Journaliſtes de Trévoux n'ont pas rougi de citer avec éloge, pour avoir eu le malheur d'avancer dans un de ſes Ouvrages, *que c'eſt charité de décrier tant qu'on peut les ennemis de Dieu & de l'Egliſe, tels que ſont les Hérétiques & les Schiſmatiques que le Sauveur traite de faux Prophetes & de loups raviſſans ;* à quoi les mêmes Journaliſtes ajoutent charitablement, que cette conduite eſt conforme à l'autorité de l'Ecriture & à l'exemple des plus ſaints perſonnages. Voyez les Mémoires de Trévoux, Novembre 1723, page 2089.

(*c*) Le célebre Chriſtophe Ranzonius, Proteſtant, s'étoit trouvé à Rome pendant le Jubilé de 1650. Après avoir tout obſervé avec les préventions ordinaires à ceux de ſa communion, il écrivit à un de ſes amis, Proteſtant comme lui : » Vous avez penſé que je

» ſerois choqué des ſuperſtitions, des » puérilités, des nouveautés frivoles » que Rome ne manqueroit pas de me » préſenter, & le contraire eſt arrivé, » contre mon attente. Dès l'entrée du » Jubilé, que le Pape avoit annoncé » au Monde Chrétien, j'ai trouvé dans » le centre de l'Egliſe Catholique, un » ſpectacle qui retraçoit la piété des » premiers temps. J'ai vu s'avancer vers » la Baſilique du Vatican, une multi- » tude d'enfans modeſtes comme des » Anges, des eſſaims de Solitaires & » de Religieux, des Confréries d'hom- » mes & de femmes, diverſes Collé- » giales & Paroiſſes, le Pontife ſuivant » ſon Clergé, environné d'un grand » nombre de Prélats, le peuple Chré- » tien marchant en foule après ſon » Chef & ſon Paſteur, mais avec une » ferveur ſi impoſante, qu'ils ſem- » bloient vouloir faire au Ciel une » ſainte violence.... J'avoue que cette » nouveauté m'a rappelé la piété des » premiers Fideles «. Nous ne voyons pas qu'après avoir écrit cette lettre, Ranzonius ſe ſoit fait Catholique. C'eſt apparemment parce qu'il avoit encore été plus ſcandaliſé des déſordres de la

Cour de Rome, qu'édifié des cérémonies de l'Egliſe, & que la Signora Olympia, maîtreſſe déclarée du Pape Innocent X qui régnoit alors, faiſoit un tort bien affligeant à la ſainteté de la Religion, dont ce Pontife étoit le Chef,

(*d*) Un Citoyen zélé pour le bien public, ayant propoſé un prix pour celui qui donneroit le meilleur Ouvrage élémentaire de morale à la portée des enfans, M. le Marquis de Condorcet, qui ſait porter dans toutes les matieres qu'il traite la lumiere de la philoſophie la plus ſaine, a joint au programme publié pour ce prix, des réflexions relatives au plan qu'on peut ſuivre dans ce Traité ſi utile par ſon objet. Ces réflexions n'ayant été imprimées que ſur une feuille volante, ſujette à ſe perdre, & nous paroiſſant très-dignes d'être conſervées, nous avons cru devoir les inſérer dans cet Ouvrage, où d'ailleurs les productions des Académiciens, & ſur-tout des Académiciens illuſtres, ne ſeront jamais déplacées.

» I. Les idées morales naiſſent naturellement & de bonne heure dans

» l'ame des hommes qui vivent en ſo-
» ciété : mais ces idées ſont incom-
» plettes & inexactes ; il faut donc
» s'occuper d'abord du ſoin de les rec-
» tifier. Une définition des mots qui
» les expriment ne ſuffiroit pas ; &
» une analyſe des idées de juſtice, de
» devoir, d'honnêteté, de droit, de
» tort, &c. analyſe où l'on n'emploie-
» roit que les notions ſimples qu'on
» peut ſuppoſer dans l'eſprit des en-
» fans & les ſentimens dont ils ſont
» ſuſceptibles, paroît devoir être la
» premiere baſe d'un Traité de mo-
» rale deſtiné à cet âge. Les défini-
» tions n'y doivent être qu'un réſultat
» précis de cette analyſe. Par ce moyen,
» on s'aſſurera que les enfans, en re-
» tenant ces définitions, auront vrai-
» ment dans l'eſprit les idées correſ-
» pondantes aux mots qui y ſont em-
» ployés.

» II. En expoſant aux enfans, dans
» un ordre méthodique, les principaux
» devoirs de l'homme, il faut leur faire
» ſentir à la fois, & par quelle raiſon
» chaque regle particuliere qu'on leur
» préſente eſt au nombre des devoirs,
» & les motifs particuliers de ſe con-

» former

» former à cette regle dans la con-
» duite de la vie.

» Il y a pour les hommes des motifs
» généraux de remplir leurs devoirs;
» mais ſi l'on s'y bornoit avec des en-
» fans, on riſqueroit de perdre tout
» le fruit de l'inſtruction qu'on leur
» donne. Le moyen même le plus ſûr
» de leur faire acquérir une connoiſ-
» ſance exacte & réelle de ces motifs
» généraux, eſt de leur montrer pour
» chaque devoir les différens motifs
» qui doivent les porter à le remplir,
» & de leur apprendre enſuite à ſaiſir
» dans ces motifs particuliers les prin-
» cipes communs qui s'appliquent à
» tous les devoirs; ſans cela, peut-être
» ſeroit-il impoſſible à un enfant d'ac-
» quérir une idée du principe général
» de morale qui preſcrit de faire tout
» ce que la raiſon juge être un devoir,
» d'éviter tout ce qu'elle juge être con-
» traire à la morale, & des motifs de
» ne jamais s'écarter de ce principe
» dans ſa conduite. Si quelques hom-
» mes ſaiſiſſent facilement des vérités
» générales, c'eſt qu'ils retrouvent dans
» leur mémoire les obſervations parti-
» culieres dont les vérités ſont le ré-

» ſultat. Il n'en eſt pas de même des » enfans ; & ſouvent, ſi on les examine » avec attention, on trouve qu'une » propoſition générale qu'ils énoncent, » n'a pour eux qu'un ſens très-peu » étendu & borné à très-petit nombre » d'objets, les ſeuls qu'ils connoiſſent » & qu'ils ayent pu embraſſer dans leur » jugement. Cette partie de l'Ouvrage » demande beaucoup d'attention, pour » ne pas offrir aux enfans une méta- » phyſique trop abſtraite, trop ſeche, » trop générale, & pour éviter en » même temps l'éternelle répétition » de motifs qui ſont les mêmes pour » un grand nombre de devoirs diffé- » rens.

» III. L'intention du donateur eſt » de n'employer que les motifs natu- » rels, c'eſt-à-dire, ceux que l'homme » abandonné à lui-même peut trouver » dans ſa raiſon ou dans ſon cœur.

» Comme un des moyens les plus » ſûrs de rendre les hommes honnêtes » eſt de fortifier en eux les ſentimens » naturels, tels que la pitié, l'affection » générale pour les autres hommes, » l'affection perſonnelle pour leurs pa- » rens ou leurs amis, le déſir d'être

» aimés, d'obtenir la confiance, il ſe-
» roit à déſirer qu'en prenant dans ces
» mêmes ſentimens une partie des mo-
» tifs de remplir nos devoirs, on pût
» en même temps les développer &
» les fortifier dans l'ame des enfans;
» mais il ſeroit néceſſaire alors d'éviter
» avec ſoin toute eſpece d'exagération.
» On doit craindre que, s'appercevant
» un jour qu'on les a trompés par cette
» exagération, les enfans ne prennent
» tout ce qu'on leur a enſeigné pour
» l'effet d'un deſſein ſecret de les trom-
» per, & de leur inſpirer les opinions
» & les ſentimens qu'on ſe croit in-
» téreſſé à leur donner.

» D'ailleurs, il faut bien ſe garder
» d'imaginer qu'on ait beſoin de rien
» exagérer pour exciter dans les ames
» qui en ſont ſuſceptibles, un enthou-
» ſiaſme vrai, le ſeul qui ſoit utile.
» Cet enthouſiaſme a dans la nature
» un fondement réel; & l'homme
» n'a pas beſoin d'être trompé pour
» porter la vertu même juſqu'à l'hé-
» roïſme.

» IV. Il faut, en expoſant aux enfans
» le tableau des devoirs de l'homme,
» mettre dans ce tableau un ordre qui

» leur en faſſe ſentir la nature & l'im-
» portance. Cette connoiſſance de l'or-
» dre des devoirs eſt également né-
» ceſſaire, & pour la morale, & pour
» la conduite de la vie. Le moyen de
» n'avoir point d'hommes vertueux,
» eſt d'ériger en vertus des actions preſ-
» que indifférentes. Si l'on attache trop
» d'importance aux petites choſes, on
» finit par faire négliger les grandes.
» Et comment jugera-t-on bien les au-
» tres hommes, comment pourra-t-on
» ſe conduire avec eux, ſi, trompé par
» une morale fauſſe ou exagérée, on
» confond les actions où la foibleſſe &
» les paſſions entraînent les ames hon-
» nêtes, avec les actions qui naiſſent
» d'un cœur corrompu ?

» Il n'eſt pas moins néceſſaire de
» diſtinguer les différentes claſſes de
» devoirs, ceux qui ſont preſcrits par
» la juſtice, par l'humanité, par la
» bienfaiſance, par le reſpect pour
» l'ordre de la ſociété, par l'amour de
» la vertu, par la prudence. Reſpecter
» les droits d'autrui, ne point faire de
» mal à ſes ſemblables, chercher à leur
» faire du bien, ſe conformer aux Loix
» établies dans la ſociété, aux uſages

» même qui lui ſont utiles, faire des
» ſacrifices au bien général ou à celui
» des autres hommes, éviter les ac-
» tions qui peuvent nous faire perdre
» l'eſtime & la confiance, ou qui nous
» expoſent à commettre des actions
» contraires à ce que nous devons à nos
» ſemblables; toutes ces regles de con-
» duite peuvent être regardées comme
» des devoirs d'une nature différente.
» La plupart des actions que la morale
» condamne, ſont contraires à la fois
» à pluſieurs de ces principes, mais elles
» ſe rapportent directement à l'un
» d'eux. Nous ne citons ici cette di-
» viſion que comme un exemple, ſans
» prétendre qu'elle ſoit la meilleure
» & qu'il faille s'y conformer, mais
» ſeulement pour faire ſentir la ma-
» niere de diſtinguer les différentes
» claſſes de devoirs. Une telle diviſion
» eſt néceſſaire : en favoriſant la mé-
» moire, en rendant plus faciles à com-
» prendre les vérités que l'on expoſe,
» elle a l'avantage de rendre plus ſim-
» ple l'application des principes de la
» morale aux actions particulieres de
» la vie. C'eſt en même temps un des
» meilleurs moyens d'éviter les deux

» action, puiſqu'on traite alors comme
» un agreſſeur injuſte un homme qui
» ne l'eſt pas.

» V. Nous n'avons juſqu'ici parlé
» que de l'Ouvrage en lui-méme, il
» nous reſte à parler de la forme qui
» lui convient.

» On ne doit point perdre de vue
» qu'il eſt deſtiné à des enfans ſans
» éducation, & qu'il doit leur être
» expliqué par un Maître d'Ecole. Il
» faut donc qu'il ne contienne rien qui
» ſoit au deſſus de la portée des Eco-
» liers ou du Maître. On ſent que le
» ſtyle doit être ſimple, & que s'il
» eſt néceſſaire d'y faire entrer des ex-
» preſſions empruntées du langage phi-
» loſophique, chacune d'elles doit être
» ſoigneuſement analyſée & définie.

» On a cru quelquefois utile de tranſ-
» porter dans les Ouvrages deſtinés aux
» enfans, les formes affectueuſes de la
» converſation. Cette méthode peut
» adoucir la ſéchereſſe des leçons ;
» mais il eſt poſſible qu'ils n'en voyent
» que le côté ridicule, & la crainte
» du mal qui en réſulteroit doit peut-
» être l'emporter ſur celle de paroître
» trop dogmatique ou trop ſec. On

» pourroit dire que les habitans des » campagnes ſont graves en général, » & peu diſpoſés à rire des diſcours » qu'on leur adreſſe : mais cette ob- » ſervation n'eſt juſte que pour les » hommes faits ; les enfans ont par- » tout une grande facilité à ſaiſir le » ridicule, & une propenſion naturelle » à s'en amuſer. D'ailleurs, il s'agit ici » d'éducation publique ; & il ſuffiroit, » pour détruire tout le fruit d'un Ou- » vrage, que dans chaque Ecole un » ſeul enfant en eût ſaiſi & fait re- » marquer aux autres le ridicule.

» Le donateur a cru devoir exiger » un Ouvrage qui pût être mis immé- » diatement entre les mains des en- » fans. Cette condition doit engager » à faire la plus grande attention pour » n'y rien laiſſer que ce qui doit être » lu par eux. Ainſi, dans le cas où » l'Auteur jugeroit néceſſaire d'entrer » dans des diſcuſſions ſur la forme qu'il » a cru devoir donner à ſon Ouvrage, » ſur les motifs qui lui ont fait pré- » férer une méthode à une autre, em- » ployer certaines définitions, paſſer » ſous ſilence quelques parties de la » morale, étendre ſon Traité à des

» objets qui ſembleroient étrangers au
» premier coup-d'œil ; toutes ces diſ-
» cuſſions peuvent être préſentées au
» concours, mais ſéparément de l'Ou-
» vrage même, pour éclairer les Juges,
» & non pour être l'objet de leur dé-
» ciſion. Ces diſcuſſions ne doivent pas
» être regardées comme ſuperflues. En
» effet, il s'agit ici d'une morale gé-
» nérale, propre à des hommes d'ail-
» leurs peu inſtruits, & il eſt impor-
» tant de fixer les bornes où l'on doit
» ſe renfermer : elles ſont marquées
» d'un côté par l'étendue de leurs lu-
» mieres, de l'autre, par la nature des
» circonſtances où le cours ordinaire
» de la vie peut les placer, peut-être
» même par le danger de leur mon-
» trer certaines ſubtilités, certaines
» exceptions dont ils ne ſentiroient
» pas les juſtes limites. Ainſi l'on ſent
» qu'il eſt important que tout Auteur
» qui s'écartera des routes communes,
» mette les Juges à portée de connoî-
» tre ſes raiſons & de les apprécier.

» Tout homme qui a réfléchi ſur
» l'éducation, connoît la difficulté de
» faire un Ouvrage qu'on puiſſe mettre
» entre les mains des enfans. Tout ce

» qui paroît annoncer un myſtere, une
» précaution, une réticence, un deſ-
» ſein de leur perſuader une opinion,
» peut devenir funeſte; alors ils ne
» chercheront plus dans le livre ce qui
» y eſt, mais ce qu'on a voulu leur
» cacher. Ils ſuivent en cela le mou-
» vement très-naturel, très-légitime,
» de chercher à pénétrer ce qui peut
» les intéreſſer. Cette difficulté devient
» plus grande dans l'éducation publi-
» que, où l'on n'a pas ſeulement à
» craindre la ſagacité d'un ſeul enfant,
» mais où celle de chacun eſt à crain-
» dre pour tous. La vigilance des Maî-
» tres dans l'éducation particuliere, la
» confiance qu'ils inſpirent à leurs Ele-
» ves, peut mettre à l'abri de ce dan-
» ger; mais dans l'éducation publique,
» les lumieres de ce genre ſont com-
» munes entre tous, & il y a une ligue
» conſtante entre les Diſciples pour
» n'être pas la dupe de leurs Maîtres.
» Dans les Colléges bien réglés, une
» des plus grandes occupations des
» Maîtres, qui même n'y réuſſiſſent
» pas toujours, eſt d'empêcher cette
» communication de lumieres, de s'op-
» poſer à cette confédération : mais on

» ſent qu'il n'exiſte aucun moyen de » s'y oppoſer dans l'éducation popu- » laire, où l'enfant, ſorti une fois de » l'école, n'eſt plus ſous les yeux d'au- » cun Maître.

» Il eſt très-poſſible que l'Auteur » d'un Traité élémentaire de morale » croye que parmi les objets ſur leſ- » quels il eſt néceſſaire d'inſtruire les » hommes de tous les états, il en exiſte » quelques-uns dont la prudence preſ- » crive d'écarter les yeux des enfans : » dans ce cas, il peut diviſer ſon Ou- » vrage en deux parties ſéparées, l'une » pour les enfans, l'autre pour les jeu- » nes gens ; on pourroit même diviſer » le Traité en un plus grand nombre » de parties abſolument diſtinctes. Si » l'on peut ſuivre cette méthode ſans » nuire à l'ordre ſyſtématique de l'Ou- » vrage, elle aura l'avantage de per- » mettre aux parens de n'acheter les » différentes parties qu'à meſure qu'on » les expliqueroit à leurs enfans. Ces » Traités ſéparés, quoique faiſant par- » tie d'un même enſemble, ſeroient » deſtinés pour différens degrés d'âge » & d'inſtruction, & on pourroit pro- » portionner le ſtyle & la méthode de

» chacun d'eux à la capacité de chaque » classe d'Eleves. Il faut aux enfans du » premier âge plus de développemens, » une marche plus lente, un soin plus » scrupuleux d'éviter tout ce qui peut » exiger ou de la contention, ou des » combinaisons d'idées un peu com- » pliquées. On peut, lorsqu'ils ont déjà » reçu quelque instruction, avoir plus » de précision, présenter des nuances » plus fines & moins faciles à saisir. » Des développemens trop étendus fa- » tigueroient alors l'attention au lieu » de la soulager, & nuiroient à la clarté » au lieu de l'augmenter. On sait qu'il » est aussi difficile de saisir une suite » de propositions, dont chacune à part » n'exige point d'attention, qu'un rai- » sonnement où l'on a trop supprimé » les propositions intermédiaires «.

Quoique ce plan contienne des réflexions très-utiles pour ceux qui voudroient composer un Ouvrage élémentaire de morale, cependant il n'est pas absolument nécessaire de s'assujettir rigoureusement à la marche qu'on vient de proposer. Le point essentiel est de donner au Traité dont il s'agit, toute la clarté, la simplicité, & la précision

poſſible, d'y fonder la morale ſur des principes qui ſoient à la portée de tout le monde, & communs à tous les peuples, c'eſt-à-dire, ſur le beſoin que les hommes ont les uns des autres, ſur la néceſſité où ils ſont de s'entr'aider & de ſe ſupporter pour leur repos & leur bonheur mutuel, ſur le plaiſir d'être utile à ſes ſemblables, ſur l'intérêt que nous avons à être vertueux pour notre propre avantage, & pour être bien avec nous-mêmes & avec les autres; enfin, ſur l'obligation d'obéir aux Loix de la Société, pour jouir en paix & avec juſtice des biens que cette Société nous procure.

Peut-être ſeroit-il bon, pour plus de clarté & de ſimplicité, de donner à l'Ouvrage la forme de Catéchiſme, par demande & par réponſes, courtes, mais préciſes. On pourroit (comme nous l'avons dit) prendre pour modele le petit Catéchiſme hiſtoriſque de l'Abbé Fleury. Je crois auſſi qu'il faudroit diviſer l'Ouvrage par chapitres, moins relatifs à l'ordre des matieres, qu'aux progrès de l'intelligence dans les enfans qu'on ſe propoſe d'inſtruire. Ainſi le premier chapitre contiendroit

les principes de morale à la portée de la premiere enfance, en commençant au moment où les enfans ſont capables de parler & de comprendre ; le ſecond ſeroit pour un âge un peu plus formé & capable d'idées un peu plus fortes, & ainſi de ſuite juſqu'à l'âge de quinze ou ſeize ans. On leur développeroit ainſi peu à peu tous les principes de la morale, depuis les plus ſimples juſqu'aux plus relevés.

Il y a un article délicat & difficile, c'eſt celui *du tien* & *du mien*, au moins pour les claſſes pauvres de la ſociété, qui ſe voyent privées de tout, tandis que d'autres regorgent de ſuperflu. Peut-être n'y a-t-il à cet égard, pour les hommes très-indigens & hors d'état de gagner leur vie, d'autre morale que la Loi, ſi le Gouvernement ne pourvoit pas à leur ſubſiſtance.

(*d*) *La paſſion de dominer*, dit Tacite, eſt la *plus ardente chez les hommes. Cupido dominandi cunctis affectibus flagrantior eſt.* Le plaiſir de commander paroît ſans doute aux Souverains un dédommagement bien doux de la peine de gouverner ; il eſt pour-

tant vrai que la plupart des deſpotes commandent plutôt qu'ils ne gouvernent. *Si le Roi m'ôtoit ma charge & mon bien*, diſoit un premier Préſident de Grenoble, *je me ferois Maître d'école, afin de commander du moins aux petits, ne pouvant plus commander aux grands. Les mendians même*, comme l'obſerve très-bien un Ecrivain Philoſophe, *ont un chien à leurs ordres, pour avoir un être qui leur ſoit ſoumis.* Ce n'eſt pas que cette paſſion de dominer ſoit bien développée dans tous les hommes; mais l'expérience prouve que dans les ames qui en ſont poſſédées, elle impoſe ſilence à toutes les paſſions, à celles même qui paroiſſent faites pour étouffer les autres, à l'amour & à l'avarice; car l'ambitieux bien décidé n'héſite pas à riſquer ſa fortune pour ſon élévation, & à ſacrifier ſa maîtreſſe. Deux obſervations prouvent encore combien eſt violente en nous la fureur de voir nos ſemblables dans notre dépendance; la premiere, c'eſt que ceux même qui ont d'abord refuſé de bonne foi les grandes places qu'on leur a offertes, & qui enfin les ont acceptées, ſont

pour la plupart au déſeſpoir de s'en voir dépouillés, & pour l'ordinaire ne ſurvivent pas à cette privation. La ſeconde, c'eſt que de tous les vices auxquels l'eſpece humaine eſt ſujette, celui dont le germe eſt peut-être le plus général dans tous les hommes, eſt le penchant à abuſer de l'autorité qu'ils peuvent avoir, même lorſqu'ils ſentent au fond du cœur l'injuſtice de cet abus. Deux Philoſophes voyageoient enſemble pour leur plaiſir; ſuivant le droit que la Poſte leur donnoit, & qui n'eſt aſſurément que le droit du plus fort, les poſtillons faiſoient détourner les voitures qu'ils rencontroient, celles même qui portoient les denrées les plus utiles: *Hélas! mon ami*, dit un de ces Philoſophes à l'autre, *nous crions contre la tyrannie, & voilà que nous prêchons d'exemple en ſa faveur; nous avons pour un moment une petite parcelle d'autorité, & nous en abuſons.* L'ami en convint, & les deux Philoſophes continuerent de laiſſer faire les poſtillons.

(*e*) Nous oſerons pourtant former quelque doute ſur le ſuccès de l'éduca-

tion du Duc de Bourgogne, malgré l'opinion très-favorable que nous avons des lumieres & de la vertu de ſon Inſtituteur. Nous avons vu des vieillards qui avoient connu ce Prince, & qui prétendoient que ſon caractere dur & orgueilleux, contraint & adouci même en apparence par les ſoins aſſidus & éclairés de Fénélon, ſe ſeroit relevé avec force & développé avec liberté, dès que le trône lui eût permis de ſe livrer à ſes penchans. Quelques lettres qui ſont reſtées de lui, font craindre que ces vieillards n'ayent dit vrai. On peut voir entre autres, dans les Mémoires de Noailles, une lettre que ce Prince écrivit à Madame de Maintenon contre le Duc de Vendôme, pendant la campagne de 1708; lettre qui ſemble porter tous les caracteres d'une dévotion haineuſe & jalouſe Il eſt bien clair que Fénélon n'auroit pas dicté cette lettre. On craint même, après l'avoir lue, que ſi le Prince, devenu Roi, avoit appelé ce vertueux Prélat au Gouvernement, l'Eleve ne ſe fût bientôt laſſé des remontrances & des conſeils du Précepteur. Fénélon n'a pas dicté non plus une Fable très-affligeante, compoſée par ce Prince, & qu'on n au-

roit pas dû imprimer pour l'honneur de ſa mémoire (1). La morale de cette Fable, qui a pour titre, *le Voyageur & ſes chiens*, eſt exprimée par l'Auteur dans les termes ſuivans : » Prin-» ces, avez-vous trouvé des guides ca-» pables de vous diriger & de vous » défendre dans la forêt de ce monde ? » *Gardez-vous bien* de les mettre en » état de ſe paſſer de vous, que lorſ-» que vous pourrez vous-mêmes vous » paſſer de leurs ſervices «. Nous abandonnons à nos Lecteurs les triſtes réflexions que préſente une ſi étrange maxime (2).

(*f*) Deſpréaux racontoit volontiers au ſujet de cette pluralité de bénéfices, dont on ſe fait ſi peu de ſcrupule, la converſation qu'il avoit eue avec un Eccléſiaſtique, qui ayant commencé par être auſſi indigent que les Apôtres, déclamoit alors avec ce Poëte ſévere contre cette *violation des Loix de l'E-*

(1) V. le Journal de Paris, du 4 Août 1782.

(2) » Il faut pourtant convenir que les rai-» ſons alléguées ici n'inſpirent en effet que de » très-légers doutes ſur le ſuccès attribué par » l'opinion publique au ſuccès de l'éducation » de M. le Duc de Bourgogne «.

gliſe. Le ſcrupuleux Abbé aſſuroit à Deſpréaux, que s'il avoit ſeulement une Abbaye de mille écus, elle fixeroit ſon ambition, & que rien au monde ne lui feroit faire un pas pour devenir plus riche; peu de temps après cette réſolution édifiante, il obtint une Abbaye de ſept mille livres; l'hiver ſuivant, il s'en préſenta une de huit mille livres, qu'il demanda & qu'il obtint; pendant qu'il avoit *le vent en poupe* (c'étoit ſon expreſſion), un Prieuré de ſix mille livres vint encore à vaquer, & fut encore donné à ce Prêtre ſi déſintéreſſé, & ſi réſolu de ſe borner à mille écus de rente. Deſpréaux ne put s'empêcher de lui en témoigner ſa ſurpriſe. *Ah!* dit l'Abbé, *ſi vous ſaviez que cela eſt bon pour vivre..... Cela ſe peut*, dit Deſpréaux, *mais pour mourir, Monſieur l'Abbé, pour mourir!* Nous ajouterons, pour achever le tableau, que cet Eccléſiaſtique, ſi bien revenu de ſes ſcrupules, n'en étoit pas moins un grand convertiſſeur d'Hérétiques, & ſe piquoit fort de l'être (1).

(1) Menage parle d'un honnête Eccléſiaſtique de ſon temps, qui avoit eu plus de cin-

Un homme de Lettres, plein de bienfaiſance & d'humanité, mais qui n'étoit ni hypocrite ni fanatique, apprit qu'un Prélat diſſipateur & obéré de dettes (quoiqu'il eût en bénéfices cinq à ſix cent mille livres de rente), ca-

---

quante bénéfices, à la vérité l'un après l'autre, & qui, à force de permuter, étoit parvenu, d'une Chapelle de vingt écus, à un Prieuré de ſept à huit mille de rente. C'étoit un Prêtre Gaſcon ou Provençal, qu'on appeloit, pour ſon ſavoir-faire, *l'Abbé des expédiens*. Plus d'*un Abbé des expédiens*, ſans être ni Gaſcon ni Provençal, a fait, de nos jours, & bien plus promptement, une bien plus grande fortune.

Un Cardinal de Tournon, qui, du temps de François Premier, jouiſſoit de plus de trente bénéfices, & d'environ 600,000 livres de rente, avoit pris pour deviſe ces mots de S. Paul: *Non quæ ſuper Terram: Mépriſez tout ce qui eſt ſur la Terre.* On ſait combien le Cardinal de Lorraine, frere de Claude, Duc de Guiſe, avoit accumulé ſur ſa tête de biens eccléſiaſtiques; & dans le même temps à peu près, le Cardinal Louis de Bourbon, frere du Duc Charles de Vendôme, poſſédoit auſſi à la fois l'Archevêché de Sens, & les Evêchés de Meaux, de Laon, de Luçon & de Treguier, ſans compter une multitude de riches Abbayes, entre autres celles de Saint-Denis & de Saint-Corneille de Compiegne.

lomnioit ſes ſentimens & ſa perſonne : *Qu'on me mette un moment à ſa place*, répondit-il, *& j'apprendrai à ce ſucceſſeur des Apôtres, la vie que doit mener un Evêque. Je ne poſſéderai qu'un ſeul Bénéfice, dont le revenu ſera plus aux pauvres qu'à moi. J'irai, comme les Canons l'ordonnent, habiter mon Dioceſe, & je n'en ſortirai point pour venir jouer ailleurs un rôle aviliſſant & ridicule ; je monterai tous les jours en chaire, & je prêcherai à mon Peuple l'union, la charité & la paix. Telle étoit la conduite de ce reſpectable Syneſius, Evêque de Ptolémaïde, que les fanatiques de ſon temps appeloient Philoſophe, parce qu'il ſe moquoit de leurs ſuperſtitions, mépriſoit leurs vaines diſputes, déteſtoit leurs intrigues, & dévoiloit leur hypocriſie.*

(*g*) Il ſeroit inutile de diſſimuler aujourd'hui que les Jéſuites, chaſſés de Verſailles, à leur très-grand regret, après la mort de Louis XIV, pour leurs cabales & leurs manœuvres, & ayant mis tout en œuvre pour être rappelés à la Cour, furent les auteurs de

l'intrigue qui priva M. l'Abbé Fleury de l'emploi dont il s'étoit ſi dignement acquitté, celui de diriger la conſcience du jeune Roi. Si cette eſpece de diſgrace, ou plutôt la délivrance d'un fardeau redoutable, n'affligea point le reſpectable Confeſſeur, elle excita l'indignation publique contre le Jéſuite d'Aubenton, Confeſſeur de Philippe V; il avoit eu le crédit de faire demander par ſon Pénitent, à la Cour de France, que le jeune Roi choiſît comme lui un Jéſuite pour Directeur; il vint même à bout, ce qui eſt incroyable, de faire inſérer cet *article ſecret*, dans le Traité de paix de 1720, entre la France & l'Eſpagne, comme une condition eſſentielle du rétabliſſement de la bonne intelligence entre les deux Couronnes. Ce fut le même d'Aubenton qui, trois ou quatre ans après, révéla au Régent la confeſſion du Roi d'Eſpagne; le Monarque montra froidement au Confeſſeur la lettre par laquelle le Régent lui en donnoit avis : le Jéſuite tomba évanoui, & mourut deux jours après. On ne peut ſe rappeler ſans indignation, l'inſolence du Jéſuite Nitard, Confeſſeur de la Reine d'Eſpagne, mere de

Charles II, & qui, pendant la régence de cette Reine, gouvernoit deſpotiquement le Royaume. Un des plus grands Seigneurs Eſpagnols, que ce Moine avoit traité avec hauteur, ſe plaignit de ce qu'il manquoit de reſpect à ſon rang. *C'eſt vous*, répondit le Jéſuite, *qui me devez du reſpect, à moi qui ai tous les jours votre Dieu dans mes mains, & votre Reine à mes pieds.* Il fut enfin obligé de ſortir d'Eſpagne, chargé de l'exécration publique; la pauvre Reine, ſa Pénitente, lui écrivoit: *Padre Confeſſor, yo confio en la miſericordia di Dios, que manifeſtarà la innocentia vueſtra, y manſendrà la autoritad mia.* Le Roi de Sardaigne, Victor-Amédée, a raconté ſouvent à un François très-eſtimable, & qui vit encore (1), qu'un Jéſuite *très-honnête homme*, à qui il avoit donné ſa confiance & ſon eſtime, le pria en mourant, & par effort de reconnoiſſance, de ne jamais prendre un homme de ſa robe pour Confeſſeur. Pourroit-on s'affliger après cela de la proſcription

(1) On écrit ceci en Septembre 1782.

d'une Compagnie qui a fait ſervir à ſon ambition effrénée la Religion, la politique, & la foibleſſe des Souverains ? Un Prélat qui a déploré leur déſaſtre dans l'Oraiſon funebre de Louis XV, les a comparés au Prophete Jonas, jeté dans la mer pour appaiſer la tempête. Heureux les Peuples & les Souverains, ſi les nouveaux Jonas ne trouvent point de baleine qui les reçoive pour les rendre à la vie ! Il eſt vrai qu'en traitant le Corps avec la ſévérité qu'il méritoit, on auroit dû traiter les Membres avec l'humanité que tout Citoyen eſt en droit de réclamer, & qui eût rendu la ſévérité à l'égard du Corps plus juſte & plus reſpectable. C'eſt ce qui ſeroit arrivé aux Jéſuites, comme l'ont avoué quelques-uns d'entre eux, s'ils euſſent été détruits par des Philoſophes ; *mais malheureuſement*, diſent-ils, *nous n'avons été détruits que par des Janſéniſtes.* Ils parleroient avec plus de vérité, en diſant que la Philoſophie a préparé en ſilence leur deſtruction, que les Janſéniſtes ont ſonné la charge, & que la Juſtice a conſommé l'Ouvrage. Celui qui écrit

ces

ces réflexions eſt d'autant plus impartial, qu'il n'a jamais eu perſonnellement à ſe plaindre de cette Société. Il penſe qu'elle a été utile aux Lettres, funeſte à l'Egliſe, dangereuſe pour l'Etat, ſévere dans ſes mœurs & relâchée dans ſa doctrine, amie foible & implacable ennemie, animée par un fanatiſme qui ſubſiſte encore dans ſes Membres diſperſés; ce qui a fait dire à un Philoſophe, en enviſageant d'une part la facilité avec laquelle la Société a été détruite, & de l'autre tout le mal dont les *ci-devant Jéſuites* ſont encore les auteurs, *qu'il n'avoit jamais vu de Corps ſi aiſé à tuer, & ſi difficile à faire mourir; que la Société reſſembloit à ces vers coupés en morceaux, dont les parties, ſéparées du tronc, vivent & s'agitent encore longtemps, en faiſant effort pour ſe rejoindre.*

(*h*) La fureur de perſécuter & de calomnier le mérite éminent, ſemble être, ſi on peut parler ainſi, la maladie *endémique* de toutes les Sectes Religieuſes. Voici ce que le docte le Fevre de Saumur, pere de Madame

Dacier, écrivoit à un de ſes amis ſur les vexations qu'il éprouvoit de la part de l'Univerſité Proteſtante de cette ville, où il profeſſoit avec la plus grande célébrité. » Je ſuis aux priſes avec le » ſaint & ſacré Conſiſtoire de cette » Egliſe. On croit m'effrayer, mais on » ſe trompe. Je prétends mener ces » canailles de belle maniere; & nous » verrons ſi pour des bagatelles on » amenera tant de gens contre moi, » qui vis plus honnêtement que ces » marchands de choſes ſaintes, qui » ai l'approbation de tout ce qu'il » y a d'honnêtes gens ici, ſoit de » la Religion Catholique, ſoit de » celle que ces Cafards prêchent de- » puis que la huguenoterie eſt plan- » tée en cette ville. Quoique je ſois » paiſible & modeſte au delà de tout » ce qu'on pouvoit attendre de l'ame » la plus humble, je fais mal aux yeux » à ces ſortes de gens-là. Ils croyent » que j'en fais trop, & que je ne les » eſtime pas aſſez. C'eſt pour cela qu'ils » me pourſuivent «. Combien d'hommes diſtingués, dans tous les temps & chez tous les peuples, auroient pu & peuvent encore en écrire autant!

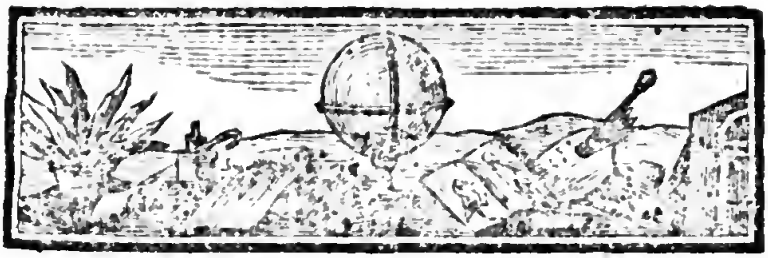

ARTICLE (1)

Deſtiné, dans l'Hiſtoire de l'Académie, à GUILLAUME DUBOIS, *Cardinal, premier Miniſtre, Archevêque de Cambrai, & Membre de cette Compagnie.*

CET article ſera court ſur ce qui concerne le Cardinal Dubois, dont la vie, très-peu littéraire, fournit à peine aux annales académiques deux ou trois faits iſolés & fugitifs, aſſez peu propres à les enrichir. Nous joindrons à ces faits, non moins briévement, quelques légers acceſſoires, pour en remplir le vide & y ſemer le peu d'intérêt que nous ſommes capables d'y répandre. Puiſſent les acceſſoires ob-

(1) Lu à la ſéance publique du 25 Août 1781.

tenir graces pour le principal, & ſur-tout pour le ton, quelquefois peu louangeur, que nous obligera de prendre l'Académicien dont nous avons à parler! Cette raiſon nous a déterminés, Meſſieurs, à vous rendre juges dans une ſéance publique de l'article que vous allez entendre. Comme il doit être (par la nature du ſujet) d'un genre à part & preſque unique dans notre Hiſtoire, il nous importe d'apprendre de vous ſi nous avons ſu fixer équitablement, ſans bleſſer ni la ſincérité ni les convenances, la place que le Cardinal Dubois doit occuper dans le ſouvenir de ſes Confreres.

Avec quelque rigueur que l'Hiſtoire & la Poſtérité puiſſent un jour apprécier ce Miniſtre, elles feroient à l'Académie une querelle très-injuſte, ſi elles lui reprochoient d'avoir admis parmi ſes Membres, un homme que la voix publique, il eſt vrai, ne paroiſſoit pas trop lui indiquer, mais que la puiſſance ſpirituelle & la temporelle ſembloient toutes deux lui recommander, pour ainſi dire, par le ſoin qu'elles avoient pris de le décorer, comme à l'envi, des dignités les

plus éminentes & des emplois les plus importans. Pourquoi une ſimple Société littéraire, qui n'avoit à lui accorder que les honneurs les plus modeſtes, auroit-elle eu la prétention, ou la mauvaiſe humeur, d'être plus difficile à ſon égard que la Cour de Rome & celle de France ?

Guillaume Dubois, né en 1656, étoit fils ou neveu (car on n'eſt pas d'accord ſur ſa généalogie) d'un pauvre Apothicaire de Brive-la-Gaillarde en Limoſin. Il ne put faire ſes études que par le moyen d'une bourſe très-modique, qu'il eut même beaucoup de peine à obtenir ; tant la fortune le traita d'abord en marâtre, & avec une rigueur que peut-être elle a trop bien réparée. On montroit, il n'y a pas encore long temps, dans un petit Collége de Paris, la chambre très-meſquine que le futur Cardinal y habitoit. Cette chambre n'étoit pas ſans doute auſſi révérée que l'a été celle d'Eraſme au Collége de Montaigu ; parce qu'Eraſme nous a laiſſé dans ſes Ouvrages des monumens durables de ſes talens, & qu'il ne reſte du Cardinal Dubois que ſon nom, qui n'eſt pas,

il faut l'avouer, celui de Sully ni de l'Hopital. Cependant Eraſme eſt mort auſſi pauvre qu'eſtimé, après avoir été outragé & tourmenté durant ſa vie par les fanatiques de toutes les Sectes, à qui il avoit laiſſé voir ſon mépris; & Dubois, après avoir été obligé de ſe mettre au ſervice du Principal de ſon Collége, parce que ſa bourſe ne ſuffiſoit pas pour le nourrir, ſortit de là pour être Précepteur du Duc d'Orléans (depuis Régent du Royaume), confident de ſes ſecrets de toute eſpece; Archevêque de Cambrai (à qui il ne fit pas oublier Fénélon); enfin premier Miniſtre & Cardinal, double titre auquel il ne paroiſſoit déſigné ni par la France ni par l'Egliſe. Mais rien eſt-il fait en ce genre pour étonner notre Siecle, qui, entre autres phénomenes de cette nature, a vu l'élévation de Menzikoff, garçon Pâtiſſier, aux premieres places de l'Empire de Ruſſie; & celle de Catherine, maîtreſſe d'un tambour, ſur le trône de ce même Empire (1)?

Notre Cardinal, Archevêque & Mi-

(1) Voyez la Note (*a*).

niſtre, eut la fantaiſie, quoiqu'il ne ſe fût jamais piqué d'un vif intérêt pour les Lettres, de joindre aux honneurs ſi accumulés & ſi brillans dont il étoit revêtu, la décoration très-peu faſtueuſe d'Académicien, comme la *ſeule*, diſoit-il, *qui manquât à ſa fortune.* Ce compliment pour nous étoit-il ironique ou ſincere? L'amour-propre nous défend de croire le premier, & la modeſtie de ſuppoſer le ſecond (1).

Quoi qu'il en ſoit, ſon entrée dans la Compagnie eut une ſingularité remarquable. Il eſt le premier, & juſqu'à préſent le ſeul Académicien à qui le Directeur ait donné, en le recevant, le titre de *Monſeigneur*, que l'Académie, dans ſes ſéances publiques, n'employe pour aucun de ſes Membres, & qui ne lui eſt pas même demandé par ceux de nos Confreres, dont il eſt d'ailleurs la qualification diſtinctive, &, pour ainſi dire, le nom propre. Ce titre fut un grand objet de négociation entre la Compagnie & le Récipiendaire. Il exigeoit le *Monſeigneur*, ſinon comme Evêque, diſoit-il,

(1) Voyez la Note (*b*).

au moins comme Cardinal, & pour ne pas *contriſter* (c'étoit ſon expreſſion, aſſez peu ſérieuſe) *tous ſes amis & confreres du ſacré Collége*. La Compagnie avoit peine à lui accorder cette diſtinction, comme faiſant une légere breche à l'égalité académique, juſqu'alors religieuſement obſervée. Elle crut pourtant devoir ſacrifier ſes ſcrupules à la crainte de s'aliéner un homme puiſſant, de qui, à la vérité, elle ne prétendoit aucune grace, mais qui, pour lui nuire, n'auroit pas attendu qu'elle eût rien à lui demander. Le Philoſophe Fontenelle, chargé de la réception, ſe ſoumit, avec une docilité qui lui couta peu, à cette mince prétention de la vanité humaine; il donna, en ſouriant & à petit bruit, le *Monſeigneur* tant déſiré au Cardinal Académicien, qui y mettoit ou feignoit d'y mettre une ſi grande importance.

Fontenelle avoit dans ſon Diſcours une difficulté plus embarraſſante, ſoit à eſquiver, ſoit à vaincre. Obligé, par ſa place de Directeur & par l'uſage, de donner au Cardinal Dubois la portion de louanges qui revient de droit

au Récipiendaire, il importoit à l'honneur de la Philoſophie que ces louanges ne paruſſent pas trop déplacées, & que la malignité publique, toujours ſi avide à ſaiſir l'aliment qu'on lui préſente, ne fit pas à l'Orateur des reproches amers d'adulation. Il ſe tira de ce défilé avec aſſez de bonheur ou d'adreſſe, par le compliment très-meſuré qu'il fit au nouvel Académicien; mais ce compliment occaſionna, de la part d'un Journaliſte, une plaiſante ſottiſe. Fontenelle, en parlant des inſtructions que le Cardinal Dubois donnoit à Louis XV, alors enfant, diſoit à ce Miniſtre : » Vous communiquez » ſans réſerve à notre jeune Monarque » les connoiſſances qui le mettront un » jour en état de gouverner par lui-» même; vous travaillez de tout votre » pouvoir à vous rendre inutile «. Un de ces Ecrivains qui barbouillent en Hollande des Feuilles périodiques, obſerva finement que ces mots, *vous rendre inutile*, étoient une faute d'impreſſion, d'une abſurdité rare, dont l'Auteur du Diſcours avoit dû rire tout le premier; qu'il falloit évidemment

lire, *vous rendre utile*, & avoir pitié de l'ineptie des Imprimeurs (1).

Le Cardinal Dubois préſida l'aſſemblée du Clergé en 1723. Il prononça dans la premiere ſéance un Diſcours qui fut très-goûté de ſes Confreres, par tout ce qu'il contenoit d'honnête & de flatteur pour eux. Auſſi ſe crurent-ils obligés de lui répondre par l'aſſurance, au moins oratoire, des ſentimens *de reconnoiſſance & d'attachement* que l'Egliſe de France avoit pour lui. Le Diſcours du Cardinal étoit l'ouvrage de Fontenelle; il avoit cette ſimplicité fine, & cette ſage convenance que l'illuſtre Philoſophe ſavoit mettre dans tout ce qui ſortoit de ſa plume, & plus encore lorſqu'il la prêtoit généreuſement, ce qui lui étoit aſſez ordinaire, au déſir ou au beſoin des autres (2). Mais ni cette harangue, quelque mérite qu'elle eût, ni peut-être aucune du même genre, ne valent, à notre avis, celle que l'Archevêque de Paris, Vintimille, fit à

(1) Voyez la Note (*c*).
(2) Voyez la Note (*d*).

Louis XV à la tête d'une autre aſſemblée du Clergé. Ce Prélat, qui ne ſe piquoit ni d'éloquence ni de mémoire, mais de naturel & de franchiſe, ne vouloit ni faire orner ou gâter par des mains étrangeres, ni réciter par cœur en balbutiant ce qu'il ſentoit avec vérité, & qu'il déſiroit d'exprimer de même. *Sire*, dit-il au Roi en deux mots, *je viens aſſurer Votre Majeſté, au nom du Clergé de France, que nous ſommes ſes plus fideles ſujets, & toujours prêts à faire ce que nous croirons lui être agréable. Je crois, Sire, que cette harangue en vaut bien une autre* (1).

Le même Fontenelle, qui avoit harangué le Cardinal Dubois, à l'Académie, & qui haranguoit le Clergé par ſa bouche, paſſe encore pour être l'Auteur de l'Epitaphe egalement ſage & ingénieuſe, qu'on a faite à ce Miniſtre dans l'égliſe de Saint-Honoré, où ſe voit ſon mauſolée. Après avoir mis, ſelon l'uſage, au deſſous des triſtes mots, *hic jacet*, la liſte pompeuſe de toutes les dignités que le Cardinal n'a-

(1) Voyez la Note (*s*).

voit plus, l'Auteur de l'Epitaphe, ſans haſarder des éloges que la gravité du lieu ne comportoit guere, a ſimplement ajouté ce peu de lignes, où il emprunte d'une maniere heureuſe le langage de l'Ecriture (nous demandons permiſſion aux Dames de rapporter les mots latins avant la traduction, qui ne pourra guere en rendre toute l'énergie): *Quid autem ſunt hi tituli, niſi arcus coloratus, & fumus ad modicum parens? Viator, ſolidiora & ſtabiliora bona mortuo precare. Mais qu'eſt-ce que tous ces titres, ſinon un arc-en-ciel paſſager, & une fumée prompte à diſparoître! Paſſant, demande à Dieu pour le défunt, des biens plus ſolides & plus durables.* Cette Epitaphe, par ſon édifiante & auſtere briéveté, rappelle le laconiſme plus énergique encore de celle du Cardinal Barberin, aux Capucins de Rome. *Hic jacet cinis & nihil. Cy gît de la cendre & rien.* Combien d'Oraiſons funebres, ſi l'on n'y mettoit que la vérité, devroient ſe réduire à ce peu de mots, ou tout au plus à ceux-ci, qu'on liſoit autrefois dans un lieu chargé d'Epitaphes, & qu'on n'auroit pas dû en

effacer : *Tous ces morts ont vécu ; toi qui vis, tu mourras* (1).

Dans le mauſolée du Cardinal Dubois, le Sculpteur n'a pas été moins heureux que l'Auteur de l'inſcription mortuaire. On voit ſur un tombeau le Cardinal à genoux, ayant devant lui un livre ouvert où eſt le *Miſerere*, & tournant les yeux vers le peuple, comme pour engager les Fideles à fléchir avec lui par cette priere la miſéricorde du ſouverain Juge.

L'idée de ce mauſolée avoit, dit-on, été donnée par un homme que ſon pieux intérêt pour la mémoire du défunt, rendoit plus digne que perſonne de lui conſacrer un monument ſi religieux. C'étoit un parent du Cardinal, Eccléſiaſtique de mœurs auſteres, & de la piété la plus édifiante. Né comme le premier Miniſtre dans un état très-médiocre, il n'avoit jamais voulu en ſortir, plus encore par délicateſſe de conſcience que par principe de déſintéreſſement & de modération ; ne poſſédant qu'un ſeul bénéfice, qui étoit bien moins à lui qu'aux

(1) Voyez la Note (*f*).

pauvres, il gémiſſoit ſur l'élévation de ſon parent, & ſur le péril redoutable, diſoit-il, où tant de devoirs à remplir *expoſoient ſon ame.* L'obſcur & ſimple homme de bien eut toujours ſur l'homme riche & puiſſant cet aſcendant aſſuré à la vertu, qui ne ſait ni flatter ni craindre; il ne le voyoit que pour lui donner des leçons importantes & ſéveres, ne lui demanda jamais ni places ni penſions, ſoit pour lui-même, ſoit pour d'autres; & peut-être a-t-il été le ſeul qui, à la mort de cet homme, ſi entouré de courtiſans durant ſa vie, ait ſincérement imploré ſur ſa tombe la clémence divine.

Le rang éminent que le Cardinal Dubois occupoit dans l'Etat, mettoit par cela ſeul la Littérature dans ſa dépendance. Sans doute elle crut s'en faire un appui, en lui conférant, outre le titre d'Académicien François, celui d'Honoraire de l'Académie des Sciences & de celle des Belles-Lettres. Aucun Ecrivain célebre, Fontenelle excepté, n'a réuni ſur ſa tête autant de décorations littéraires (1). Il eſt vrai que

(1) Voyez la Note (*g*).

la cendre du Miniſtre fut bien moins chargée que ſa perſonne d'honneurs académiques ; car, à l'exception du très-modique éloge funebre que ſes manes obtinrent dans l'Académie Françoiſe, à la réception du Préſident Hénault, ſon ſucceſſeur, les deux autres Compagnies dont il étoit Membre furent complétement muettes à ſon égard (1). Elles ne lui accorderent pas même (ou, ſi l'on veut, lui épargnerent par diſcrétion) la mention funéraire très-ſeche & très ſuccincte que l'Académie des Belles-Lettres avoit faite peu de temps auparavant du Jéſuite le Tellier, qui, par malheur pour elle, étoit un de ſes Honoraires. Comme ce Jéſuite, dont le fanatiſme avoit mis en feu l'Egliſe de France, étoit mort chargé de l'indignation publique, le Secrétaire de l'Académie des Belles-Lettres eut ordre du Régent de lui accorder une doſe de louanges très-courte, & obéit ſi ponctuellement à cet ordre, qu'il ſe borna prudemment & laconiquement à la date de la naiſſance du Pere le Tellier, de ſes digni-

(1) Voyez la Note (*h*).

tés Jéſuitiques, & de ſa mort. Ce qui fit dire de ce Secrétaire ſi aviſé ou ſi docile, qu'après avoir montré dans d'autres éloges ſon talent pour parler, il avoit montré dans celui du Jéſuite ſon talent pour ſe taire (1).

Fontenelle, qui ſe diſpenſa ou s'abſtint, quoique Secrétaire de l'Académie des Sciences, d'y prononcer l'éloge du Cardinal, ſon Confrere, dans les trois Compagnies, ne put ſans doute, par les difficultés qu'il trouvoit à peindre *la figure entiere*, profiter des avantages qu'il avoit pour en deſſiner ſupérieurement la *phyſionomie*; car, ayant intimement connu ce Miniſtre, perſonne n'étoit plus en état que lui d'en tracer un portrait intéreſſant, au moins par la reſſemblance, & d'apprécier, dans une aſſemblée de Sages, la deſtinée ſi heureuſe en apparence du Cardinal Dubois. Cet homme, que le ſort avoit tiré de ſi bas, & porté, ou plutôt guindé ſi haut, éprouvoit ſouvent dans ſon incroyable fortune les chagrins amers que la Providence divine, par une juſte répartition des biens

(1) Voyez la Note (*i*).

& des maux entre les humains, ſemble avoir attachés à ces grandes places, ſi déſirées de l'ambition, ſi chéries de la vanité, & ſi redoutées du Sage. Dans ces accès de déplaiſance & de dégoût, le Cardinal alloit répandre ſes douleurs ſecretes au ſein du paiſible Fontenelle; il cherchoit dans les entretiens conſolans du Philoſophe, peut-être même dans le ſpectacle ſeul de cette ame ſatisfaite & heureuſe, quelque adouciſſement aux ennuis de la grandeur. Auſſi Fontenelle diſoit-il en s'applaudiſſant de ſon état, & en le comparant à celui du Miniſtre : *Je n'ai pas fait une auſſi énorme fortune que le Cardinal Dubois; mais auſſi je n'ai jamais eu beſoin que le Cardinal Dubois vînt me conſoler* (1). Il ne parloit pas de même du Cardinal de Fleury, qu'il avoit connu dès le temps où ce Miniſtre n'étoit encore qu'Aumônier du Roi. Le bonheur dont avoit joui le jeune Aumônier, plein d'eſprit & d'agrémens, très-fêté à la Cour, aimant le monde & les plaiſirs, ne ſe démentit point, lorſque chargé, à ſoi-

(1) Voyez la Note (*k*).

xante-quinze ans, du gouvernement du Royaume, il ſe vît au plus haut degré du pouvoir & des honneurs (1). Fontenelle, qui alloit quelquefois le voir, ou plutôt l'obſerver, & qu'il recevoit avec plaiſir, parce que le Philoſophe n'avoit jamais de demande à lui faire, étoit ſurpris de trouver toujours ce Miniſtre tranquille & ſerein, au milieu du tumulte des affaires & des intrigues de la Cour. *Quoi ! Monſeigneur*, lui diſoit-il, *ſeriez vous encore heureux !* Au contraire, le Cardinal Dubois, arrivé comme lui au Miniſtere ſuprême, & parti de bien plus loin, s'écrioit ſouvent dans l'amertume de ſes dégoûts : *Je voudrois être à un cinquieme étage, avec une vieille ſervante & quinze cents livres de revenu.* Mais ce qui paroîtra étrange à la multitude, & qui ne le ſera guere pour les appréciateurs éclairés des inconſéquences humaines, c'eſt que dans le même temps où le Miniſtre-Cardinal dévoroit les chagrins que lui valoit ſon élévation, elle faiſoit, d'une maniere bien différente, le déſeſpoir d'un homme de beaucoup

(1) Voyez la Note (*l*).

d'eſprit, de mérite & de probité, l'Abbé Mongault, qui ayant été nommé par le Régent Précepteur de ſon fils, croyoit avoir au moins autant de droits que le Cardinal à la confiance de ce Prince. Témoin de la grande fortune, & des ennuis plus grands encore, d'un homme qui n'avoit eu dans la même maiſon qu'un titre d'abord très-inférieur au ſien, il ſe conſumoit de n'avoir pu obtenir au même prix ces triſtes grandeurs, & étoit rongé de vapeurs cruelles qui empoiſonnerent le reſte de ſa vie. Tant il eſt vrai, comme le diſoit encore le Cardinal Dubois à Fontenelle, que l'ambition n'a de bonheur à attendre, ni avant d'être ſatisfaite, ni après l'avoir été.

Ces anecdotes, ſi propres à guérir de cette paſſion dévorante, n'en guériront ſans doute aucun de ceux que leur deſtinée condamne à ce ſupplice. Qu'ils nous permettent pourtant encore de leur raconter un fait dont nous avons été témoins, & qui, ſans avoir de rapport direct au Cardinal Dubois, ne paroîtra peut-être pas étranger à cet article. Un grand Monarque de nos jours, illuſtre par ſes victoires, par ſes loix & par ſon génie, ſe pro-

menoit il y a quelques années dans un de ſes jardins avec un homme de Lettres. Ils apperçurent une payſanne qui venoit de travailler à ce jardin, & qui, étendue ſur la terre, accablée de laſſitude, dormoit profondément à l'ardeur du ſoleil. *Vous voyez cette pauvre femme*, dit le Monarque à l'homme de Lettres, *& vous la jugez ſans doute fort à plaindre en comparaiſon de nous deux. Hé bien, croyez qu'elle eſt peut-être plus heureuſe que vous, & à coup ſûr plus heureuſe que moi.* Il ne faut pas oublier de dire que le Prince qui tenoit ce triſte diſcours, étoit alors dans un des plus mémorables inſtans de ſa vie, & venoit de terminer par une paix glorieuſe une guerre où il avoit eu la moitié de l'Europe à combattre. *Quoi, Sire*, lui dit l'homme de Lettres, *vous n'êtes point heureux au comble des ſuccès & de la gloire? Qui pourra donc ſe flatter de l'être?* Et après avoir déploré d'un commun accord l'infortune de la condition humaine dans tous les états & dans tous les temps, le Héros couronné & l'homme de Lettres obſcur convinrent qu'une des plus grandes ſources de malheur

pour les hommes étoit la vanité, & le désir d'occuper une grande place dans l'opinion des autres; désir ou travers que cette pauvre paysanne ne connoissoit pas.

Revenons, en finissant, au Cardinal Dubois; & puisqu'il a si peu goûté le bonheur au faîte de l'élévation la plus inespérée, ajoutons à son Epitaphe les deux mots que le célebre Comte de Tessin, premier Ministre de Suede, & mort de nos jours, a voulu qu'on gravât uniquement sur son tombeau; *Tandem felix! Heureux enfin!* Puisse cette inscription, sinon consoler, du moins soulager un moment tant d'hommes mécontens de leur sort dans toutes les conditions! Puisse-t-elle leur apprendre que ceux dont ils seroient tentés d'envier la fortune, partagent, au moins également avec eux, les tourmens & les pleurs auxquels tous les rangs & tous les âges sont indistinctement & impitoyablement dévoués par la Nature!

NOTE générale pour ſervir de ſupplément à l'article du Cardinal DUBOIS.

UN homme de Lettres, très-connu, nous a communiqué un Mémoire curieux ſur ce Cardinal, en nous aſſurant qu'il le tenoit de bonne main. Ce Mémoire paroît avoir été écrit du temps même de ce Miniſtre. Il contient quelques traits dignes d'éloge, & pluſieurs autres qui ne ſont pas auſſi honorables à ſa mémoire, mais que nous croyons devoir ſupprimer.

L'Abbé Dubois étoit fils d'un Médecin qui avoit deux freres, l'un étoit Apothicaire dans la même ville (1), l'autre a été Vicaire Général des Camaldules. Il fit ſes études à Brive, dans le Collége des Doctrinaires, juſqu'à ſa rhétorique excluſivement.

On donna dans ce Collége la re-

(1) Selon d'autres, il étoit fils de l'Apothicaire.

préſentation d'une Piece de théatre, mélée de danſes. Le jeune Ecolier étoit acteur dans la piece & dans le ballet; un de ceux qui danſoient avec lui ayant manqué à *la figure*, l'Abbé Dubois s'emporta juſqu'à lui donner quelques coups de pied en préſence de toute l'aſſemblée, qui augura avantageuſement de ſa vivacité. On auroit pu tirer de cette action violente, une concluſion moins favorable pour l'avenir; elle eût été confirmée par un autre acte de violence du jeune Ecolier. Dans une petite partie de chaſſe avec un de ſes amis, âgé comme lui à peu près de dix à onze ans, ils prirent querelle; ils avoient chacun un petit fuſil; l'Abbé Dubois le coucha en joue, & ſans l'extrême modération de ſon camarade, il ſeroit arrivé malheur.

Il brilla dans toutes ſes claſſes, & ſe portoit de ſon propre mouvement au travail. On lui reprochoit ſeulement ce penchant au menſonge, qui n'eſt que trop ſouvent le vice de la jeuneſſe, ſur-tout dans les Colléges. Un de ſes Maîtres diſoit de lui, peut-être avec un peu d'exagération : *Quand il ſortira une vérité de la bouche de ce*

petit Abbé, je la ferai enchâſſer comme une relique. Deſtiné par le ſort aux grandes places, où l'on eſt ſouvent contraint à ne pas dire la vérité, les Moraliſtes peu ſéveres excuſeront peut-être l'Abbé Dubois de s'y être exercé de bonne heure.

A l'âge de douze ans il vint à Paris. La Maiſon de Pompadour, qui avoit fondé le Collége de Saint-Michel, rue de Bievre, accorda pour lui, aux ſollicitations de ſon pere, une place de Bourſier dans ce Collége; mais il n'en eut que la promeſſe, & fut obligé, pour achever ſes études, de ſe mettre au ſervice du Principal. Ce Principal étoit M. Faure, l'un des Grands-Vicaires de l'Archevêque de Reims. L'Abbé Dubois étant venu lui rendre viſite long-temps après ſa ſortie du Collége, lui dit en ſe retirant : *Monſieur, je ſuis votre valet. Mon ami*, lui répondit M. Faure, *tu ne m'apprends rien de nouveau.*

La Montre, Maître de Mathématiques, fut un des premiers amis qu'il eut à Paris. La Montre prit une ſi grande affection pour lui, qu'il l'aimoit comme ſon frere, & qu'il l'a ſervi

ſervi toute ſa vie avec le plus grand zele.

Etant au Collége de Saint-Michel à l'âge de vingt ou vingt-un ans, dans un temps où il n'étoit guere permis de ſe montrer partiſan d'une Philoſophie nouvelle, il enſeignoit les principes de Deſcartes, & en débitoit, pour ainſi dire, les myſteres ſous le manteau. C'étoit à peu près dans ce même temps que l'Abbé Colbert ayant levé le maſque ſur ce ſujet, & abandonné Ariſtote pour Deſcartes, donna les nouvelles opinions de cette Philoſophie ſous le nom de Duhamel.

L'Abbé Dubois répétoit alors la Philoſophie aux deux enfans que Madame de Rians, femme du Procureur du Roi au Châtelet, avoit eus d'un premier lit. Il en tiroit vingt francs par mois, rétribution alors aſſez conſidérable; & comme les enfans avoient peu de goût pour la Philoſophie, il leur apprenoit en même temps l'Italien, pour gagner au moins, diſoit-il, leur argent.

Au ſortir du Collége, il fut d'abord Précepteur chez Maroy, Marchand du Petit-Pont, de là chez M. de Gour-

gues, Maître des Requêtes; la Montre, ſon ami, le fit entrer enſuite chez M. le Marquis de Pluvant, Maître de la Garde-robe de feu Monſieur. Après l'avoir eu quelque temps auprès de ſon fils, M. de Pluvant en parla à M. de Saint-Laurent, Sous-Gouverneur de M. le Duc de Chartres, depuis Régent du Royaume, M. de Saint-Laurent l'agréa pour enſeigner au jeune Prince les premiers élémens de la Langue Latine. Il avoit mille livres d'appointemens. M. de Saint-Laurent avoit chargé M. Fremont de l'examiner, & le mit en exercice ſur ſon témoignage. *Je ſerois bien-aiſe*, dit M. de Saint-Laurent à M. Fremont, *que ce petit Abbé n'allât point manger au cabaret; cela n'eſt honnête ni pour lui ni pour nous.* Alors M. Fremont le logea dans ſa maiſon, & le fit même coucher long-temps avec lui. M. de Saint-Laurent le tenoit fort à la gêne, & ne le laiſſoit pas trop s'émanciper, s'étant apperçu de ſon eſprit intrigant.

La connoiſſance qu'il avoit de la Langue Italienne, fut pour lui un moyen de ſe rapprocher de M. le Duc de Chartres; M. de Saint-Laurent l'en

avoit écarté, ſoit par jalouſie, ſoit à cauſe de l'aſcendant que l'Abbé Dubois prenoit ſur le jeune Prince; il parut à M. de Saint-Laurent un eſprit dangereux & trop capable de plaire. Dans ce petit interregne, Madame, à qui il avoit fait ſa cour à l'occaſion des principes de la Langue Italienne qu'il enſeignoit par ſon ordre à Mademoiſelle, fut informée de ſa diſgrace à la Cour du jeune Prince ſon fils; elle en demanda les raiſons à M. de Saint-Laurent, qui s'en expliqua avec la liberté d'un Philoſophe.

Après la mort de M. de Saint-Laurent, l'Abbé Dubois fut fait Précepteur en chef de M. le Duc de Chartres, avec trois mille livres d'appointemens, c'eſt à dire qu'on lui continua mille livres qu'il avoit auparavant, & qu'on y joignit les deux mille livres qui avoient été données à M. Fremont, comme Lecteur de ce Prince.

La connoiſſance particuliere que ſon ſéjour au Collége de Saint-Michel lui avoit procurée de tous les bons ſujets de l'Univerſité, lui faiſoit trouver, lorſqu'il en avoit beſoin, dans la pouſſiere de l'école, le mérite & les talens; il

les mettoit en œuvre pour l'éducation de M. le Duc de Chartres.

Il tenoit dans une chambre inacceſſible à tout autre qu'à lui, deux ou trois Ecrivains qui étoient occupés nuit & jour à copier tout ce que lui communiquoit M. de Saint-Prés, qui étoit chargé alors par la Cour de faire les extraits de toutes les négociations étrangeres. Il tiroit à peu près les mêmes ſecours de M. Baluze, Bibliothécaire de M. Colbert, qui avoit ſous ſa garde une infinité de manuſcrits précieux.

L'Abbé Dubois fit ſoutenir à Saint-Cloud une eſpece d'exercice public à M. le Duc de Chartres ſur les intérêts des Princes; c'étoit d'après les Mémoires de M. de Saint-Prés. Le Précepteur eut mille écus de gratification & cinq cents écus de penſion.

En 1690, M. le Duc de Chartres demanda pour lui, à M. de Harlay, Archevêque de Paris, un canonicat vacant de Saint-Honoré, & l'obtint; il falloit être gradué; on envoya en Cour de Rome pour la diſpenſe: l'Abbé Dubois ne put même faire preuve d'aucune étude, & en effet ſon érudition étoit fort légere; il avoit quelques

notions générales, & avec ce foible ſecours il ſuppléoit à tout par beaucoup d'eſprit & beaucoup d'adreſſe.

L'Abbé Dubois ſuivit M. le Duc de Chartres, ſon éleve, dans ſes campagnes de Flandre. Après l'affaire de Steinkerque, il en avoit envoyé à feu Monſieur une relation très exacte & très-détaillée, ſuivant l'ordre qu'il avoit eu de lui rendre compte de tout ce qui ſe paſſeroit. Monſieur communiqua cette relation au Roi; l'Abbé Dubois y parloit avec beaucoup d'éloges de M. le Maréchal de Luxembourg. C'étoit bien faire ſa cour au Maréchal, qui lui en marqua ſa reconnoiſſance d'une façon ſinguliere.

On vint dire un jour au Roi, que l'Abbé Peliſſon étoit mort ſans confeſſion : le Maréchal, qui étoit préſent, dit à ce Prince : *Sire, je ſais quelqu'un qui a l'honneur d'être connu de Votre Majeſté, & qui ſûrement mourra de même;* le Roi lui demanda qui c'étoit : *Sire*, lui répondit le Maréchal, *c'eſt l'Abbé Dubois, qui s'expoſe ſans aucune réſerve; car le jour de l'affaire de Steinkerque, je le trouvois par-tout.*

Au ſiége de Namur, le Roi, à ſon

ſouper, demanda ce qui venoit de ſe paſſer à la tranchée. L'Abbé Dubois, qui étoit préſent, prit la liberté de lui en rendre compte; il venoit d'en être informé par le Chevalier Renau, Officier de Marine, qui avoit demandé au Roi à ſervir ſous M. de Vauban, pour ſe mettre au fait de la guerre. *Eſt-ce que vous avez été à la tranchée*, dit le Roi à l'Abbé Dubois? *Non*, *Sire*, lui répondit l'Abbé; *j'aurois craint d'en revenir avec un ridicule de plus & un bras de moins.... Pourquoi un ridicule*, répondit le Roi? *le Pere la Chaize y a bien été.* L'Abbé Dubois ſe tourna du côté de M. le Duc de Chartres, & dit tout haut : *Sa Majeſté veut s'excuſer d'y avoir été Elle-même.*

Quand Son Alteſſe Royale alla prendre congé du Roi au camp, l'Abbé Dubois l'y accompagna : *Bon voyage, M. l'Abbé*, lui dit le Roi, & ſe ſouvenant de la converſation ſur le ſiége de Namur : *Je ſuis convaincu*, ajouta-t-il, *que vous remplirez bien vos devoirs, non pas en brave, mais en ſage, & c'eſt ce que j'attends de vous.*

Après la ſanglante bataille de Steinkerque, M. le Duc de Chartres, par

le conſeil de l'Abbé Dubois, qui vouloit acquérir à ce Prince tous les cœurs, envoya ſes équipages pour enlever du champ de bataille les bleſſés de notre armée dont on pouvoit eſpérer la guériſon ; le lendemain, il envoya ces mêmes équipages pour enlever les bleſſés des ennemis. L'Abbé Dubois fut à la tête ; il vint rendre compte à Son Alteſſe Royale, & lui dit qu'en voyant ſortir ces corps tout nus du bois où ils étoient, il lui avoit ſemblé être au jour de la réſurrection.

Il faiſoit en partie les honneurs de la table de Son Alteſſe Royale, dans ſes premieres campagnes, & avoit grand ſoin d'y attirer les Officiers-Généraux qu'on eſtimoit le plus. Il les attaquoit de converſation l'un après l'autre, & tiroit d'eux, par ſes différentes queſtions, avec un tour d'eſprit toujours fort leſte, ce qu'ils ſavoient de plus particulier des différentes actions où ils s'étoient trouvés ; ſur-tout il s'informoit des circonſtances qui avoient donné lieu au gain ou à la perte des batailles, & en général aux bons ou aux mauvais ſuccès.

Lorſque M. le Duc de Chartres,

devenu Duc d'Orléans, eut, en 1705, le commandement de l'armée d'Italie, l'Abbé Dubois l'ayant appris dans une de ſes Abbayes, où il étoit, prit ſur le champ la poſte, & ſe rendit auprès de Son Alteſſe Royale, pour lui offrir ſes ſervices. On l'avoit deſſervi dans l'eſprit du Prince, qui avoit diſpoſé de ſon ſecrétariat en faveur de M. de Longepierre. Toute la prudence & toute la dextérité de l'Abbé Dubois échoua, dans les mouvemens qu'il ſe donna pour ſupplanter ſon concurrent; il ne ſe rebuta point, & prit le parti de ſuivre le Prince, au riſque de tout ce qui en pourroit arriver. Il renouvela ſa brigue en Italie; un mois après, M. de Longepierre fut fait Aide-de-Camp du Prince, & le ſecrétariat fut rendu à l'Abbé Dubois.

Madame de Maintenon fut chargée par le feu Roi, d'engager l'Abbé Dubois à diſpoſer l'eſprit de M. le Duc de Chartres ſur ſon mariage avec Mademoiſelle de Blois; l'Abbé fit un peu durer la négociation, afin d'en tirer un meilleur parti pour lui. Madame de Maintenon trouva à propos que le Roi lui parlât lui-même; c'eſt ce que

l'Abbé attendoit : dès ce moment, l'affaire alla plus vîte, & M. le Duc de Chartres fit ce qu'on voulut, quoique *Madame* n'oubliât rien pour l'en détourner. *M. l'Abbé*, lui dit le Roi, *je ſuis fort content de vos ſervices ; demandez-moi ce que vous imaginez qu'on puiſſe demander à quelqu'un qui eſt parfaitement content de nous. Sire*, lui dit-il, *puiſque vous m'ordonnez de prendre cette liberté, j'oſe demander à Votre Majeſté une choſe qui lui ſera très-facile. Hé quoi*, dit le Roi : *Sire*, ajouta-t-il, *c'eſt de me faire Cardinal.* Le Roi lui tourna le dos. Quelques jours après, le Pere la Chaize lui dit qu'il pouvoit choiſir parmi les Abbayes de l'Archevêque de Lyon, qui venoit de mourir ; il demanda l'Abbaye de Saint-Juſt, comme la plus proche de Paris.

Il ne ſuivit point M. le Duc d'Orléans en Eſpagne ; la Princeſſe des Urſins avoit écrit pour empêcher qu'il n'y allât, dans la crainte où elle étoit qu'il ne voulût ſe mêler de trop de choſes. Toute la Maiſon de M. le Duc d'Orléans ſavoit qu'il étoit dans la diſgrace de ce Prince, qui avoit abſo-

lument refuſé de l'emmener avec lui dans ſon voyage. M. Doublet, Secrétaire des Commandemens, paſſant, le jour du départ de M. le Duc d'Orléans, par une des cours du Palais Royal, apperçut l'Abbé Dubois à une fenêtre, & le menaça de voies de fait pour quelque ſujet grave qu'il avoit de s'en plaindre; un des amis de l'Abbé paſſant un moment après, l'Abbé l'appela, lui fit part de l'affront qu'il venoit de recevoir, & le conjura de faire en ſorte qu'il pût ſaluer Son Alteſſe Royale avant qu'elle partît. Ce que perſonne n'avoit pu obtenir de ce Prince, ſon ami s'en chargea & réuſſit : M. le Duc d'Orléans dit que l'Abbé Dubois n'avoit qu'à ſe trouver au bas de l'eſcalier; l'Abbé ne manqua pas de s'y rendre : le Prince monta dans ſa chaiſe, appela l'Abbé, qu'il cherchoit des yeux, & l'embraſſa trois ou quatre fois publiquement, ce qui lui rendit la conſidération dont il avoit joui.

Etant en Angleterre, après la paix de Riſwick, il voyoit particuliérement Madame la Comteſſe de Sandwich, célebre par l'eſpece de philoſophie

dont elle faiſoit profeſſion ; c'eſt elle dont l'Abbé Dubois avoit dit un mot, qui a toujours été répété depuis en Angleterre. *Madame de Sandwich*, diſoit-il, *eſt la plus belle irrégularité du monde.* Elle avoit un Secrétaire nommé *Morel*, auſſi ſingulier dans ſa politique, que ſa Maîtreſſe dans ſes opinions. L'Abbé Dubois écoutoit ce Secrétaire avec complaiſance, & prenoit du goût à ſes maximes : *Gardez-vous*, lui diſoit un jour Morel, *dans le cours de votre fortune, de faire jamais de bien à perſonne ; il en arrive toujours du mal ; & ne ſoyez jamais aſſez fou pour vous piquer de la gloire de faire des ingrats.*

On le preſſoit un jour de faire du bien à ſa famille ; il ſe mit en colere & dit tout le mal qu'il ſavoit de ſes parens. Lorſqu'on lui parloit du Maire de Brive, comme de celui de ſes freres qui avoit le plus de mérite : *Vous ne le connoiſſez pas*, diſoit-il, *il eſt plus heureux que moi ; il paſſe toute ſa vie à s'aſſeoir dans un fauteuil ou à faire des enfans, & c'eſt tout ce qu'il aime : il eſt vrai*, ajoutoit-il, *que je lui ai obligation de ma*

fortune ; c'eſt lui qui m'a chaſſé de la maiſon paternelle ; ſes procédés un peu trop durs ont donné lieu à mon évaſion ; elle m'a privé du peu de bien que je poſſédois, que mes parens dévorent, & dont je n'ai jamais joui.

Les jeux de ſon étoile ont été ſi bizarres, que Maroy, dont il avoit été Précepteur, eſt devenu ſon Courrier. Ayant emprunté, *pour quelques jours*, le carroſſe & les chevaux de M. de Nocé, il prit la liberté de s'en ſervir pour un voyage de près de trois cents lieues, & à ſon retour, il ſe tira d'affaire en plaiſantant. M. de Nocé lui demanda un jour ſon carroſſe pour aller juſqu'à Goneſſe ; il le lui refuſa, apparemment pour continuer la plaiſanterie.

Il avoit un Cocher qui faiſoit un journal de toutes les actions de ſon Maître. Le Cocher étudioit le viſage qu'il avoit en deſcendant de carroſſe & en y remontant, & combinant cette obſervation avec ce que l'Abbé Dubois venoit de faire, il en concluoit à ſa façon tous les projets de l'Abbé Dubois ; le Maître trouva le journal, & mit ſon Cocher dehors, en avouant

que *le coquin avoit ſouvent rencontré juſte.*

Quand il prioit ſes amis de lui chercher un domeſtique & qu'ils vouloient faire l'éloge de celui qu'ils préſentoient, il leur diſoit : *Ne vous arrêtez point ſur ſes bonnes qualités, dites-moi ſeulement ſes défauts.*

Il avoit quelquefois recours à des raiſons ſingulieres pour éluder le payement de certains créanciers. On le ſollicitoit un jour en faveur de l'un d'eux : *Moi*, diſoit-il, *je payerois cet homme-là ! C'eſt un malheureux qui en a mal uſé avec ſon pere, je n'en ferai rien ; ſon procédé crie vengeance.* Il refuſoit, quoique ſollicité par un de ſes amis, d'en payer un autre, ſous prétexte que c'étoit un ivrogne, & qu'il porteroit ſon argent au cabaret au lieu d'en faire un meilleur uſage ; & comme le ſolliciteur paroiſſoit ne pas goûter ſes raiſons : *Voudriez-vous*, lui dit-il, *mettre des armes entre les mains d'un furieux !*

Jamais il n'entretenoit perſonne, ſans faire tomber la converſation ſur les talens de ceux à qui il parloit ; c'étoit une façon détournée de tirer

d'eux des lumieres & des inſtructions qu'il puiſoit dans les ſources.

Il parloit de tout avec beaucoup de juſteſſe & de préciſion ; mais il parloit auſſi toujours froidement des talens les plus marqués & des productions d'autrui les plus brillantes ; rien ne l'étonnoit, ni ne lui cauſoit d'enthouſiaſme.

On ne l'auroit peut-être pas ſurpris, ſi, dès qu'il entra auprès de M. le Duc de Chartres, on lui eût dit qu'il ſeroit Archevêque de Cambrai, Cardinal & premier Miniſtre. Etant à une maiſon de campagne, chez le Chevalier de Longueville, Gentilhomme qui avoit été Page de Monſieur, il lui fit part d'un ſonge dont il avoit été occupé toute la nuit ; il avoit rêvé qu'il étoit Cardinal, & ce ſonge étoit accompagné d'une infinité de circonſtances qui n'avoient rien de la confuſion des rêves ordinaires. Le Chevalier de Longueville a raconté ce fait à qui a voulu l'entendre.

Au commencement de la Régence, l'Abbé Dubois étoit diſgracié ; il alla trouver le Régent, & lui dit : *Monſeigneur, dans un temps où votre*

fortune a ſi heureuſement changé de face, laiſſerez-vous, dans la honte & dans l'inaction, un homme qui a été votre Précepteur? Je vous conjure de m'employer. Eſt-ce ma faute, lui répondit le Régent, *ſi je ne fais plus rien pour toi; & à quel uſage puis-je te mettre, étant auſſi mécontent de toi que je le ſuis?* Cependant, au bout de quelques jours, le Prince l'envoya chercher, pour lui dire qu'il le faiſoit Conſeiller d'Etat, & il ajouta, en l'embraſſant : *L'Abbé, un peu de droiture, je t'en prie.* L'Abbé Dubois alla de ce pas chez Madame, pour la remercier, diſoit-il, d'une grace qu'il devoit à ſa recommandation ; mais lorſqu'elle lui eut demandé de quoi il étoit queſtion, & qu'elle eut appris ce que Son Alteſſe Royale venoit de faire pour lui, elle lui redit trois fois : *Vous, Conſeiller d'Etat!*

Cette Princeſſe, d'une hauteur qui alloit ſouvent à l'excès, trouvoit ce titre trop relevé pour le fils d'un petit Bourgeois de Brive. Elle ne voyoit pas plus loin, & ne s'informoit pas ſi le petit Bourgeois étoit digne ou non de cette place.

Il propoſa au Régent de faire deux choſes pour lui ; la premiere, de le nommer Secrétaire du Cabinet de la Régence ; la ſeconde, de l'envoyer en Angleterre continuer le traité de la quadruple alliance qu'avoit commencé M. d'Iberville : il offrit l'alternative, & le Régent le fit partir pour l'Angleterre.

Ici ſe termine le manuſcrit, qui paroît n'avoir pas été achevé.

Dans un Ouvrage *in*-12, imprimé à Paris en 1781, ſous le titre de *Pieces intéreſſantes & peu connues, pour ſervir à l'Hiſtoire*, Ouvrage qui a eu beaucoup de Lecteurs, on trouve pluſieurs autres anecdotes très curieuſes ſur le Cardinal Dubois, recueillies par feu M. Duclos, & auxquelles nous renvoyons : on y voit entre autres, qu'il dût en partie l'Archevêché de Cambrai à la recommandation du Roi d'Angleterre (étrange voie pour obtenir les honneurs de l'Egliſe Catholique), & le chapeau de Cardinal aux intrigues du Cardinal de Tencin, qui, dans le conclave de 1721, où fut élu Innocent XIII, mit cette condition à l'élection du Pontife.

NOTES *pour l'article du Cardinal* DUBOIS.

(*a*) L'ABBÉ DUBOIS, qui paſſoit pour avoir des mœurs peu ſéveres, ayant demandé au Régent l'Archevêché de Cambrai, un des plus riches du Royaume : *Je le veux bien*, lui dit le Prince ; *mais parmi tant d'Evêques qui vous décrient, en trouverez-vous un ſeul qui ſe charge de vous ſacrer ? J'en trouverai trente*, répondit l'Abbé Dubois ; il ne ſe trompa point ; pluſieurs Evêques s'offrirent pour cette cérémonie, ſe croyant trop heureux de faire leur cour au Prince, & d'obliger le Miniſtre qui étoit en faveur. Un des Prélats les plus diſtingués par ſa naiſſance & par ſon ſiége, demanda la préférence & l'obtint.

(*b*) Voici la lettre que le Cardinal Dubois. écrivit à Fontenelle, pour demander une place dans l'Académie Françoiſe.

» M. le Cardinal de Rohan & M.

» l'Evêque de Fréjus m'ont demandé, » Monſieur, s'il ne me conviendroit » point d'accepter une place dans » l'Académie Françoiſe. Je leur ai ré- » pondu que c'étoit la ſeule dignité » qui pouvoit être ajoutée à ma for- » tune. Voilà mes ſentimens, ſur leſ- » quels l'Académie peut régler les ſiens » ſans aucune contrainte & ſans au- » cune condition. Je bornois mon am- » bition à être votre ami, Monſieur, » on m'a tenté ; & je la laiſſe aller » juſqu'à ne pas rougir d'être votre » confrere «.

Cette derniere phraſe eſt équivoque, au moins dans les termes ; car elle peut ſignifier, ou que le Cardinal regardoit le titre d'Académicien comme au deſſous de ſa dignité, ou qu'il le croyoit au deſſus de ſes talens : mais ce dernier ſens eſt le ſeul vraiſemblable. C'étoit à coup sûr un compliment que le Cardinal vouloit faire à Fontenelle, & non une injure qu'il prétendoit lui dire.

Ce fut le 3 Décembre 1722 que le Cardinal Dubois fut reçu, à la place d'André Dacier, Secrétaire de l'Académie. Fontenelle ſe trouva pour lors

Directeur, & n'avoit encore été chargé d'aucune réception. Il tira parti assez heureusement de cette circonstance, dans sa réponse au Récipiendaire. » Depuis plus de trente ans, lui dit-il, » que l'Académie m'a fait l'honneur » de me recevoir, le sort l'avoit assez » bien servie, pour ne me charger ja- » mais de parler en son nom à aucun » de ceux qu'elle a reçus après moi ; » il me réservoit à une occasion *sin-* » *guliere*, où les sentimens de mon » cœur pussent suffire à une fonction » si noble & si *dangereuse* «.

(*c*) A l'occasion de cette faute d'impression prétendue, nous remarquerons que les Auteurs en ont souvent hasardé par malice, & pour se ménager dans l'*errata* des plaisanteries, quelquefois bonnes, quelquefois insipides, quelquefois même indécentes ; espece de finesse qui, dans tous les cas, nous semble petite & mesquine. Tels sont les errata suivans : *péché original*, lisez *originel.... Ce Jésuite attaque dans ses Ouvrages l'hypocrisie, l'ambition, l'orgueil, vices communs dans sa Société* ; lisez *dans la société*,

& pluſieurs autres ſemblables, qu'il ſeroit inutile de citer ici, parce qu'il y a trop de facilité à les trouver, & trop peu de mérite à ſe les permettre (1). Les ſeules fautes d'impreſſion vraiment plaiſantes, ſont celles qu'on a faites de bonne foi, & d'où réſulte dans l'*errata* une épigramme d'autant plus piquante, que l'Auteur n'y avoit point penſé. Nous citerons, pour exemple, l'*errata* d'un Gazetier, qui eſt encore un Hollandois; car cette Nation eſt heureuſe en *errata*. Ce Gazetier ayant mal lu la lettre de ſon Correſpondant, qui lui annonçoit un Ouvrage de *M. de Reaumur*, *annonça que ce Savant venoit de publier le premier volume de ſon Hiſtoire des Jéſuites*; dans l'Ordinaire ſuivant, il eut ſoin d'avertir

(1) On peut mettre dans cette claſſe d'*errata* épigrammatiques la remarque plus gaie que décente de Richelet, qu'*il ne faut pas, avec quelques Auteurs, écrire* Jéſuiſte *avec une* s, *comme* Caſuiſte, Rigoriſte, mais Jéſuite *ſans* s, *comme* ſodomite, hypocrite, &c. Le mauvais Poëte Gacon, dans de mauvais vers latins, avoit fait breve au génitif la ſeconde ſyllabe du mot *Gacŏnis*; quelqu'un lui dit que cette ſeconde ſyllabe devoit être longue, comme dans *Lenōnis*, *nebulōnis*.

qu'au lieu de *Jéſuites*, il falloit lire *inſectes* (1).

Un Académicien encore vivant, vouloit, dans ſon diſcours de réception, louer le Cardinal de Richelieu d'une maniere nouvelle ; entrepriſe ambitieuſe & difficile. S'il eût ſuivi la premiere idée qu'il avoit eue pour cet éloge, il eût, à coup ſûr, dérouté de même quelques Lecteurs auſſi aviſés que le Journaliſte Batave, qui ſe ſavoit ſi bon gré d'avoir lu dans le diſcours de Fontenelle, *utile* au lieu d'*inutile*. Cet Académicien ſe propoſoit de dire que les adulateurs qui auroient à louer des Miniſtres, accorderoient toujours à Richelieu la ſeconde place ; tant il

(1) Il eſt défendu par *la ſainte* Inquiſition d'employer dans les Livres le mot de *fatum* (*deſtin*), parce qu'elle croit ce mot injurieux à la Providence. Un Auteur qui avoit beſoin de ce mot, imprima par-tout dans ſon Ouvrage *facta* au lieu de *fata*, & fit mettre dans la table des corrections, *facta*, liſez *fata*. Un Inquiſiteur, chargé d'examiner un livre que Naudé vouloit faire imprimer à Rome, y ayant lu ces mots, *Virgo fata eſt* (*la Vierge dit*), écrivit à la marge, *Propoſitio haretica, nam non datur fatum* (*Propoſition hérétique, car il n'y a point de fatum*).

étoit sûr de la premiere, à peu près comme on a été si souvent chercher Trajan & Titus, pour mettre au dessus d'eux tant de Monarques, qui sûrement ne les ont pas déplacés. L'Académicien avoit donc projeté de donner à l'éloge du Cardinal la tournure suivante : *Ce Ministre, au dessus duquel on mettra toujours les Ministres qu'on voudra exalter.* Quelque Périodiste plein d'esprit (car il en est plus d'un qui entend à demi-mot) n'auroit pas manqué de dire qu'*au dessus* étoit une faute d'impression, & qu'il falloit lire *au dessous.* Ce ne fut pourtant pas un motif de charité pour les Journalistes, qui détermina l'Académicien à supprimer cette phrase; c'est qu'en y réfléchissant, elle lui parut avec raison trop subtilement épigrammatique; ceux de ses Auditeurs qui auroient le mieux entendu finesse, auroient jugé, non sans fondement, que cette maniere de s'exprimer, si curieusement éloignée de la forme ordinaire, renfermoit implicitement un trait de satire trop aiguisé pour être senti par la multitude, & qui par cela même perdroit une grande partie de son effet; trait d'ailleurs trop peu sé-

rieux, pour être à ſa place dans un Diſcours académique, qui doit être froid à force d'être grave.

(*d*) Le Diſcours que le Cardinal Dubois prononça à la premiere ſéance de l'Aſſemblée du Clergé, à laquelle il préſida en 1723, étoit, comme nous l'avons déjà dit, l'ouvrage de Fontenelle, & ſon Diſcours de réception à l'Académie fut l'ouvrage de la Motte. Nous mettrons ici ces deux excellens Diſcours, l'un & l'autre peu connus; & nous marquerons en italique, dans le ſecond, les traits qui décelent évidemment la main de Fontenelle, dont ils ſont, pour ainſi dire, le cachet & la ſignature. Il nous ſemble que dans le Diſcours fait par la Motte, la fineſſe a une expreſſion plus naturelle, & que dans l'autre elle s'exprime avec une ſimplicité plus recherchée, mais toujours avec la décence & la meſure convenables au lieu, à l'Auditoire, & même à l'Orateur.

Diſcours de réception du Cardinal Dubois à l'Académie Françoiſe (1).

MESSIEURS,

Je n'avois pas beſoin de la reconnoiſſance que m'impoſe aujourd'hui l'honneur que vous me faites, pour donner aux intérêts de cette illuſtre Compagnie, toute l'attention & tout le zele qu'elle mérite. Mon amour pour les Lettres a prévenu dès long-temps en moi ce nouveau motif de ſervice & d'attachement.

Votre établiſſement, Meſſieurs, eſt une partie conſidérable de la gloire d'un grand Miniſtre, dont vous me permettrez de n'entreprendre l'éloge que par mes efforts pour l'imiter, quoique ſoutenus de peu d'eſpérance.

Il prévit bien ſans doute le ſuccès de ſon Ouvrage ; & tel en a été le progrès & l'éclat, que nos Rois, après lui, ſe ſont réſervé le titre de *votre*

(1) Ouvrage de la Motte.

Protecteur

Protecteur, & que, pour un ſucceſſeur de celui qui vous a fondés, c'eſt déſormais un digne objet d'ambition que le titre de *votre Confrere*.

Je le reçois aujourd'hui ce titre flatteur, avec un plaiſir ſenſible. Je remplace parmi vous un homme d'une vaſte érudition (1), qui a enrichi la Langue des plus précieuſes dépouilles de l'antiquité, & qui, fidele interprete du plus judicieux des Ecrivains, vient d'étaler à nos yeux, dans ſes *Vies des Hommes illuſtres*, les plus grands principes & les plus grands exemples.

C'eſt à moi, dans la place où je ſuis, d'en faire une étude ſérieuſe, d'y puiſer, s'il m'eſt poſſible, de quoi juſtifier le choix du Prince à qui je dois tout, & les dignités & les lumieres mêmes; de quoi ſeconder avec ſuccès les deſſeins d'un jeune Roi, deſtiné, par ſes inclinations, à remontrer au monde toute la gloire de ſon auguſte biſaïeul.

Je m'eſtimerai heureux, Meſſieurs, à proportion que je mériterai une

(1) M. Dacier.

approbation d'auſſi grand prix que la vôtre, & que je ſignalerai ma reconnoiſſance pour vous, non ſeulement par mes ſoins pour ce qui vous regarde, mais en procurant de tous mes efforts la félicité publique, qui vous touche encore plus que vos avantages particuliers.

Diſcours du Cardinal DUBOIS *à l'Aſſemblée du Clergé.*

MESSIEURS,

J'ai attendu avec impatience le jour où je pouvois marquer à cette auguſte Aſſemblée la vive reconnoiſſance que je ſens de la grace que vous m'avez faite : vous avez bien voulu m'aſſocier au Clergé de France, & je ſais *à combien de mérite & à quelle gloire vous m'aſſociez* ; mais j'oſe dire que *ce qui eſt ſi glorieux pour moi, l'eſt auſſi pour vous-mêmes* : vous auriez *pu craindre* un Miniſtre qui, quoiqu'*honoré du ſacerdoce*, eût pu être diſpoſé, dans quelques occaſions, *à le ſacrifier à l'Empire ; le*

penchant n'eſt que trop grand à croire les intérêts de l'un plus importans & plus preſſans que ceux de l'autre ; mais votre zele pour l'Etat ne vous a pas permis une crainte *qui pouvoit paroître légitime ;* & en m'admettant dans l'intérieur de vos délibérations, vous prouvez, de la maniere la plus authentique, la droiture & la ſincérité de vos intentions pour le ſervice du Roi. Je ſens, de mon côté, à quoi m'engage cette confiance ; il faut qu'un Miniſtre à qui le Clergé *fait l'honneur de ne le redouter pas*, s'en rende digne en redoublant ſes ſoins pour les avantages du Clergé ; tout ce que peut l'autorité du Miniſtre, je le dois à vos intérêts : ainſi, loin que les devoirs dont j'étois chargé, & ceux que vous m'impoſez de nouveau, viennent jamais à ſe *combattre*, la place que j'occupe dans l'Etat, me fournira les moyens de ſatisfaire à celle que vous me donnez dans l'Egliſe. *Je ſuis ſûr, Meſſieurs, & je vous outragerois par le moindre doute*, que vous ne me donnerez à porter au Roi, dans le cours de cette aſſemblée, que d'anciennes ou plutôt d'éternelles preuves de l'attachement

des Egliſes du Royaume pour leur Protecteur, que des gages nouveaux & certains du dévouement du Clergé à la Couronne, & de ſa tendreſſe reſpectueuſe pour la perſonne de Sa Majeſté, tandis que je ne vous porterai que les précieuſes aſſurances de l'attachement du Roi à la Religion ; que les maximes dont il eſt inſtruit & pénétré ſur le reſpect dû au Sanctuaire ; que ſes ſentimens en faveur de la plus illuſtre portion de l'Egliſe univerſelle ; que des témoignages de la préférence qu'il lui donne, au deſſus de tous les autres objets de ſon affection. *Je n'aurai rien ni de part ni d'autre à diſſimuler, ni à affoiblir, ni à exagérer :* je ne dois m'étudier qu'*à être précis*, & à tranſmettre *ſi fidélement* les ſentimens du Roi & de ſon Clergé, *qu'il ne reſte aucun doute* ſur ce que le Souverain doit attendre du zele & de la fidélité de ſes Sujets, & ſur ce que le Clergé peut eſpérer de la religion, de la prudence & de l'affection du Roi

Le Cardinal Dubois employoit, dit-on, *la Motte* & *Fontenelle* à des Ouvrages plus ſérieux que de ſimples Diſcours académiques. On aſſure qu'en

1718, lorſque la France déclara la guerre à l'Eſpagne, le Manifeſte fut fait par *Fontenelle*, ſur les Mémoires du Miniſtre, & revu par *la Motte*. Nous n'avons point ce Manifeſte ſous les yeux; mais il ſeroit curieux de voir quel ton Fontenelle y avoit pris. Son ſtyle ordinaire n'étoit pas celui qui doit caractériſer de pareils Ouvrages; on y demande une ſimplicité noble, une force qui n'excede point la meſure, & plus de dignité que de fineſſe. L'illuſtre Académicien avoit ſans doute bien ſenti ces convenances, & ſans doute auſſi avoit eu le ſoin & l'eſprit de s'y conformer.

(*e*) Nous tenons d'un Evêque qui étoit préſent, le Diſcours que le Prélat Vintimille fit à Louis XV. La néceſſité d'abréger, dans une lecture publique, le récit d'un fait étranger à l'article du Cardinal Dubois, nous a obligés d'en ſupprimer quelques circonſtances, qu'on ſera peut-être bien aiſe de retrouver ici. L'Archevêque avoit en effet préparé (ou avoit fait compoſer par un autre) le Diſcours qu'il devoit prononcer; il apprit ce Diſcours comme il

put, & tant bien que mal ; ſa mémoire le ſervit très-infidelément dès les premiers mots ; un ſouffleur, qu'il avoit chargé de le ſuppléer, les lui ſuggéra ; il ne les entendit pas, le fit répéter, continua encore à dire quelques mots, toujours mal ſoufflés ou mal entendus, & toujours mal redits ; en un mot, il joue à peu près, devant le Monarque & à la tête du Clergé de France, mais ſans ſe déconcerter, la ſcène que dans la Comédie des Plaideurs, un des Avocats joue avec celui qui lui ſouffle ſa harangue : las enfin de ce dialogue entre ſon ſouffleur & lui, il s'arrêta tout à coup, & ſe tourna vers ce mal-adroit ou malheureux ſouffleur : *Si nous continuons de la ſorte*, lui dit-il, *ni vous ni moi ne nous en tirerons en cent ans ;* puis ſe retournant vers le Roi, il lui fit im-promptu, &, pour ainſi dire, bruſquement, la harangue très-laconique & très-*françoiſe !* que nous avons rapportée.

(*f*) Dans la deſcription de Paris, par Piganiol de la Force, l'épitaphe du Cardinal Dubois eſt attribuée à l'Abbé Couture, de l'Académie des Belles-

Lettres, & Profeſſeur d'éloquence au Collége Royal. Il ſe peut que l'Abbé Couture l'ait miſe en latin; mais nous ſavons de Fontenelle lui-même qu'il en avoit fourni l'idée; & c'eſt aſſez pour le regarder comme l'Auteur de l'épitaphe. L'idée une fois donnée, le premier Prêtre de paroiſſe l'eût exécutée comme l'Abbé Couture.

Le beau vers que nous avons rapporté, & qui ſe trouvoit placé au milieu d'un grand nombre d'épitaphes,

Tous ces morts ont vécu, toi qui vis, tu mourras.

ſe liſoit autrefois dans le cimetiere d'une égliſe de Paris; il ne falloit effacer que le ſecond vers, foible & commun en comparaiſon du premier:

L'inſtant fatal approche, & tu n'y penſes pas.

Notre Cardinal, Archevêque & Miniſtre, mourut le 10 Août 1723, à peu près comme François Premier, d'une maladie invétérée, cauſée par quelques égaremens très-excuſables de ſa premiere jeuneſſe, & que tout l'art de la Médecine n'avoit pu guérir. Quelque

empreſſé qu'il fût (au moins nous devons le préſumer) de ſatisfaire, dans ſes derniers momens, aux devoirs que la Religion impoſe, il ſe crut obligé, comme Prince de l'Egliſe, de les concilier avec ce qu'il devoit à cette dignité. Il prétendit qu'il y avoit un cérémonial particulier pour donner le Viatique à un Cardinal. Cette étiquette, qu'il jugeoit ſi importante, exigea des informations que la mort n'attendit pas; & par ce ſcrupule, un peu déplacé dans une occaſion ſi urgente, le Cardinal fut privé, à ſes derniers momens, des prieres & des ſecours de l'Egliſe, qu'il auroit ſans doute reçus avec l'édification dont il devoit l'exemple.

On aſſure que le Pape Léon X mourut comme le Cardinal Dubois, ſans Sacremens, & de plus avec l'intention de ne les point recevoir. Les Proteſtans qui ſe ſouvenoient de l'hiſtoire des *Indulgences* vendues par les Jacobins au préjudice des Auguſtins, & devenues l'origine du Luthéraniſme, firent à ce ſujet une Epigramme très-connue, dont le ſens étoit, que le Pon-

tife ayant *vendu* les Sacremens, n'avoit pu les *prendre*.

Sacra ſub extremâ ſi fortè requiritis horâ,
Cur Leo non potuit ſumere? Vendiderat.

(*g*) La place d'Honoraire que le Cardinal Dubois avoit eue dans l'Académie des Sciences & dans celle des Belles-Lettres, étoit une ſuite de l'uſage où l'on eſt, dans ces deux Compagnies, d'y donner entrée à la plupart des Miniſtres; uſage au fond plus raiſonnable que des cenſeurs amers ne pourroient le penſer; car des Sociétés ſavantes qui ſe ſont ſoumiſes à recevoir des *Honoraires*, doivent au moins choiſir des Honoraires utiles, ou par les lumieres qu'ils peuvent quelquefois y porter, comme feu M. le Marquis de l'Hopital, feu M. le Maréchal de Vauban, feu M. Turgot, & quelques autres, ou du moins par les ſecours matériels dont ils peuvent accélérer le progrès des Sciences & des Lettres; & c'eſt un bien que les hommes en place ſont plus que d'autres à portée de leur faire. Le Cardinal Dubois, qui ſe piquoit peu de ſavoir, n'a pu être utile de la premiere maniere à ces deux Compa-

gnies ; nous ignorons s'il l'a été de la ſeconde : il eſt sûr au moins qu'elles ne s'en ſont guere ſouvenues ; car on ne trouve point ſon Eloge dans leur Hiſtoire.

Nous avons remarqué qu'*un ſeul homme de Lettres*, Fontenelle, appartenoit, comme le Cardinal Dubois, à toutes les Académies de la Capitale, honneur dont Fontenelle étoit bien digne (1). Nous diſons *un ſeul homme de Lettres ;* car nous ne rechercherons pas ſi ces lauriers académiques ont été accumulés ſur d'autres têtes que ſur celles qui ſont réellement faites pour les recevoir. Ces titres multipliés d'Académicien, qui étoient pour Fontenelle une décoration vraiment flatteuſe, en ſeroient une bien futile pour des hommes en place mépriſés ou médiocres ; ridicule même, s'ils avoient mis une ambition puérile à la rechercher, en croyant par cette vaine diſtinction ajouter quelque choſe à leur exiſtence.

Nous ſommes très-éloignés de faire

(1) M. Bailli a obtenu de nos jours le même honneur, & la voix publique l'y avoit appelé.

une application injuſte & indécente de ces réflexions, à quelques perſonnes diſtinguées par leur rang, qui ont été Membres des trois Académies. Nous ne parlons ici qu'en général de ceux qui aſpireroient à cette diſtinction ſans la mériter ; mais nous nous faiſons un devoir & un plaiſir d'avouer ici que pluſieurs de ceux qui l'ont obtenue en étoient très-ſuſceptibles.

(*h*) Fontenelle, qui fruſtra les manes du Cardinal Dubois de l'Eloge académique qu'il leur devoit, s'étoit permis quelquefois le même ſilence ſur d'autres Académiciens ; par exemple ſur le fameux Law, que ſa qualité de Contrôleur-Général avoit auſſi fait Honoraire de l'Académie des Sciences, & dont la fortune auroit pu fournir au Secrétaire Philoſophe un objet intéreſſant de réflexions ; mais les mêmes raiſons qui lui avoient fermé la bouche ſur le Cardinal Dubois, la lui fermerent ſans doute ſur l'Ex-Miniſtre Ecoſſois.

Il s'étoit auſſi diſpenſé de l'Eloge du P. Gouye, Jéſuite, & Membre Honoraire de l'Académie des Sciences, qui avoit néanmoins rendu, par ſon crédit,

quelques ſervices à cette Compagnie, mais dont la mémoire n'y étoit rien moins que révérée, parce qu'il y avoit voulu porter l'eſprit de deſpotiſme, tant reproché à la Société dont il étoit Membre. Auſſi fit-on, après ſa mort, un réglement qui exclut à l'avenir les Réguliers des places d'Honoraires, & ne leur laiſſe que celle d'Aſſocié libre, où n'ayant point de ſuffrage, ils intrigueroient & cabaleroient en pure perte: bornés, par cette ſage précaution, à l'avantage ſi noble de ne porter dans les Sociétés ſavantes que leurs connoiſſances & leurs talens, ils ſe voyent dans l'heureuſe impuiſſance d'y être dangereux par leur crédit, & nuiſibles par leurs manœuvres.

(*i*) Cet Eloge du Pere le Tellier, ſi l'on doit lui donner ce nom, mérite d'être tranſcrit ici par ſa ſinguliere briéveté.

» MICHEL LE TELLIER naquit auprès de Vire, en Baſſe-Normandie, » le 16 Décembre 1643, & fit ſes » études à Caen au Collége des Jéſuites, » qui en jugerent ſi favorablement, » qu'ils le reçurent parmi eux dès l'âge

» de dix-ſept à dix-huit ans. Après y
» avoir régenté avec ſuccès la Philoſo-
» phie & les Humanités, ſes Supérieurs
» parurent le deſtiner uniquement aux
» Lettres. Il fut chargé de travailler
» ſur Quinte-Curce, pour l'uſage de
» feu Monſeigneur ; & l'édition qu'il
» en donna en 1678, le fit choiſir, avec
» quelques autres Peres diſtingués par
» de ſemblables travaux, pour établir à
» Paris, dans le Collége de Clermont,
» une Société de Savans, qui ſuccédât
» aux Sirmonds & aux Petaux : mais
» ce projet, dont l'exécution étoit na-
» turellement aſſez difficile, fut encore
» dérangé par le goût que le Pere le
» Tellier prit pour un genre d'écrire
» tout différent, qui le conduiſit par
» degrés aux premiers emplois de ſa
» Compagnie. Il y fut ſucceſſivement
» Reviſeur, Recteur, Provincial. Enfin
» le Pere de la Chaize étant mort en
» 1709, le Pere le Tellier fut nommé
» Confeſſeur du Roi, & Académicien
» Honoraire de cette Académie. Il eſt
» mort à la Fleche, le 2 du mois de
» Septembre dernier, âgé de ſoixante-
» ſeize ans «.

On peut regarder ce ſoi-diſant Eloge

comme une eſpece d'Epitaphe aſſez ſemblable à celle du Cardinal Dubois, mais d'un laconiſme plus aride encore & plus affecté. Cependant le Jéſuite ſi ſobrement loué, n'étoit pas, à beaucoup près, ſans mérite, au moins comme homme de Lettres; ſon *Quinte-Curce* dont il eſt parlé dans cet Eloge, paſſe pour un des meilleurs Ouvrages de la collection des *Dauphins*. Si le Secrétaire de l'Académie des Belles-Lettres n'eût pas eu la bouche fermée par des ordres ſupérieurs, peut-être aſſez mal entendus, il eût mieux fait de louer, comme il le devoit, les talens du Pere le Tellier, ſans diſſimuler le mal qu'il avoit cauſé par ſon fanatiſme & ſes intrigues. Un tel éloge eût été à la fois une leçon, & un acte de juſtice; celui qu'on vient de lire n'eſt qu'une ſatire déguiſée, ſans utilité comme ſans ſel.

(*k*) Un Ecrivain célebre, qui avoit fort connu le Cardinal Dubois, aſſure qu'un jour on l'entendit ſe diſant à lui-même : *Tue toi donc, tu n'oſerois.* C'étoit ſans doute dans un de ces momens où il éprouvoit avec tant de déſeſpoir les dégoûts attachés à ſa ſituation.

(*l*) Il s'en falloit beaucoup que le poids & les orages du Miniſtere fiſſent regretter au Cardinal de Fleury, la petite égliſe de Fréjus, dont il avoit d'abord été Evêque. Le Cardinal Quirini, dont la vanité a ramaſſé dans *ſes Mémoires* toutes les lettres qu'il avoit reçues, nous en a laiſſé deux très-curieuſes, que le Cardinal de Fleury lui écrivit, l'une quand il eut l'évêché de Fréjus, & l'autre quand il fut nommé Précepteur du Roi. Dans la premiere, l'Evêque de Fréjus dit qu'il vient d'arriver dans le triſte dioceſe qu'on lui avoit donné; que dès qu'il avoit vu *ſa femme, il avoit été dégoûté de ſon mariage*; & il ſigne ſa lettre, *Fleury, Evêque de Fréjus par l'indignation divine.* Dans la ſeconde, il proteſte au même Cardinal, qu'*il regrette bien vivement* la ſolitude de Fréjus, dont on vient de l'*arracher* pour le charger de l'éducation du jeune héritier de la Couronne. *Louis XIV*, dit-il, *étoit à l'extrémité quand il m'a fait l'honneur de me donner cette place. S'il avoit été en état de m'entendre, je l'aurois ſupplié de me décharger d'un fardeau qui me fait trembler; mais après ſa mort,*

on n'a pas voulu m'écouter ; j'en ai été malade, & je ne me conſole point de la perte de ma liberté. Il paroît cependant qu'il ſe conſola, du moins à la longue, & qu'il trouva enfin des forces pour ſupporter le malheur de n'être plus confiné au fond de la Provence, & d'avoir à gouverner le Royaume au lieu du dioceſe de Fréjus.

Le Cardinal de Fleury ne fut malheureux que les deux dernieres années de ſa vie, par le mauvais ſuccès d'une guerre auſſi injuſtement entrepriſe que mal conduite. *Ce Miniſtre*, diſoit à cette occaſion le Pape Benoît XIV, *eſt né à propos pour ſa fortune, & mort à contre-temps pour ſa gloire.*

FRANÇOIS TIMOLÉON DE CHOISY,

Prieur de Saint-Lo de Rouen & de Saint-Gelais, né à Paris le 16 Août 1644 ; reçu le 25 Août 1687, à la place de FRANÇOIS DE BEAUVILLIERS, *Duc de Saint-Aignan ; mort le 2 Octobre 1724* (1).

NOTES SUR L'ÉLOGE DE CHOISY.

NOTE I, *relative à la page 310, sur les injustices qu'essuya le pere de l'Abbé* DE CHOISY, *Chancelier de Gaston, Duc d'Orléans.*

» LORSQUE Monsieur se retira à » Blois, dit l'Abbé de Choisy dans ses

(1) Voyez son Eloge dans le premier Vol.

» Mémoires, mon pere penſa être » chaſſé. Le Cardinal Mazarin l'accu- » ſoit d'avoir voulu faire révolter le » Languedoc..... Il avoit pourtant » toujours été dans les intérêts du » Roi, préférablement à ceux de Mon- » ſieur ; mais il n'avoit pas cultivé le » Cardinal. Chargé d'une négociation » qui exigeoit de l'argent (& le Roi » n'en avoit pas), il alla en Hollande » emprunter deux cent mille écus ſur » ſon crédit, & n'en fut rembourſé que » ſix ans après. Cette *petite injuſtice* » (*ſi pourtant j'oſe parler ainſi* (1)), » qu'on a faite à mon pere, révolta ma » mere à l'excès; & ſon dépit fut pouſſé » à bout, lorſqu'à la mort de Monſieur, » elle perdit la charge de Chancelier, » qui valoit cent mille écus «.

(1) Nous prierions le Lecteur d'obſerver la baſſeſſe de cette parentheſe, ſi ce ſtyle de valet, ou plutôt d'eſclave, n'eût été alors le ſtyle à la mode.

NOTE II, *relative à la page 312, ſur les Rois qui n'ont point de crédit chez eux.*

C'EST ce qu'on a dit en particulier du Roi d'Eſpagne, Charles II, gouverné par les Jéſuites, & par des Miniſtres vendus à la Cour de Vienne. C'étoit ce pauvre Roi, qui, apprenant la priſe de Mons par Louis XIV, & ignorant que cette ville étoit à lui, diſoit en ſoupirant: *Voilà une grande perte pour le Roi d'Angleterre!* & ce Prince étoit le maître d'une grande Monarchie! Malheureuſe eſpece humaine, par quels hommes vous êtes ſouvent gouvernée!

NOTE III, *relative à la page* 315, *ſur les habits de femme que portoit l'Abbé* DE CHOISY.

IL prit tant de goût pour cet habillement, qu'il ne le quitta preſque pas juſqu'à la fin de ſes jours; mais ce qui n'eſt pas moins affligeant, & ce qui prouve la frivole indulgence de la Nation Françoiſe pour les choſes même les plus ridicules, c'eſt qu'après s'être moqué d'abord d'une ſi étrange maſcarade, en peu de temps on s'y accoutuma ſi bien, qu'on le recevoit par-tout en habit de femme, ſans preſque y faire attention: il ne craignoit pas même de ſe montrer à Verſailles avec ce ſingulier traveſtiſſement; malheureuſement il fut un jour rencontré dans cet état, au jeu de la Reine, par le ſévere Duc de Montauſier, qui, oubliant la préſence de cette Princeſſe & des femmes de la Cour, dit au jeune *hermaphrodite*, avec la rudeſſe un peu brutale dont il faiſoit profeſſion: *Monſieur ou Mademoiſelle, car je ne ſais comment*

vous appeler, vous devriez mourir de honte d'aller de la ſorte habillé en femme, lorſque Dieu vous a fait la grace de ne le pas être. Allez vous cacher; Monſieur le Dauphin vous trouve très-mal ainſi..... Pardonnez-moi, *Monſieur*, répondit le jeune Prince, *je la trouve belle comme un Ange.*

Cette eſpèce de démence (car pourquoi ne pas l'appeler par ſon nom!) n'eût été après tout qu'une folie ſans conſéquence, ſi l'Abbé de Choiſy n'en avoit pas abuſé dans une circonſtance très-grave; l'hiſtoire n'en eſt que trop connue, nous ne la répéterons point, par ménagement pour un Confrere. Les détails de cette aventure, qui n'étoit faite que pour l'oubli, ont été conſervés dans l'Ouvrage très-peu édifiant, qui a pour titre, *Hiſtoire de la Comteſſe des Barres*, eſpece de Roman par la ſingularité des faits, mais Hiſtoire par la vérité; cet Ouvrage fut attribué, lorſqu'il parut, à un ami de l'Abbé de Choiſy, qui a toujours nié d'en être l'Auteur, & d'avoir rendu un ſi mauvais ſervice à ſa mémoire.

NOTE IV, *relative à la page* 319, *ſur la converſion de l'Abbé* DE CHOISY.

ON ne ſera peut être pas fâché de trouver ici en détail les expreſſions plus qu'énergiques, par leſquelles l'Abbé de Choiſy exprimoit ſa frayeur religieuſe dans la maladie mortelle dont il fut atteint.

» La mort de la Reine, dit-il dans » la peinture qu'il nous a conſervée de » cette maladie, m'avoit fait faire à » peine quelques réflexions, quand tout » à coup je me ſentis accablé par une » fievre violente. Mes forces, au bout » de trois jours, furent perdues, mon » cœur abattu. J'enviſageai la mort, » que j'avois cru ſi éloignée. Bientôt » après j'en vis tout l'appareil effroyable. » Je me vis dans un lit entouré de » Prêtres, au milieu des cierges funebres, mes parens triſtes, les Médecins étonnés, tous les viſages m'annonçant l'inſtant fatal de mon éternité. Oh ! qui pourroit dire ce que » je penſai dans ce moment terrible ?

» car ſi mon corps étoit abattu, ſi je
» n'avois quaſi plus de ſang dans les
» veines, mon eſprit en étoit plus libre
» & ma tête plus dégagée. Je vis donc,
» ou je crus voir les Cieux & les En-
» fers. Je vis ce Dieu ſi redoutable ſur
» un trône de lumiere environné de
» ſes Anges. Il me ſembloit qu'il me
» demandoit compte de toutes les ac-
» tions de ma vie, des graces qu'il
» m'avoit faites, & dont j'avois abuſé;
» & je n'avois rien à lui répondre, rien
» à lui offrir pour ſatisfaire à ſa juſtice.
» Je voyois en même temps les abîmes
» ouverts prêts à m'engloutir; les dé-
» mons prêts à me dévorer; les feux
» éternels deſtinés à la punition de mes
» crimes. Non, l'on ne ſçauroit s'ima-
» giner ce que c'eſt que tout cela, ſi
» on n'y a paſſé. Car ne croyez pas,
» dans cet état, quand l'ame eſt prête
» à ſe ſéparer du corps, ne croyez pas
» qu'on voye les choſes comme nous
» les voyons préſentement. Les myſ-
» teres les plus incompréhenſibles pa-
» roiſſent clairs comme le jour. L'ame,
» quaſi dégagée de ſon corps, a des
» clartés nouvelles. Nous voyons la
» juſtice de Dieu, qui nous va punir,

» & nous ne préſumons plus de ſa mi-
» ſéricorde. Pour moi, je vous avoue
» que j'eus grand'peur. Je demandai
» pardon à Dieu de tout mon cœur.
» J'aurois bien voulu avoir le temps de
» faire pénitence, mais la mort me
» talonnoit de près. J'avois entendu les
» Médecins dire : *Il ne ſera pas en vie*
» *dans deux heures*. Que faire donc ?
» quel parti prendre ? Je ne ſentois
» rien, je ne me ſouvenois de rien qui
» pût me donner la moindre eſpérance.
» Je ne me voyois aucun moyen de
» racheter mes péchés par l'aumône ;
» enfin toutes les portes du Ciel me
» paroiſſoient fermées. J'avois pourtant
» reçu tous mes Sacremens, & m'étois
» préparé le mieux que j'avois pu à ce
» paſſage ſi terrible. Mais qu'eſt-ce
» qu'une préparation précipitée ? Et
» que peut penſer dans ces derniers mo-
» mens, au milieu d'une mort preſque
» inévitable, un cœur tout terreſtre,
» nourri dans les plaiſirs du ſiecle, &
» ſi peu accoutumé aux penſées de
» l'autre vie ? Je ſerois tombé dans le
» déſeſpoir, ſi j'étois demeuré plus
» long-temps dans un état ſi capable
» d'effrayer les plus déterminés. Mon

» corps

» corps abattu par la violence de la » maladie, tourmenté par l'agitation » de mon eſprit, demandoit du re- » pos. Je m'endormis, & me réveillai » plus tranquille. J'avois cru, pendant » mon ſommeil, me voir à la porte » d'une galerie, toute éclatante de » lumiere, mais d'une lumiere douce, » & qui, ſans m'éblouir, me paroiſſoit » plus brillante que toutes les autres » lumieres. Je me ſentois bien ferme » dans la réſolution de me convertir » ſi je revenois en ſanté, & je com- » mençai à croire qu'il n'étoit pas im- » poſſible que Dieu me fît miſéricorde. » Une penſée ſi conſolante me donna » courage. L'eſprit en repos contribua » à ma guériſon autant & plus que le » quinquina; & je me vis bientôt en » état de jouir encore une fois de la » vie, que je n'avois ſouhaitée que pour » faire pénitence «.

Nonobſtant des diſpoſitions ſi louables, il avoit beſoin, pour être tout-à-fait éclairé, d'une eſpece de rechute qui fut encore longue & dangereuſe, & *qui acheva heureuſement en lui*, diſoit-il, *l'opération de la Grace.*

Cette converſion néanmoins ne l'a-

voit guere corrigé. Paſſant un jour avec un ami, près d'une terre conſidérable que le dérangement de ſa conduite l'avoit obligé de vendre, il pouſſoit de profonds ſoupirs; ſon ami, édifié de ſa douleur, louoit de ſon mieux, pour la conſolation de l'affligé, un repentir qui paroiſſoit ſi profond & ſi ſincere. *Ah!* s'écria l'Abbé de Choiſy, *que je la mangerois bien encore!*

NOTE V, *relative à la page 322, ſur le Journal du voyage de Siam, écrit par l'Abbé* DE CHOISY.

POUR donner une idée de ce Journal, nous en rapporterons quelques paſſages ſinguliers ou curieux. Ils feront connoître le genre d'eſprit de l'Abbé de Choiſy, ſa maniere de voir, de juger & d'écrire, & le rôle un peu meſquin qu'il a joué dans ſa *ſous-ambaſſade*. Le Journal eſt adreſſé à M. l'Abbé de Dangeau, à qui l'Auteur rend compte, pour ainſi dire, de tous les momens de ſon voyage.

» M. Baſſet, l'un de nos Miſſion-
» naires, a fait cet après-dîner une
» exhortation aux matelots, où d'hon-
» nêtes gens auroient pu prendre leur
» part. Ho ! qu'aiſément tout nous
» porte à Dieu, quand on ſe voit au
» milieu des mers, ſur cinq ou ſix
» planches, toujours entre la vie & la
» mort ! Cette conſolation ſolide ne ſe
» peut trouver que dans les penſées
» d'une autre vie, cent fois plus heu-
» reuſe que celle-ci ; & il faut bien
» que nous les ayons, ces penſées de
» l'éternité, car ſans cela nous ſerions
» bien ſots d'aller paſſer la ligne..... «.

» M. Vachet, autre Miſſionnaire,
» dira demain la Meſſe. Je ſuis tout plein
» des joies du Paradis. Je viens de lire
» le Paradis de M. Nicole. Qu'il en
» donne une belle idée ! En vérité il
» faut être fou pour ne pas avoir envie
» d'aller là. L'Enfer ne m'a pas ſem-
» blé ſi bien traité ; & l'un m'a fait
» plus de plaiſir, que l'autre ne m'a
» fait de peur. Je crois avoir enfilé le
» bon chemin, & j'eſpere beaucoup de
» la miſéricorde de Dieu. Que je ſuis
» heureux d'avoir entrepris ce voyage-
» ci ! Je ſentois bien que la main de

» Dieu y étoit ; & j'y étois pouſſé avec » trop de violence pour que cela fût » naturel. Je n'aurai guere offenſé Dieu » pendant deux ans. Hélas ! ce ſeront » les deux plus belles années de ma » vie ! Les tentations ſont à trois ou » quatre mille lieues d'ici. Franche- » ment nous n'avons pas grand mérite » à vivre dans l'ordre.... «.

» Il vient de venir un vent ſi furieux, » que nous nous ſommes tous regardés : » & cependant, ô la bonne choſe que » la bonne conſcience ! nous n'avons » pas trop peur. Sur cette mer qui a » un minois ſi terrible, & où j'entends » les gens du métier dire, *cela ne vaut* » *rien*, *il n'en faudroit pas beaucoup* » *comme celui-là*, je ſuis tranquille. » D'où vient cela ? je ne joue plus ; la » baſſette ne m'eſt plus de rien : je » ſonge un peu à l'autre vie. Je ne » tuois perſonne, mais à grand'peine » diſois-je mon Bréviaire ; & plus d'une » fois j'ai quitté le jeu pour aller dé- » brider Vêpres, & puis retourner » quêter un ſonica. Quand on en uſe » ainſi, on doit craindre les dangers. » En vérité, la mer en colere eſt un » Prédicateur pathétique ; & le Pere

» Bourdaloue ſe tairoit devant elle.... «.

» Oh le beau Sermon que vient de » faire le Pere le Comte ! Il ſe *bour-* » *daliſe* beaucoup : en voilà deux de » ſuite de la même force. Il eſt élo- » quent, familier, & touchant ; & je » vois que nos autres Prédicateurs ne » ſont plus ſi empreſſés. Ils voyent au » moins la plupart, qu'après qu'ils ont » bien crié, bien ſué, on ne leur dit » rien ; on commence Vêpres. Mais ce » Pere le Comte n'eſt pas de même : » chacun l'embraſſe, chacun l'eſſuie ; » on ne veut pas qu'il s'enrhume, parce » qu'on veut l'entendre encore.... «.

» Le Pere Gerbillon a prêché ſur » l'Enfer avec beaucoup d'eſprit. Il dit » de fort belles choſes ; mais avec un » peu trop de véhémence, qu'il ſçaura » bien modérer à la Chine : car on n'y » prêche point, on parle de bon ſens, » on raiſonne juſte ; & quand les Chinois » voyent un Prédicateur tout hors de » lui, qui crie du haut de la tête, ils » ſe mettent à rire, & diſent : *A qui* » *en a-t-il ? contre qui veut-il ſe* » *battre ? Et croit-il me perſuader en* » *me montrant qu'il ſe laiſſe aller à*

» *ſes paſſions, & que la colere le* » *tranſporte ?....* «.

» A la fin, la grande partie d'échecs » vient d'être décidée. Nous jouions » en vingt parties liées, le Chevalier » de Fourbin & le P. Gerbillon contre » moi. L'émulation s'y étoit miſe ; un » mauvais coup nous faiſoit pâlir. L'audi- » toire ou plutôt les ſpectateurs atten- » tifs par-deſſus l'épaule, gardoient un » profond ſilence, qu'ils ne rompoient » de temps en temps que par des cris » d'admiration. Ils ne pouvoient com- » prendre comment le Roi ne nous » donnoit pas ſes armées à comman- » der, & ne comptoient pour rien le » Maréchal de Créqui. Voilà qui eſt » beau. Mais à la fin j'ai perdu, & j'ai » eu beſoin des *Eſſais de morale* pour » m'empêcher d'être fâché. Par bon- » heur j'avois lu depuis peu le *Traité* » *de l'amour-propre*, & j'ai trouvé une » belle occaſion de m'humilier. Le ſoir, » en faiſant mon petit examen de la » journée, je tombai ſur les échecs, » & examinai bien ſérieuſement d'où » venoit que j'avois ſi grande envie de » gagner ; & après avoir bien retourné

» mon cœur, je trouvai que c'étoit » pure vanité. Alors je demandai à » Dieu la grace de me faire perdre, » ſi cela pouvoit être bon à m'humilier. » Qu'arriva-t-il ? Nous jouâmes le len- » demain, & depuis ce moment-là je » ne me ſuis point défendu. Je fus » aſſez fâché dans le moment; mais » depuis la réflexion, j'ai eu beaucoup » de conſolation de voir ma priere » exaucée.... «.

» J'ai été ce matin rendre viſite (à » Siam) à M. Conſtance, Commiſſaire » Général. La converſation a preſque » toujours roulé ſur le Roi, dont il » connoît toutes les grandes qualités, » comme s'il avoit paſſé ſa vie à Ver- » ſailles. *Votre Roi*, m'a-t-il dit, *parle* » *comme la Sainte Ecriture : il dit, &* » *tout eſt fait. Vous me dites qu'il eſt* » *tous les jours quatre ou cinq heures* » *au Conſeil, & moi je crois qu'il y* » *eſt toujours, à voir de quel air il* » *mene ſes voiſins*.... «.

» Avant-hier, un des Siamois nom- » mé *Antonio Pinto*, ſoutint dans le » Palais de M. l'Ambaſſadeur des theſes » en Théologie, dédiées au Roi : c'eſt » au nôtre. Nos Jéſuites diſputerent.

» Mais il y eut un Diacre Cochin-
» chinois qui fit des merveilles, &
» qui ne vouloit point ſe taire ; on
» avoit beau battre des mains. L'Ar-
» chevêque Talapoin de Siam y vint,
» & ſe mit vis-à-vis du répondant. Il
» nous auroit fait grand plaiſir de diſ-
» puter, mais ſa gravité l'en empêcha.
» Il eſt aſſez beau à nos Miſſionnaires
» de faire des écoliers capables de ré-
» pondre en Sorbonne. Pour moi, je
» voudrois qu'ils en envoyaſſent quel-
» qu'un en France, pour faire une
» expectative à Paris. Cela feroit grand
» plaiſir à M. Grandin (1), de voir une
» face noire parler ſi juſte : *De Deo uno*
» *& trino* «.

(1) Profeſſeur de Théologie, alors fort célebre.

NOTE VI, *relative à la page* 324, *ſur le prétendu projet de converſion du Roi de Siam, imaginé par les Jéſuites.*

UN Jéſuite plus zélé que le Pere Tachard, mais beaucoup moins au fait des diſpoſitions du Roi de Siam, voulant convertir un jour ce Prince, lui diſoit que, *pour entendre tous nos Myſteres, il falloit être éclairé par l'eſprit de Dieu, & qu'on obtenoit cette grace par la priere. Eh bien!* répondit le Monarque, *vous n'avez qu'à, de votre côté, invoquer nos Dieux, après quoi vous entendrez & approuverez tout ce qui vous paroît extravagant dans notre Religion & dans notre culte.* Un Prince qui raiſonnoit de la ſorte, étoit bien loin des portes de l'Egliſe, que Louis XIV déſiroit tant de lui ouvrir.

Voici de quelle maniere l'Abbé de Choiſy s'exprime dans ſon Journal ſur le prétendu projet de converſion, dont

il fut d'abord la dupe, & bientôt après trop détrompé.

» M. l'Ambaſſadeur (le jour de ſon » audience) a dit au Roi de Siam, » *que le Roi ſon Maître, ſi fameux* » *par tant de victoires, lui a com-* » *mandé de venir trouver Sa Majeſté* » *aux extrémités de l'Univers, pour* » *lui préſenter des marques de ſon* » *eſtime & l'aſſurer de ſon amitié.* » *Mais que rien n'étoit plus capable* » *d'unir ces deux grands Princes, que* » *de vivre dans les ſentimens d'une* » *même croyance; que le Roi le con-* » *juroit, par l'intérêt qu'il prend à ſa* » *véritable gloire, de conſidérer que* » *cette ſuprême majeſté dont il eſt* » *revêtu ſur la terre, ne peut venir* » *que du vrai Dieu, c'eſt-à-dire, d'un* » *Dieu tout-puiſſant, éternel, infini,* » *tel que les Chrétiens le reconnoiſſent,* » *qui ſeul fait régner les Rois, & regle* » *la fortune de tous les Peuples; que* » *c'étoit à ce Dieu du ciel & de la* » *terre qu'il falloit ſoumettre toutes ſes* » *grandeurs, & non à ces foibles di-* » *vinités qu'on adore dans l'Orient,* » *& dont Sa Majeſté, qui a tant de*

» *lumiere & de pénétration, ne peut* » *manquer de voir aſſez l'impuiſſance.*

» Le Roi de Siam, après avoir lu » la lettre du Roi, dit à M. Conſtance: » *Je vois bien que le Roi de France* » *me veut faire Chrétien;* & lui dit » ces paroles d'un ton à faire beaucoup » eſpérer. Je crois que c'eſt pour me » tenir toujours en haleine, afin que » juſqu'au départ de M. l'Ambaſſadeur » je ne ſache point ma deſtinée.

» M. Conſtance eſt venu voir M. » l'Ambaſſadeur, & lui a dit que le » Roi, en plein Conſeil, lui avoit dit ces » paroles : *Le Roi de France a pour* » *moi une amitié déſintéreſſée. Il m'en-* » *voie propoſer de me faire Chrétien;* » *quel intérêt y a-t-il ? Il demande* » *que je m'inſtruiſe de ſa Religion :* » *il ne faut pas le mécontenter, il faut* » *le faire & voir.* Grande parole pour » un Roi des Indes qui ne ſait point » diſſimuler, & qui croit qu'il y va de » ſon honneur de ne dire que ce qu'il » penſe ! La même choſe a été rap- » portée à un Miſſionnaire par le Bar- » kalon, qui dit que la Religion des » Pagodes étoit près de ſa fin. Nous

» ne ſommes pas aſſez innocens pour » croire cela tout droit «.

» On dit que le Roi a donné à M. » Vachet une audience de trois heures ; » & qu'après l'avoir fort remercié, il » a ajouté ces paroles dignes d'un Roi » Chrétien : *N'en ſoyez pas plus or-* » *gueilleux, Pere Vachet ; ce n'eſt pas* » *vous qui avez fait de ſi grandes* » *choſes en ſi peu de temps : c'eſt le* » *Dieu du ciel & de la terre qui l'a* » *permis pour ſa gloire, & c'eſt lui* » *que nous en devons remercier.*

» Oh ! M. l'Abbé de Dangeau, la » belle choſe que la Religion Chré- » tienne ! Que Timoléon a d'obliga- » tions à Théophile de lui avoir ouvert » l'eſprit (1) ! Auſſi vous puis-je aſſurer » que, dans la Jéruſalem céleſte, Timo- » léon s'écriera : *Seigneur, ſi je chante* » *vos louanges, ſi je vous vois, ſi je* » *vous aime, c'eſt à Théophile après* » *vous, Dieu de miſéricorde, à qui* » *j'en ai la premiere obligation....* «.

» Ce Prince (le Roi de Siam) ne

(1) L'Abbé de Dangeau avoit fort contribué à la converſion de l'Abbé de Choiſy.

» ſera point damné, il connoît à demi
» la vérité : Dieu lui donnera la force
» de la ſuivre. Il a un Crucifix dans
» ſa chambre : il lit l'Evangile ; il parle
» de Notre-Seigneur Jéſus Chriſt avec
» grand reſpect : tout cela ne ſuffit pas
» pour me faire demeurer ici comme
» Miniſtre du Roi ; mais cela ſuffit
» pour nous donner une grande con-
» ſolation. Prions bien Dieu pour ce
» bon Roi de Siam....

» Le Roi me demanda hier s'il étoit
» vrai que je connuſſe le Pape. Je lui
» répondis qu'oui, & que même j'étois
» le premier homme du monde qui lui
» eût baiſé les pieds un peu avant ſon
» exaltation. *Puiſque cela eſt*, me dit-
» il, *je vous prierai de faire à Rome*
» *quelques commiſſions pour moi.* Il
» n'en dit pas davantage ; & ce ſera
» à l'audience de congé qu'il me parlera
» en forme. Oh çà, avouons la vérité :
» ne ſuis-je pas bienheureux ? &, ne
» pouvant demeurer ici, pouvois-je
» retourner en Europe d'une maniere
» plus agréable & plus convenable à
» un Eccléſiaſtique ? J'ai eu le ſervice
» de Dieu en vûe en venant, & je
» l'aurai encore en retournant. Il eſt

» beau pour notre Religion, qu'un Roi » idolâtre témoigne du reſpect pour » celui qui en eſt le Chef en terre, & » lui envoie des préſens des extrémités » du Monde ; & je crois que le Roi » ſera bien aiſe de voir le Vicaire de » Jéſus-Chriſt honoré par le Roi de » Siam, & qu'un de ſes ſujets ſoit » chargé d'une pareille commiſſion «.

NOTE VII, *relative à la page* 325 ; *ſur l'ordination précipitée de l'Abbé* DE CHOISY.

LE nouveau Prêtre étoit auſſi novice dans le Sacrement de l'Ordre, qu'un certain Abbé de Coſnac, dont il a écrit très-plaiſamment l'Hiſtoire.

Cet Abbé, qui venoit d'être nommé à l'evêché de Valence, avoit prié un Archevêque de ſes amis de faire la cérémonie de ſon ſacre. L'Archevêque lui ayant demandé quel jour il avoit choiſi pour cette cérémonie, *Il eſt néceſſaire*, répondit l'Abbé, *que vous me faſſiez Prêtre auparavant, car je ne le ſuis pas.... Je vous ferai Prêtre*,

répondit le consécrateur.... *Mais*, dit l'Abbé, *il faudra que vous me fassiez Diacre.... Diacre, soit*, répondit l'Archevêque un peu surpris.... *Je vous dirai tout bas*, reprit l'Abbé, *que je ne suis même pas encore Sous-Diacre..... Oh! pour le coup*, répliqua l'Archevêque, *dépêchez-vous de me dire que vous êtes tonsuré, de peur que dans cette disette de Sacremens, vous ne remontiez jusqu'au Baptême.*

Voici les réflexions de l'Abbé de Choisy sur les différens Ordres dont il venoit d'être honoré.

7 *Décembre.*

» J'ai reçu ce matin les quatre Mi-
» neurs, & demain, s'il plaît à Dieu,
» je m'engagerai pour toute ma vie
» dans l'Etat Ecclésiastique. Il y a deux
» ans & demi que j'y songe. Je me suis
» abandonné à M. de Métellopolis: ainsi
» j'ai la conscience en repos, & crois
» prendre le bon parti....

8 *Décembre.*

» Je suis présentement Sous-Diacre;
» il n'y a plus moyen de reculer,
» voilà qui est fait. Je ne sais si je

» ſerai aſſez malheureux pour me re-
» pentir ; mais je n'en crois rien....

9 Décembre.

» Je ſuis Diacre : c'eſt bien marcher
» à pas de géant, & qui plus eſt,
» demain, s'il plaît à Dieu, je ſerai
» Prêtre. Il n'y avoit pas moyen de
» faire autrement....

10 Décembre.

» Me voici donc Prêtre. Quel ter-
» rible poids je me ſuis mis ſur le dos !
» Il faudra le porter ; & je crois que
» Dieu, qui connoît ma foibleſſe, m'en
» diminuera la peſanteur, & me con-
» duira toujours par ce chemin de
» roſes que j'ai trouvé ſi heureuſement
» chez vous, au ſortir des bras de la
» mort....

6 Janvier.

» Dieu m'a fait la grace de dire
» aujourd'hui ma premiere Meſſe !
» Oh ! le bon ſéminaire, la bonne re-
» traite qu'un navire ! On eſt en paix
» dans ſa petite chambre : perſonne ne
» vient vous interrompre.... «.

» Croiriez-vous que je viens de faire » un Sermon, & que peut-être je le » dirai ? Cela eſt un peu téméraire : » commencer à prêcher à quarante-» deux ans ! Nous verrons comment » cela ſe paſſera : je ſentirai bien ſi je ne » fais rien qui vaille, & je me le tien-» drai pour dit. J'ai eu toute ma vie la » fantaiſie de prêcher, dans des temps » où je prêchois fort peu d'exemple : » maintenant, que Dieu m'a fait la » grace de rentrer en moi-même, & » que je me vois Prêtre pour toute » l'éternité, je veux au moins eſſayer, » & jamais je ne trouverai une plus » belle occaſion. Si je pouvois parvenir » à faire un bon Prône à Gournai (1), » ce ſeroit-là toute mon ambition ; » car je ne crois pas que je me ſerve » du crédit de M. le Grand-Aumônier » pour prêcher à Verſailles....

» J'ai fait aujourd'hui mon coup » d'eſſai : j'ai prêché pour la premiere » fois de ma vie. Ce ne ſera pas la » derniere : c'eſt vous dire aſſez nette-» ment que je ne ſuis pas rebuté de

(1) C'étoit le Prieuré de M. l'Abbé de Dangeau.

» moi. Je n'ai rien à vous dire ſur la » compoſition : comment faire ſur un » navire, ſans livres & ſans ſecours ? » J'ai dit ce que j'ai pu ; & de bons » matelots ſont contens de peu. Mais » ce qui m'a plu, c'eſt que je n'ai » point eu peur, & je n'ai point dit » ſervilement mot à mot ce que j'a- » vois écrit....

» Je ne prends plus la peine de » vous dire quand je prêche ou quand » je ne prêche pas : quand on eſt » rompu à un métier, on ne s'en fait » plus de fête. Cependant, à dire le » vrai, j'ai penſé manquer aujourd'hui. » J'ai oublié tout-à-fait le commence- » ment de mon premier point. Qu'ai-je » fait ? j'ai battu la campagne, j'ai » redit en autres termes un peu plus » familiers, ce que je venois de dire » d'un ſtyle ſublime ; & ainſi en pe- » lotant, j'ai rattrapé ce que j'avois à » dire. Je crois que le pauvre Pere » Tachard a ſué pour moi ; mais peu » de matelots s'en ſont apperçus.... «.

NOTE VIII, *relative à la page* 329, *ſur le Journal académique de l'Abbé* DE CHOISY.

NOUS avons dit que ce Journal étoit écrit avec une gaîté dont le ſujet ne paroiſſoit pas trop ſuſceptible. En voici un exemple ſur cette phraſe : *Si j'étois que de vous, je ferois telle choſe.* » Il faut, Meſſieurs, dit le Préſident » Roſe, que je vous faſſe à ce propos » une petite hiſtoriette. Au voyage de » la paix des Pyrénées, un jour le » Maréchal de Clerembault, le Duc de » Créqui & M. de Lyonne cauſoient, » moi préſent, dans la chambre du » Cardinal Mazarin. Le Duc de Cré- » qui, en parlant au Maréchal de Cle- » rembault, lui dit dans la chaleur de » la converſation : *M. le Maréchal,* » *ſi j'étois que de vous, j'irois me* » *pendre tout à l'heure. Eh bien*, ré- » pliqua le Maréchal, *ſoyez que de* » *moi* «.

Dans un autre endroit, l'Abbé de Choiſy parle d'un Académicien qui

trouvoit alternativement des raiſons pour des opinions contraires. » Il reſ-» ſemble, dit l'Abbé de Choiſy, à feu » M. de Marca, qui, dans les aſſem-» blées du Clergé, ſoutenoit tantôt un » avis, tantôt un autre, ſelon les cir-» conſtances, & avoit toujours à nous » alléguer quelque Canon qui paroiſſoit » fait exprès pour lui «.

NOTE IX, *relative à la page* 332, *ſur le mot de l'Abbé* DE CHOISY, *au ſujet de* CHARLES VI.

LA queſtion du Duc de Bourgogne à l'Abbé de Choiſy, ſur ce malheureux Monarque, prouve que malgré la plus excellente éducation, le caractere de Prince eſt trop ſouvent indélébile.

On prétend que le Duc de Montauſier, quand il eut appris la réponſe de l'Abbé de Choiſy, & de quelle bouche la vérité étoit partie, s'écria comme Moliere : *Où va-t-elle ſe nicher?* On dit même qu'il ajouta : *Je ſuis fâché de ne pouvoir demander à cet hermaphrodite ſon amitié.*

NOTE X, *relative à la page 333, ſur l'Hiſtoire de Saint Louis par l'Abbé* DE CHOISY.

CE Prince, grand dans ſes vertus & petit dans ſa dévotion, ferme & foible tout à la fois, moitié au deſſus, moitié au niveau de ſes Contemporains, réſiſtant & cédant tour à tour à la barbarie de ſon Siecle; enfin, qu'on nous permette cette expreſſion, moitié Saint & moitié Roi, réſiſtoit au Pape & trembloit devant ſa mere, abandonnoit des ſujets qu'il rendoit heureux, pour aller ſe faire battre en Afrique dans deux croiſades ſucceſſives, mal-habilement entrepriſes & plus mal-habilement exécutées, où périrent avec lui des milliers de François; il joignoit à toute la dureté de l'intolérance religieuſe, la ſageſſe & l'équité la plus rare dans celles de ſes Loix qui n'avoient pas l'héréſie pour objet; à la bienfaiſance la plus tendre pour les malheureux, un zele ſi peu éclairé & même ſi cruel, *qu'il ne falloit*, diſoit-il, *répondre aux*

objections des Hérétiques, qu'en leur enfonçant l'épée dans le corps juſqu'à la garde : avec les plus rares talens pour gouverner, il eut la fantaiſie, par le conſeil d'un Jacobin ſon Confeſſeur, d'abdiquer la royauté pour ſe faire Moine ; fantaiſie qui, pour ſon honneur, ne dura pas, & qui fit dire à Philippe le Hardi ſon fils : *Que ſi Dieu le faiſoit jamais Roi, il feroit juſtice de tous ces prêcheurs.* C'eſt ce contraſte qu'il faut ſur-tout faire ſentir dans l'Hiſtoire de Saint Louis ; auſſi cette Hiſtoire, quoique ſi ſouvent écrite, eſt pourtant encore à faire.

On dit que l'Abbé de Choiſy avoit formé le projet d'écrire la vie de deux autres Princes bien différens de Saint Louis, Dioclétien & Théodoric ; mais il auroit fallu un Hiſtorien plus exact, & ſur-tout plus éclairé, pour apprécier deux Monarques que leurs actions ont placés au rang des Souverains les plus illuſtres, & dont la calomnie a trop long-temps perſécuté la mémoire. Vrais ſages ſur le trône, mais décriés par la ſuperſtition & le fanatiſme.

NOTE XI, *relative à la page* 335, *ſur le paſſage du Pſeaume* 44, *appliqué par l'Abbé* DE CHOISY *à Madame de Maintenon.*

LORSQU'ELISABETH DE FRANCE, fille de Henri II, deſtinée, pour ſon malheur, à épouſer Philippe II, Roi d'Eſpagne, fut remiſe entre les mains des Commiſſaires Eſpagnols envoyés par ce Monarque pour la recevoir, un de ces Commiſſaires adreſſa gravement à la Princeſſe une partie de ce même paſſage : *Audi, filia, & vide, & inclina aurem tuam, & obliviſcere Domum patris tui. Ecoutez, ma fille, & voyez ; prêtez l'oreille, & oubliez la maiſon de votre pere.* Un autre de ces Commiſſaires, l'Evêque de Burgos, ajouta plus gravement encore le reſte du paſſage ; *Et concupiſcet Rex decorem tuum : & votre beauté inſpirera des déſirs au Roi.* La malheureuſe Princeſſe, qui entendoit le latin, & qui n'épouſoit qu'avec répugnance le vieux & odieux Monarque Eſpagnol, tomba évanouie

entre les bras de la Reine de Navarre qui l'accompagnoit.

NOTE XII, *relative à la page* 337, *ſur l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de l'Abbé* DE CHOISY.

CETTE Hiſtoire ſe reſſent beaucoup de l'habit ſous lequel l'Auteur l'a compoſée; car ces ajuſtemens de femme, qu'il n'oſoit plus porter dans le monde, par la juſte crainte d'y cauſer trop de ſcandale, il ne pouvoit ſe réſoudre à s'en priver quand il étoit ſeul, ne ſongeant pas aſſez qu'il lui reſtoit dans cette ſolitude même un témoin plus redoutable que les hommes. Peut-être ſuffiroit-il, pour apprécier la valeur de ſes Annales Eccléſiaſtiques, de ſe repréſenter un moment ce Prêtre ſeptuagénaire, ſous un habit ſi peu fait pour ſon âge & pour ſon état, travaillant à l'Hiſtoire des Martyrs & des Anachoretes, & ſe mettant des ajuſtemens profanes de la même main dont il écrivoit les déciſions des Conciles.

ciles. Auſſi, interrompant quelquefois ſon travail pour jeter un moment de triſtes regards ſur lui-même, il s'écrioit avec la ſincérité la plus naïve : *Quel Peintre pour les Antoines & les Pacômes, pour les Auguſtins & les Athanaſes !*

L'Abbé Fleury, qui, comme nous l'avons dit dans ſon Eloge, avoit mis trente ans à compoſer ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique, en avoit donné les derniers volumes à peu près dans le même temps que l'Abbé de Choiſy fit paroître la ſienne. Il étoit bien difficile que la frivolité françoiſe ſe refuſât le jeu de mots que lui offroient les noms de *Choiſy* & de *Fleury*, ſur ces deux Hiſtoires, l'une ſi légere & l'autre ſi grave. On diſoit donc que l'Abbé Fleury étoit *choiſi* dans ſon Ouvrage, & que l'Abbé de Choiſy étoit *fleuri* dans le ſien. Mais l'Ouvrage ſuperficiel & frivole n'effaça pas en cette occaſion l'Ouvrage exact & utile ; & l'Hiſtorien véridique, quoique bien moins philoſophe dans ſon Hiſtoire que dans ſes Diſcours, fut préféré par le Public à l'Hiſtorien qui n'étoit qu'agréable & nullement philoſophe.

L'Abbé de Choiſy a imprimé que c'étoit par le conſeil de Boſſuet qu'il avoit entrepris d'écrire l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Il paroît difficile à croire que Boſſuet lui ait donné ce conſeil, dans un temps où l'on avoit déjà celle de Tillemont, & où Fleury écrivoit la ſienne. Peut-être l'Evêque de Meaux, en conſeillant à l'Abbé de Choiſy d'écrire cette Hiſtoire, n'avoit-il d'autre objet que de l'engager à l'apprendre.

ÉLOGE
DE JEAN-ANTOINE
DE MESMES,

Premier Préſident du Parlement, né le 18 *Novembre* 1661 ; *reçu à la place de* LOUIS VERJUS, *Comte de Creci, le* 20 *Mars* 1710 ; *mort le* 25 *Août* 1723.

UN nom cher aux Lettres, & ſes talens perſonnels, lui ouvrirent l'entrée de l'Académie. La protection diſtinguée que deux de ſes ancêtres, Henri & Jean-Jacques de Meſmes, donnerent au fameux Jean Paſſerat, ſi connu par ſes vers latins & françois, eſt conſacrée dans les Ouvrages de ce Poëte reconnoiſſant. Voiture trouva de même un Mécene reſpectable en la perſonne de l'illuſtre Comte d'Avaux, qui étoit

grand-oncle de notre Académicien ; & à qui l'Europe doit cet immortel Traité de Weſtphalie, garant précieux de la liberté de l'Empire. Les Ouvrages des deux Ecrivains qu'on vient de nommer, ceux des Dorat, des Balzac, des Sainte-Marthe, & de pluſieurs autres, aſſurent à la Maiſon de Meſmes l'attachement éternel des Gens de Lettres ; eſpece d'illuſtration qui n'eſt peut-être guere moins flatteuſe pour elle que les dignités dont elle a été revêtue.

Héritier du goût & du ſavoir de ſes aïeux, le pere de notre Académicien avoit été comme lui Membre de cette Compagnie ; le fils, qui marcha de bonne heure ſur ſes traces, n'étoit encore que Préſident à Mortier lorſqu'il fut reçu parmi nous ; cet honneur fut comme le gage d'une place beaucoup plus importante & plus relevée, que le feu Roi lui accorda deux ans après ; il fut mis, au commencement de 1712, à la tête du Parlement de Paris, qui, dans ces temps difficiles & cruels pour la Nation ſouffrante, avoit beſoin d'un Chef reſpecté, ſage & vertueux. M. le Premier Préſident de Meſmes remplit

avec honneur, les eſpérances que le Monarque & les ſujets avoient conçues de lui. Prudence, intégrité, application aux affaires, dignité dans toutes ſes fonctions, &, ce qui nous intéreſſe particuliérement, talent diſtingué de la parole; telles furent les qualités par leſquelles il ſut juſtifier également, & le choix du Prince, & le ſuffrage de l'Académie. Nous pouvons ajouter à ce ſuffrage celui d'un ſimple particulier, homme de Lettres, mais d'un homme dont la voix mériteroit d'être comptée quand elle ſeroit ſeule, du ſévere Deſpréaux, qui n'étoit pas toujours de l'avis de ſa Compagnie dans les choix qu'elle jugeoit à propos de faire. *Je viens à vous, Monſieur*, dit-il à M. de Meſmes le jour de ſa réception, *afin que vous me félicitiez d'avoir pour confrere un homme comme vous.* La liberté avec laquelle le Satirique s'étoit expliqué ſur l'élection de quelques autres Académiciens (1), accrédités à la Cour & illuſtres par

(1) Voyez l'article de M. le Marquis de Saint-Aulaire.

leur naiſſance, ne permettoit guere de ſoupçonner que la dignité de M. le Préſident de Meſmes entrât pour rien dans cet éloge.

Quoi qu'il en ſoit, cette dignité n'arrêta pas un autre Poëte plus amer & plus injuſte. Jean-Baptiſte Rouſſeau, ulcéré depuis pluſieurs années contre l'Académie, dont ſes Satires lui avoient fermé la porte, prête à s'ouvrir à ſes talens, faiſoit réguliérement une Epigramme ou Chanſon, tantôt bonne, tantôt mauvaiſe, contre chaque Récipiendaire. M. de Meſmes ne lui échappa point, quoique n'étant pas préciſément homme de Lettres, il fût étranger aux querelles que le Satirique s'étoit malheureuſement ſuſcitées. On pourra juger, par les faits rapportés dans cet Eloge, ſi M. de Meſmes fut en effet *déplacé* à l'Académie, *berné* à la Cour, & *jouet des Grands* (1). Et quant à la juſtice des ſuffrages que l'Académie lui donna,

(1) Juge qui te déplaces,
Courtiſan berné,
Des Grands que tu laſſes
Jouet obſtiné,

celui de Deſpréaux répondra ici pour la Compagnie aux ſarcaſmes de Rouſſeau, dont la ſatire n'aura plus que le déplorable mérite d'être un ramas d'injures aſſez bien rimées (1).

Sur notre Parnaſſe,
Le laurier d'Horace
T'eſt donc deſtiné.
Vos Ecrits, froids Poëtes,
Jetoniers rampans,
Du choix que vous faites
M'étoient bien garans.
Mais craignez les Cenſeurs;
De la double colline,
J'entends les neuf Sœurs;
Leur troupe badine
Rit avec Racine
De ſes ſucceſſeurs.

(1) Danchet, pour venger l'Académie & M. de Meſmes, fit contre Rouſſeau la chanſon ſuivante, ſur le même air, qui eſt celui de l'Opéra de *Tancrede*, *Le plaiſir vous appelle.*

Fils ingrat, cœur perfide,
Eſprit infecté,
Ennemi timide,
Ami redouté,
Déteſtable guide
D'un amour qu'Ovide
N'a jamais chanté;
A te maſquer habile,

Pendant les orages de la Régence, M. de Meſmes ſut également mériter & la confiance publique, & l'eſtime du Prince qui gouvernoit, & celle de ſa Compagnie. Chargé ſouvent, dans ces conjonctures critiques, de faire au Gouvernement des remontrances qui déplaiſoient, il n'oublia jamais ce qu'il devoit au Souverain, au Peuple, & à ſa place; il ſut même quelquefois, par une plaiſanterie noble & fine, rappeler aux Princes & aux Miniſtres les égards dus à l'auguſte Corps qui lui confioit ſes intérêts. Dans une occaſion où le Régent, fatigué de repréſentations, laiſſa échapper contre les Magiſtrats (en les renvoyant) une expreſſion trop militaire, M. de Meſmes répondit, avec une tranquillité qui déconcerta le

---

Traduis tour à tour
Pétrone à la Ville,
David à la Cour.
Sur nos airs
Fais des vers
Que ton venin diſtille
Sur tout l'Univers.
Nouveau Théophile,
Imite ſon ſtyle;
Mais crains ſes revers.

Prince : *Monſeigneur, votre Alteſſe ordonne-t-elle que ſa réponſe ſoit enregiſtrée ?* Dans une autre circonſtance, il avoit repouſſé plus heureuſement encore la morgue riſible du Chancelier Voiſin, qui, harangué par le Parlement, l'aſſuroit de ſa protection : *Meſſieurs*, dit le Premier Préſident en ſe tournant vers ſa Compagnie, *remercions M. le Chancelier, il nous accorde plus que nous ne lui demandons.*

Je trouve dans les regiſtres, à l'occaſion de ſa mort, une anecdote aſſez intéreſſante pour être rapportée. Dans ſes billets d'enterrement, on avoit omis, ſoit oubli, ſoit affectation, de faire mention de ſa qualité d'Académicien ; la Compagnie s'en apperçut & le ſentit, mais dédaigna de s'en plaindre, parce qu'elle a, nous oſons le dire, un orgueil aſſez bien placé, pour croire qu'elle honore quelque nom que ce puiſſe être, & qu'aucun nom ne l'honore ni ne lui manque. La famille de M. de Meſmes ne tarda pas, ou à s'appercevoir, ou à ſe repentir de cette omiſſion fâcheuſe pour elle ; M. le Bailli de Meſmes, frere du Premier Préſident, écrivit à l'Académie pour

la prier de recevoir ſes excuſes & ſes regrets ; il l'aſſura que *M. ſon frere avoit toujours tenu à grand honneur le titre d'Académicien, & que tous ceux qui portoient ſon nom partageoient ſa reconnoiſſance & ſon dévouement pour une Compagnie ſi auguſte & ſi célebre.* Ce ſont les termes de la lettre. Si Meſſieurs de Meſmes euſſent eu le malheur de penſer autrement, l'ombre de leurs ancêtres ſe fût élevée en ce moment contre eux, pour leur reprocher leur ingratitude & l'oubli de leurs véritables intérêts.

ÉLOGE

DE HENRI-EMMANUEL DE ROQUETTE,

DOCTEUR DE SORBONNE,

Abbé de Saint-Gildas de Ruis; reçu à la place D'EUSEBE RENAUDOT, *le* 12 *Décembre* 1720; *mort le* 5 *Mars* 1725.

IL avoit pour oncle un autre Abbé de Roquette, Evêque d'Autun, qui, par ſon zele de commande & ſa dévotion politique, eut l'honneur, dit-on, de fournir à Moliere l'heureux original d'après lequel il a peint le précieux tableau du *Tartuffe*. Cet Evêque d'Autun, qui ſe mêloit de prêcher, & qui mettoit dans ſa prononciation & dans

ſes geſtes autant d'affectation & de grimaces que dans ſa conduite, ſe plaignoit à M. de Harlai, de ce que les Officiers Municipaux de la ville d'Autun avoient quitté ſon Sermon pour aller à la Comédie. *En effet*, dit M. de Harlai, *ces gens-là étoient de bien mauvais goût, de vous quitter ainſi pour des Comédiens de campagne* (1). C'étoit ſur les Sermons de ce Prédicateur ſaltimbanque que Deſpréaux avoit fait cette Epigramme :

On dit que l'Abbé Roquette
Prêche les Sermons d'autrui ;
Moi qui ſais qu'il les achete,
Je ſoutiens qu'ils ſont à lui.

Neveu de ce Prélat hypocrite & intrigant, l'Abbé de Roquette ne lui reſſembla pas ; à une doctrine ſaine & à des mœurs ſans reproche, il joignit un caractere vrai & une conduite ſimple ; cette candeur & cette ſimplicité, déjà ſi eſtimables par elles-mêmes, augmentoient encore de prix, par le talent diſtingué qu'il avoit pour l'éloquence, talent qu'il cultiva long-temps

(1) Voyez la Note (*a*).

avec ſuccès, & qui lui mérita les honneurs académiques.

On voit, par les Diſcours prononcés à ſa réception & à celle de ſon ſucceſſeur, qu'il eut l'honneur de haranguer ſouvent le Roi, à la tête de la Députation des Etats de Bourgogne; qu'il fit pluſieurs fois, dans ces mêmes Etats, l'uſage le plus heureux du don de la parole, pour démêler & concilier les intérêts de la Province & ceux du Monarque; qu'il conſacra enfin ce don ſi rare au plus digne emploi qu'un Eccléſiaſtique en puiſſe faire, celui d'annoncer dans la chaire de vérité les maximes du Chriſtianiſme. Il s'exerça même dans tous les genres d'éloquence dont la chaire eſt ſuſceptible; il prononça l'Oraiſon funebre de Jacques II, Roi d'Angleterre; ſujet d'autant plus fécond pour un Orateur Chrétien, qu'il eût été plus épineux pour un Orateur Philoſophe. Car ſi le Prédicateur religieux pouvoit offrir dans ce Prince ſi catholique & ſi dévot, le plus édifiant émulateur des Héros monaſtiques, l'Appréciateur éclairé ne pouvoit guere trouver en lui qu'un Souverain peu digne de l'être, dédaigné & proſcrit

par ſa Nation, pour l'aveuglement & le fanatiſme de ſon zele. L'Oraiſon funebre que l'Abbé de Roquette conſacra à ſa mémoire, fut très-goûtée dans le temps à la Cour de Louis XIV, où les Jéſuites, alors tout puiſſans, protecteurs & protégés du Roi Jacques, décidoient ſans appel de ce qu'il falloit croire & approuver; elle eſt oubliée aujourd'hui, & nous ſommes forcés de convenir qu'elle devoit l'être, moins à la vérité par la faute de l'ouvrage que par celle de la matiere; les malheurs trop mérités du Monarque ont répandu contre ſa perſonne des préventions peut-être exagérées, mais excuſables, qui ont rendu inutile tout l'art que le Panégyriſte avoit pu employer pour répandre quelque éclat ſur les talens militaires de ce malheureux Prince, & ſur ſes pieux & vains efforts pour ramener ſon Royaume au ſein de l'Egliſe. Mais l'Académie, en mettant le Roi Jacques à ſa place, mit auſſi l'Orateur à la ſienne, & récompenſa de ſes ſuffrages l'éloquence dont il avoit fait preuve en cette occaſion & en beaucoup d'autres. En rendant cette juſtice à M. l'Abbé de Roquette, la Compagnie fit

de plus une acquiſition très-néceſſaire. Parmi les différens genres d'Orateurs qu'elle doit renfermer, un Orateur Chrétien eſt pour elle d'un beſoin indiſpenſable. Elle peut avoir le malheur de perdre ou ſon reſpectable Protecteur, ou quelqu'une des perſonnes auguſtes qui tiennent de près au trône; dans ces triſtes circonſtances, elle doit à leur cendre un tribut d'éloge & de douleur à la face des Autels; il ſeroit indécent & honteux pour elle de garder le ſilence, dans un moment où toutes les chaires retentiſſent de ces noms révérés; il ne le ſeroit pas moins que l'Académie fût obligée d'aller chercher hors de ſon ſein un interprete de ſes ſentimens pour les Protecteurs qu'elle a perdus. Elle a donc beſoin de trouver, parmi ſes propres Membres, cet interprete éloquent. Des raiſons très-ſages ne lui permettent pas d'admettre des Orateurs liés par des vœux à une Société Religieuſe; les Prélats, d'ailleurs très-reſpectables, qu'elle renferme, ſouvent occupés d'affaires importantes, & quelquefois peu exercés à l'art de la parole, ne ſont pas toujours aſſez propres ou aſſez prêts à ſe-

conder ſes vûes & ſon zele. Il eſt donc néceſſaire qu'elle s'aſſure un Prédicateur d'un mérite reconnu & diſtingué, capable d'acquitter dans l'occaſion ce qu'elle doit à la mémoire de ſes bienfaiteurs, & de répondre à l'attente de la Nation, qui, dans ces momens, a les yeux ſur elle. La Compagnie avoit dans M. l'Abbé de Roquette un Orateur tel qu'elle pouvoit le déſirer pour cet objet, & tel que les circonſtances pouvoient alors le lui fournir. Elle en poſſede un aujourd'hui (1), que le ſiecle précédent auroit pu envier au nôtre; qui, dans ſon Oraiſon funebre de M. le Dauphin, de la feue Reine, du feu Roi, & de l'Impératrice Reine de Hongrie, a rempli nos juſtes eſpérances, & a laiſſé bien loin derriere lui tous ſes concurrens; qui a répandu dans ces quatre ouvrages des traits d'une éloquence ſublime, dont Boſſuet ſe ſeroit fait honneur, & des traits d'une ſenſibilité touchante & ſimple, que Maſſillon n'auroit pas déſavoués (2).

(1) M. l'Abbé de Boiſmont.
(2) Voyez la Note (*b*).

NOTES *ſur l'article de l'Abbé* DE ROQUETTE.

(*a*) CETTE Epigramme de M. de Harlai ſur l'Evêque d'Autun eſt bien ſupérieure à une réponſe de même genre, que fit Dancourt au Pere de la Rue, dont il avoit été le Diſciple. Ce Jéſuite reprochoit à ſon Eleve de s'être fait Comédien : *Mon Pere*, lui répondit Dancourt, *ne nous faiſons point de reproche l'un à l'autre ; je ſuis Comédien du Roi, vous êtes Comédien du Pape ; la différence n'eſt que le genre.* Le mot de Dancourt n'étoit qu'une injure indécente. Celui de M. de Harlai eſt une plaiſanterie fine & de bon goût.

Ce même Evêque d'Autun, ſi grand hypocrite, prêchoit un jour dans l'égliſe des Jéſuites le Panégyrique de Saint Ignace leur Fondateur. Toute la muſique de l'Opéra étoit à cette cérémonie, pour y chanter ſolennellement l'office du ſaint Patron de la Société. *Les Jéſuites*, dit en ſortant un des

Auditeurs, *viennent de nous donner deux ſpectacles en un même jour, l'Opéra & le Tartuffe.*

Voici un trait d'adulation de ce mépriſable Abbé de Roquette, que rapporte l'Abbé de Choiſy dans ſes Mémoires, & qui eſt remarquable par l'excès de la baſſeſſe & de la bêtiſe tout à la fois. » Un ſoir que le Prince » de Conti, qui étoit contrefait, s'étoit » maſqué malgré l'Abbé de Coſnac (1)... » qui s'étoit enhardi à lui dire que de » la taille dont il étoit, il étoit impoſ- » ſible qu'il ſe maſquât ſans être connu; » l'Abbé de Roquette entra dans ſa » chambre comme il étoit près d'en ſortir » avec ceux qu'il avoit mis de la partie; » & cet Abbé, s'adreſſant au Prince, » comme s'il eût cru parler à M. de » Vardes (qui étoit de la plus belle » figure) : *Monſieur*, lui dit-il, *mon-* » *trez-moi Son Alteſſe ;* & puis ſe re- » tirant du côté de l'Abbé de Coſnac : » *Monſieur*, continua-t-il, *dites-moi* » *lequel de ces maſques eſt Monſei-*

(1) Depuis Evêque de Va'ence & Archevêque d'Aix. Voyez les notes ſur l'Eloge de l'Abbé de Choiſy.

» *gneur?* L'Abbé de Coſnac impatienté, » lui dit aſſez haut pour que le Prince » l'entendît : *Allez, M. de Roquette,* » *vous devriez mourir de honte ; &* » *quand Son Alteſſe fait une maſca-* » *rade pour ſe divertir, elle ſait bien* » *que la taille de M. de Vardes &* » *la ſienne ſont différentes.....* Ce diſ- » cours de l'Abbé de Coſnac fut la ſource » de la haine que lui & M. d'Autun » ont depuis conſervée l'un pour l'au- » tre, & qui fit faire à Guilleragues, » ami de l'Abbé de Coſnac, les Mé- » moires ſur leſquels Moliere a fait » depuis la Comédie du faux Dévot «.

Une fauſſeté ſi abſurde à l'égard des hommes ne laiſſoit aucun doute ſur celle de l'Abbé de Roquette dans ſa dévotion ; & on auroit pu lui dire, comme à tant d'autres hypocrites de nos jours : *A qui croyez-vous en impoſer ?*

(*b*) Parmi pluſieurs morceaux de l'éloquence la plus ſublime ou la plus touchante, que nous pourrions citer dans ces beaux Diſcours de M. l'Abbé de Boiſmont, nous rapporterons les deux ſuivans, tirés de l'Oraiſon funebre

de M. le Dauphin. Dans le premier, qui nous paroît digne de Boſſuet, l'Orateur, après avoir peint de la maniere la plus pathétique les vœux de la Nation pour la vie de ce Prince, s'écrie :

» Vœux inutiles ! Peuple préſomptueux dans ta douleur, Peuple qui » ne mérites rien, & qui oſes tout eſpérer !... Tes propres iniquités ſe » ſont placées entre le Ciel & toi, » comme un nuage d'airain, pour repouſſer tes cris & ta priere : *Oppoſuiſti tibi nubem, ut non tranſeat oratio*.... En effet, *Meſſieurs*, le mal » devient extrême, & livre bientôt » Monſeigneur le *Dauphin* aux derniers ſecours de la Religion. Ce jour » de pleurs & d'effroi, dont l'appareil » étonna l'ame la plus ferme, attendrit » la plus inſenſible, déchira la mieux » préparée, fut le jour de votre majeſté, Seigneur ! *In illâ die exaltabitur Deus ſolus*. Oh ! Roi éternel, qui voyez tous les Rois s'écouler » devant vous avec le torrent des » âges, que vous étiez grand dans ce » moment terrible ! Tout s'abaiſſa ſous » vos pieds, trône, ſceptre, dignité, » puiſſance ; tous les rangs, tous les

» degrés disparurent, toute lumiere » s'éclipsa devant ces lugubres flam- » beaux, qui n'éclairerent alors que la » foiblesse, l'humiliation, le néant; & » dans ce palais, tout plein de la gloire » humaine, il ne resta que vous & la » victime. *In illa die exaltabitur Deus » solus* «.

Dans le second morceau, où l'on retrouve la sensibilité, la philosophie & les graces simples de Massillon, l'Orateur s'exprime ainsi :

» La vanité ne réclame rien dans ce » triste Eloge; on ne vous offre point » des drapeaux déchirés, des trophées » sanglans, des rivaux humiliés, des » provinces conquises; la Victoire éplo- » rée ne gémit point, la Renommée se » tait, la Vertu pleure ici toute seule; » elle pleure un Prince de trente-six » ans, qui ne connut qu'elle «.

A ces deux morceaux, nous joindrons encore le suivant, tiré de l'Oraison funebre de la Reine par le même Académicien, & dans lequel Bossuet & Massillon nous paroissent se réunir.

» La naissance d'un Prince n'est aux » yeux de la Reine qu'un engagement » & un devoir de plus.... Elle ne le

» forme pas au grand art de régner ;
» hélas ! ſi le Ciel le permet, les exem-
» ples de ſon Sang l'inſtruiront aſſez.
» Mais elle lui apprend qu'au pied
» du Trône, & bien plus encore, loin
» du Trône même, ſont ſes freres ;
» qu'il appartient à ce pauvre, à ce
» malheureux, dont il n'entend pas les
» cris ; que les hommages les plus flat-
» teurs ſont ceux de la miſere recon-
» noiſſante ; & que les couronnes de
» l'éternité ſeront le prix des larmes
» qu'il aura eſſuyées ſur la terre.... Oh
» Prince (1) ! ſur qui nos regards s'ar-
» rêtent avec une eſpérance ſi tendre,
» vous ne recevrez plus ces touchantes
» leçons. Pere, mere, aïeule, tout eſt
» enſeveli dans le ſilence de la mort ;
» mais l'eſprit qui les anima vous parle
» du fond de leurs tombes entaſſées ;
» une voix reſpectable & terrible vous
» crie : *Conſolez la Terre qui a les yeux*
» *ſur vous, & regardez le Ciel qui*
» *vous attend* «.

L'Oraiſon funebre de Louis XV, prononcée par le même Orateur, offre encore un plus grand nombre de traits

(1) Louis XVI, alors Dauphin.

d'éloquence, de ſenſibilité, de cette fineſſe même qui ſait toucher légérement & avec adreſſe des cordes délicates & difficiles. Nous en citerons quelques morceaux, avec beaucoup de regret de ne pouvoir en citer un plus grand nombre; il faudroit tranſcrire preſque en entier ce Diſcours, pour en faire connoître toutes les beautés.

» A cette époque, Meſſieurs (l'époque du miniſtere du Cardinal de Fleury), on vit ſur la terre un Peuple heureux tout à la fois & reſpecté; & ce Peuple étoit celui que Louis XIV avoit comme enſeveli dans ſes triomphes, Peuple déteſté de l'Europe conjurée, déshonoré à Hochſtet, humilié à Gertruidenberg, conſterné, fuyant des rives du Rhin juſqu'à celles de l'Eſcaut, raſſuré à peine à Denain par l'heureux génie de Villars, traînant, après la paix d'Utrecht, les débris d'une puiſſance que l'envie ne daignoit plus remarquer, ſans commerce, ſans vaiſſeaux, ſans crédit..... Un homme eſt choiſi pour ranimer ce Peuple abattu. *Louis* dit au Cardinal de Fleury, comme autrefois le Seigneur Dieu au Pro-

» phete Ezéchiel : *Inſuffla ſuper interfectos iſtos, ut reviviſcant. Soufflez ſur ces morts, afin qu'ils revivent.....* » Tout à coup un eſprit de vie coule » dans ces oſſemens arides & deſſéchés ; un mouvement doux, mais » puiſſant, ſe communique à tous les » membres de ce grand corps épuiſé ; » toutes les parties de l'Etat ſe rapprochent & ſe balancent : *Et acceſſerunt oſſa ad oſſa, unum quodque ad junâturam ſuam.* L'harmonie ſe ré» tablit, la confiance renaît, &c. «.

Rien n'eſt plus heureux & plus éloquent que l'application de ce paſſage de l'Ecriture. C'eſt ainſi qu'il faut la faire parler dans une Oraiſon funebre, & non pas y entaſſer, ſans choix & ſans génie, comme ont fait tant d'autres Orateurs, des milliers de paſſages des Livres ſaints, les uns applicables à cent autres ſujets, les autres appliqués au ſujet d'une maniere froide & triviale.

Dans le morceau ſuivant, l'Orateur fait ſentir avec d'autant plus d'adreſſe les reproches qu'on peut faire au Cardinal de Fleury, qu'il a eu l'art de donner à ces reproches la forme de l'éloge....

l'éloge.... » Miniſtre reſpectable, je
» n'inſulte point à votre repos; je ſais
» que nous vous devons ces jours pai-
» ſibles & brillans que je retrace; mais
» qu'il me ſoit permis de le dire, en
» conſervant dans votre auguſte Eleve
» cet eſprit de modération & de ré-
» ſerve, ſi vous aviez excité ces flammes
» généreuſes, ce noble ſentiment de ſes
» forces, qu'il méritoit ſi bien de pren-
» dre; ſi vous lui aviez appris à ne pas
» ſe ſéparer de ſa Nation, à la mé-
» diter, cette Nation, qui ſe donne
» toutes les chaînes qu'on ne lui mon-
» tre pas, qui ſupplée par le dévoue-
» ment tout le pouvoir qu'on ne lui
» fait pas ſentir, qu'il ſeroit honteux
» d'opprimer, parce qu'on eſt toujours
» ſûr de la ſéduire; ſi en lui peignant
» tous les hommes faux & trompeurs,
» vous lui euſſiez dit que le ſeul homme
» de ſon Empire dont il ne devoit pas
» ſe défier étoit lui-même, nous joui-
» rions encore de la ſageſſe & de la
» pureté de vos conſeils. Il vous a man-
» qué une ambition dont la France
» vous eût fait un mérite, celle de
» vous ſurvivre par l'impulſion que
» vous pouviez donner à l'ame de ſon

» Roi : hélas ! votre miniſtere a péri » avec vous «.

Voici un autre morceau, plein d'éloquence & de fineſſe tout à la fois, ſur le caractere, les vertus & les fautes de Louis XV.

» Hélas ! MESSIEURS, par quelle » fatalité LOUIS XV a-t-il exagéré ſur » le Trône, deux vertus ſi étrangeres » au Trône, la modeſtie & la défiance » de ſoi-même ? Etions nous donc ré- » ſervés à déplorer dans ce Monarque, » ce qu'on ne peut trop louer dans les » Rois ? Mais c'eſt dans le malheur » qu'il ſied bien d'être juſte. Diſtin- » guons les traits de la lumiere au » milieu des ombres qui l'affoibliſſent..., » Otez ce poids qui l'entraînoit irré- » ſiſtiblement vers la condeſcendance, » l'ame élevée ſe montrera par-tout. » A Fontenoy, lorſque tout chancelle, » il obſervera que la redoute d'An- » thoin, vainement attaquée, laiſſe » l'eſpoir de la victoire, & il ſoutien- » dra ſeul ſon armée par ce coup-d'œil » digne des Condés & des Turennes : » voilà le Général.... A Bruges, à l'aſ- » pect des mauſolées de Charles le » Hardi, & de Marie de Bourgogne, il

» s'écriera : *C'eſt-là le berceau de toutes*
» *nos guerres ;* penſée rapide & pro-
» fonde : voilà le Philoſophe. A Ver-
» ſailles, la marche tortueuſe de la
» Politique jettera de l'incertitude &
» de l'obſcurité ſur un traité de paix ;
» il le réformera ſeul, & tous les
» nuages ſeront diſſipés : voilà l'homme
» d'Etat..... Je ne craindrai pas de le
» dire : LOUIS XV, avec ſes principes,
» étoit plus près de la véritable gran-
» deur, que *Louis XIV* avec ſes talens.
» Celui-ci fut le Héros de la Fortune ;
» celui-là prouve qu'un Roi juſte peut
» ſe paſſer d'elle. L'un ne pouvoit être
» arrêté, & la vanité l'égara ; l'autre
» méritoit d'être ſoutenu, & ſa droi-
» ture en eût fait un grand Roi : c'eſt
» à ce titre qu'il mérite nos hom-
» mages «.

On trouvera des beautés du même genre dans cet endroit de la ſeconde partie. » Une vertu dont l'audace & le
» crime ont abuſé, n'a-t-elle donc plus
» de droit à nos éloges ? Quelle voix
» s'élevera pour inculper la bonté de
» LOUIS ? Sera-ce celle de la Religion,
» dont il reſpecta toujours les conſeils
» & les priviléges ? Celle de ſes Cour-

» tiſans, qu'il combla de faveurs, à
» qui il ne montra jamais que la triſ-
» teſſe obligeante de ces refus involon-
» taires, qui valent des graces ? Celle
» de ſes Soldats, qui le virent pleurant
» ſur les lauriers de Fontenoy, par-
» courant les hôpitaux, conſolant les
» bleſſés, s'écriant au milieu de ces
» triſtes victimes de la victoire : *An-*
» *glois, François, Ennemis, Sujets,*
» *que tous ſoient également traités, ils*
» *ſont tous des hommes ?* Sera ce celle
» du Peuple ?..... Non, Monarque bien
» aimé & digne de l'être, il ne trou-
» blera point vos manes auguſtes.... Gé-
» miſſant, il ne vous nommoit point
» dans ſes larmes, le cri de ſa miſere ne
» vous accuſa jamais ; c'étoit pour vous
» qu'il avoit inventé ce ſoupir que
» l'oppreſſion lui arracha : *Ah ! ſi le*
» *Roi le ſavoit*.... Votre cendre lui ſera
» auſſi précieuſe, que votre nom lui a
» été cher «.

Mais le morceau le plus ſublime peut-être de cette éloquente Oraiſon funebre, eſt celui où M. l'Abbé de Boiſmont peint la derniere maladie du Roi, & les circonſtances dont ſa mort fut accompagnée.

» La vérité eſt donc bien étrangere » au Trône, puiſqu'elle n'en approche » pas dans les momens même où tout » fuit, où il ne reſte qu'elle..... » Telle eſt la deſtinée de LOUIS dans » ces cruels inſtans. Le myſtere l'en- » vironne, rien ne lui déſigne le poiſon » qui le dévore; la Cour, la Capitale » retentit de l'accablante nouvelle; l'é- » tonnement, la terreur, une multi- » tude de voix la répete; & la vérité » n'en trouve pas une pour porter ce » triſte ſecret à l'oreille du Prince..... » Eh! malheureux Politiques, vous » vous méprenez; ce n'eſt pas un trône, » c'eſt un lit de mort que vous aſſié- » gez; tous vos déguiſemens, tous vos » artifices ſont perdus..... Mais vous » êtes, dans ce moment, les Miniſtres » d'un jugement terrible. Telles ſont » les juſtes rigueurs de la vérité ſur les » Rois; méconnue lorſqu'elle eſt im- » portune, elle fuit quand elle devient » néceſſaire.... «.

Plus bas, l'Orateur, après avoir tracé le tableau touchant du repentir du Roi, & de la miſéricorde divine qui le conſole & le raſſure, ajoute, avec la ſenſibilité la plus profonde:

» Cependant, que de rigueurs au mi-
» lieu de tant de graces ? Tremblez,
» vous que cette indulgence pourroit
» précipiter dans la préſomption ; c'eſt
» au cœur de ce Prince malheureux
» que l'inflexible juſtice a frappé. Ce
» cœur ſenſible étoit coupable ; ce cœur
» ſenſible eſt la victime à laquelle la
» vengeance s'attache ; elle lui laiſſe
» tous les beſoins de ſa tendreſſe, &
» lui en ravit preſque tous les objets ;
» le mal qui s'accroît peſe ſur tous les
» mouvemens de ce cœur déchiré, &
» les enchaîne ſans les détruire. L'ami-
» tié, la piété filiale, veillent en vain
» autour de lui ; ni la piété filiale, ni
» l'amitié n'auront un ſoupir. Cet af-
» faiſſement de toutes ſes puiſſances,
» cette préſence de ſa raiſon, qui lui
» fait ſentir la douceur d'expirer du
» moins dans les embraſſemens de ſes
» petits-fils, & l'affreuſe néceſſité de
» les écarter ; quelle pénitence ! Il
» mourra, & il n'a point encore ou-
» vert le ſanctuaire de l'Etat à ſon ſuc-
» ceſſeur ; il laiſſe de grandes plaies &
» de jeunes mains pour les fermer ; il
» emporte avec lui ces leçons, ces re-
» grets, ces conſeils, que l'éloquence

» du dernier moment rend ſi pénétrans » & ſi reſpectables ; il mourra, & les » oracles de ſa mort ſeront perdus » comme les derniers exemples de ſa » vie : quelle pénitence « !

Nous ne craignons point de le dire ; il ne manque à ce Diſcours que d'être moins moderne, pour être mis par la voix publique à côté de ce que nous avons de plus éloquent en ce genre ; & quand le genre même viendroit un jour à être proſcrit par la ſévérité philoſophique de nos neveux ; quand cette poſtérité, devenue inflexible & auſtere, ne voudroit plus entendre dans la chaire de vérité, que la vérité toute nue & ſans apprêt, elle donnera toujours des éloges à l'Orateur qui, dans ce ſujet épineux & gliſſant, & dans un temps où il n'étoit pas permis à la vérité de ſe préſenter ſans voile, a ſu la faire parler avec une délicateſſe ſi noble, & une éloquence ſi touchante.

M. l'Abbé de Boiſmont a encore ajouté, s'il eſt poſſible, à ſa réputation, par ſon éloquente Oraiſon funebre de l'Impératrice Reine de Hongrie, & par le Sermon touchant qu'il a prononcé en 1782 ſur l'établiſſement

d'une maiſon de charité en faveur des pauvres Militaires & des pauvres Eccléſiaſtiques. Pour ne point donner à cet article trop d'étendue, nous nous contenterons de citer le beau portrait du Roi de Pruſſe dans le premier Diſcours, & celui du Curé de campagne dans le ſecond, ſans prétendre néanmoins préférer ces deux morceaux à beaucoup d'autres, qui ne ſont pas moins dignes d'éloges. Ceux de nos Lecteurs qui pourroient trouver ici un trop grand nombre de citations étrangeres, ſelon eux, à l'Hiſtoire de l'Académie, nous les pardonnerons ſans doute, s'ils penſent comme nous, que des traits d'une éloquence ſi diſtinguée, ouvrage d'un Membre de cette Compagnie, ſont peut-être le plus bel ornement de cette Hiſtoire.

PORTRAIT du Roi de Pruſſe.

» AU milieu de cette foule d'enne-
» mis triomphans, conſidérez le lion
» du Nord qui s'éveille; ſes regards
» ardens ſemblent dévorer la proie que
» la fortune lui marque : génie impa-
» tient de s'offrir à la Renommée, vaſte,
» pénétrant, exalté par le malheur &
» par ces preſſentimens ſecrets qui dé-
» vouent impérieuſement à la gloire cer-
» tains êtres privilégiés qu'elle a choiſis,
» je le vois ſe précipiter ſur ce théatre
» ſanglant, avec une puiſſance mûrie
» par de longues combinaiſons, & des
» talens agrandis par la réflexion & la
» prévoyance; Soldat & Général, Con-
» quérant & Politique, Miniſtre &
» Roi, ne connoiſſant d'autre faſte que
» celui d'une milice nombreuſe, ſeule
» magnificence digne d'un Trône fondé
» par les armes. Je le vois, auſſi rapide
» que meſuré dans ſes mouvemens,
» unir la force de la diſcipline à la
» force de l'exemple, communiquer à
» tout ce qui l'approche cette vigueur,
» cette flamme inconnue au reſte des

» hommes, que la Nature avoit cachée
» dans ſon ſein ; marcher à d'utiles
» triomphes ; diriger lui-même avec art
» tous les coups qu'il porte ; attaquer
» ce tronc chancelant ſur lequel MA-
» RIE-THÉRESE eſt appuyée, en dé-
» tacher bruſquement les rameaux les
» plus féconds ; & s'élevant bientôt au
» deſſus de l'art même par la fermeté
» de ce coup d'œil que rien ne trouble,
» montrer déjà le ſecret de ſes reſ-
» ſources qui doivent étonner la vic-
» toire même, & tromper la fortune
» lorſqu'elle lui ſera contraire. . . . .
» . . . . . .

» .... Il vit, ce Héros que l'art de
» vaincre rendit ſi redoutable, & que
» le ſeul art de régner, qu'il n'a pas
» moins connu, pouvoit rendre ſi cé-
» lebre. Je vois par-tout ſes lauriers
» mêlés aux palmes de MARIE-THÉ-
» RESE. Mais n'attendez pas, Meſ-
» ſieurs, que je vous raconte cette ſuite
» de combats dont frémiſſoit l'huma-
» nité. Ma voix n'eſt point deſtinée à
» ces récits ; ce que je dois vous faire
» obſerver, c'eſt le nouveau genre de
» force & de courage que MARIE-

» THÉRESE oppoſe à ce nouveau choc.
» L'inévitable Frédéric eſt par-tout,
» prévoit tout, répare tout, trouve le
» triomphe où ſes Généraux n'apper-
» çoivent que l'humiliation & le dé-
» ſeſpoir. C'eſt la foudre qui ſillonne
» l'air d'un pole à l'autre, & porte
» en tous lieux le ravage & l'effroi.
» MARIE-THÉRESE, immobile au
» fond de ſon Palais, prévient, décon-
» certe, arrête tous les mouvemens
» d'un ennemi qui ſemble ſe multiplier
» & ſe reproduire : c'eſt une colonne
» majeſtueuſe, qui ſoutient ſeule un
» édifice immenſe, dont quelques mor-
» ceaux détachés par la violence des
» ſecouſſes, n'ébranlent point la ſoli-
» dité. Le malheur & la gloire ſont
» partagés «.

PORTRAIT du Curé de Campagne.

» TRANSPORTONS-NOUS dans les » campagnes, voyons la misère dans » son domaine ; qu'appercevons-nous » dans ces hameaux confusément épars ? » Une solitude morne, une Nature » triste & languissante, des toits délabrés, des maisons de boue, où la » lumiere semble ne pénétrer qu'à regret ; par-tout la disette & le besoin » sous les formes les plus hideuses & » les plus dégoûtantes. . . . . .

» Ah ! du moins dans ces temples » rustiques, décorés par la seule présence de la Divinité qui les remplit, » ces cœurs désolés trouvent des freres, » des malheureux qui leur ressemblent !.... Que dis-je ? ils trouvent » plus, ils y trouvent un pere. Ce » Pasteur sur lequel la Politique peut-» être ne daigne pas abaisser ses regards, ce Ministre relégué dans la » poussiere & l'obscurité des campagnes, voilà l'homme de Dieu qui les » éclaire, & l'homme de l'Etat qui les

» calme ; ſimple comme eux, pauvre
» avec eux, parce que ſon néceſſaire
» même devient leur patrimoine, il les
» éleve au deſſus de l'empire du temps,
» pour ne leur laiſſer ni le déſir de ſes
» trompeuſes promeſſes, ni le regret
» de ſes fragiles félicités : à ſa voix,
» d'autres cieux, d'autres tréſors s'ou-
» vrent pour eux ; à ſa voix, ils cou-
» rent en foule aux pieds de ce Dieu
» qui compte leurs larmes, ce Dieu,
» leur éternel héritage, qui doit les
» venger de cette exhérédation civile
» à laquelle une Providence qu'on leur
» apprend à bénir les a dévoués. Les
» ſubſides, les impôts, les loix fiſcales,
» les élémens même, fatiguent leur
» triſte exiſtence ; dociles à cette voix
» paternelle qui les raſſemble, qui les
» ranime, ils tolerent, ils ſupportent,
» ils oublient tout : je ne ſais quelle
» onction puiſſante s'échappe de nos
» tabernacles ; le ſentiment toujours
» actif de cette autre vie qui les attend,
» adoucit toutes les amertumes de la
» vie préſente : ah ! la Foi n'a point de
» malheureux ! ces myſteres de miſé-
» ricorde dont on les enveloppe, ces
» ombres, ces figures, ce traité de

» protection & de paix qui ſe renou-
» velle dans la priere publique entre le
» ciel & la terre, tout les remue, tout
» les attendrit dans nos temples; ils
» gémiſſent, mais ils eſperent, & ils en
» ſortent conſolés.

» Ce n'eſt pas tout. Garant des pro-
» meſſes divines, ce Paſteur, cet Ange
» tutélaire les réaliſe en quelque ſorte
» dès cette vie, par les ſecours, par les
» ſoins les plus généreux, les plus conſ-
» tans. Je dis les ſoins, & peut-être,
» hommes ſuperbes, n'avez-vous jamais
» bien compris la force & l'étendue de
» cette expreſſion. Peignez-vous les ra-
» vages d'un mal épidémique, ou plutôt
» placez-vous dans ces cabanes infectes,
» habitées par la mort ſeule, incertaine
» ſur le choix de ſes victimes: hélas!
» l'objet le moins affreux qui frappe vos
» regards, eſt le mourant lui-même;
» épouſe, enfans, tout ce qui l'envi-
» ronne ſemble être ſorti du cercueil
» pour y rentrer pêle-mêle avec lui: ſi
» l'horreur du dernier moment eſt ſi
» pénétrante au milieu des pompes de
» la vanité, ſous le dais de l'opulence
» qui couvre encore de ſon faſte l'or-
» gueilleuſe proie que la mort lui arra-

» che, quelle impreſſion doit-elle pro-
» duire dans des lieux où toutes les
» miſeres & toutes les horreurs ſont
» raſſemblées ! Voilà ce que bravent le
» zele & le courage paſtoral. La na-
» ture, l'amitié, les reſſources de l'art,
» le Miniſtre de la Religion remplace
» tout; ſeul au milieu des gémiſſemens
» & des pleurs, livré lui-même à l'ac-
» tivité du poiſon qui dévore tout à
» ſes yeux, il l'affoiblit, il le détourne;
» ce qu'il ne peut ſauver, il le conſole,
» il le porte juſque dans le ſein de
» Dieu; nuls témoins, nuls ſpectateurs,
» rien ne le ſoutient, ni la gloire, ni
» le préjugé, ni l'amour de la renom-
» mée, ces grandes foibleſſes de la
» Nature, auxquelles on doit tant de
» vertus. Son ame, ſes principes, le
» Ciel qui l'obſerve, voilà ſa force &
» ſa récompenſe. L'Etat, cet ingrat
» qu'il faut plaindre & ſervir, ne le
» connoît pas; s'occupe-t-il, hélas !
» d'un Citoyen utile qui n'a d'autre
» mérite que celui de vivre dans l'ha-
» bitude d'un héroïſme ignoré « (1) ?

(1) Nous croyons devoir nous permettre ici une obſervation. A la mort de Louis XIV,

l'Académie ne fit point faire d'Oraiſon funebre ; mais la Motte prononça, dans une ſéance publique, l'Éloge du premier Roi protecteur. Dans d'autres circonſtances, l'Académie avoit préféré tantôt une Oraiſon funebre, tantôt un Eloge, eſpece d'hommage qui peut être plus convenable à un Corps purement Littéraire, qui doit parler plutôt au nom de la raiſon, qu'au nom de Dieu. D'ailleurs, en ſe réſervant la liberté de choiſir entre ces deux genres, l'Académie s'aſſure l'avantage d'avoir à choiſir entre un plus grand nombre de talens, & celui de n'être pas condamnée à la monotonie d'un genre néceſſairement très-borné, & ſouvent expoſée à donner au Public des tours de force au lieu de bons Ouvrages. *Note de l'Editeur.*

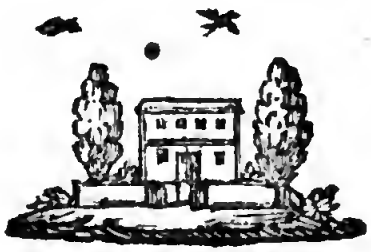

ÉLOGE

DE HENRI-JACQUES NOMPAR DE CAUMONT, DUC DE LA FORCE,

Pair de France, né le 5 Mars 1675; reçu à la place de FABIO BRULART DE SILLERY, *Evêque de Soissons, le 28 Janvier 1715; mort le 20 Juillet 1726.*

NOUS ne pouvons consacrer à la mémoire de cet Académicien, un éloge plus flatteur & apparemment plus vrai, que celui qui en fut fait par M. de Mirabaud, son successeur dans la Compagnie. » Avec beaucoup d'esprit, M. » le Duc de la Force avoit encore dans » l'esprit ces agrémens rares, qui sont » si propres à le faire valoir. Sa haute

» naiſſance, qui l'appeloit à d'autres
» occupations que celles d'un homme
» de Lettres, ne lui avoit pas permis
» de ſe donner tout entier à ſes talens
» poétiques & littéraires. Il s'y livroit
» pourtant quelquefois, & toujours
» avec ſuccès, mais avec réſerve; il
» ſembloit ne s'y livrer que pour n'être
» point taxé d'ingratitude envers la Na-
» ture.... L'heureuſe facilité qu'il avoit
» dans l'eſprit, jointe à une curioſité
» naturelle qui le portoit à tout, lui
» avoient donné une étendue de con-
» noiſſances, qui rendoit plus éclairé,
» & par conſéquent plus utile aux
» Muſes, le zele dont il étoit animé
» pour la gloire.... C'eſt à ce zele qu'une
» des principales villes du Royaume (1)
» eſt redevable d'une Académie des
» Sciences, qu'il y a établie ſur le mo-
» dele de celle de Paris.... Il voulut
» enrichir d'un tréſor ſemblable la pro-
» vince à laquelle ſes ancêtres devoient
» leur naiſſance.... Il a été, à l'égard
» des Académiciens de Bordeaux,
» cette intelligence qui, ſelon quel-
» ques Anciens, ſut imprimer aux élé-

(1) Bordeaux.

» mens le mouvement convenable, » lorſque dans les temps marqués pour » la formation du Monde, déjà ils tendoient d'eux-mêmes à ſe mouvoir & » à ſe débrouiller «.

Tels furent les titres de M. le Duc de la Force, au ſuffrage que lui accorda l'Académie Françoiſe, titres dont il crut devoir s'honorer lui-même dans ſon Diſcours de réception. » Vous avez » ſu, dit-il à ſes Confreres, combien » j'ai été touché, dès ma jeuneſſe, de » cet éclat indépendant du haſard, in» ſéparable de nous-mêmes, de cette » gloire ſi flatteuſe que vous poſſédez, » & dont vous êtes les vrais diſpenſa» teurs.... En m'adoptant aujourd'hui, » vous répandez ſur la Compagnie Lit» téraire que j'ai formée, un éclat qui » lui manquoit. Elle me reverra avec » la même joie que les Nations les » plus ſages recevoient leurs Princes, » lorſqu'ils revenoient chargés du nom » glorieux d'ami, d'allié, de citoyen » de Rome «.

L'Académie de Bordeaux, dont il eſt fait une mention ſi honorable & ſi juſte dans ces deux Diſcours, fut établie par M. le Duc de la Force, en

1713. Le Fondateur eut l'avantage d'avoir pour coopérateur dans cet établiſſement, l'illuſtre Monteſquieu ; nous l'avons dit dans l'Eloge de ce Philoſophe (1) ; & nous y avons expoſé les vûes ſages qui le guiderent pour aſſurer à cette Compagnie naiſſante une exiſtence ſolide & durable. Auſſi, dans cette multitude de Sociétés littéraires dont la France eſt ſurchargée, l'Académie de Bordeaux, fondée ſous de ſi heureux auſpices, a toujours conſervé un rang diſtingué, par les travaux utiles dont elle s'occupe ; & par le mérite de ceux qui la compoſent ; bien différente de ces Sociétés de pur bel-eſprit, ſouvent plus propres à entretenir le mauvais goût dans nos Provinces, qu'à y répandre les lumieres.

La Maiſon de la Force avoit été engagée dans les erreurs du Calviniſme, & paya cruellement ces erreurs. Un des ancêtres de notre Académicien avoit été maſſacré avec un de ſes enfans, à cette exécrable journée de la Saint Barthélemi, qui ſouillera éternellement notre Hiſtoire aux yeux des

(1) Voyez nos *Mélanges de Littérature.*

races futures, & rendra à jamais odieux le nom des monſtres qui ont conſeillé, permis ou exécuté tant d'aſſaſſinats. Un ſecond fils de ce pere malheureux, encore dans l'enfance, n'avoit échappé que par une eſpece de miracle au fer des aſſaſſins (1). Ce fils étoit le triſaïeul de M. le Duc de la Force ; ſon biſaïeul & ſon aïeul conſerverent le plus inflexible attachement pour des opinions proſcrites, qui avoient été ſi funeſtes à leur Maiſon, & auxquelles ils auroient peut-être renoncé plus tôt, ſi la perſécution ne les leur avoit rendues cheres ; mais le pere de notre Académicien avoit enfin renoncé à cette Religion fatale. Son fils ſe crut obligé de réparer d'une maniere éclatante l'eſpece de tache que ce péché *originel* avoit imprimée à ſon nom dans l'eſprit de Louis XIV, qui, vraiment jaloux du titre de Roi *très-Chrétien*,

(1) On peut voir le récit intéreſſant de ce fait, dans les notes ſur le ſecond chant de la Henriade. Il eſt raconté avec plus de détail encore, & avec des circonſtances auſſi curieuſes que touchantes, dans le Recueil qui a pour titre : *Pieces intéreſſantes & peu connues, pour ſervir à l'Hiſtoire.* Paris, 1781, page 377.

ne vouloit dans ſon Royaume que deux Maîtres, l'Egliſe & lui (1). Le Dictionnaire de Moreri nous aſſure que M. le Duc de la Force, notre Confrere, a ſignalé ſon amour pour la Religion en contribuant par des ſommes conſidérables à l'entretien des Miſſionnaires deſtinés à la converſion des Calviniſtes de France : on ajoute qu'il a même pouſſé la généroſité juſqu'à payer des penſions à pluſieurs nouveaux convertis.

---

(1) L'Abbé de Choiſy raconte dans ſes Mémoires, que Louis XIV avoit inutilement tenté de convertir, par ſes royales exhortations, le Duc de la Force, biſaïeul de celui dont nous parlons, & fils de celui qui échappa à la ſaint Barthélemi. Le Monarque fit venir dans ſon cabinet le vieux Courtiſan, hérétique opiniâtre, & le preſſa avec tendreſſe d'ouvrir les yeux à la vérité ; mais Louis XIV n'étoit pas un Boſſuet, pour ſe flatter de réuſſir dans une controverſe où il avoit mis plus de zele que de ſavoir théologique. Le Miſſionnaire couronné prit donc en gémiſſant le triſte parti de laiſſer le vieil Huguenot en paix. Il mourut âgé de quatre-vingt-quinze ans, peu de temps avant la révocation de l'Edit de Nantes, dont il auroit peut-être été la victime, & qui opéra la converſion de ſon petit-fils plus efficacement que n'auroient pu faire toutes les exhortations émanées du Trône.

Nous ſuppoſons, pour l'honneur de ſon zele, qu'en encourageant & en récompenſant les Prédicateurs & les Catéchiſtes, il les exhortoit à la douceur & à la charité, ſi néceſſaires pour aſſurer le ſuccès de leurs ſaints travaux; & qu'en donnant des ſecours aux nouveaux convertis, il avoit grand ſoin de les avertir, en Catholique ſage & éclairé, de ne pas prendre la ſéduction pour la perſuaſion, & de ne pas accorder à l'intérêt ce qu'ils ne devoient qu'à la vérité.

ELOGE

ÉLOGE
DE JEAN
BOIVIN,

Garde de la Bibliotheque du Roi, Professeur Royal en Langue Grecque, né le 28 Mars 1663, à Montreuil-Largilé en Normandie; reçu à la place de PIERRE-DANIEL HUET, *Evêque d'Avranches, le 29 Mars 1721; mort le 29 Octobre 1726* (1).

---

(1) Voyez son Eloge dans l'Histoire de l'Académie des Belles-Lettres.

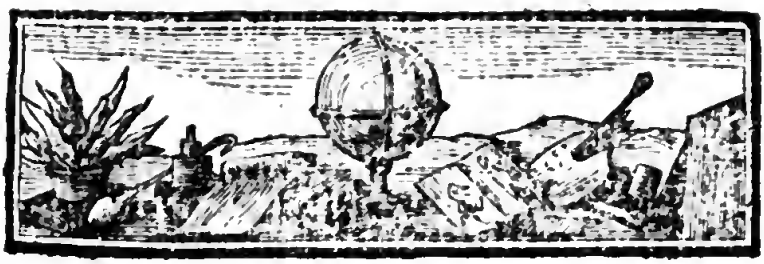

ÉLOGE
DE NICOLAS
DE MALEZIEU,

Chancelier de Dombes, né à Paris en 1650; *reçu à la place de* FRANÇOIS DE CLERMONT-TONNERRE, *Evêque de Noyon, le* 16 *Juin* 1701; *mort le* 4 *Mars* 1727 (1).

---

(1) Voyez ſon Eloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences.

ÉLOGE
DE HENRI
DE NESMOND,
ARCHEVÊQUE DE TOULOUSE,

Reçu à la place D'ESPRIT FLÉCHIER, *Evêque de Nîmes, le 30 Juin 1710; mort au mois de Juin 1727.*

IL étoit d'une famille noble, originaire de l'Angoumois, également illustrée dans les armes & dans la magistrature. Un de ses freres, dont le nom est célebre dans la Marine Françoise, se signala par plusieurs exploits, & par des prises considérables faites sur les ennemis. Un autre Nesmond, Magistrat très-attaché à ses devoirs & uniquement occupé des travaux de son

état, y avoit ſacrifié tous les goûts & toutes les qualités frivoles, qui, dans la ſociété, auroient pu le rendre ce qu'on appelle *aimable*; auſſi ſa converſation avoit-elle le mérite de déplaire beaucoup à cette claſſe déſœuvrée & chargée de ſon ennui, qui n'aime & n'eſtime que ce qui l'amuſe; & c'eſt de lui qu'une femme à qui on annonçoit ſa viſite, diſoit en parodiant par une mauvaiſe pointe, un vers d'Opéra, & en louant le Préſident de Neſmond plus qu'elle ne penſoit : *N'aimons jamais ou n'aimons guere.*

Henri de Neſmond, né avec les talens de l'Orateur, en conſacra de bonne heure les prémices dans la chaire évangélique; le ſuccès de ſes prédications lui procura l'Evêché de Montauban, d'où il paſſa bientôt à l'Archevêché d'Albi; ce fut alors qu'il entra dans l'Académie Françoiſe. Il devint enſuite Archevêque de Toulouſe, & en cette qualité, il ſe trouva ſouvent chargé de haranguer Louis XIV, au nom de la Province de Languedoc. Il s'en acquitta avec le zele d'un ſujet & la dignité d'un Evêque. Mais il fit un uſage encore plus reſpectable de ſes

talens, dans les diſcours pleins de force & d'onction par leſquels il inſtruiſoit ſon Peuple. Chargé du gouvernement d'un dioceſe dont une grande portion étoit plongée dans l'héréſie, il ſut par ſes inſtructions, & plus encore par la ſage douceur de ſon zele & par la ſainteté exemplaire de ſa vie, ramener à l'Egliſe un grand nombre de ces enfans égarés. Son revenu étoit réellement celui des pauvres; il le partageoit avec eux, ou plutôt il le leur abandonnoit. Nous remarquerons ici, & l'Hiſtoire de l'Académie en fournit la preuve, que les Prélats qu'elle a admis parmi ſes Membres, & que par conſéquent elle en a jugés dignes par leurs talens, ont été preſque tous des hommes diſtingués & reſpectables par leur charité & leur bienfaiſance; c'eſt-à-dire, par les vertus que l'Etre ſuprême a le plus recommandées aux Chretiens, & ſur-tout à ſes Miniſtres: argument fâcheux contre l'imbécillité & l'hypocriſie, ſi intéreſſées à faire regarder la Religion comme incompatible avec les lumieres. Les Neſmond, les Fléchier, les Fénélon, les Bouſſuet & les Maſſillon, prouvent aſſez, contre ces ab-

Il adreſſa les vers ſuivans à une femme aimable, livrée à une coquetterie dont ſa jeuneſſe lui cachoit le danger :

Iris, vous comprendrez un jour
Le tort que vous vous faites ;
Le mépris ſuit de près l'amour
Qu'inſpirent les coquettes ;
Songez à vous faire eſtimer
Plus qu'à vous rendre aimable ;
Le faux honneur de tout charmer
Détruit le véritable.

ce ſermon en valoit bien un autre.

Le nom de ce Prélat, dont le ſouvenir nous eſt précieux, ſera placé dans nos faſtes, à côté de celui d'un autre Archevêque de Toulouſe (1), que l'Académie a

(1) Voyez dans l'Eloge de Boſſuet, la juſtice que nous avons rendue à la belle Ordonnance de M. l'Archevêque de Toulouſe ſur un fléau qui, en 1775, a déſolé le Languedoc. Ce n'eſt pas la ſeule qui ſoit digne d'être louée par des Chrétiens & par des Sages ; celle qu'il a rendue & fait exécuter à Toulouſe ſur l'abus des enterremens dans les égliſes, n'eſt pas moins digne de la reconnoiſſance de tous les bons Citoyens. Puiſſe l'exemple que ce Prélat citoyen a donné par un réglement ſi utile, être bientôt ſuivi dans la Capitale, où, juſqu'à préſent, on n'a fait ſur cet objet important que des loix infructueuſes ! Autrefois, il n'étoit pas

le bonheur de posséder aujourd'hui, & qui, apportant parmi nous les mêmes talens, y a joint l'amour le plus éclairé pour les Lettres, l'estime la plus distinguée pour ceux qui les honorent par leurs talens & par leurs mœurs, enfin toutes les qualités aimables & solides qui le rendent cher à son Diocese, à la Société, & à cette Compagnie.

---

permis de bâtir des églises, des oratoires même, dans un endroit où il y avoit quelqu'un d'enterré. Saint Grégoire Pape, lorsqu'il permettoit d'élever quelque temple à Dieu, avoit soin d'y mettre cette condition. Depuis longtemps, la Nation fait là-dessus des vœux unanimes, jusqu'à présent combattus par cette seule classe d'hommes qui voudroit aussi, malgré le cri général du Royaume, faire rétablir les vœux monastiques à seize ans; conduite & animée dans ce double projet par le même motif, l'indifférence pour le bien de ses semblables, & l'attachement à ses intérêts.

Depuis que nous avons écrit cette note, M. l'Archevêque de Toulouse a donné une nouvelle preuve, & plus éclatante encore, de sa bienfaisance & de ses talens, dans les actes imprimés du Synode qu'il a tenu à Toulouse en 1782; Ouvrage que la postérité regardera comme un des plus beaux monumens de l'Histoire Ecclésiastique du dix-huitieme siecle.

ÉLOGE

DE CLAUDE-FRANÇOIS FRAGUIER.

Né à Paris le 28 Août 1666; reçu à la place de JACQUES-NICOLAS COLBERT, *Archevêque de Rouen, le 1 Mars 1708; mort le 3 Mai 1728 (1).*

---

(1) Voyez ſon Eloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.

ÉLOGE,

DE SIMON DE LA LOUBERE,

AMBASSADEUR DU ROI A SIAM,

Né à Toulouſe en Mars 1642 ; *reçu à la place de* FRANÇOIS TALLEMANT, *le* 25 *Août* 1693 ; *mort le* 26 *Mars* 1729 (1).

---

(1) Voyez ſon Eloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.

ÉLOGE

DE JEAN-BAPTISTE-HENRI

DU TROUSSET

DE VALINCOUR,

DE L'ACADÉMIE DELLA CRUSCA,

Secrétaire général de la Marine, né le 1 *Mars* 1653 ; *reçu à la place de* JEAN RACINE, *le* 27 *Juin* 1699 ; *mort le* 4 *Janvier* 1730 (1).

---

(1) Voyez ſon Eloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences.

ÉLOGE

DE MICHEL PONCET DE LA RIVIERE,

ÉVÊQUE D'ANGERS,

Reçu à la place de BERNARD DE LA MONNOYE, *le* 10 *Janvier* 1729; *mort le* 2 *Août* 1730.

L'AMOUR des Lettres fut sa passion dominante dès sa plus tendre jeunesse. Il étudia les grands Ecrivains, anciens & modernes, & perfectionna, par cette lecture assidue, les talens que la Nature lui avoit donnés. Il cultiva sur-tout d'une maniere distinguée, le talent de la parole, & brilla dans la chaire par ses Sermons, & par plusieurs Oraisons funebres; mais il obtint sur-tout les suffrages les plus flatteurs à la cérémonie

M. l'Evêque d'Angers, offre un trait vraiment ſublime. Pénétré d'une terreur religieuſe à la vue des jugemens de Dieu, que ſon Héros a ſubis, il s'écrie avec une éloquence digne à la fois des Boſſuet & des Maſſillon..... *Du pied du plus beau trône du monde, il tombe.... dans l'éternité. Mais pourquoi, mon Dieu, après en avoir fait un prodige de talens, n'en feriez-vous pas un prodige de miſéricorde?* Quand M. l'Evêque d'Angers n'eût écrit que ce peu de mots en toute ſa vie, il ne devroit pas être placé dans la claſſe des Orateurs ordinaires. Mais il étoit deſtiné à eſſuyer, à l'occaſion de ce Diſcours, des chagrins & des contradictions de toute eſpece. Un Journaliſte de Hollande, ſoit malignité, ſoit inepţie, rendit de cet Ouvrage un compte infidele, où les traits du Prince, déjà peu flattés par l'Orateur, l'étoient encore moins par l'Annaliſte. M. Poncet s'en plaignit, mais avec le ſuccès ordinaire aux plaintes que les Auteurs font ſi ſouvent de ces ſortes d'extraits; plaintes qui, toujours ſans effet, dégoûtent aujourd'hui les Ecrivains les

plus ſages de ces inutiles réclamations, & leur font prendre, ſuivant les circonſtances, ou le parti rarement néceſſaire d'une éclatante repréſaille, ou le parti plus noble d'un ſilence dédaigneux.

Nous avons remarqué dans l'Eloge de Fléchier, qu'il eſt difficile d'être Orateur ſans avoir au moins commencé par être Poëte. M. Poncet avoit ſuivi cette route; il avoit fait des vers dans ſa jeuneſſe, & même d'aſſez bons vers pour qu'on en ait retenu quelques uns. Ceux que nous allons rapporter ſont à la vérité des vers de galanterie, mais d'une galanterie très-innocente, très pardonnable d'ailleurs à l'âge où il fit ces vers, & ſur-tout exprimée avec la plus élégante fineſſe. Une de ſes parentes étant à l'égliſe, entendit l'aveugle qui demandoit l'aumône, prononcer le nom de Saint Michel, dont on faiſoit la fête, & qui étoit le Patron du jeune Eccléſiaſtique. Elle ſe hâta de lui envoyer un bouquet, & fut remerciée ſur le champ par ces jolis vers ſi connus :

Un aveugle, en paſſant, vous remet en mémoire,
Qu'aujourd'hui de mon Saint on célebre la gloire,
Et me fait recevoir les préſens les plus doux.
Que mon bonheur ſeroit extrême,
Si cet aveugle étoit le même
Qui me fait tant penſer à vous!

Quoique l'éloquence de M. l'Evêque d'Angers l'appelât depuis long-temps à l'Académie, ſa modeſtie & ſon attachement aux devoirs de ſon état ne lui permettoient pas d'oſer prétendre aux honneurs littéraires. La Compagnie crut qu'une timidité ſi louable & des principes ſi honnêtes étoient une raiſon de plus pour l'adopter. Elle l'appela donc dans ſon ſein, & ſe félicitoit à peine de l'avoir acquis, lorſqu'il lui fut enlevé par une mort prématurée, laiſſant à ſes diocéſains le ſouvenir de ſes vertus, à l'Egliſe la mémoire de ſon zele, à la Littérature celle de ſes talens, & à l'Académie le regret de n'en avoir pas plus long-temps profité.

ÉLOGE

DE JEAN-FRANÇOIS LERIGET DE LA FAYE,

SECRÉTAIRE DU CABINET DU ROI,

Né à Vienne en Dauphiné en 1674; *reçu à la place de* JEAN-BAPTISTE-HENRI DU TROUSSET DE VALINCOUR, *le* 16 *Mars* 1730; *mort le* 11 *Juillet* 1731.

SON pere, Receveur général des finances du Dauphiné, étoit homme de Lettres, » malgré des occupations, dit » M. de Fontenelle (1), qui en paroiſſent aſſez éloignées. Deux fils » qu'il eut, ajoute l'illuſtre Hiſtorien

(1) Voyez dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences, année 1718, l'Eloge de M. de la Faye, l'aîné.

» de l'Académie des Sciences, héritè-
» rent de lui cette inclination ; mais la
» Nature fit leurs partages, en ſorte
» que l'aîné eut plus de goût pour les
» Sciences ſérieuſes, & le cadet pour
» les Sciences agréables «.

Auſſi deux Académies partagerent entre elles les deux freres ; l'aîné fut de l'Académie des Sciences, & le cadet, celui dont nous avons à parler, fut Membre de l'Académie Françoiſe. Il ne manque aux honneurs littéraires de celui-ci, que d'avoir eu, comme ſon frere, M. de Fontenelle pour Panégyriſte.

M. de la Faye avoit mérité ſon titre d'Académicien par les agrémens de ſon eſprit, la fineſſe de ſon goût, ſon amour & ſes talens pour les Lettres, & ſur-tout pour la Poéſie. Quoiqu'il ſe fût principalement adonné à la poéſie légere, il fit voir néanmoins dans quelques occaſions, que la poéſie la plus élevée n'étoit pas ſupérieure à ſes forces. Il avoit fait une belle Ode à la louange de celles de la Motte, & l'avoit adreſſée à cet ingénieux Académicien, dont il étoit l'ami. Cette Ode fut imprimée dans pluſieurs éditions

tions des Odes de la Motte ; & ce qui eſt aſſez digne de remarque, elle le fut avec une autre Piece à la louange des mêmes Odes, par le Poëte Roi, qui depuis changea bien de langage, & qui, après avoir vu ou cru voir dans les mains de la Motte *la Lyre d'Horace* (1) (c'eſt le titre de la Piece qu'il lui adreſſa), lui accorda enſuite à peine *la Lyre de Gacon*. Des motifs d'animoſité particuliere, des liaiſons avec quelques Littérateurs ennemis ou jaloux de la Motte, produiſirent ce changement dans le Poëte Roi. Toute ſa conduite littéraire n'a que trop prouvé qu'il ne ſe piquoit ni de ſcrupule ni de juſtice, quoiqu'il eût beſoin lui-même, pour un grand nombre de ſes productions poétiques, de l'indulgence qu'il refuſoit ſi ſévérement à celles des autres (2). M. de la Faye ne l'imita pas ; il fut, juſqu'à la fin de ſa vie, le partiſan zélé des talens

(1) On peut voir l'Ode de M. de la Faye & celle du Poëte Roi, dans les Mémoires de l'Abbé Trublet, ſur Fontenelle & la Motte, p. 362 & 370.

(2) Voyez la Note (*a*).

de la Motte, & avec d'autant plus de franchiſe, qu'il étoit d'ailleurs bien éloigné d'adopter toutes les opinions littéraires de ſon ami. Car lorſque ce dangereux Novateur en Littérature avança ſes paradoxes contre la Poéſie, M. de la Faye défendit l'Art des vers par une autre Ode, ſupérieure encore à celle qu'il avoit faite autrefois pour célébrer la Motte. Dans cette nouvelle Ode, M. de la Faye prouve, ou plutôt (ce qui eſt bien mieux encore) fait ſentir, en vers harmonieux, combien les entraves apparentes de la meſure & de la rime produiſent de beautés, que le Poëte n'eût pas enfantées ſans cette contrainte; il fait un uſage heureux de cette penſée de Montagne : *Tout ainſi que la voix, contrainte dans l'étroit canal d'une trompette, ſort plus aiguë & plus forte; ainſi me ſemble-il que la ſentence* (la penſée), *preſſée aux pieds nombreux de la Poéſie, s'élance bien plus bruſquement, & me fiert* (frappe) *d'une plus vive ſecouſſe* (1). Cette comparaiſon, auſſi juſte qu'énergiquement exprimée, a été rendue ainſi par M. de la Faye.

(1) Voyez la Note (*b*).

De la contrainte rigoureuſe
Où l'eſprit ſemble reſſerré,
Il reçoit cette force heureuſe
Qui l'éleve au plus haut degré.
Telle, dans des canaux preſſée,
Avec plus de force élancée,
L'onde s'éleve dans les airs;
Et la regle qui ſemble auſtere,
N'eſt qu'un art plus certain de plaire,
Inſéparable des beaux vers.

M. de Voltaire a jugé cette Stance digne d'être citée dans la réponſe qu'il fit de ſon côté à la Motte, en faveur des vers; car ce grand Poëte prit auſſi les armes en cette occaſion; il étoit bien juſte qu'Achille ſoutînt l'honneur de ſa lance. Les Lecteurs, qui compareront la proſe de Montagne avec les vers de M. de la Faye, jugeront ſi le Poëte a prouvé par ſes vers cette ſupériorité de force qu'il attribue à la Poéſie ſur la Proſe. Mais, duſſent-ils donner l'avantage au Philoſophe proſateur ſur le Verſificateur ſon copiſte, ils ne ſeroient pas fondés à conclure de cette préférence (reconnue ou conteſtée), la prééminence de la proſe ſur les vers; un ſeul exemple ne pourroit ni appuyer leur aſſertion, ni

la détruire. Il faudroit, pour la bien juger, comparer la proſe de Cicéron avec les vers de Virgile, & prononcer enſuite, ſi on l'oſoit, pour l'Orateur ou pour le Poëte (1).

La Motte, bien loin de s'offenſer de l'attaque ſi noble & ſi honnête de M. de la Faye, fit à ſon Ode le plus grand honneur qu'il crut pouvoir lui faire; il la mit en proſe, & s'imagina ne lui avoir rien fait perdre; à peu près comme un Muſicien qui, pour faire ſentir tout le charme d'une belle ariette, s'aviſeroit de lui ôter le mérite de la meſure, & de la traduire en récitatif.

Cette traduction, ou plutôt ce traveſtiſſement par lequel la Motte croyoit décorer l'ouvrage de M. de la Faye, prouve au moins que la diverſité d'opinions n'altéra en rien leurs ſentimens mutuels: ils conſerverent toujours l'un pour l'autre une amitié qui les honoroit tous deux. On prétend, on répete ſans ceſſe, on a imprimé dans cent brochures, que cette équité n'eſt pas commune parmi les Gens de Lettres, & que leur vanité eſt une eſpece de Sibarite, qui ſe

(1) Voyez la Note (c).

croit bleſſée à mort dès qu'on l'effleure. Nous oſons croire qu'on la trouveroit moins délicate, ſi ceux qui cenſurent les Ouvrages de leurs Confreres, montroient, dans leurs attaques, autant d'honnêteté que de juſtice; ſi, en remarquant les fautes réelles ou prétendues, en combattant les erreurs ou ce qu'ils prennent pour des erreurs, ils ne mettoient pas le fiel & l'injure à la place des égards & de l'eſtime. L'attachement conſtant & ſincere de la Motte pour M. de la Faye, qui n'avoit fait que critiquer ſes opinions avec décence, & ſon éloignement pour le Poëte Rouſſeau, qui avoit attaqué durement ces mêmes opinions, prouve que l'amour-propre des Auteurs ſeroit plus rarement offenſé qu'on ne croit, s'il ne ſentoit pas qu'on a eu intention de l'offenſer; il diſſimuleroit au moins ſon chagrin ſecret, dès qu'il ne pourroit ſe plaindre ſans ſe laiſſer voir trop ſenſible. Sans doute il ſeroit encore plus eſtimable & plus ſage d'oublier juſqu'aux injures même; mais ce n'eſt pas à ceux qui ſe les permettent à trouver étrange qu'on en ſoit bleſſé, encore moins à s'étonner que ces injures rendent leur

critique infructueuſe, quand elle ſeroit juſte. L'Ecrivain cenſuré auroit peut-être plus d'égard aux leçons qu'on a voulu lui donner, ſi, comme dit encore dans ſon langage énergique l'Auteur des *Eſſais*, *on n'y avoit procédé d'une trogne trop impérieuſement magiſtrale.*

Non content de ſa réponſe honnête à M. de la Faye, la Motte ſaiſit avec empreſſement une occaſion publique de témoigner à ſon antagoniſte, que deux hommes de Lettres eſtimables peuvent différer de goût & d'avis ſans ceſſer d'être équitables l'un à l'égard de l'autre. A la réception de M. de la Faye, il déſira de faire les fonctions de Directeur ; & quoiqu'accablé dès-lors des infirmités qui, peu de temps après, l'enleverent aux Lettres, il ſe chargea avec plaiſir de faire l'Eloge de ſon adverſaire, demeuré ſon ami. Le Diſcours qu'il prononça dans cette circonſtance, eſt un modele ſi parfait d'urbanité, d'élégance & de fineſſe, que nous croyons devoir le rapporter ici preſque en entier. En honorant la mémoire de la Motte & de M. de la Faye, il ſuppléera dans l'Eloge de celui-ci, à ce que nous aurions dit beaucoup plus foiblement de

ſon mérite académique & perſonnel. » Quelles qualités, dit la Motte à M. » de la Faye, ne ſuppoſe pas en vous le » choix de l'Académie, après la perte » de M. de Valincourt « ? On remarquera en paſſant que M. de Valincourt, partiſan zélé des Anciens, adorateur de Deſpréaux & de Racine, &, par cela ſeul, très-peu favorable à la Motte, venoit d'être loué par lui dans le même Diſcours, avec autant d'équité que va l'être M. de la Faye lui-même. La Motte continue, en s'adreſſant à ſon nouveau Confrere : » Il faut, Monſieur, » ſubir la loi de l'uſage ; il a établi pour » chaque Académicien deux jours de » louanges, qui ont tous deux leur in- » convénient : nous ſommes trop pré- » ſens aux premieres, & les ſecondes » ne nous touchent plus. Tout votre » ami que je ſuis, je ne ſçaurois vous » ménager : je ſuis chargé des ſentimens » d'une Compagnie qui s'applaudit de » ſon choix ; & il ne me conviendroit » pas d'en diſſimuler les raiſons par » égard pour votre délicateſſe..... Nous » retrouvons en vous des talens qui ne » vous ont ſervi, comme à votre Prédé- » ceſſeur, que de délaſſement dans des

» fonctions importantes. Mais ſur ces
» Poéſies mêmes qui vous ſont échap-
» pées dans vos momens de loiſir, il y
» a un témoignage bien flatteur à vous
» rendre : vous n'y avez admis qu'un
» badinage élégant & des graces meſu-
» rées.... Ce ſentiment ſi vif & ſi délicat
» du ridicule, ces expreſſions naïves &
» fortes, ſi propres à le peindre d'un
» trait durable, ces avances pour la ſa-
» tire, trop bien accueillie de nos jours,
» ne vous ont jamais tenté. Vous avez
» fui cette gloire injuſte, dont la mali-
» gnité des hommes eſt ſi prodigue pour
» ceux qui la flattent, & vous n'avez
» fait que vous jouer des mêmes armes
» dont tant d'autres n'ont cherché qu'à
» bleſſer.... Le vrai mérite des hommes
» eſt ſouvent le plus inconnu; il con-
» ſiſte, en bien des occaſions, plutôt
» dans les choſes qu'ils ſe défendent,
» que dans celles qu'ils ſe permettent....
» Mais je me hâte de vous enviſager par
» un avantage qui vous eſt plus propre,
» & qui a beaucoup influé dans notre
» choix..... Cette ſcience du monde,
» qui n'eſt pas toujours familiere aux
» Gens de Lettres, ſi agréable, toute
» profonde qu'elle eſt, ſans laquelle les

» autres Sciences ne ſeroient que d'un
» commerce ſec & rebutant, & qui
» ſeule ſe paſſeroit de toutes les autres; ce
» ſentiment prompt des convenances,
» qui fait rendre à chacun avec grace ce
» qui lui eſt dû, qui fait meſurer ſi juſte
» les différens degrés de reſpect, d'ami-
» tié, d'affabilité, ſelon les perſonnes
» & les circonſtances; tout cela ne pa-
» roît-il pas en vous un don de la Na-
» ture? J'ajoute le génie de la conver-
» ſation, qui ſemble vous inſpirer tou-
» jours. Vous ſavez l'animer ſans vouloir
» y briller; plus content d'avoir mis en
» mouvement l'eſprit des autres, que
» d'avoir fait remarquer le vôtre mê-
» me..... C'eſt cette politeſſe, ces gra-
» ces, cette gaîté françoiſe, qui, pour
» ainſi dire, vous ont rendu, chez les
» Etrangers, l'Apologiſte de notre Na-
» tion. Une jeuneſſe indiſcrete leur
» avoit donné quelquefois une fauſſe
» idée de notre caractere; ils nous accu-
» ſoient de légéreté, d'imprudence, &
» d'un dédain ridicule pour des manieres
» éloignées des nôtres: vous leur avez
» donné, Monſieur, une idée bien dif-
» férente. Ils vous ont vu joindre l'en-
» jouement à la raiſon, la liberté aux

» égards, & la prudence à la vivacité » même «.

On voit, par les dernieres lignes de cet Eloge, que le goût de M. de la Faye pour les Lettres, & l'aſſiduité avec laquelle il les avoit cultivées, ne l'avoit pas empêché de paſſer par d'autres états avant de finir par celui d'Académicien. Il avoit été ſucceſſivement dans le ſervice & dans les négociations : il avoit voyagé, ſoit pour les affaires de l'Etat, ſoit pour ſa propre ſatisfaction, dans preſque toutes les Cours de l'Europe, & par-tout il avoit obtenu l'amitié de tous ceux avec qui il avoit à vivre, & la confiance de tous ceux avec qui il avoit à traiter.

M. de la Faye, outre les plaiſirs qu'il goûtoit dans le ſein de l'amitié, & les avantages que lui procuroit la conſidération dont il jouiſſoit, avoit encore, pour ſon bonheur, tous les goûts qui peuvent rendre la vie douce & agréable. Il aimoit les tableaux & tous les ouvrages de l'Art; il en forma une collection précieuſe : mais bien différent de tant de faux Amateurs, qui ne le ſont que par vanité, & dont les cabinets, moins riches que faſtueux, ne décelent que

leur ignorance & leur ineptie, il ne ſe décidoit dans ſes choix ni par les noms, ni par la prévention pour une école particuliere. Il préféroit le chef d'œuvre d'un Peintre preſque inconnu, au médiocre tableau d'un célebre Artiſte (1). C'étoit vraiment *un homme de goût*, digne en tout genre & en tout ſens de ce nom ſi ſouvent uſurpé. Jamais convive ne fut plus agréable. Doux & animé, modeſte ſans affectation, docile pour lui-même & indulgent pour les autres, on diſoit de lui qu'il étoit l'homme que la Nation devoit montrer aux Etrangers, pour leur faire connoître un François vraiment aimable. Il l'étoit au point de ſacrifier quelquefois les avantages qu'il avoit dans la converſation, au plaiſir d'y voir briller les autres. Il aimoit, par exemple, à piquer doucement, par de légeres contradictions, ſon ami la Motte, pour lui donner occaſion de déployer, dans ſes réponſes, toute la fineſſe & toute l'aménité de ſon eſprit. Un des amis de M. de la Faye, excellent Poëte, ſi on en croit le Mer-

(1) Voyez la Note (*d*).

cure, fit à ſon Eloge les vers ſuivans, qui ont du moins le mérite de la vérité.

La Faye a joie, amis, ſanté, pécune ;
Or déſormais, gens à plume ou pinceau,
Aviſez-y quand peindrez la Fortune,
Elle y voit claie : peignez-la ſans bandeau.

Cependant, le croiroit-on ? cet homme de mœurs ſi eſtimables & ſi douces, ne put échapper à la ſatire. Il fut outragé dans les fameux couplets qui cauſerent les malheurs du Poëte célebre Jean-Baptiſte Rouſſeau ; mais il ne ſe vengea de l'outrage que par le mépris. Son frere, Capitaine aux Gardes, & outragé plus cruellement encore dans les mêmes couplets, ne ſe montra pas auſſi inſenſible. Il exerça contre celui qu'il en croyoit l'Auteur, toute la rigueur d'une vengeance militaire (1).

(1) C'eſt avec regret que nous rappelons ici un fait malheureuſement trop connu, & conſigné, pour la honte des Lettres, dans les Factums imprimés contre Jean-Baptiſte Rouſſeau : puiſſe au moins cette triſte leçon être utile aux jeunes Poëtes, qui, avec moins de talens que lui, ſe permettroient les mêmes écarts !

Il ne ſera peut-être pas inutile de rapporter à ce ſujet une anecdote aſſez propre à faire connoître le Poëte, coupable ou innocent, qu'on accuſoit de ces couplets. Comme il ſe plaignoit avec amertume des mauvais traitemens que cette ſatire lui avoit attirés, quelqu'un qui feignoit de compatir à ſon ſort, lui dit que ſa plainte étoit d'autant plus juſte, qu'il falloit être bien peu connoiſſeur en poéſie, pour lui attribuer des vers ſi peu dignes de ſes talens : *Vous êtes bien bon, Monſieur*, répondit le Poëte, *mais les vers ne ſont pas ſi mauvais.* Trait de naïveté ou de caractere, qui montre que ſi l'accuſé n'étoit pas le pere des enfans dont il prenoit la défenſe, il étoit au moins très-digne de l'être.

M. de la Faye fut vengé des ſatires qu'il eſſuya, par l'eſtime & l'amitié d'un Ecrivain bien fait pour l'en conſoler, par M. de Voltaire, qui, dans les vers & la proſe qu'on va lire, a exprimé ſes ſentimens pour notre aimable Académicien.

» J'ai bien envie de revenir bientôt » ſouper avec vous, & raiſonner de » Belles-Lettres : je commence à beau-

» coup m'ennuyer ici. Or, il faut que » je vous diſe ce que c'eſt que l'ennui «.

Car vous qui toujours le chaſſez,
Vous pourriez l'ignorer peut-être;
Trop heureux ſi ces vers à la hâte tracés,
Ne vous l'ont déjà fait connoître!
C'eſt un gros Dieu, lourd & peſant,
D'un entretien froid & glaçant,
Qui ne rit jamais, toujours bâille,
Et qui depuis cinq ou ſix ans,
Dans la foule des Courtiſans,
Se trouvoit toujours à Verſaille.
Mais on dit que tout de nouveau
Vous l'allez revoir au Parterre
Au Capricieux de ROUSSEAU;
C'eſt là ſa demeure ordinaire.

» Au reſte, je ſuis charmé que vous » ne partiez pas ſi-tôt pour Gênes; » votre ambaſſade m'a la mine d'être » pour vous un bénéfice ſimple. Ne reſ- » ſemblez point à ces Politiques errans » qu'on envoie de Parme à Florence, » & de Florence à Holſtein, & qui » reviennent enfin ruinés dans leur » pays, pour avoir eu le plaiſir de dire: » *Le Roi, mon Maître.* Il me ſemble » que je vois des Comédiens de campa- » gne qui meurent de faim, après avoir » joué le rôle de Céſar & de Pompée «.

Nous terminerons cet Eloge par les vers ſuivans, où M. de Voltaire peint encore M. de la Faye avec une grace qui n'ôte rien à la reſſemblance.

Il a réuni le mérite
Et d'Horace & de Pollion,
Tantôt protégeant Apollon,
Et tantôt marchant à ſa ſuite:
Il reçut deux préſens des Dieux,
Les plus charmans qu'ils puiſſent faire;
L'un étoit le talent de plaire;
L'autre, le ſecret d'être heureux.

Qu'il ſeroit à ſouhaiter, pour la mémoire de tous les Académiciens dont nous avons à faire l'éloge, que M. de Voltaire s'en fût ainſi chargé pour nous, & que leur portrait eût été tracé par un ſi grand Peintre!

NOTES *ſur l'article de M. de la Faye.*

(*a*) NOUS avons du Poëte Roi, outre ſes Opéras, deux volumes in-8°. de Poéſies auſſi inconnues que celles de Gacon; & ſur près de vingt Opéras qu'il a faits, il n'y en a guere que deux qui méritent d'être cités avec éloge; *les Elémens*, & *Callirhoé*. Il eſt vrai qu'il y a dans le premier des morceaux & même des ſcenes admirables; celle d'*Ixion* & de *Junon*, & celle de *Vertumne* & *Pomone*. Nous avouerons auſſi que *Callirhoé*, malheureuſement trop foible pour la muſique, eſt un des plus beaux ouvrages que la Scene lyrique ait produits, & que le cinquieme acte, en particulier, ſeroit même, au Théatre François, un acte de Tragédie du plus grand effet; l'intérêt y eſt ſi touchant & ſi vif, que tout divertiſſement mis à la ſuite de cet acte, ainſi que du cinquieme acte d'*Atys*, devient d'une froideur & d'une inſipidité qui, depuis long-temps, ne per-

met plus d'en courir le riſque au théatre. Mais ni les *Elémens*, ni *Callirhoé*, n'autoriſoient l'Auteur de tant d'autres mauvais vers, à mépriſer ſi durement la Motte, dont les ſuccès à l'Opéra n'étoient pas inférieurs aux ſiens, & qui, tout foible verſificateur qu'il étoit, avoit pourtant encore moins mal réuſſi que le Poëte Roi dans pluſieurs genres.

(*b*) Montagne devoit cette penſée à Séneque, qui la devoit lui-même au Philoſophe Cléanthe, comme on peut le voir par le paſſage ſuivant : *Nam ut dicebat Cleanthes, quemadmodum ſpiritus noſter clariorem ſonum reddit, cùm illum tuba per longi canalis anguſtias tractum, patentiore noviſſimè exitu effudit; ſic ſenſus noſtros clariores carminis arcta neceſſitas efficit.* Seneq. Epît. 108.

Un ancien Poëte, nommé *Jean-Baptiſte Chaſſignet*, aujourd'hui très-peu connu, qui n'a guere fait que des Paraphraſes des Pſeaumes, & des Sonnets ſur la Mort, a traduit ce paſſage dans la Préface de ſes Œuvres, à très-peu près de la même maniere que Montagne. La ſupériorité de l'Auteur *des Eſſais* ſur

le très-obſcur *Chaſſignet*, qui paroît avoir été à peu près ſon contemporain (car on ignore même préciſément dans quel temps ce malheureux rimeur a vécu), permet de croire que l'illuſtre Philoſophe eſt Auteur de la traduction originale, quoiqu'il n'eût pas l'honneur d'être Poëte, & qu'il ait même eu le malheur de donner à vingt-ſept Sonnets de ſon ami la Boëtie, des éloges auſſi étranges que peu mérités (1).

(c) On attribue à M. de la Faye ces

(1) Voici la traduction de Chaſſignet : *Ni plus ni moins que la voix contrainte dans l'étroit canal d'une trompette, ſort plus aiguë & éclate plus fort ; ainſi me ſemble-t-il que la ſentence, preſſée aux pieds nombreux de la Poéſie, s'élance bien plus bruſquement, & nous frappe d'une plus vive ſecouſſe.* (Voyez les *Annales Poétiques*, Tome VIII.)

On peut remarquer dans la verſion de Montagne, deux expreſſions vieillies, *ſemble-il* & *fiert*, qui, dans celle de Chaſſignet, ont été rajeunies en *ſemble-t-il* & *frappe ;* au moins ſi les Auteurs des Annales Poétiques ont tranſcrit exactement le paſſage de ce Poëte ; ce qui ſeroit une nouvelle preuve d'antériorité pour la traduction du Philoſophe. Voilà de quoi exercer les Amateurs d'Anecdotes littéraires.

autres vers, qui, malgré la ſingularité & la dureté même de la fabrique, expriment avec une ſorte de vigueur des maximes plus importantes que pratiquées.

Cache ta vie ; au lieu de voler, rampe,
A dit un Grec : je tiens qu'il eut raiſon ;
Du cœur humain il connoiſſoit la trempe ;
Bonheur d'autrui n'eſt pour lui qu'un poiſon :
L'homme eſt injuſte, envieux ſans relâche ;
Il ſouffre à voir ſon ſemblable eſtimé.
Mérite un nom ; mais pour vivre heureux, tâche,
Avant ta mort, de n'être point nommé.

C'eſt ainſi que notre Académicien a rimé le vœu ſi répété & ſi peu ſincere, que tant de Philoſophes avoient exprimé avant lui, d'être inconnus de leur vivant ; mais qu'ils n'ont laiſſé voir qu'après avoir fait tout ce qui étoit en eux pour être célebres, & après avoir eu le bonheur ou le malheur d'y réuſſir.

Si l'on peut reprocher avec raiſon trop d'âpreté & de rudeſſe dans les vers précédens, ceux que nous allons citer prouveroient que M. de la Faye ſavoit très-bien, quand il le vouloit, prendre une autre maniere, & donner

à ſa poéſie la forme la plus douce & la plus facile.

Projet flatteur de ſéduire une belle,
Soins concertés de lui faire ſa cour,
Tendres écrits, ſermens d'être fidele,
Airs empreſſés, vous n'êtes point l'Amour.
Mais ſe donner ſans eſpoir de retour,
Par ſon déſordre annoncer que l'on aime;
Reſpect timide avec ardeur extrême,
Perſévérance au comble du malheur,
Dans ſa Philis n'aimer que Philis même:
Voilà l'Amour; il n'eſt que dans mon cœur.

Nous avons dit que M. de la Faye préféra la Littérature agréable aux Sciences ſérieuſes. Il n'avoit nullement cultivé ces dernieres; peut-être même, à force de les ignorer, méritoit-il le reproche de n'en pas faire aſſez de cas. Mais ſi cette maniere de penſer étoit peu digne d'un Philoſophe, il avoit au moins la bonne foi d'en convenir, & le mérite de l'exprimer avec les graces d'un homme du monde. Un jour qu'on lui montroit un gros ouvrage ſur l'Hiſtoire Naturelle des Inſectes : *Je ne me ſoucie nullement*, dit-il, *de ſavoir à fond l'Hiſtoire de tous ces gens-là; il ne faut pas s'embar-*

raſſer des perſonnes avec qui on ne peut jamais vivre.

(*d*) La diſtribution de la gloire ne ſe fait pas aux Artiſtes de la même maniere qu'aux Gens de Lettres. Dans la Littérature, quelques réputations ſont uſurpées; dans les Arts, elles ne le ſont jamais; & il n'eſt aucun Artiſte célebre qui ne ſoit plus ou moins digne de ſa renommée. Il eſt rare auſſi qu'un bon Ecrivain, même lorſqu'il n'a fait qu'un ſeul ouvrage, n'obtienne pas l'eſtime qu'il mérite; mais il arrive plus ſouvent qu'un excellent Artiſte, lorſqu'il a peu travaillé, n'eſt pas auſſi célébré qu'il devoit l'être, & quelquefois même reſte inconnu. L'Italie & la Flandre ſont pleines d'excellens tableaux, dont les Auteurs, ou peu laborieux, ou morts jeunes, ſont preſque entiérement ignorés. Ecoutons là-deſſus M. Algarotti, dans ſon *Eſſai ſur la Peinture*. » On peut » voir chez les Artiſtes de nos jours, la » vérité de ce que diſoit Vitruve des » anciens Artiſtes. Si Nicomaque & » Ariſtomene n'ont pas été auſſi céle- » bres qu'Apelle & Protogene; ſi Chion » & Pharax n'ont pas eu autant de ré-

» putation que Polyclete ou Phidias ;
» cela ne vient point de leur peu de
» talent, mais du caprice de la fortune.
» Alphonſe de Ferrare & Antoine Be-
» garelli éprouverent le même ſort ; ils
» furent preſque inconnus. Cependant
» l'un, dans ſes modeles, égale Michel-
» Ange, qui dit de l'autre en voyant
» quelques-uns de ſes Ouvrages : *Si*
» *cette terre ſe changeoit en marbre,*
» *malheur aux ſtatues antiques.* Ale-
» xandre Minganti étoit appelé par
» Auguſtin Carache, *le Michel-Ange*
» *inconnu.* Proſper Clément de Mode-
» ne a vécu dans la même obſcurité ;
» on voit pourtant dans le ſouterrain
» de la Cathédrale de Parme, un mau-
» ſolée de la Maiſon Prati, que ce Sculp-
» teur a exécuté dans la derniere per-
» fection. Les deux femmes qui y ſont
» repréſentées, ſont ſi touchantes, leur
» attitude eſt ſi noble, & l'expreſſion ſi
» tendre, qu'il n'eſt perſonne qui ne
» veuille pleurer avec elles. Si, par la
» nobleſſe de ſa maniere, Algardi mé-
» rita le nom *du Guide* des Sculpteurs,
» Proſper Clément, par ces graces
» tendres & naïves, par cette déli-
» cateſſe qu'il a ſu donner au marbre,

» ne devroit-il pas en être appelé le
» *Correge* ?

» Il arrive auſſi très-communément
» que des Maîtres ordinaires ſe ſur-
» paſſent quelquefois, & alors ces
» Ouvrages l'emportent ſur les pro-
» ductions médiocres des plus grands
» Artiſtes. Nous en avons une preuve
» dans le tableau de la Nativité de
» la Vierge, qui eſt à l'Annonciade
» de Piſtoie. Cigoli, qui en eſt l'Au-
» teur, a ſi bien ménagé ſes teintes,
» ſi bien conduit ſon pinceau, & ſi
» bien diſtribué ſes jours, qu'il eſt
» fort ſupérieur, dans cet Ouvrage,
» à de célebres Peintres Lombards.
» Il y a dans la Cathédrale de Ve-
» niſe. un tableau de Belluzzy, qui
» produit un ſi grand effet de clair-
» obſcur, & dans le réfectoire des
» Moines de Saint-Jean de Verdara,
» à Padoue, Verotari en a fait un
» où l'on voit un ſi beau mélange de
» couleurs, & un accord ſi parfait,
» que pour être mis au rang des mor-
» ceaux les plus excellens d'Italie, il
» ne manque à ces deux Ouvrages
» que d'être faits par des Artiſtes d'un
» nom plus connu «. Mais ce qui

eſt également commun dans les Arts & dans les Lettres, c'eſt que toutes les productions d'un Ecrivain & d'un Artiſte célebre ne ſont pas égales, & que l'un & l'autre ont quelquefois laiſſé échapper de leurs mains, des Ouvrages peu dignes de leur nom & de leurs chefs-d'œuvre. Ce mélange de bon & de mauvais dans les grands Ecrivains & les grands Artiſtes, eſt l'écueil du jugement & du goût des prétendus Amateurs. Un mauvais tableau eſt admirable pour eux, s'il eſt bien ou mal à propos attribué à quelque grand Maître ; ils ne regardent pas, & ils n'ont garde de voir ce que l'Ouvrage eſt en lui-même ; ils demandent ſeulement le nom de l'Auteur. D'habiles gens même, aveuglés par la prévention, y ſont quelquefois trompés, comme la Société du Temple le fut au ſujet d'une fable de la Motte. Voyez l'Eloge de cet Académicien dans le Volume précédent.

ELOGE

ÉLOGE

D'ANTOINE HOUDART DE LA MOTTE.

Né à Paris le 17 *Janvier* 1672; *reçu le* 8 *Février* 1710, *à la place de* THOMAS CORNEILLE; *mort le* 26 *Décembre* 1731 (1).

NOTES SUR L'ÉLOGE DE LA MOTTE.

NOTE I, *relative à la page* 235, *sur le peu de goût de* LA MOTTE *pour la profession d'Avocat.*

QUELQUE estime qu'il eût pour une profession si libre & si noble, il en fut

(1) Voyez son Eloge T. I, page 235.

dégoûté par la même raiſon qui a rebuté tant d'autres Gens de Lettres, par l'aridité des études que cette profeſſion exige; il ſe ſentoit d'ailleurs appelé à une autre gloire que celle de ſervir le plus ſouvent d'organe à l'intérêt ou à la méchanceté des hommes, ſous prétexte d'être celui de l'innocence & de l'équité. Il ne pouvoit enfin ſe diſſimuler que la plupart des plaidoyers, dont les voûtes du Palais retentiſſent, très-intéreſſans pour les Parties, médiocrement pour les Juges, & très-peu pour tout ce qui n'eſt ni l'un ni l'autre, ne franchiſſent guere le cercle étroit où on les a débités; à peine s'en échappe-t-il un petit nombre, que l'éloquence de l'Orateur arrache, pour ainſi dire, à cette enceinte, & n'y arrache même que pour quelques momens; tandis que l'Homme de Lettres eſt au contraire, ſi nous pouvons parler de la ſorte, un Ecrivain *Coſmopolite*, fait pour tous les temps & pour tous les lieux. Un ancien Philoſophe, peu favorable à la Royauté, prétendoit, ſans doute dans un moment de mauvaiſe humeur, qu'il y avoit loin du meilleur des Rois au meilleur des hommes. La Motte étoit perſuadé (nous ne

décidons pas ſi c'étoit avec raiſon) qu'il y avoit preſque auſſi loin, ſinon pour le mérite, au moins pour la célébrité, du premier des Avocats au premier des Gens de Lettres; il eût ſans doute applaudi à ces vers ſi connus de la Métromanie.

L'Avocat ſe peut-il égaler au Poëte?
De ce dernier la gloire eſt durable & parfaite;
Il vit long-temps après que l'autre a diſparu,
Scarron même l'emporte aujourd'hui ſur Patru.

Une des raiſons, diſoit encore la Motte, *qui, parmi beaucoup d'autres, m'a dégoûté du Barreau, c'eſt la réponſe qu'un célebre Avocat de mon temps fit un jour en ma préſence au Premier Préſident de Lamoignon. Ce Magiſtrat lui demandoit pourquoi il ſe chargeoit ſi ſouvent de Cauſes déteſtables : C'eſt*, répondit-il, *que j'en ai trop perdu de bonnes, & trop gagné de mauvaiſes.*

NOTE II, *relative à la page* 236, *ſur la chute de la premiere Piece de* LA MOTTE.

IL la donna en 1693, à l'âge de vingt-un ans. Elle avoit pour titre les *Originaux* ou l'*Italien*; c'étoit une Piece moitié Italienne, moitié Françoiſe, en trois actes, avec un Prologue & un Divertiſſement. Mais ni cette réunion des deux Théatres, ni la Muſique, ni la danſe, ne purent ſauver la Piece du naufrage.

NOTE III, *relative à la page* 237, *ſur le Muſicien Campra, Auteur de la muſique de* l'Europe galante.

ON dit que cet Artiſte, étant encore Maître de Muſique de la Cathédrale de Paris, dans le temps où il faiſoit cet Opéra, s'endormit pendant les Vêpres, & dans ſon ſommeil rêva

de l'*Europe galante*, dont il étoit fort occupé. Le Sous-Chantre étant venu lui annoncer, ſuivant l'uſage, le verſet d'une Antienne, il ſe réveilla en ſurſaut, &. chanta l'air du quatrieme acte : *Vivir, vivir gran Sultana.*

NOTE IV, *relative à la page 238, ſur l'orthographe du mot Opéra au pluriel.*

JE demanderai grace ici pour une obſervation purement grammaticale ou orthographique, ſur la maniere dont j'ai écrit certains mots dans cet Eloge & dans pluſieurs autres. J'écris au pluriel *Opéras*, & non pas *Opéra*, malgré la déciſion de l'Académie Françoiſe dans ſon Dictionnaire (1), parce qu'il me ſemble qu'au pluriel la derniere ſyllabe de ce mot eſt longue, & non pas breve comme au ſingulier. Je crois, par la même raiſon,

(1) Cette déciſion ſera réformée dans l'édition prochaine.

qu'on doit écrire au pluriel *numéros*, & non pas *numéro* ; ce dernier mot, quoique tout latin, étant devenu françois par l'uſage. On voit dans la huitieme réflexion de Deſpréaux ſur Longin, qu'il n'étoit pas éloigné de penſer qu'on dût écrire *Opéras* au pluriel, ainſi que *Factums* & *Totons*, quoique ſon Antagoniſte Perrault lui eût reproché cette orthographe comme une faute groſſiere.

J'écris auſſi *chefs d'œuvre* au pluriel, & non pas *chef d'œuvres*, quoique l'Académie l'écrive de cette derniere maniere, & qu'un de nos meilleurs Poëtes ait dit *chef-d'œuvres immortels* ; j'écrirois de même des *arcs-en-ciel* au pluriel, & non pas, avec le Dictionnaire de l'Académie, des *arc-en-ciels*. Je ne ſais ſi l'uſage eſt auſſi conforme qu'on le prétend à l'orthographe de l'Académie ; mais il me ſemble que la raiſon autoriſe la mienne.

Je déſirerois, pour rendre cette remarque plus utile, pouvoir joindre ici la liſte des mots compoſés qui doivent ſe décliner ou ne pas ſe décliner au pluriel. Mais cette diſcuſſion exigeroit trop de détails, d'autant qu'il eſt plu-

ſieurs de ces mots ſur leſquels ni l'uſage ni l'Académie n'ont encore rien décidé. Un ſeul peut-être, le mot *Porte-Dieu*, que l'uſage a conſacré, quelque ſingulier qu'il paroiſſe, eſt évidemment indéclinable ; car il ſeroit ridicule d'écrire ou des *Portes-Dieu* ou des *Porte-Dieux*. Je dirai donc ſeulement qu'il me paroîtroit raiſonnable, 1°. dans les mots compoſés de deux ſubſtantifs, comme *chefs-d'œuvre*, *arcs-en-ciel*, *Hôtels-Dieu*, &c. de décliner le premier ſubſtantif ſeulement : 2°. Dans les mots compoſés d'un ſubſtantif & d'un adjectif, comme *arcs-boutans*, de décliner l'un & l'autre, ainſi que l'uſage l'a établi pour le mot *Gentils-Hommes* : 3°. Dans ceux qui ſont compoſés d'un verbe & d'un ſubſtantif, comme *porte-mouchettes*, de décliner le ſubſtantif : 4°. Enfin dans ceux qui ſont compoſés d'un adverbe & d'un ſubſtantif, comme *hors-d'œuvre*, de laiſſer le ſubſtantif indéclinable.

Je ſais que ſur quelques-uns de ces points je m'écarte de l'illuſtre Compagnie, dont je dois, en qualité de Secrétaire, faire connoître les déciſions

au Public ; mais le Rapporteur qui ſigne un Arrêt, n'eſt pas obligé d'être de l'avis des Juges. En voilà aſſez ſur ce ſujet, ſur lequel même je crains d'en avoir trop dit ici.

NOTE V, *relative à la page* 240, *& aux réflexions que nous avons faites en cet endroit ſur la nature de la Poéſie lyrique.*

A l'occaſion de ces réflexions, que nous prions de relire, nous tranſcrirons ici le paſſage ſuivant des *Paralleles* de Charles Perrault.

» Quand M. Quinault, dit-il, vint » à faire des *Opéras*, un certain » nombre de perſonnes de beaucoup » d'eſprit & d'un mérite diſtingué, ſe » mirent en tête de les trouver mau- » vais, & de les faire trouver tels » par tout le monde. Un jour qu'ils » ſoupoient avec M. de Lully, ils n'o- » mirent rien pour le dégoûter de la » Poéſie de M. *Quinault*; mais comme

» ils avoient affaire à un homme fin
» & éclairé, leurs ſtratagêmes ne firent
» que blanchir.

» Un des convives m'ayant rendu
» compte de cette converſation, je lui
» demandai ce que ces Meſſieurs trou-
» voient tant à reprendre dans les
» *Opéras* de M. Quinault. Ils trouvent,
» me dit-il, *que les penſées ne ſont*
» *pas aſſez recherchées; que les ex-*
» *preſſions dont il ſe ſert ſont trop com-*
» *munes & trop ordinaires, & enfin*
» *que ſon ſtyle ne conſiſte que dans*
» *un certain nombre de paroles qui*
» *reviennent toujours. Je ne ſuis pas*
» *étonné*, lui répondis-je, *que ces Meſ-*
» *ſieurs, qui ne ſavent ce que c'eſt que*
» *muſique, parlent de la ſorte; mais*
» *vous, Monſieur, qui la ſavez parfai-*
» *tement, & qui en connoiſſez toutes les*
» *fineſſes, ne voyez-vous pas que ſi*
» *l'on ſe conformoit à ce qu'ils diſent,*
» *on feroit des paroles que les Muſi-*
» *ciens ne pourroient chanter, & que*
» *les Auditeurs ne pourroient enten-*
» *dre? Quelque naturelles & commu-*
» *nes que ſoient les penſées & les paroles*
» *d'un air, on en perd toujours, ou*
» *preſque toujours quelque choſe, ſur-*

» *tout au ſpectacle. Que ſeroit-ce ſi*
» *ces penſées étoient bien ſubtiles & bien*
» *recherchées, & ſi les mots qui les*
» *expriment étoient des mots peu uſi-*
» *tés, & de ceux qui n'entrent que dans*
» *la grande & ſublime Poéſie? On n'y*
» *entendroit rien du tout. Ainſi on*
» *blâme M.* Quinault *par l'endroit où*
» *il mérite le plus d'être loué, qui eſt*
» *d'avoir ſu faire, avec un certain*
» *nombre d'expreſſions ordinaires & de*
» *penſées fort naturelles, tant d'ou-*
» *vrages ſi beaux & ſi agréables, &*
» *tous ſi différens des uns des autres.*
» *Auſſi voyez-vous que M. de* Lully
» *ne s'en plaint point; perſuadé qu'il*
» *ne trouvera jamais de paroles meil-*
» *leures à être miſes en chant & plus*
» *propres à faire paroître la muſique.*
» La vérité eſt qu'en ce temps-là j'étois
» preſque le ſeul à Paris qui oſât ſe
» déclarer pour M. *Quinault*, tant
» la jalouſie de pluſieurs Auteurs s'étoit
» élevée contre lui, & avoit corrompu
» tous les ſuffrages & de la Cour &
» de la ville; mais enfin j'en ai eu
» ſatisfaction. Tout le monde lui a
» rendu juſtice dans les derniers temps;
» & ceux qui le blâmoient le plus, »

» ont été contraints de l'admirer après » avoir reconnu qu'il avoit un génie par- » ticulier pour ces ſortes d'ouvrages «.

Quoi qu'en diſe Perrault à la fin de ce paſſage, il ne faut pas croire que Quinault, même dans les derniers temps de ſa vie, ait joui ſans contradicteurs de la réputation qu'il méritoit. La maniere dont Deſpréaux parle de ſon talent pour le genre lyrique, dans une des remarques ſur Longin, prouve qu'en rendant à ce talent quelque juſtice, il y attachoit aſſez peu de prix; & on ſait que le lendemain de la premiere repréſentation d'Armide, Louis XIV ayant demandé à un vieux Seigneur, *homme de goût* (comme il s'en trouve tant à la Cour), ce qu'il penſoit des paroles: Sire, répondit noblement l'amateur, *toujours la même ture-lure*; c'eſt ainſi que ce Juge éclairé apprécioit les ſcenes admirables de cet Opéra, & ſur-tout l'acte de la *Haine*, un des plus beaux qui ſoient au théatre lyrique.

Bourſault aſſure dans *ſes Lettres*, avoir ouï-dire à Deſpréaux qu'il n'avoit jamais rien vu de plus beau dans

le genre lyrique, que les quatre vers ſuivans :

Doux ruiſſeaux, coulez ſans violence ;
Roſſignols, arrêtez votre voix ;
Taiſez-vous, Zéphirs, faites ſilence,
C'eſt Iris qui chante dans ces bois.

On ne peut pas douter un moment que Deſpréaux ne trouvât ces vers tels qu'ils ſont, c'eſt-à-dire, déteſtables ; ainſi cette plaiſanterie (ſuppoſé que Bourſault ne la lui ait pas prêtée pour le rendre ridicule) prouve ſeulement quelle idée ce grand Poëte avoit du genre lyrique. Il eût mieux valu y réuſſir que de le mépriſer.

Les Chœurs d'*Eſther* & d'*Athalie* prouveront aiſément à tous ceux qui ſe connoiſſent en vers propres à la Muſique, que le plus grand peut-être de nos Poëtes ignoroit l'art de cette eſpece de vers. Ce n'eſt pas que la poéſie de ces Chœurs, admirable à la lecture, n'ait beaucoup d'éclat & d'harmonie ; c'eſt au contraire qu'elle en a trop pour l'objet auquel elle eſt deſtinée. Nous ſeroit-il permis d'en dire autant des beaux vers de *Samſon* &

de *Pandore*, deux Opéras du plus illuſtre Poëte de nos jours ? C'eſt du moins l'impreſſion que nous a laiſſée la lecture de ces vers, plus faits, ſelon nous, pour être déclamés que pour être chantés.

Quelques perſonnes, ſi l'on en croit Racine le fils, prétendent que *Lully*, chargé de mettre en muſique l'*Idylle* du grand Racine *ſur la Paix*, trouva dans la force des vers une réſiſtance que la poéſie de Quinault ne lui avoit pas fait éprouver ; Racine le fils ajoute cependant, mais en cela il pourroit être ſeul de ſon avis, que *Lully* eſt auſſi grand Muſicien dans cette *Idylle* que dans ſes *Opéras* ; il convient ſeulement d'un endroit où la chute muſicale ne ſatisfait pas l'oreille ; & il avoue que ce n'étoit pas la faute du Muſicien, mais celle du Poëte, *qui n'avoit pas*, dit-il, *pour Lully la même attention que Quinault.* Auſſi (comme on vient de le voir dans le paſſage de Perrault), ni le dédain de Deſpréaux & de Racine pour l'Auteur d'*Atys*, ni même le jugement de Meſdames de Monteſpan &

de Thianges, que nous avons rapporté dans l'Eloge de *Deſpréaux*, n'en impoſerent à Lully, parce que tout intéreſſé qu'il étoit à ſe rendre favorables les femmes & les beaux-eſprits qui donnoient alors le ton, il s'intéreſſoit de préférence à ſa muſique ; il ſoutint toujours que les paroles de Quinault étoient celles qui lui convenoient le mieux, & il revint à lui, même après avoir mis en muſique *Bellerophon*, qui n'étoit pas de cet inimitable Poëte lyrique, & qui étoit preſque digne d'en être. On peut voir dans les Œuvres de Fontenelle, une lettre curieuſe de ce Philoſophe ſur cet Opéra de *Bellerophon*, dont il eſt l'Auteur.

Avouons-le cependant; quelque cas qu'on doive faire de Quinault, quoiqu'il ſoit tout à la fois le créateur & le premier de ſon genre, quoiqu'il ait même fait quelquefois de très-beaux vers, pleins de force & d'harmonie, lorſque la muſique en avoit beſoin pour être plus fiere & plus expreſſive, on ne peut ſe refuſer une réflexion qui doit ſervir à apprécier tout enſemble

le mérite du genre & celui de l'Auteur. La grande Poéſie veut des images, de l'énergie, une harmonie ferme & ſoutenue, un *faire* mâle & prononcé, qu'on ne trouve que rarement dans Quinault. Auſſi dira-t-on de lui avec juſtice, que c'eſt un Poëte charmant; mais perſonne ne dira que c'eſt un grand Poëte, comme on le dira de Deſpréaux, de Corneille, de Racine, de Rouſſeau, de Voltaire. C'eſt à peu près ainſi que le Maréchal de Villars diſoit du Maréchal d'Uxelles: *J'ai toujours entendu dire que c'étoit une bonne caboche; mais perſonne n'a jamais oſé dire que ce fût une bonne tête.*

Mais en mettant Quinault ſi rigoureuſement à ſa place, oſerions-nous tirer des principes que nous venons d'établir & des faits qui les appuient, une conſéquence ſinguliere, que l'expérience n'eſt pas fort éloignée de confirmer? C'eſt que le talent de la Poéſie lyrique, preſque borné à la douceur & à l'heureuſe molleſſe du ſtyle, eſt peut-être difficilement compatible avec le talent de la grande Poéſie; ſans doute entre ces deux talens il n'y a

pas à balancer pour qui auroit le bonheur d'avoir à choisir ; néanmoins celui du Poëte lyrique, quoique d'un prix beaucoup moindre, demeure encore fort estimable.

NOTE VI, *relative à la page* 243, *sur l'entrée de la Motte dans l'Académie Françoise.*

LA MOTTE fut reçu à la place de Thomas Corneille le 8 Février 1710. Le Discours qu'il prononça à sa réception est cité encore aujourd'hui comme un modele en ce genre. L'écueil général de ces Discours, ce sont les lieux communs de remercîmens & d'éloges, dont le Récipiendaire ne peut se dispenser. Cet écueil même étoit alors bien plus dangereux qu'aujourd'hui, parce que les nouveaux Académiciens ont abrégé ou supprimé quelques-uns de ces Éloges, & qu'ils ont d'ailleurs pour la plupart traité des sujets intéressans, au lieu que nos anciens Con-

freres ſe bornoient preſque uniquement à ces lieux communs. Heureux quand ils pouvoient les couvrir & les ſauver par quelque trait qui fût propre & perſonnel au Récipiendaire. La Motte étoit dans ce cas, & fort à plaindre même de s'y trouver. Il avoit perdu la vue comme Thomas Corneille, à qui il ſuccédoit. Il ſut, dans ſon Diſcours, tirer le plus heureux parti de cette malheureuſe ſituation, pour intéreſſer toute l'aſſemblée, & pour remercier ſes Confreres d'une maniere auſſi fine que nouvelle. Après avoir apprécié avec beaucoup d'équité & de juſteſſe le mérite de ſon prédéceſſeur : » Vous l'avez vu, dit-il, fidele à vos » exercices juſque dans une extrême » vieilleſſe, tout infirme qu'il étoit, » & déjà privé de la lumiere..... Ce » mot me fait ſentir l'état où je ſuis » réduit moi-même : ce que l'âge avoit » ravi à mon prédéceſſeur, je l'ai perdu » dès ma jeuneſſe.... Il faut l'avouer » cependant, cette privation dont je » me plains, ne ſera plus pour moi » un prétexte d'ignorance. Vous m'avez » rendu la vue, Meſſieurs, vous m'avez » ouvert tous les livres en m'aſſociant

» à votre Compagnie.... Et puiſque je » puis vous entendre, je n'envie plus » le bonheur de ceux qui peuvent lire «.

NOTE VII, *relative à la page* 243, *ſur le caractere & les talens du Poëte Rouſſeau.*

SANS avoir connu ce Poëte, on demeurera perſuadé de ce que nous avons dit de ſa perſonne, ſi on a la patience de lire l'ennuyeux Recueil de ſes Lettres, publié après ſa mort par des amis peu jaloux de l'honneur de ſa mémoire, ou peu éclairés ſur ce qui pouvoit l'obſcurcir. Il eſt peut-être le ſeul Ecrivain qui, en parlant de ſes malheurs, n'ait pu réuſſir à ſe faire plaindre. Son caractere, qui perce à chaque ligne, repouſſe l'intérêt que ſemble appeler ſa ſituation. Faux & rampant avec ceux dont il croit avoir beſoin, il s'exprime ſur tous les autres avec la cauſticité la plus amere, & ſouvent avec la plus criante injuſtice. Il dénigre le *Glorieux* & *Zaïre*, & comble d'éloges de mi-

ſérables Rimailleurs qui l'encenſoient.

Mais tous ces jugemens, dictés par la paſſion, n'empêchent pas qu'on n'ait été injuſte, lorſqu'il ſe préſenta pour l'Académie avec la Motte, en ne reconnoiſſant pas la prééminence de ſes titres ſur ceux de ſon rival. On ſeroit encore plus injuſte aujourd'hui de ne lui pas donner ſur le Parnaſſe François, le rang très diſtingué qu'il mérite, à condition pourtant de ne pas pouſſer le zele pour ſa gloire, juſqu'à partager avec certains grands Ariſtarques, le ridicule de le préférer à Voltaire, qui du moins égal à Rouſſeau pour l'harmonie & les images, lui eſt ſi ſupérieur par la ſenſibilité, la philoſophie, le goût, l'eſprit & les graces. Il eſt vrai que Rouſſeau, mort quarante ans avant l'Auteur de *Zaïre*, a réclamé long-temps en ſa faveur un grand avantage, celui que l'envie & la ſottiſe aiment tant à donner aux morts ſur les vivans.

On peut diſtinguer dans Rouſſeau deux Poëtes très-différens, celui qui a écrit en France, & celui qui a écrit en Suiſſe & en Allemagne, & qu'on

ne croiroit pas le même, tant il eſt au deſſous du premier. Il ſemble que ce malheureux Ecrivain ait été proſcrit ſur le Parnaſſe en même temps que dans ſa patrie. A peine l'eut-il quittée, que, privé d'objets d'émulation, d'amis ſéveres, & ſur-tout de la cenſure vigilante & utile de ſes ennemis, ſes vers devinrent durs, ſes images forcées ou incohérentes, ſa diction ignoble & tudeſque. Ses ouvrages *Germaniques*, ſi l'on en excepte un très-petit nombre, déshonorent ſes anciennes productions. A l'égard de ces dernieres, elles ſont certainement d'un grand Poëte; mais on y trouve plus de correction que de grace, plus d'harmonie que de penſées, plus d'énergie que de ſentiment; elles ſont le contraire de celles de la Motte, c'eſt-à-dire, fortes de ſtyle & foibles de choſes. Ses Cantates ſont pleines de grande poéſie, &, par cette raiſon même, peu propres à la muſique (1). Ses Comédies, les unes froides, les autres groſſieres, n'ont eu aucun ſuccès. L'Ode

(1) Voyez ci-deſſus la Note III.

& l'Epigramme, tant ſatirique qu'orduriere, deux genres bien éloignés l'un de l'autre & bien diſparates, ſont ceux où il a le mieux réuſſi, à peu près comme cet Acteur qui brilloit à la fois dans les rôles de Roi & dans ceux de Païſan. Et voilà l'Auteur que la baſſe Littérature de nos jours ne rougit pas de mettre au deſſus de celui de la Henriade, de vingt Tragédies ou Comédies reſtées au Théatre, & dignes rivales de celles de Corneille & de Racine; de cent Pieces fugitives charmantes, pleines de philoſophie, de graces & de gaîté; en un mot, d'un Poëte dans lequel on trouve toutes les beautés, tous les genres & tous les tons ? Nous ne parlons point de ſa proſe, auſſi piquante, auſſi noble, auſſi facile que celle de Rouſſeau eſt dure & peſante. S'il étoit un grand Poëte auquel on pût comparer Rouſſeau, ce ſeroit à Deſpréaux, comme Voltaire à Racine. Deſpréaux, auſſi peu ſenſible que Rouſſeau, auſſi lourd dans ſa proſe, eſt auſſi correct, auſſi énergique, auſſi harmonieux dans ſes vers; mais lui eſt bien ſupérieur par la rai-

ſon, la juſteſſe, l'élégance & le goût. Après cela, n'eſt-il pas ridicule d'appeler le premier de ces deux Poëtes, le *grand Rouſſeau*, lorſqu'on ne dit ni le grand Deſpréaux, ni le grand Racine, ni le grand Voltaire? Ce nom de *grand Rouſſeau*, dit très-bien M. de la Harpe, fut donné par l'*envie*, ſouvent auſſi *bête* que la vanité.

NOTE VIII, *relative à la page* 244, *ſur la Tragédie des Macchabées.*

MALGRÉ le ſuccès de cette Piece, il y eut quelques momens équivoques à la premiere repréſentation. Antiochus, en faiſant arrêter les deux amans, Antigone & Miſaël, diſoit ces deux vers :

Gardes, conduiſez-les dans cet appartement,
Et qu'ils y ſoient tous deux gardés *ſéparément.*

Ce mot *ſéparément* excita un rire général, qui penſa faire tomber la Piece.

Parmi les grands connoiſſeurs qui croyoient cette Piece de Racine, les plus exercés & les plus fins lui attribuoient ſeulement les trois premiers actes. Il falloit un tact bien délicat, pour trouver, quant au ſtyle, les deux derniers actes ſi différens des trois premiers. La Piece fut jouée d'ailleurs avec une ſupériorité qui ſans doute contribua beaucoup au ſuccès, & qui fit illuſion à la plupart des ſpectateurs

ſur la foibleſſe de la verſification. Le rôle d'Antigone étoit joué par Mademoiſelle Deſmares, & celui de la mere, par Mademoiſelle Duclos. Dans la ſcene où le plus jeune des Macchabées, Miſaël, raconte à ſa mere les cruautés exercées ſur ſes freres, il y a un moment où, pénétré lui-même de l'horreur de ce récit, il s'arrête & n'oſe pourſuivre. Sa mere lui répond : *Acheve.* L'Actrice prononçoit ce mot avec le ſentiment d'une mere qui fait à Dieu le ſacrifice de ſes enfans, mais qui n'eſt pas moins déchirée par ce cruel ſacrifice, & qui laiſſe percer ſa douleur profonde en paroiſſant l'étouffer.

NOTE IX, *relative à la page* 246, *ſur le rôle du jeune Macchabée, joué par le vieux Baron.*

CE grand Acteur s'obſtina toujours à jouer certains rôles qui lui plaiſoient, quoiqu'ils ne convinſſent plus à ſon âge. De ce nombre étoit celui d'Antiochus

tiochus dans *Rodogune*, qu'il garda juſqu'à quatre-vingts ans. Quand Cléopâtre, au ſecond acte de cette Piece, diſoit à ce jeune Prince & à ſon frere Seleucus, *Mes enfans, prenez place*, on rioit un moment ; mais on ne rioit plus dans le reſte de la Piece, & ſur-tout au cinquieme acte, où la ſupériorité du jeu de Baron faiſoit oublier le contraſte de ſon âge & de ſon rôle. Il y avoit ſur-tout un moment, dans ce cinquieme acte, où ce jeu, quoique muet, étoit admirable Dans l'inſtant où Cléopâtre prend la coupe empoiſonnée & la boit, Baron ſe tournoit avec frémiſſement vers Rodogune, comme ne doutant preſque plus que ſa Maîtreſſe ne fût coupable de la mort de Seleucus.

NOTE X, *relative à la page 247, ſur la Tragédie de Romulus.*

LORSQUE la Motte donna cette Tragédie, il ne garda point l'anonyme comme il avoit fait pour les *Macchabées* ; il étoit devenu plus aguerri, &

osa se montrer à découvert à la Haine, qui n'en fut pas plus heureuse dans ses attaques.

A la premiere représentation de *Romulus*, les Comédiens hasarderent une nouveauté. Jusqu'alors on ne jouoit point de petites Pieces après les Tragédies nouvelles. On attendoit que l'affluence des spectateurs commençât à diminuer, pour les rappeler à la neuvieme ou dixieme représentation, par une Comédie qu'on joignoit à la grande Piece. Aucun Auteur n'avoit osé s'écarter de cet usage, craignant de montrer sur son succès une défiance qui n'eût été souvent que trop bien fondée. La Motte pensa au contraire qu'attendre ainsi quelques représentations pour étayer l'ouvrage nouveau, c'étoit annoncer au Public que cet ouvrage commençoit à tomber. Pour éviter cet inconvénient, il fit jouer une petite Piece après sa Tragédie dès le premier jour, & depuis ce temps son exemple a toujours été suivi.

Mademoiselle le Couvreur pria la Motte de lui donner, dans *Romulus*, le rôle de *Sabine*, qui n'étoit qu'un rôle de Confidente. Elle espéroit, en

ſe trouvant ſur la ſcene avec Mademoiſelle Duclos, qui étoit chargée du premier rôle, effacer entiérement ſa rivale, quoique dans un rôle froid & ſubalterne. Mademoiſelle Duclos ſentit le motif de cette demande, & pria la Motte de ne pas l'accorder. Notre Académicien préféroit Mademoiſelle Duclos à Mademoiſelle le Couvreur, quoique cette derniere eût beaucoup plus d'intelligence & de fineſſe. Il trouvoit plus d'*ame* à la premiere, & par cette raiſon lui donna encore le rôle d'*Inès*, dont elle s'acquitta avec le plus grand ſuccès.

NOTE XI, *relative à la page* 248, *ſur la Tragédie d'Inès.*

ON dit que la Motte fit d'abord abſolument d'imagination le plan d'*Inès de Caſtro*, & qu'enſuite il pria ſes amis de lui trouver dans l'Hiſtoire un événement auquel cette Tragédie pût s'appliquer. Ils ne trouverent que celui d'*Inès*, qui a fourni, comme l'on ſait,

au Camoens un des plus beaux morceaux de ſa *Luſiade*.

On ajoute que l'Auteur d'Inès fut redevable de la ſcene des deux enfans à un célebre Avocat nommé *Fourcroi*. Cet Avocat plaidant pour un jeune homme qui s'étoit marié ſans le conſentement de ſon pere, & ſe voyant prêt à perdre ſa cauſe, fit approcher de lui, en finiſſant ſon plaidoyer, deux enfans nés de ce mariage. Il les préſenta au vieillard qui plaidoit contre ſon fils, & qui, attendri juſqu'aux larmes par ce ſpectacle, déclara ſur le champ aux Juges qu'il les reconnoiſſoit pour ſes enfans. La Motte, inſtruit de l'effet que produiſit ſur toute l'aſſemblée cette ſcene touchante, eſpéra que la même ſituation miſe au théatre y exciteroit encore plus d'intérêt. Cependant, à la premiere repréſentation, le ſuccès de la ſcene fut douteux un moment. Le parterre, peu accoutumé à voir de petits enfans dans une ſcene tragique, héſita d'abord s'il devoit rire ou pleurer ; mais il finit par les applaudiſſemens & les larmes.

Les Cenſeurs d'Inès, qui ne pou-

voient nier le vif intérêt de cette Piece, prétendoient qu'il étoit aſſez mal fondé, & que l'Auteur avoit eu l'art, diſoient-ils, *de faire pleurer ſans qu'on ſût trop pourquoi.* On ne voit pas la raiſon de cette critique. L'intérêt qu'on prend à Inès & à Don Pedre, eſt celui que la Nature inſpire pour deux amans paſſionnés & malheureux.

La Motte eſt ſouvent foible dans l'expreſſion; mais dans ſa Piece le ſentiment eſt toujours vrai. Je n'en excepte pas même ce vers que dit Don Pedre au Roi, lorſqu'il voit Inès mourante :

Soyez encor mon pere, en me laiſſant mourir.

Je ſais que ce vers ſeroit très-digne de critique, & même du plus mauvais goût, ſi on l'entendoit ainſi : *Vous avez été mon pere* en me donnant la vie; *ſoyez-le* encore *en me laiſſant mourir.* Mais la ſituation me ſemble préſenter un autre ſens beaucoup plus naturel. Don Pedre arrive ſur le théatre pénétré de reconnoiſſance pour ſon pere, qui lui a fait grace & lui a rendu Inès. Il apperçoit en ce moment Inès mourante; il veut ſe tuer, & on

le déſarme. *Ah !* dit-il au Roi, *vous vous êtes montré mon pere en me pardonnant & en m'accordant ce que j'aimois : ſoyez mon pere encore en me permettant de mourir après l'avoir perdu.* Mais en juſtifiant dans ce vers le ſentiment & la penſée, nous conviendrons que l'expreſſion en eſt louche, que par-là elle prête au ridicule ; & c'eſt un défaut d'autant plus grand, que le vers donne un air de pointe à une expreſſion de douleur & de déſeſpoir.

Les critiques, les épigrammes, les ſatires de toute eſpece qui furent prodiguées à Inès & à ſon Auteur ; ne prouvoient que le grand ſuccès de l'ouvrage ; c'étoit comme un léger oſtraciſme qui imprimoit le ſceau le plus ſolennel au mérite de celui qu'il attaquoit ; mais qui, à la vérité, l'imprimoit d'une maniere un peu douloureuſe pour l'Auteur, & par conſéquent conſolante pour ſes envieux & ſes rivaux. On ſe doute bien qu'à la foule des Cenſeurs, dont les injures, les feuilles, les chanſons pleuvoient de toutes parts, ſe joignoit une horde de troupes légeres, qui ne combattoit point, mais

qui faiſoit beaucoup de bruit, & qui s'expliquoit ſur l'ouvrage avec l'équité & la fineſſe dont elle étoit capable. L'Auteur avoit bien prévu cet orage, ce qui n'étoit pas difficile.

La nuit qui précéda la premiere repréſentation d'*Inès*, la Motte, inquiet de ſon ſort & ne pouvant dormir, fit ſur cette inquiétude un Sonnet, où il rempliſſoit des *bouts-rimés* qu'on avoit propoſés dans le Mercure. Ce Sonnet étoit paſſable pour un Sonnet en bouts rimés, & pour un Auteur qui ne devoit pas avoir l'eſprit bien calme & bien libre au moment où il l'avoit fait. Ses Détracteurs prétendirent qu'il avoit rempli les bouts-rimés après coup, & lorſqu'il ſe vit aſſuré du ſuccès. Cette chicane étoit de mauvaiſe grace; il falloit le ſuppoſer bien avide de *gloriole*, pour l'accuſer d'avoir voulu en uſurper une ſi futile.

Les bouts-rimés étoient alors fort à la mode. On en propoſoit même dont les mots réunis faiſoient un ſens; & je ne ſais quel Poëte fit contre la Motte un Sonnet qui étoit de ce dernier genre. Dufreſni, dans le temps qu'il faiſoit le Mercure, en propoſa

de ſinguliers, & qui furent très-heureuſement remplis par ces vers ſi connus :

Toi, dont les ans ſont les deux tiers de trente, &c.

Ils le furent peut être plus heureuſement encore par ces vers moins connus qu'on envoya à Dufreſni.

Contre un louis j'en gage	trente
Que tu ne vendras pas	quarante
Exemplaires du Livre	tien ;
La Beurriere a déjà le	mien.
De Colporteurs plus de	cinquante
Avoient des paquets de	ſoixante ;
Chacun croyoit vendre le	ſien,
Les pauvres gens n'ont vendu	rien.
Toi qui d'ans as plus de	ſeptante,
Tu pourrois en vivre	nonante,
Qu'ayant ton Livre pour tout	bien,
Tu vivrois toujours comme un	chien.

Les bouts-rimés ſont aujourd'hui paſſés de mode, comme les pantins & beaucoup d'autres ſottiſes ; mais tel Poëte de nos jours qui ne parleroit qu'avec mépris des bouts-rimés, en a fait ſouvent ſans le ſavoir.

Quoique les bouts-rimés de la Motte ne vaillent pas ceux que nous venons de citer, nous croyons pouvoir les rap-

porter ici, pour amuſer un moment les Lecteurs d'un goût peu difficile, qui prennent encore quelque plaiſir à ces petits tours de force poétiques.

Inſenſé, qu'ai-je fait ? demain à la cabale,
Peut-être par ma chute il faut payer tribut ;
Déjà l'âpre Critique en murmures s'exhale,
Contre ſes noirs deſſeins, où chercher mon ſalut ?
Quel fil me tirera de ce fâcheux dédale ?
Me verrai-je demain près ou loin de mon but ?
Je ne ſais ; mais, hélas ! durant tout l' intervalle,
Je ſuis plus agité que ne l'eſt Belzébut.
O gloire, bruit flatteur, ſéduiſant paradoxe,
J'ai conſumé pour toi l'un & l'autre équinoxe ;
Fais qu'un lot fortuné tombe à mon numéro :
Il faut que le Public ou m'éleve, ou me lape ;
S'il veut bien m'applaudir, je me tiens plus qu'un Pape ;
Mais s'il va me ſiffler, que deviens-je ? zéro.

Nous oſerons encore, & par les mêmes raiſons, joindre à ce Sonnet celui dont nous avons parlé, & qui fut fait contre la Motte ſous d'autres bouts-rimés, dont la ſuite formoit un ſens. Cette note va reſſembler un peu aux *Bigarrures du ſieur des Accords* ; mais elle ſera dans notre Ouvrage la ſeule de ſon eſpece.

Oudart, avant le temps où ſon œil ſe voila,
Vit la Trappe, & bientôt ſur cheval Iſabelle,
Il revint, fit des vers, qu'on mit en à mi- la ;
Aux ſatiriques traits, c'étoit la donner belle.
Odes, puis Iliade, & par ſon art déjà
Le feu du Chantre Grec n'eſt plus qu'une étincelle ;
Il eût plu quand vivoit Pere Emmanuel Sa ;
Mais aujourd'hui ſon vin n'eſt que jus de prunelle.
Et quels honneurs ſont dus aux Fables qu'il nous offre ?
Près la Fontaine, Oudart n'eſt bon qu'à mettre au coffre,
Sombre Planete auprès de Lune & de ſon plein ;
Enfin, a-t-il paſſé l'Auteur de la Pucelle ?
Hé comment en porter un jugement ſoudain !
Entre de tels Rivaux, Phœbus même chancelle.

NOTE XII, *relative à la page 252, ſur les Comédies de* LA MOTTE.

NOUS n'avons dit qu'un mot de ces Comédies, qui ſont au nombre de ſix, & qu'il donna, tantôt ſeul, tantôt en ſociété avec d'autres Auteurs. Toutes ces Pieces réuſſirent dans leur temps, & quelques-unes ſont reſtées au Théatre ; entre autres le *Port de mer*, qu'il a fait avec *Boindin*, & le *Magnifique*,

dont il prit le ſujet dans le Conte ſi connu de la Fontaine. Cette derniere Piece, dont le rôle étoit joué ſupérieurement par *Dufreſne*, eut beaucoup de ſuccès ; & quoique privée de cet Acteur, elle ſe joue encore aſſez fréquemment, parce qu'elle eſt écrite avec eſprit & avec fineſſe. M. Sedaine a fait du même ſujet un *Opéra comique*, où la ſcene du Magnifique & de ſa Maîtreſſe, déjà très-agréable dans la Piece de la Motte, eſt rendue bien plus intéreſſante par la ſcene muette & charmante de *la Roſe*, que la Motte auroit enviée à l'inventeur.

Toutes les Comédies de la Motte étoient en proſe. Avec ſa maniere de penſer ſur les vers, & ſur leur uſage déplacé, ſelon lui, dans la Tragédie même, il n'avoit garde de ne pas ſuivre l'exemple que Moliere lui avoit donné en oſant écrire en proſe un grand nombre de ſes Pieces. Pluſieurs des ſucceſſeurs de ce grand homme l'avoient imité ſur ce point avec ſuccès ; & la Comédie, bien loin d'y perdre, y avoit gagné une infinité de bons Ouvrages.

NOTE XIII, *relative à la page 253, à l'opinion de la Motte ſur les Tragédies en proſe.*

QUELQU'UN l'a dit, & peut-être avec raiſon : ce n'étoient pas des diſſertations ſubtilement & froidement raiſonnées, que la Motte devoit faire pour appuyer l'opinion qu'il avoit tant à cœur d'établir ; c'étoit une Tragédie en proſe qui forçât le ſuccès par l'intérêt du ſujet, par une ſuite bien amenée de ſituations touchantes, & par un ſtyle plein d'énergie & de chaleur. S'il avoit pu riſquer cette nouveauté ſur un ſujet de Tragédie, c'étoit ſur celui d'*Inès* ; de ſéveres Critiques ont même prétendu qu'il ne s'en falloit guere que cette derniere Piece ne fût en proſe ; & de bons ou mauvais plaiſans ajoutoient, dans le temps du plus grand ſuccès de cette Piece, que l'*Auteur avoit fait, comme le Bourgeois Gentilhomme, de la proſe ſans le ſavoir.* On prétend que la Motte ayant dit à M. de Vol-

taire, alors très-jeune, & Auteur du ſeul *Œdipe* qui ſoit reſté au Théatre, que ce ſujet d'Œdipe étoit fort tragique, & qu'il vouloit eſſayer de le traiter en proſe : *Faites cela*, lui dit ce grand Poëte, *& moi je mettrai Inès en vers.* Plus ces critiques paroîtront fondées, plus elles prouveront que ce ne ſont pas les vers qui ont fait le ſuccès d'*Inès* ; & plus il ſera permis d'en conclure que l'Ouvrage auroit peut-être produit ſon effet ſans un ſi foible ſoutien.

Il s'en faut bien pourtant que je veuille me rendre le Défenſeur des Tragédies en proſe, encore moins les préférer aux Tragédies en vers. Qui pourroit balancer un moment entre la belle verſification d'*Iphigénie* ou de *Zaïre*, & la proſe même la plus éloquente ? Mais je ne puis m'empêcher de remarquer, au ſujet de pluſieurs Tragédies écrites en vers, l'inconſéquence du Public dans ſes jugemens & dans ſes goûts. On convient qu'*Inès*, malgré ſon ſuccès très-mérité, eſt pour le moins très-foiblement écrite en vers ; pluſieurs autres Tragédies, écrites encore plus mal, n'en ont pas

été moins applaudies, & ſont même reſtées au Théatre. La conſéquence naturelle ſeroit de conclure que ces Tragédies, beaucoup mieux écrites, mais en proſe, auroient dû, à plus forte raiſon, obtenir les ſuffrages du Public; mais cette conſéquence pourroit bien être précipitée; il étoit très-poſſible que les mêmes ſpectateurs qui, attachés par l'intérêt du ſujet, avoient pardonné aux vers d'*Inès*, euſſent ſifflé la même Piece en proſe, quoiqu'écrite avec beaucoup plus de vigueur & d'éloquence. Celui qui va entendre une Tragédie, s'attend que l'Auteur fera parler à ſes Héros le langage convenu, c'eſt-à-dire, celui des vers. Si la Piece eſt touchante & bien conduite, la mauvaiſe verſification affecte peu le ſpectateur, & ne nuit guere à l'impreſſion qu'il reçoit; mais ſi, dès la premiere ſcene, il entend les perſonnages parler en proſe, le voilà d'abord dérouté de ſon plaiſir ordinaire; cette innovation le frappe néceſſairement, & peut même le frapper au point d'anéantir l'effet & l'intérêt de l'action. C'eſt pourquoi ce que nous diſons ici ſur la faveur que ſemble pro-

mettre aux Tragédies en proſe l'indulgence des ſpectateurs pour les mauvais vers de tant de Tragédies anciennes & modernes, n'eſt tout au plus qu'une conſéquence plauſible, & nullement une conſéquence démontrée.

A ces réflexions nous en joindrons quelques-unes ſur la peine que la Motte a priſe de mettre en proſe la premiere ſcene de *Mithridate*, ſans y faire preſque d'autre changement que celui de rompre la meſure des vers. Il étoit ſurpris que cette ſcene, décompoſée de la ſorte, ne produiſît plus le même effet ſur le commun des ſpectateurs, quoiqu'elle n'eût, diſoit-il, rien perdu *réellement*; & il en concluoit que le plaiſir que nous donnent les vers, eſt un plaiſir de préjugé & d'habitude. C'eſt à peu près (& nous avons déjà fait cette remarque) comme ſi l'on mettoit en ſimple récitatif, ſans meſure & ſans accompagnement, un bel air de Pergoleſe ou de Piccini, que même on ſupprimât quelques paſſages de modulation pour mieux dépayſer l'oreille, & qu'enſuite on fût tout étonné du peu de plaiſir que l'Auditeur recevroit de cette muſique bou-

leverſée & *diſloquée*, ſi même elle méritoit encore le nom de muſique.

On nous faiſoit, Arbate, un fidele rapport ;
Rome en effet triomphe, & Mithridate eſt mort.
Les Romains, vers l'Euphrate, ont attaqué mon pere,
Et trompé, dans la nuit, ſa prudence ordinaire.

Voilà des vers harmonieux.

Arbate, on nous faiſoit un rapport fidele ; Rome triomphe en effet, & Mithridate eſt mort. Les Romains ont attaqué mon pere vers l'Euphrate, & ont trompé dans la nuit ſa prudence ordinaire. Voilà de la proſe très-commune ; & cependant il n'y a pas un mot de changé aux vers de Racine ; mais le rythme, mais la cadence, mais la mélodie eſt entiérement détruite, & le Poëte eſt tout-à-fait tué. Si Racine eût voulu mettre cette ſcene en proſe, il en eût, à coup ſûr, changé les expreſſions, pour donner au moins à cette proſe toute l'harmonie dont elle étoit ſuſceptible ; mais cette harmonie auroit-elle valu celle de ſes vers ? Il n'y a que des ſourds qui puiſſent faire cette queſtion (1).

(1) Les partiſans de la *Tragédie en vers*

La Motte prétendoit que la proſe étoit préférable aux vers dans la Tragédie, parce que la Tragédie en reſſembleroit mieux à la Nature; c'étoit employer un moyen bien foible à la défenſe de ſa cauſe. Eſt-ce que la Tragédie doit reſſembler parfaitement à la Nature? Elle ne ſeroit pas ſupportable avec cette reſſemblance parfaite.

---

avoient comparé la Motte, très-amérement ſans doute, mais aſſez plaiſamment, au *Renard qui a la queue coupée.* Le diſcours du Renard contre la *queue*, eſt en effet aſſez ſemblable à celui de la Motte contre l'uſage des vers dans la Tragédie :

Que faiſons-nous, dit-il, de ce poids inutile,
Et qui va balayant tous les ſentiers fangeux?
Que nous ſert cette queue? il faut qu'on ſe la coupe;
Si l'on m'en croit, chacun s'y réſoudra.

Et la réponſe des Poëtes à leur Confrere, a été celle des Renards à leur camarade.

Votre avis eſt fort bon, dit quelqu'un de la troupe;
Mais tournez-vous de grace, & l'on vous répondra.
A ces mots, il ſe fit une telle huée,
Que le pauvre écourté ne put être entendu;
Prétendre ôter la queue eût été temps perdu,
La mode en fut continuée.

Si Racine eût fait parler Achille & Agamemnon, comme il eſt vraiſemblable qu'on ſe parloit dans les temps qu'on appelle ſi improprement *héroïques*; s'il eût fait ſeulement parler ſes Héros comme ils parlent dans Homere, ſon *Iphigénie*, le chef-d'œuvre peut-être du Théatre François, n'auroit pas été juſqu'à la fin. La Nature, pour nous intéreſſer ſur la ſcene, doit y être tantôt embellie, tantôt chargée, tantôt adoucie, preſque toujours altérée, mais toujours à ſon avantage. Le Public, quand il court au Théatre, ne va pas y voir les objets exactement tels qu'ils ſont; il y perdroit ſouvent beaucoup : il veut ſeulement qu'on les lui montre avec un degré de vérité capable de l'attacher quelques momens. Or, ſi la Tragédie ne doit pas repréſenter ſes Héros tels qu'ils ſont, pourquoi s'aſtreindroit-elle à les faire parler comme ils parlent ? Le ſpectateur ſait bien que le véritable Achille ne parloit point en vers; mais il ſait bien auſſi que ce n'eſt pas le véritable Achille qu'il entend. Un des points les plus importans de l'Art dramatique, le vrai principe peut-être auquel

tiennent toutes les regles de cet Art, & peut-être auſſi le ſeul qui n'ait pas encore été diſcuté (à peine même a-t-il été mis en queſtion), c'eſt de ſavoir où commencent & où finiſſent les limites de *cet eſpace libre* que la Nature laiſſe au Poëte, pour être tantôt plus près, tantôt plus loin d'elle, ſans néanmoins s'en éloigner à une diſtance ridicule, ou s'en rapprocher d'une maniere trop révoltante; juſqu'à quel point les Pieces de Théatre doivent & peuvent porter l'illuſion qu'elles produiſent? Quelles ſont les bornes, les degrés & les nuances de cette illuſion? Si, par exemple, la Comédie, qui eſt la repréſentation de la vie ordinaire, n'exige pas une illuſion plus forte que la Tragédie, dont les Héros ſont preſque toujours hors de la ſphere & de la condition commune? Si, d'un autre côté, en faiſant parler en proſe les Héros de la Tragédie, mais avec la nobleſſe & la décence qui conviennent au Théatre, on ſe trouveroit trop près de cette Nature, dont il faut éviter, dans la Tragédie, l'image trop reſſemblante? S'il ne reſteroit pas encore au ſpectateur aſſez

de moyens de reconnoître visiblement l'illusion théatrale, & de se rappeler à chaque instant qu'il n'assiste qu'à un représentation ?

Si jamais les Tragédies en prose font quelque fortune parmi nous, ce ne pourra être, ce me semble, que par deux moyens. Il faudroit d'abord essayer la prose dans un sujet fort tragique, mais dont les personnages seroient des hommes du commun, tels, par exemple, que *le Marchand de Londres*, une des pieces les plus intéressantes & en même temps les plus morales qu'on puisse mettre sur le Théatre. Les spectateurs, accoutumés peu à peu à voir des Bourgeois mourans parler en prose, se trouveroient peut-être insensiblement préparés à entendre des Princes parler le langage commun ; & le tragique *Bourgeois* serviroit de passe-port à la prose pour s'élever jusqu'au tragique *héroïque*. Mais afin de dépayser le spectateur sur cette nouveauté, non seulement il seroit nécessaire que le sujet fût très-intéressant ; il faudroit qu'il n'y eût pas dans l'action un seul moment vide d'intérêt, & que le spectateur, toujours ému,

toujours attendri, n'eût pas le temps de s'appercevoir ſi les perſonnages parlent en vers ou en proſe. Car il ne faut pas s'y tromper, & ſur ce point la Motte avoit raiſon, ſi l'obligation d'écrire en vers donne des entraves au Poëte, ſouvent elle le diſpenſe auſſi d'être fort difficile ſur ce qu'il fait dire à ſes perſonnages; ce qui en proſe ſeroit trouvé froid & commun dans leur bouche, eſt relevé par la cadence & l'harmonie de la verſification. Ainſi les Auteurs tragiques, débarraſſés, d'un côté, de la contrainte d'écrire en vers, ſentiroient de l'autre la néceſſité de ſubſtituer un nouveau plaiſir à celui de l'harmonie poétique, de mettre plus d'action dans leurs pieces, plus de chaleur & de vérité dans le dialogue. Toutes ces tirades, ſouvent déplacées, dont le principal mérite eſt d'être en vers, ne feroient plus oublier le perſonnage pour montrer l'Auteur, & diſparoîtroient ſans retour. Je ne ſais ſi cet intérêt vif & ſoutenu, cette action chaude & rapide, cette vérité continue, ſi rare dans nos Ouvrages dramatiques, pourroient tenir lieu aux Tragédies de ce qu'elles per-

droient par le défaut de verſification. Mais, encore une fois, le ſuccès ſeul peut juſtifier ce nouveau genre : on aura beau ſoutenir dans de longues préfaces, qu'il en réſulteroit pour nous une ſource nouvelle de plaiſirs, le Public eſt en droit de répondre : *Je n'en ſais rien juſqu'à ce que j'aye vu.* Il ſe peut que la ſuperſtition littéraire & le préjugé ayent trop reſſerré les limites des Beaux-Arts ; mais ce n'eſt pas non plus par des diſſertations qu'on pourra étendre ces limites. Vous demandez ſi tel genre nouveau, telle innovation dans un genre connu, auroient le bonheur de réuſſir ? Tentez-les, & réuſſiſſez, c'eſt la ſeule maniere d'avoir raiſon. Il en eſt des Poëtes comme des Commerçans ; il faut les laiſſer faire ; nul inconvénient à cette liberté ; chaque choſe ſera miſe à ſa vraie valeur ; l'induſtrie ſera encouragée, la licence bientôt reconnue & punie par elle-même : mais auſſi on eſt en droit de dire à nos Beaux-Eſprits diſſertateurs, la même choſe qu'à tant d'Ecrivains patriotes : *Parlez moins de population, & peuplez.* C'eſt bien pis quand on parle de population &

qu'on ne produit que des enfans difformes : la Motte nous a donné de fort beaux Diſcours ſur l'Ode, ſur le Poëme épique, & ſur la Fable ; il a prouvé par les meilleures raiſons du monde, qu'on pouvoit faire un Poëme meilleur que l'Iliade, de belles Odes après Horace & Pindare, & d'excellentes Fables après la Fontaine ; il ne lui a manqué, pour le prouver efficacement, que de faire une meilleure Iliade, de meilleures Fables & de meilleures Odes.

On peut s'étonner que l'Apologiſte des Tragédies en proſe n'ait pas haſardé un autre paradoxe qu'il pouvoit appuyer par des raiſons en apparence aſſez plauſibles ; c'étoit celui d'écrire les Opéras, non pas abſolument en proſe, mais en vers ſans rimes. En effet, comme nous l'avons dit ailleurs, autant la cadence & la meſure ſont néceſſaires aux vers faits pour être chantés, autant la rime l'eſt peu ; la lenteur du chant l'empêche preſque toujours d'être ſenſible, & par conſéquent détruit le plaiſir qui en réſulte. On ne peut faire à ce raiſonnement qu'une ſeule réponſe ; c'eſt

que des vers deſtinés à être chantés, doivent encore être aſſez bons pour être ſimplement récités, & qu'ils ne ſeroient plus propres qu'au chant ſi l'on banniſſoit la rime. Mais cette raiſon, excellente pour un Poëte, & même pour nous, qui n'avons pas l'honneur de l'être, auroit été foible pour la Motte, qui, par une ſuite de ſes héréſies anti-poétiques, regardoit la rime dans les vers françois, comme un ornement de convention, & preſque une invention barbare. Pourquoi donc cet Académicien, après avoir cherché à troubler la Tragédie dans la poſſeſſion où elle eſt d'être en vers, y a-t-il laiſſé l'Opéra? Nous en avons dit la raiſon dans ſon Eloge. Il réuſſiſſoit mieux dans ce dernier genre de poéſie que dans aucun autre, c'étoit même le ſeul pour lequel il eût un vrai talent; & apparemment il s'y ſentoit borné par la Nature, quoiqu'il n'eût garde d'en convenir. Il étoit donc bien éloigné de vouloir proſcrire un genre d'où il tiroit la partie la plus réelle & la moins conteſtée de ſa gloire. Au contraire, il y avoit pour lui tout à gagner que l'on fît des Tragédies

en

en proſe; auſſi n'oublia-t-il rien pour le perſ ader à ſes Confreres les Auteurs dramatiques.

NOTE XIV, *relative à la page* 256, *ſur l'Œdipe de* LA MOTTE *en proſe.*

LA MOTTE eſſaya de mettre l'*Œdipe* en proſe, parce que ce ſujet lui paroiſſoit le plus touchant que la ſcene tragique pût jamais offrir, & par conſéquent le plus favorable pour faire oublier aux ſpectateurs le plaiſir dont il vouloit les priver, de n'entendre plus les Héros de la Tragédie déplorer en beaux vers leurs infortunes. On convient que la Motte ne pouvoit choiſir un ſujet trop intéreſſant, pour haſarder, à l'abri du mérite du fond, une ſi dangereuſe nouveauté dans la forme; on doit même reconnoître que le ſujet d'*Œdipe* a paru à toute l'Antiquité le triomphe de l'intérêt dramatique; mais la différence des Nations, des circonſtances, des Religions, & des idées philoſophiques ſur la fatalité, rendent ce

ſujet d'*Œdipe* beaucoup moins touchant pour des ſpectateurs modernes. Quelle différence pour nous entre l'intérêt d'*Œdipe* & celui d'*Inès de Caſtro*, de *Mahomet*, de *Zaïre*? D'ailleurs, l'action d'Œdipe eſt ſi courte par la nature même du ſujet, qu'elle eſt bien éloignée de pouvoir donner matiere à cinq actes; à peine en fournit-elle deux au génie de l'Ecrivain & à la ſenſibilité du ſpectateur : auſſi tous les Modernes qui ont entrepris des Tragédies d'*Œdipe*, y ont fait entrer des épiſodes plus ou moins heureuſement imaginés, mais qui, de l'aveu des Auteurs mêmes, ralentiſſent & refroidiſſent néceſſairement la marche de la Piece. Corneille a ſon *Théſée*, Voltaire ſon *Philoctete*, la Motte ſon *Etéocle*, &c. Sophocle ſeul n'a point d'épiſodes, & ſa Piece n'en eſt que meilleure; mais les cinq actes de ſa Tragédie n'en valent pas deux d'une Tragédie moderne. Peut-être a-t-on fait une regle des cinq actes, ſans trop ſavoir pourquoi, & ſans faire réflexion que le chœur, toujours préſent ſur les théatres anciens, réduiſoit proprement la Piece à un ſeul acte. Malgré la dé-

ciſion d'Horace (l'homme de l'antiquité qui auroit dû le moins être eſclave de ce préjugé), on a riſqué des Tragédies en trois actes, & elles ont réuſſi ; Métaſtaſe n'en a même que de cette eſpece. On demande ſi l'on pourroit riſquer des Tragédies en un acte ? Pourquoi non, ſi l'on a un ſujet intéreſſant qui ne fourniſſe que deux ou trois ſcenes ? Dira-t-on qu'il faut plus d'apprêt & de temps pour nous faire pleurer que pour nous faire rire ? Mais n'avons-nous pas des Romans très-intéreſſans & très-courts, témoin le *Comte de Comminges*, la *Comteſſe de Tende*, &c. ? Il faut du temps, dit-on, pour le développement de l'action ? Oui, quand l'action eſt compliquée ; mais quand elle eſt ſimple, pourquoi tout ce froid échafaudage ? Dans la Piece du Théatre Italien qui a pour titre, la *Vie eſt un ſonge*, le fils de Sigiſmond ouvre la ſcene, enchaîné dans ſa priſon, & demandant au Ciel la liberté dont toutes les autres créatures jouiſſent en naiſſant. Y a-t-il d'expoſition & de *développement* préférable à ce tableau ? Sachez émouvoir le ſpectateur dès la levée de la

toile, entretenez cette émotion pendant un acte, & ne craignez point qu'il vous reproche de n'avoir pas employé quelques ſcenes à le refroidir, & trois ou cinq actes à l'ennuyer.

L'Œdipe de la Motte en vers ou plutôt en *rimes*, comme l'a qualifié M. de Voltaire, n'eſt pas plus lu aujourd'hui que ſon malheureux Œdipe en proſe. On trouve néanmoins dans cet *Œdipe* en rimes, deux vers dignes d'être cités & retenus. L'impitoyable Grand-Prêtre, toujours prêt à juſtifier ſes Dieux, ſur-tout quand ils ont tort, demande à Œdipe pourquoi, après les prédictions qui lui ont été faites, qu'il tueroit ſon pere & épouſeroit ſa mere, il a riſqué de combattre un inconnu, & d'épouſer une Princeſſe qu'il ne connoiſſoit pas davantage; Œdipe lui répond :

Je trouvai du plaiſir à braver le malheur,
Et le crime parut impoſſible à mon cœur.

Ces deux vers ſont un peu plus heureux que le trait ſingulier d'un autre *Œdipe*, où le Héros de la Piece, ſe plaignant de l'injuſtice barbare des Dieux qui l'ont précipité dans le crime,

le Grand-Prêtre lui répond avec l'auſtere gravité d'un Miniſtre des Autels : *Vous n'avez aucun reproche à faire aux Dieux ; ils vous avoient prédit que vous tueriez votre pere, il ne falloit tuer perſonne ; ils vous avoient prédit que vous épouſeriez votre mere, il ne falloit pas vous marier.*

Mais ce qui eſt vraiment touchant, vraiment admirable, c'eſt cet endroit de l'*Œdipe* de Sophocle, où le malheureux Prince revenant ſur le théatre les yeux crevés, profondément pénétré de ſes prétendus crimes & de ſes malheurs trop réels, s'écrie en s'adreſſant à ſes enfans : *Approchez, malheureux..... embraſſez votre.....* Il n'oſe proférer ni le mot d'*enfans*, ni celui de *pere*. Trait ſublime, qu'on ne trouve dans aucun des *Œdipes* modernes ; il eſt vrai qu'il ne faut pas en blâmer nos Poëtes ; il faut les en plaindre. Pour offrir aux ſpectateurs cette ſituation déchirante, il faudroit qu'*Œdipe* revînt ſur le théatre les yeux crevés & couverts d'un bandeau ; & quel ſujet d'horreur pour les premieres loges, & de plaiſanteries pour le parterre ? Il me ſemble voir à ce ſpectacle toutes

les femmes détourner les yeux, & le reſte crier : *Colin-Maillard*. Rendons graces à notre exquiſe délicateſſe, de nous priver d'une des plus éloquentes expreſſions de tendreſſe & de douleur qu'on puiſſe jamais entendre au théatre.

Cet ingrat ſujet d'*Œdipe*, ſi peu fait pour la Tragédie moderne, a tenté bien d'autres Poëtes que Corneille, Voltaire & la Motte, & les a d'autant plus tentés, qu'ils en étoient plus incapables. Un M. de la Tournelle, Commiſſaire des Guerres, a fait lui ſeul juſqu'à douze Œdipes (1). La Préface, adreſſée au ſavant Boivin, eſt pleine d'une noble confiance.

(1) Voyez le Mercure d'Octobre 1731.

NOTE XV, *relative à la page 257 & aux opinions de la Motte ſur la Poéſie & ſur Homere.*

QUELQUE hérétique que fût la Motte dans ſes aſſertions contre la Poéſie, il n'en eſt pas moins vrai que tout ce qu'on a écrit pour le réfuter, étoit en pure perte contre le Novateur; car il y a, ſur l'harmonie des vers comme ſur la muſique, des incrédules froidement décidés, des eſpeces d'*Athées*, d'autant plus difficiles à convertir, que le raiſonnement ne peut rien ſur leurs organes endurcis. Peut être néanmoins eſt-il un remede, mais un ſeul remede à tenter pour leur guériſon; c'eſt de les renvoyer, ſans autre diſcuſſion, à la lecture de Racine: ſi cette recette ne leur réuſſit pas, il faut les regarder comme incurables.

La Motte auroit peut-être bien plus ſcandaleuſement blaſphémé les vers, s'il eût pu lire ce qu'écrivoit à un de ſes amis le célebre Pope, un des plus

illuſtres Poëtes modernes.» Vous ſerez » ſurpris, lui diſoit-il, de ce que je » compte pour rien ma traduction de » l'*Odyſſée*. Mais toutes les fois que » je me livre à quelque méditation » ſérieuſe, je ne ſçaurois regarder la » Poéſie que comme un vain amuſe- » ment, & même un amuſement auſſi » vain, que ſi une bête de ſomme ſe » plaiſoit à entendre le bruit de ſes » ſonnettes ſans porter le moindre far- » deau, ni être d'aucun uſage à ſon » Maître «. Les Détracteurs de la Poéſie (car ils ſont aujourd'hui en plus grand nombre qu'on ne croit) citeront ce paſſage avec complaiſance, & ne verront plus, ſi nous pouvons parler ainſi, qu'*une ſonnette* au cou de nos verſificateurs. Mais Pope a parlé avec trop d'injuſtice & d'ingratitude d'un talent qui fait ſa gloire. Cette *ſonnette*, qu'il paroît avoir dédaignée, l'a rendu immortel; elle retentira juſque dans les ſiecles futurs. Il n'en eſt pas ainſi de celle de la Motte; n'ayant qu'un ſon aigre & foible, elle s'eſt en vain flattée de faire taire ſes rivales, & c'eſt à elle ſeule que ſa prétention jalouſe a été nuiſible.

Les mauvais vers de *la Motte*, de *Perrault*, & des autres Cenſeurs de l'Antiquité, ont d'autant plus nui à leur cauſe, qu'ils ont donné lieu d'oppoſer à leurs attaques contre la Poéſie, contre Homere & contre l'Antiquité, un raiſonnement bien fait pour en impoſer à la multitude. Voyez, diſent les partiſans des Anciens, quel eſt le ſort de leurs Adverſaires ? y en a-t-il un ſeul qu'on puiſſe regarder comme un modele de bon goût, un ſeul dont la réputation lui ait ſurvécu ? D'abord il eſt peut-être permis d'appeler de cet anathême général. M. de Voltaire, qui n'a pas imité Deſpréaux & Racine dans l'adoration ſervile des Anciens, qui a ſu diſtinguer dans Homere le génie d'avec les écarts, n'eſt pas moins deſtiné que Deſpréaux & Racine à paſſer aux ſiecles futurs. Il eſt vrai que l'Iliade de la Motte ne doit pas ſe flatter du même avantage ; mais eſt-ce une preuve que la Motte ait critiqué injuſtement l'Iliade ? C'en eſt une ſeulement que le talent & le goût ſont deux choſes très-différentes. L'Iliade d'Homere, pleine de beautés & de défauts, ouvrage du génie dans l'enfance du goût,

fera toujours l'admiration des ſiecles à venir; l'Iliade de la Motte, pleine de ſageſſe & de vers foibles, eſt oubliée comme le *Clovis* de Deſmarets; mais les réflexions de la Motte ſur l'Iliade d'Homere, n'en ſeront ni moins juſtes pour la plupart, ni moins dignes d'être lues.

Pourquoi la diſpute ſur les Anciens & les Modernes n'a-t-elle jamais été bien terminée ? C'eſt que leurs Adverſaires, Perrault & la Motte (car je ne parle que des Chefs), avoient plus d'eſprit que de talent : s'agiſſoit-il de raiſonner ? l'avantage étoit ſouvent de leur côté; ils le perdoient dès qu'ils ſortoient de là & qu'ils s'aviſoient d'écrire, ſur-tout en vers. Les *Paralleles* de Perrault ſont un livre, quoi qu'on en diſe, très-eſtimable à pluſieurs égards. Qu'eſt-ce qui a fait tort à cet Ouvrage ? Ce ne ſont point, on oſe le dire, les plaiſanteries un peu groſſieres de Deſpréaux, c'eſt Perrault lui-même par ſon *Poëme de S. Paulin*, ſon *Conte de peau d'Ane*, ſa *Femme au nez de boudin*, &c. &c. Deſpréaux, par la ſeule liſte de ces Ouvrages, le rendit ridicule; & quand une fois on

l'eſt devenu, c'eſt en pure perte qu'on écrit & qu'on raiſonne. Il en a été à peu près de même de la Motte. Il a voulu briſer la ſtatue élevée à l'Auteur de l'Iliade, & il n'a fait que mutiler la ſienne de ſes propres mains.

Croyons cependant que le terrible Deſpréaux eût été un peu embarraſſé, pour l'honneur des Anciens, s'il avoit pu lire la diatribe groſſiere & pédanteſque de Madame Dacier contre la Motte, quoique cette diatribe eût pour objet de venger, à force d'injures, ce que Deſpréaux regardoit comme la ſaine doctrine. Il eût rougi pour la bonne cauſe, en la voyant ſi mal-adroitement ſoutenue, & il ſe fût écrié dans l'amertume de ſa douleur:

Tu la ſervirois mieux en la défendant moins (1).

Il étoit en effet trop éclairé pour ne pas convenir que les ſuperſtitieux

(1) Un Savant Etranger étant venu rendre viſite à Madame Dacier, la pria d'écrire ſon nom avec une ſentence ſur un regiſtre qu'il lui préſenta; elle y écrivit modeſtement un vers grec de Sophocle, qui ſignifie que *le*

Apologiſtes de l'Antiquité n'avoient pas toujours été dignes ni des Dieux auxquels ils offroient leur encens, ni des Chefs ſous leſquels ils combattoient; il ſe moquoit lui-même du fanatiſme de Dacier, qui, lorſqu'on lui demandoit ſi Homere étoit plus beau que Virgile, répondoit qu'*Homere étoit plus beau de deux mille ans*; & il n'eût pas moins ri de cet autre enthouſiaſte plus récent, qui, dans le fort de la derniere diſpute ſur l'Iliade, avoit fait vœu de lire tous les jours deux mille vers d'Homere, en réparation des outrages qu'il croyoit que ce grand Poëte avoit reçus, & comme une eſpece d'amende honorable pour appaiſer ſes manes offenſés. De quelque juſte admiration qu'on ſoit pénétré pour Homere, il eſt bien permis de s'écrier ici avec *Perrault*, qui n'avoit pas toujours tort: *O Collége*,

ſilence eſt l'ornement des Femmes. Elle auroit dû ſe ſouvenir de ce vers quand elle vouloit dire quelque abſurdité en l'honneur des Anciens, & ſur-tout quand elle voulut faire ſa pédanteſque & ridicule réponſe aux Obſervations critiques de la Motte ſur l'Iliade.

Collége ! que ton impreſſion eſt profonde & ineffaçable dans certains eſprits !

M. Dacier, en recevant M. de Boze à la place de Fénélon, attaqua vivement, dans ſon Diſcours, ceux qui refuſoient l'adoration aux Anciens. La Motte lui répondit dans la même aſſemblée par ſa Fable de l'*Ecreviſſe Philoſophe*, qui veut conſeiller à ſes compagnes de ne pas marcher à reculons, afin que les yeux éclairent & conduiſent les jambes, & qui eſt baffouée par toutes les vieilles écreviſſes pour avoir propoſé une nouveauté ſi abſurde.

La Philoſophe eſſuya les murmures
Du ſot Peuple, & les têtes dures
Firent gloire d'aller toujours à reculons ;
Pour les vieilles erreurs point de reſpect bizarre.
Examinons auſſi la nouveauté ;
Par les deux excès on s'égare ;
Mais la Raiſon va droit, marchons de ſon côté.

La Motte, réconcilié depuis avec M. Dacier & ſa femme, ſans avoir changé d'opinion ſur les Anciens, lut, dans une ſéance publique de l'Académie, une Ode ſur la mort de Madame

Dacier. Les louanges qu'il donne à cette Savante, ne ſont guere moins ingénieuſes que les Epigrammes douces qu'il avoit faites contre elle.

NOTE XVI, *relative à la page 258, ſur l'Iliade d'Homere, critiquée par* LA MOTTE, *louée & défendue par beaucoup d'autres.*

LE plus grand éloge peut-être qui ait jamais été fait d'Homere, eſt celui que lui a donné, dans ſon langage naïf, notre célebre Sculpteur Bouchardon. *Il y a quelques jours*, diſoit-il, *qu'il m'eſt tombé entre les mains un vieux livre François que je ne connoiſſois point ; cela s'appelle l'Iliade d'Homere. Depuis que j'ai lu ce Livre-là, les hommes ont quinze pieds pour moi, & je ne dors plus.* J'ai entendu tenir préciſément le même diſcours à un autre excellent Artiſte, qui n'avoit jamais connu Bouchardon, & qui, en parlant comme lui, ne parloit pas d'après lui.

Le Pere Buffier, dans une lettre à Madame la Marquiſe de Lambert, avoit entrepris de juſtifier les *extravagances* des Dieux de l'Iliade (c'eſt ainſi qu'il les qualifioit), par l'idée générale que les Païens avoient alors de leurs Dieux; il prétendoit que les plus grandes extravagances, dans un ſyſtême reçu, tiennent lieu de principes qui ne ſe révoquent point en doute, & qui ne ſe mettent point en queſtion : *Je gliſſe*, lui répondit finement & avec raiſon Madame de Lambert, *ſur les conſéquences qu'on peut tirer d'un pareil principe; elles ſeroient bien ſérieuſes.*

La Motte avoit oſé, du vivant même de Deſpréaux, lui confier quelques-uns de ſes ſcrupules ſur Homere. » Je » me ſouviens, dit-il, qu'un jour je » demandai raiſon à M. Deſpréaux de » la bizarrerie & de l'indécence des » Dieux d'Homere; il dédaigna de les » juſtifier par le ſecours trivial des allé- » gories, & il voulut bien me faire » confidence d'un ſentiment qui lui » étoit propre, quoique tout perſuadé » qu'il en étoit, il n'ait pas voulu le » rendre public; c'eſt qu'Homere avoit

» craint d'ennuyer par le tragique con-
» tinu de ſon ſujet ; que n'ayant, de
» la part des hommes, que des com-
» bats & des paſſions funeſtes à pein-
» dre, il avoit voulu égayer le fond
» de ſa matiere aux dépens des Dieux
» mêmes ; & qu'il leur avoit fait jouer
» la Comédie dans les entr'actes de
» ſon action, pour délaſſer le Lecteur,
» que la continuité des combats au-
» roit rebuté ſans ces intermedes «.
La Motte reprochoit encore à Ho-
mere d'appeler quelquefois *vaillant*,
celui dont il rapporte un diſcours *lâ-*
che ; & *ſage*, celui dont il rapporte
un diſcours *imprudent*. Deſpréaux lui
répondoit que c'eſt comme quand on
dit que *Saint Paul* gardoit les man-
teaux de ceux qui lapidoient Saint
Etienne. » *Paul*, diſoit-il, n'étoit
» pas *Saint* dans ce moment ; mais
» il le devint depuis : de même les
» *braves* d'Homere ont des momens
» de frayeur, & les *Sages* des mo-
» mens d'oubli «. On croira ſans peine
que la Motte ne fut pas ſatisfait de
ces réponſes ; pour s'en payer, il faut
être bien réſolu d'admirer tout dans
les Anciens. Cependant leur Détrac-

teur crut devoir attendre la mort de Deſpréaux pour publier & ſon Iliade & ſa critique d'Homere. Il n'y a pas d'apparence que le ſévere Ariſtarque eût vu cette double entrepriſe de bon œil ; il eût retiré au Détracteur & au Singe de l'Iliade les bontés dont il l'honoroit. Car la Motte, quoique très-lié avec Fontenelle, que Deſpréaux n'aimoit pas, faiſoit aſſidument ſa cour au Satirique, qui le recevoit & le traitoit comme un maître feroit ſon élève, & qui ſembloit lui dire à chaque inſtant : *Vous êtes jeune encore, & l'on peut vous inſtruire.* Il n'approuvoit point les Odes de la Motte, malgré le ſuccès qu'elles avoient eu. » L'O-
» de, diſoit Deſpréaux, eſt l'ouvrage
» de notre Langue qui demande les
» plus belles expreſſions : on y pardon-
» neroit plutôt un mauvais ſens qu'un
» mot bas. C'eſt ce que n'entend pas
» M. *de la Motte*, qui nous vient faire
» des *Satires* en *Odes*, & qui emploie
» les mots de *Quatrain* & de *Stro-*
» *phes*. J'avois un beau champ à mettre
» ces mots dans ma Poétique, qui eſt
» un Ouvrage de préceptes ; je les ai
» pourtant évités, quoiqu'à la rigueur

» on ne dût pas m'en faire un crime.
» M. *de la Motte* emploie encore des
» *rimes* de bouts-rimés, comme celles
» de *Syrinx* & de *Sphinx*; d'ailleurs
» il affecte ſouvent de parler à la ma-
» niere des Oracles, pour ne point
» ſe rendre trop commun par un lan-
» gage clair & intelligible «. On ne peut que ſouſcrire à ce jugement, ſi ce n'eſt peut être ſur l'obſcurité du ſtyle de la Motte; ſes vers peuvent n'être pas meilleurs que ceux des Oracles, mais ils ſont plus clairs.

NOTE XVII, *relative à la page* 260, *ſur les Fables de* LA MOTTE.

ON ſait par cœur les Fables de la Fontaine; on n'en ſait aucune de la Motte; dès-lors les deux Poëtes ſont jugés. Le moderne Fabuliſte ſemble avoir évité de prendre l'ancien pour modele, & malheureuſement n'a que trop bien réuſſi à s'en écarter. Avouons pourtant que dans cette carriere où la Motte ſuit la Fontaine de ſi loin, il ſe montre quelquefois digne d'y pa-

roître. Quelques-unes de ſes Fables mériteroient l'honneur d'être citées après la Fontaine, ſi, pour leur malheur, elles ne ſe trouvoient perdues dans un trop grand nombre d'autres qui ne méritent que la grace d'être ignorées. Parmi ces Fables très-eſtimables de notre Académicien, nous citerons ſurtout celle de l'*Ane*, qui commence par ces mots : *Sous quelle étoile ſuis-je né ?* Nous pourrions y ajouter celles de la *Pie*, du *Perroquet*, du *Fromage*, des *deux Pigeons*, des *Amis trop d'accord*, des *Grillons*, des *Moineaux*, du *Conquérant & de la pauvre Femme*, &c. Il ſeroit à ſouhaiter qu'un homme de goût, appréciateur & réviſeur éclairé de toutes les Fables de la Motte, fît le triage de celles qui n'auroient beſoin, pour être d'excellens Ouvrages, que de changemens légers ; il ne faudroit pour cela que retrancher quelques longueurs, ſur-tout dans les Prologues, que ſupprimer ou changer quelques vers peu naturels ou de mauvais goût. On ſeroit peut-être étonné du peu de travail qu'exigeroit cette réforme, & on le ſeroit encore davantage de trouver un aſſez grand

nombre de Fables qui en vaudroient la peine. Ce ne ſeroient pas encore les Fables de la Fontaine après cette correction, il s'en faudroit beaucoup; mais ce ſeroient des Fables pleines d'eſprit & de philoſophie, & qui feroient oublier preſque toutes celles dont les Auteurs ont parlé de la Motte avec un mépris ſi injuſte.

Les Fables de la Motte furent critiquées groſſiérement dans pluſieurs brochures, avec eſprit dans quelques-unes, & ſur-tout dans une Comédie de *Fuſelier*, intitulée *Momus, Fabuliſte*. Elle eut trente repréſentations dans ſa nouveauté; mais à ſa remiſe en 1745, elle en eut très peu, & n'a point été jouée depuis. L'à-propos n'y étoit plus, & la malignité publique ne trouvoit point de victime vivante à immoler. Cette Comédie eſt à ſcenes épiſodiques & ſemées de Fables, qui, alors très-applaudies, ſont aujourd'hui bien plus oubliées que les Fables dont Momus faiſoit la critique. D'ailleurs ces ſortes de Pieces ſans action & ſans mouvement, où un Acteur récite, les unes après les autres, des Fables iſolées, ne ſont guere faites

pour avoir une exiſtence durable ; la ſeule Comédie de ce genre qui ſoit reſtée au Théatre, eſt celle d'*Eſope à la Cour*, parce qu'il y a du moins dans cette Piece une eſpece de ſujet & quelques ſcenes intéreſſantes.

Quand nous avons dit dans l'Eloge de la Motte, que la *voix publique* n'a placé encore aucun Fabuliſte entre la Fontaine & lui, nous n'ignorions pas que certains Ariſtarques, dont la voix n'eſt pas la *voix publique*, ont eſſayé de placer dans cet immenſe intervalle différens Fabuliſtes, ſuivant leur goût ou leurs intérêts. Celui à qui ils ont eſſayé le plus long-temps d'aſſurer une place après la Fontaine, à la vérité dans une grande diſtance (car ces Ariſtarques ſe piquent ſur-tout de juſtice), eſt le Fabuliſte *Richer*, dont les Fables, après avoir eu cinq ou ſix éditions, ſont aujourd'hui complétement oubliées. L'Abbé Desfontaines étoit l'ami de ce Fabuliſte & l'ennemi de la *Motte* ; il célébroit *Richer* dans toutes ſes Feuilles ; & comme ſes Feuilles étoient fort lues & fort goûtées dans tous les Colléges, tous les Régens fai-

ſoient acheter & apprendre à leurs diſciples les Fables de *Richer*. Enfin *Richer* & *Desfontaines* ſont morts, & on ne lit pas plus aujourd'hui les Fables de l'un que les Feuilles de l'autre. Mais ce qui paroîtra incroyable, c'eſt que le Pere *Desbillons*, Jéſuite, Auteur d'un volume de Fables latines, où il a prétendu lutter contre Phédre, met au deſſus de la Motte, dans la Préface de ces Fables, non ſeulement le froid & inſipide *Richer*, mais je ne ſais quel Louis-Alexandre *le Brun*, mort, dit-il, à Paris en 1743 ; Ecrivain dont le nom, les Fables, la vie & la mort ont été également ignorés.

On peut citer beaucoup de vers des Fables de la Motte. En voici quelques-uns des plus remarquables. Si l'on n'y trouve pas toujours le Poëte, au moins on y voit toujours l'Ecrivain penſeur & philoſophe. Nous omettons un très-grand nombre d'autres vers dont on ne pourroit ſentir la fineſſe & l'à-propos qu'en liſant la Fable où ils ſont placés.

Vive des passions l'éloquence soudaine !.....
C'est providence de l'Amour
Que Coquette trouve un volage...,
Parce qu'Alexandre s'ennuie,
Il va mettre le monde aux fers...

Eh l'ami, qui te savoit là ? dit le Bœuf au Ciron qui fait l'important...

Dans l'Egypte jadis toute bête étoit Dieu
Tant l'homme au contraire étoit bête....

Lui Dieu, dit le Chat aux Egyptiens en parlant d'un Rat :

Lui Dieu ! vous vous moquez, votre erreur est étrange,
Qui suis-je donc moi qui le mange ?....
Leçon commence, exemple achève...,
Nous devons tous mourir, je le savois sans vous,
Vous n'apprenez rien à personne ;
Je veux un vrai plus fin, reconnoissable à tous,
Et qui cependant nous étonne ;
De ce vrai dont tous les esprits
Ont eu eux-mêmes la semence,
Qu'on ne cultive point, & que l'on est surpris
De trouver vrai quand on y pense....
Ce qu'on se défend sous un nom,
On se le permet sous un autre....
Le Prince est enrhumé, le Courtisan veut l'être...,
Contre plaisir ou répugnance
Raison perd toujours son procès ...
Distinguons deux hommes en un,
L'homme secret & l'homme de parade...,

Vous n'êtes que puiſſant encore,
Gouvernez bien, vous voilà Roi....
Il perdit tout ſon temps à vaincre
Et n'en eut pas pour gouverner....
Eh, pourquoi donc, Seigneur, répondit la Matrone,
Ne pouvant nous régir, nous avez-vous conquis?...
Moi, dit la Vanité, je logerai par-tout....
J'ai vu quelquefois un enfant
Pleurer d'être petit, en être inconſolable;
L'élevoit-on ſur une table,
Le marmot penſoit être grand....
Du Sage mal vêtu, le grand Seigneur rougit,
Et cependant l'un eſt un homme,
L'autre n'eſt ſouvent qu'un habit....
Il l'amuſe en enfant, mais pour en faire un homme...
Et pour plaire n'y ſongez pas;
N'y point ſonger, c'eſt trop: hé bien! n'y ſongez guere....
Fade flatteur, pédant ſévere,
Le meilleur des deux ne vaut rien;
Qui ſait corriger ſans déplaire,
Eſt au but, qu'il s'y tienne bien.
Ces égards nous ſont dus à tous tant que nous ſommes;
Car tout amour propre a ſes droits;
Il faut ménager tous les hommes.
En fait d'orgueil, tous les hommes ſont Rois...
Réglons nos paſſions, ne les étouffons point;
Elles ont tout appris aux hommes....
Rarement convient-il que le Prince ſe mette
Entre le coupable & la Loi.
Souvent la clémence indiſcrete
Eſt le malheur du peuple & la honte du Roi:
C'eſt par pitié qu'il faut être ſévere;

Qui

Qui punit bien a bien moins à punir.
Pour le préſent, humeur trop débonnaire
Eſt cruauté pour l'avenir....
Que d'échos comptés pour des hommes !...
Le brochet pénitent déjeûna d'un brochet....
Foibleſſe & ruſe eſt un bon lot
Qui vaut bien puiſſance & ſottiſe....

On ne citeroit pas, à beaucoup près, autant de vers des Odes de la Motte; cependant M. de Voltaire, dans ſes *Queſtions ſur l'Encyclopédie* au mot *Critique*, a rapporté quelques ſtances de ces Odes; mais ce ſont plutôt des vers penſés, que des vers d'images, tels qu'une Ode doit en offrir.

La malheureuſe Iliade de notre Académicien eſt la ſeule de ſes productions dont on ne cite aucun vers, & qui paroît le plus condamnée à l'oubli. Concluons que ſon Iliade eſt au deſſous de ſes Odes, ſes Odes au deſſous de ſes Fables, ſes Fables au deſſous de ſes bons Opéras, dont on ſait des ſcenes entieres.

NOTE XVIII, *relative à la page 265, ſur la proſe de* LA MOTTE.

LE talent de bien écrire en proſe, eſt un mérite que preſque aucun Poëte n'avoit auparavant la Motte, & qu'il auroit encore de préférence à tous les Poëtes, ſi M. de Voltaire ne lui avoit enlevé cet avantage. La charmante réponſe de notre Académicién à Madame Dacier, intitulée, *Réflexions ſur la critique*, & les Préfaces qu'il a miſes à la tête de ſes Ouvrages, ſont des chefs-d'œuvre d'élégance. Nous avons déjà parlé de ſon Diſcours de réception à l'Académie. Tous ceux qu'il y fit depuis en différentes occaſions, eurent le même ſuccès; mais le plus applaudi fut l'Eloge de Louis XIV, que notre Académicien prononça dans une Séance publique de cette Compagnie après la mort du Prince. C'eſt la ſeule des Oraiſons funebres de ce Roi, qu'on n'ait pas encore tout-à-fait oubliée, quoique toutes les Chaires du Royaume aient retenti de ces Orai-

ſons, & qu'on ait prodigué au tombeau du Monarque le même encens dont on avoit enivré ſa perſonne.

NOTE XIX, *relative à la page* 265, *ſur le talent de* LA MOTTE *pour la lecture.*

GRACE à ce talent ſingulier de la Motte, tous les Ouvrages qu'il a récités à l'Académie, ſon Iliade même, & ſur-tout ſes Fables, ſi critiquées depuis, eurent le plus grand ſuccès dans les ſociétés où il les lut, & même dans les Séances publiques de l'Académie. Ses ennemis lui appliquerent alors cette Epigramme de Gombauld contre Saint-Amand, qui liſoit apparemment ſes mauvais vers avec le preſtige ſéduiſant dont la Motte paroit la médiocrité des ſiens :

Tes vers ſont beaux quand tu les dis ;
Mais ce n'eſt rien quand je les lis :
Tu ne peux pas toujours en dire,
Fais-en donc que je puiſſe lire.

Peut-être même & indépendamment

de la foibleſſe des vers de la Motte, le ſuccès brillant qu'il obtint dans ſes lectures académiques, nuiſit à celui de l'impreſſion ; la partie très-nombreuſe du Public qui n'a pas aſſiſté à une lecture, & qui fait enſuite cette lecture paiſiblement, eſt ravie de pouvoir dénigrer ce que les Auditeurs ont applaudi ; l'Ouvrage doit avoir, ſi l'on peut parler ainſi, un mérite bien robuſte, pour conſerver, par ce ſecond jugement, les honneurs qu'on lui avoit d'abord accordés. Ce ſeroit donc un conſeil très-ſage à donner à tous les Gens de Lettres, de ne jamais faire imprimer leurs productions dans le moment du ſuccès d'une lecture publique, c'eſt-à-dire, dans le moment où l'envie eſt bien préparée à l'examen, & bien réſolue de ſe roidir contre l'approbation ; il faut attendre, pour riſquer au grand jour l'ouvrage applaudi, qu'on ne parle plus de ſon premier effet, qu'à peine même on s'en ſouvienne encore, qu'on puiſſe enfin, en le liſant, le regarder comme une production nouvelle. Si c'eſt d'ailleurs une malice bien innocente que celle de mettre l'envie à la gêne, il n'eſt guere d'a-

muſement plus doux pour celui qu'elle voudroit dévorer, que de la priver d'un aliment qu'elle eſpere, en la réduiſant ou à ſe taire ſur l'objet qu'on lui dérobe, ou à lancer au haſard des traits mal dirigés, & à perdre ſes coups contre un fantôme.

Outre ſon talent pour la lecture, la Motte avoit encore une mémoire prodigieuſe. Un jeune homme vint lui lire une Tragédie. Après l'avoir écoutée avec attention, *Votre Piece*, dit-il à l'Auteur, *eſt pleine de beautés ; une choſe ſeulement me fait peine, c'eſt que la plus belle ſcene ne ſoit pas de vous.* Le Poëte fort étonné lui en demanda la preuve, & la Motte lui récita cette ſcene toute entiere. Après avoir joui un moment de la ſurpriſe du jeune homme : *Raſſurez-vous*, lui dit-il, *votre ſcene eſt ſi belle, que je n'ai pu m'empêcher de la retenir.*

NOTE XX, *relative à la page 266, ſur les connoiſſances théologiques de* LA MOTTE.

ON aſſure qu'il pouſſoit la complaiſance ou l'amitié pour les Jéſuites ſes anciens maîtres, juſqu'à ſe montrer aſſez favorable à leurs opinions ſur la *ſcience moyenne* & ſur la *grace congrue*, autant néanmoins qu'un homme de beaucoup d'eſprit, livré aux charmes de la Littérature, pouvoit prendre part à de malheureuſes ſubtilités, faites pour la pouſſiere & les ténebres des écoles; ou plutôt autant qu'un Philoſophe éclairé, juſte appréciateur des ſottiſes humaines, peut approuver ou déſapprouver des opinions de cette eſpece.

Le grand Newton faiſoit auſſi à cette *ſcience moyenne* l'honneur d'y attacher quelque eſtime; & ſans le Commentaire de ce grand Géometre ſur l'Apocalypſe, on devroit être bien étonné que ſur de pareilles matieres, un homme tel

que Newton pût ſe réſoudre à avoir un *avis*.

Quelque mal-ſonnant qu'il puiſſe paroître de mêler une diſcuſſion théologique à des notes ſur l'Eloge d'un Poëte, nous croyons devoir expliquer à ceux de nos Lecteurs qui n'ont pas eu l'avantage d'étudier en Sorbonne, en quoi conſiſte toute la fineſſe de cette *ſcience moyenne* & de cette *grace congrue*, qui avoient trouvé grace devant Newton & la Motte. Il eſt de foi que Dieu, par ſa preſcience, connoît infailliblement tout ce que l'homme doit faire; il eſt de foi en même temps que l'homme eſt libre: comment accorder cette liberté avec cette preſcience de Dieu, qui ſemble ne pas nous permettre d'agir autrement qu'il ne l'a prévu? Le Jéſuite Molina a trouvé ce moyen de conciliation. Les hommes, dit-il, dont l'intelligence eſt ſi bornée, devinent ſouvent très juſte ce qu'un tel homme doit faire dans telles circonſtances, ſans que la liberté de cet homme en ſoit contrainte; à plus forte raiſon, Dieu, qui eſt l'intelligence infinie, doit deviner tout ce que fera l'homme dans chaque cir-

conſtance où il ſera placé, ſans que l'homme en ſoit moins libre. Dieu, après s'être ainſi mis à *l'affût* (1) pour obſerver la volonté humaine, lui donne, pour agir, une grace appelée *congrue*, qui n'eſt pas *efficace par elle-même*, mais à laquelle il a prévu que l'homme ne réſiſteroit pas, attendu la diſpoſition favorable où il ſe trouveroit pour la recevoir. Voilà ce que toute l'Ecole des Jéſuites a ſoutenu & oppoſé à la *grace efficace* des Thomiſtes, qu'ils accuſent de reſſembler à la *grace néceſſitante* de Calvin ; & voilà ſur quoi Newton a mieux aimé prendre un parti, que d'abandonner également & Calvin, & Molina, & les Thomiſtes.

La Motte a donné des preuves non équivoques de ſes talens *théologiques*, en compoſant juſqu'à des Mandemens d'Evêques, aſſez attachés à la Doctrine qu'ils prêchoient, pour vouloir que ces Mandemens euſſent des Lecteurs. Mais en même temps d'autres

(1) C'eſt l'expreſſion dont ſe ſervoit Arnaud pour tourner la ſcience moyenne en ridicule.

Prélats, qui apparemment ne tiroient pas de lui les mêmes ſecours, l'accuſoient de ne pas croire à cette Religion, dont leurs Confreres lui remettoient en main la défenſe. On a cependant imprimé parmi les Œuvres de ce prétendu Incrédule, un *plan de preuves de la Religion.* » Ce plan, » a dit un grand Juge en ces ma» tieres, eſt *le plus bel ordre de ba*» *taille* qu'on ait jamais dreſſé contre » les ennemis de la Foi, & le plus » propre à forcer dans ſes orgueilleux » retranchemens l'Incrédulité opiniâtre, » qui ſemble devenir de jour en jour » plus entreprenante & plus intrépi» de «. Il eſt vrai que dans cet Ecrit la Religion eſt conſidérée en grand, dégagée de ſuperſtition & de minuties, telle enfin que la Motte l'avoit toujours conçue depuis que la Trappe l'avoit rendu aux Lettres, à la raiſon, & à la Société.

Il étoit très-éloigné de ſe parer de ſes productions religieuſes; car il garda conſtamment le ſecret aux Prélats dont il tenoit la plume.

Il avoua pourtant à un ami qu'il avoit fait le Mandement du Cardinal

de Tencin, pour la convocation du Concile d'Embrun, & le Diſcours du même Prélat à l'ouverture de ce trop fameux Concile, où le vieux Evêque de Senez, digne, par ſa piété, des premiers ſiecles de l'Egliſe, mais ſans crédit & ſans amis à la Cour, fut ſi rigoureuſement dépoſé ; Concile que les partiſans de ce Prélat accuſerent d'avoir commis une injuſtice criante & ſcandaleuſe, tandis que les adverſaires du même Prélat ſoutenoient avec beaucoup de force, qu'on avoit obſervé, dans cette dépoſition, les regles canoniques auſſi ſcrupuleuſement que dans les plus ſaints Conciles. Toute l'éloquence & l'adreſſe de la Motte n'empêcherent pas cette malheureuſe controverſe de fournir alors aux ennemis de la Religion, un triſte ſujet de plaiſanterie, & de leur faire dire, avec une ironie auſſi amere que déplacée, que la Juſtice eccléſiaſtique n'étoit pas plus heureuſe dans ſes déciſions, que la Juſtice ſéculiere, à qui il eſt arrivé plus d'une fois d'opprimer l'innocence en obſervant toutes les regles (1).

(1) Ce fut dans ce Concile qu'un des *Pe-*

Il exiſte de la Motte une lettre à Fénélon, où il tourne en ridicule, avec autant de ſolidité que de fineſſe, les abſurdités Janſéniennes ſur le libre arbitre & ſur la grace, non moins étranges que les abſurdités Jéſuitiques ſur le même objet, quoique d'un genre tout oppoſé. Il avoit une ſœur Religieuſe, fille de beaucoup d'eſprit, mais très-prévenue en faveur du Janſéniſme, qu'elle croyoit fermément être la foi de l'Egliſe, parce qu'elle s'imaginoit, d'après l'aſſurance de ſes Directeurs, le trouver dans l'Ecriture & dans les Peres. La Motte lui écrivit inutilement, comme on le peut penſer, une longue lettre, pleine d'eſprit & d'intérêt, où il lui repréſentoit que l'Egliſe auroit perdu un de ſes caracteres les plus eſſentiels, celui d'être *viſible*, s'il étoit permis de ſoutenir

---

res (car on les appeloit ainſi) dit à un Théologien de l'Evêque de Senez : *Pourquoi ne pas ſe ſoumettre au Pape? N'eſt-il pas de foi qu'il a les clefs du Paradis?..... Cela ſe peut*, dit le Théologien; *mais on pourroit bien lui en avoir changé les ſerrures.*

qu'elle n'a pas *viſiblement* proſcrit les opinions de Queſnel & de ſes Sectateurs ; il ajoute que le ſeul parti ſûr pour les ſimples Fideles, eſt de croire ſans examen, que la Doctrine enſeignée aujourd'hui par le corps des Paſteurs, eſt celle qui a été enſeignée dans tous les temps, quelque différence *apparente* que l'erreur indocile prétende obſerver entre la Doctrine ancienne & la nouvelle.

NOTE XXI, *relative à la page* 268, *ſur la Satire de la Fontaine contre Lully & Quinault.*

ON ſait que ce bon la Fontaine, dont l'ame étoit ſi douce, trompé par Lully, qui lui avoit demandé un Opéra, & qui enſuite ſe moqua de lui, fit contre le Muſicien la mordante Satire, connue ſous le nom du *Florentin*, & montra que le *bon homme* ſavoit, dans l'occaſion, être redoutable aux méchans. Mais il eut tort d'éten-

dre ſa vengeance juſqu'à Quinault. *Il me demanda*, dit la Fontaine en parlant de Lully,

Du doux, du tendre, & ſemblables ſornettes,
Petits mots, jargons d'amourettes,
Confits au miel, bref il m'*enquinauda*.

On a beau dire qu'*enquinauder* étoit un mot fort uſité alors, pour dire *tromper quelqu'un en l'amuſant*, on ne perſuadera jamais à perſonne que le *bon Quinault* ne ſoit ici l'objet des traits du *bon la Fontaine*, ſur-tout quand on joindra ce mot aux vers précédens, qui rappellent le reproche juſte ou injuſte de *fadeur* & de *jargon d'amourettes*, ſi ſouvent fait à Quinault par les Deſpréaux & les Racine. M. de la Harpe, dans l'Eloge qu'il a fait de la Fontaine, trouve que cette Satire contre Lully étoit d'un *bon homme*. Nous ne pouvons être de ſon avis, & nous croyons plutôt que le bon la Fontaine n'a été méchant qu'une fois; mais que la Nature lui avoit donné tout ce qu'il falloit pour l'être.

Il n'eſt pas inutile de dire ici, pour l'édification & même pour la leçon des Gens de Lettres, la plupart ſi

chatouilleux ſur la Satire, que celle de la Fontaine contre Lully ne fâcha point du tout l'Artiſte Epicurien, bien plus occupé de plaiſirs que de vengeance. *J'aimerois encore mieux*, diſoit-il plaiſamment, *mettre en muſique cette Satire, que ſon Opéra.*

NOTE XXII, *relative à la page* 269, *ſur les Satires du mauvais Poëte Gacon.*

C'ÉTOIT un impudent Ecrivailleur que ce Gacon, & dont on pourroit trouver la copie dans quelques-uns des Satiriques de nos jours. Il pouſſoit la manie de la Satire juſqu'à dire de lui tout le mal poſſible dans des réponſes qu'il faiſoit lui-même à ſes propres libelles, afin de ſe fournir un prétexte de répliquer à ces réponſes, & de déchirer de nouveau les hommes célebres qu'il avoit attaqués. Croiroit-on que dans une de ces brochures, aujourd'hui oubliées pour toujours, il ait eu le front de s'adreſſer les vers qui ſuivent :

En vain des ſiecles triomphant,
De l'Univers entier Homere eut le ſuffrage;
Le plus honteux revers l'attendoit dans notre âge;
Houdart l'attaque, & Gacon le défend.

Non content de ſe parer de ſes propres Satires, il s'attribuoit celles des autres. Le Poëte Autreau, Auteur de quelques Pieces de Théatre, avoit fait contre Jean-Baptiſte Rouſſeau une chanſon plaiſante; Gacon ſoutenoit au Café qu'elle étoit de lui. *Pourquoi ne l'auriez-vous pas faite*, lui répondit Autreau qui étoit préſent? *Je l'ai bien faite, moi.* Ce mot a quelque rapport à celui de Benſerade, à qui l'on demandoit s'il étoit l'Auteur d'un Ouvrage que je ne ſais quel mauvais Poëte oſoit s'attribuer. *Je l'ai fait*, répondit Benſerade; *mais il eſt bien à ſon ſervice.*

Quand on demandoit à la Motte pourquoi il n'avoit rien répondu aux injures de ce vil Rimailleur : *On n'a rien à gagner*, diſoit-il, *en attaquant ceux qui n'ont rien à perdre.* Des Ecrivains plus célebres que la Motte, ont eu une conduite bien oppoſée, en daignant même répondre aux plus vils Ad-

verſaires. On auroit pu leur dire : *Achille eſt fait pour dédaigner Therſite, & non pour le combattre.*

NOTE XXIII, *relative à la page 270, ſur le caractere & les principes moraux de* LA MOTTE.

MALHEUR, diſoit quelquefois la Motte, à l'Homme de Lettres que tous ſes Confreres paroîtroient chérir & s'empreſſeroient de célébrer, ce ſeroit le ſoliveau qu'ils choiſiroient pour Roi. La plupart en effet ont bien moins de peine à louer eux-mêmes ce qu'ils mépriſent, qu'à entendre louer ce qu'ils eſtiment; car il n'y a guere de vraie jalouſie que contre les ſuccès mérités. Les Ephéſiens proſcrivoient les plus illuſtres de leurs concitoyens, par la ſeule raiſon qu'ils avoient une ſupériorité trop marquée. *Que nul d'entre nous*, diſoit la Loi, *n'excelle par-deſſus les autres; & s'il ſe trouve quelqu'un de cette eſpece, qu'il aille ex-*

celler ailleurs. Pourquoi faut-il que les Artiſtes en général reſſemblent ſi fort aux Ephéſiens ?

Le caractere doux & honnête de la Motte lui avoit pourtant fait beaucoup d'amis, même parmi les Gens de Lettres. Il en étoit d'autant plus digne, que perſonne ne louoit avec plus de bonne-foi & même plus de plaiſir, non ſeulement les bons Ouvrages, mais ce qui pouvoit même ſe trouver de bon dans les Ouvrages médiocres. Ses ennemis ont prétendu que cette aménité étoit en lui une vertu de commande, faite pour déguiſer ſa vanité & mettre à couvert ſon amour-propre, & pour remplacer par la ſoupleſſe ce qui lui manquoit du côté du mérite. Il faut répondre à ces imputations comme Montagne : *Donnez-moi la plus belle action, je vais vous y trouver cent motifs plus odieux & plus mépriſables les uns que les autres.* Tous ceux qui ont eu avec la Motte le plus d'intimité, lui rendent ce témoignage, que la douceur de ſon commerce étoit trop ſimple & trop ſoutenue pour être jouée Mais, ne fût-elle pas tout-à-fait ſincere, on convien-

dra du moins que cette aménité apparente étoit préférable à la dureté groſſiere avec laquelle tant de Gens de Lettres ne rougiſſent pas de ſe traiter. La politeſſe peut n'être qu'un maſque dont il eſt bon de ſe défier ; mais cette défiance eſt encore moins pénible que des querelles acharnées & ſcandaleuſes.

Nous avons rapporté dans l'Eloge de la Motte, l'approbation éclatante qu'il donna à l'*Œdipe* de M. de Voltaire : cependant un homme de beaucoup d'eſprit, bien meilleur Poëte même que la Motte, & (ce qu'il n'eſt pas indifférent d'ajouter pour l'honneur de M. de Voltaire) un homme dont il avoit célébré les talens, l'Abbé de Chaulieu en un mot, fit cette Epigramme, auſſi groſſiere qu'indécente, contre l'éloge ſi honnête & ſi juſte, donné par la Motte à la Tragédie d'*Œdipe*.

O la belle approbation !
Qu'elle nous promet de merveilles !
C'eſt la ſûre prédiction
De voir Voltaire un jour remplacer les Corneilles.
Mais où diable, la Motte, as-tu pris cette erreur ?
Je te connoiſſois bien pour aſſez plat Auteur,

Et ſur-tout très-méchant Poëte,
Mais non pour un lâche flatteur,
Encor moins pour un faux Prophete.

La Motte, un *plat Auteur !* Tels ſont les jugemens de la haine. L'Abbé de Chaulieu, flatteur & Mécene tout à la fois du Poëte Rouſſeau, jaloux de la célébrité, peut-être trop grande, de la Motte, plus jaloux encore de la gloire naiſſante, mais aſſurée de M. de Voltaire, ſeroit un peu ſurpris aujourd'hui de voir que le prétendu faux Prophete avoit dit vrai, & de compter du moins autant de ſpectateurs & d'applaudiſſemens aux Tragédies de Zaïre, de Mérope, de Mahomet & de Tancrede, qu'à celles de Rodogune, de Cinna, de Phédre & d'Iphigénie.

Les ennemis de la Motte l'ont encore accuſé d'avoir ambitionné la monarchie univerſelle en Littérature. Peut-être aſpiroit il tacitement à cette gloire, ſans trop s'en douter ; l'amour-propre ne s'avoue pas toujours à lui-même tout ce qu'il ſent & tout ce qu'il oſe. Mais il faut être doué par la Nature d'un talent auſſi rare que M. de Voltaire, pour être à la fois ſupérieur dans le Poëme épique, dans la Tragédie,

dans les Pieces fugitives, & dans la proſe. Nous avons vu des Ecrivains bien inférieurs à la Motte, vouloir auſſi, comme lui, briller dans tous les genres, & avec beaucoup moins de ſuccès. Le ſort d'un Pygmée qui veut faire le Géant, eſt de paroître encore plus Pygmée.

Noſce te ipſum.
Connois-toi toi-même.

C'eſt une maxime qu'on ne ſçauroit trop répéter à ceux qui courent la carriere épineuſe des Lettres. Si la Motte n'avoit fait d'Ouvrages en vers que l'*Europe galante* & *Iſſé*, dix ou douze Fables, ſes Odes anacréontiques, & même *Inès de Caſtro*, quoique très-foiblement écrite, il auroit, comme Poëte, beaucoup plus de réputation. Il a fallu à Fontenelle quarante volumes de l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences, pour faire oublier la petite brochure des *Lettres du Chevalier d'Her****, & quelques autres Ouvrages de mauvais goût : & ſi les Lettres du Chevalier d'Her*** étoient venues après l'Hiſtoire de l'Académie, nous ne répondrions pas que la réputation

de Fontenelle n'en eût beaucoup plus ſouffert; car telle eſt l'équité du Public. Mais ce Public eſt notre Juge, il faut étudier ſon goût & ſupporter ſes injuſtices.

NOTE XXIV, *relative à la page 271, ſur la docilité de* LA MOTTE *à la critique.*

» LES hommes, a écrit la Motte, » ne demandent pas mieux que de dire » la vérité quand ils n'y perdent rien; » ils ſe plaiſent même à dire des cho- » ſes humiliantes à ceux qui les veu- » lent bien ſouffrir; c'eſt un moment » de ſupériorité pour eux, & ils ne » manquent pas de le ſaiſir. Mes amis, » par un motif plus noble, m'hono- » rent de cette liberté; ils ne me mé- » nagent point les expreſſions, & non » ſeulement je le permets, mais je » les en prie. C'eſt en moi une adreſſe » de l'amour-propre, qui veut bien » dévorer de petits affronts pour ſe » préparer des honneurs plus ſolides;

» & les eſprits ſupérieurs qui ſont bien » ſans cela, feroient encore mieux s'ils » ſe ſervoient de mon ſecret «. Cette liberté que la Motte accordoit à ſes amis, ou à ceux qui ſe donnoient pour l'être, eſt à ſon comble dans une Piece qu'un de ces ſoi-diſans amis lui adreſſa au ſujet de ſon Iliade; Piece où l'Auteur ſemble n'avoir débuté par quelques éloges, que pour les faire ſervir de paſſe-port à l'apologue groſſiérement injurieux qui la termine. La Motte y eſt très-honnêtement comparé à un *âne*, & cet âne n'eſt pas aſſurément l'animal de même nom, qui, ſelon Madame Dacier, joue dans les comparaiſons d'Homere un role ſi noble & ſi honorable aux Héros avec qui il eſt mis en parallele (1).

(1) On peut voir cette Satire mal déguiſée dans les Mémoires de M. l'Abbé Trublet ſur M. de Fontenelle, Amſterdam, 1759, page 439.

NOTE XXV, *relative à la page 273, ſur les derniers momens de* LA MOTTE.

DANS ſes derniers momens, ſon Curé exigea de lui le ſacrifice d'une Piece de Théatre qu'il avoit commencée. Quoiqu'il n'eût aucun ſcrupule de conſcience ſur cet Ouvrage, non plus que ſur ceux qui avoient fait ſa réputation, il n'héſita pas ſur la déférence qu'il devoit en ce moment à ſon Paſteur; mais quand ce Paſteur fut parti, le Poëte, qui avoit été ſi docile, ne put s'empêcher d'apprécier la ſévérité paſtorale avec tout le ſang-froid philoſophique : *Voyez*, dit-il à ſon neveu qui étoit auprès de ſon lit, *ce que fait pour un pauvre mourant la différence des Paroiſſes : le Curé de Saint-André, qui ſort d'ici, Janſéniſte rigide & auſtere, m'a demandé ma Piece pour la brûler; ſi j'avois eu affaire au Curé de Saint-Sulpice, il me l'auroit demandée pour la faire jouer au profit*

de ſa Communauté de l'Enfant Jéſus. Cette réflexion ſage & paiſible de la Motte, eſt bien plus philoſophique que la plaiſanterie du Muſicien Lully, forcé de livrer à ſon Confeſſeur un Opéra dont il avoit fait deux actes. Son fils, témoin de cette perte, pouſſoit des cris lamentables : *Tais-toi*, lui dit tout bas le vieux libertin, *Colaſſe en a une copie*; ce furent ſes dernieres paroles.

NOTE XXVI, *relative à la page 274, ſur la conduite de Fontenelle & de la Motte à l'égard des Jéſuites.*

FONTENELLE & la Motte, qui craignoient tant de ſe compromettre en réſiſtant aux Jéſuites, ont donné aux Gens de Lettres un exemple de *puſillanimité* qui n'a pas été imité par d'autres. Cette Société, lorſqu'elle étoit encore puiſſante & fiere de ſon crédit, a trouvé, de nos jours, dans pluſieurs Ecrivains célebres qu'elle avoit oſé attaquer, des Adverſaires intrépides & redoutables. On peut voir le détail de cette guerre dans l'Ouvrage qui a pour titre,

titre, *De la deſtruction ds Jéſuites en France, par un Auteur déſintéreſſé.* Il s'en falloit cependant beaucoup (& cette circonſtance eſt en un ſens glorieuſe, en un autre ſens peu honorable pour les Gens de Lettres) que leur armée fût égale en nombre à l'armée ennemie. Quoiqu'ils n'euſſent affaire en apparence qu'à trois ou quatre Ecrivains Jéſuites, c'étoit la Société en corps qui les attaquoit, par cette union intime & inaltérable qui faiſoit concourir tous ſes Membres à la défenſe de la cauſe commune. Au contraire, c'étoient ſeulement quelques Ecrivains iſolés, ſans crédit & ſans appui, qui repouſſoient les traits lancés par les Jéſuites. Les autres Gens de Lettres, ou ſpectateurs indifférens de cette querelle, ou ennemis de ceux que la Société attaquoit, ou même indignement vendus au parti Jéſuitique, parce qu'ils le croyoient le plus puiſſant, ne prenoient aucune part au combat, ou faiſoient des vœux ſecrets pour voir ſuccomber leurs Confreres, ou ſe mêloient avec l'ennemi pour eſcarmoucher lâchement contre eux. Cependant la gloire des armes eſt demeurée à ce

petit nombre d'Ecrivains, qui, plus aguerris ou plus braves, ou peut-être plus vivement intéreſſés que les autres au ſoutien de la cauſe commune, l'avoient ſi courageuſement défendue. Attaqués par les Jéſuites de front, par les Janſéniſtes à dos, & de tous côtés par les fanatiques de l'un & de l'autre parti, ils étoient à peu près (ſi nous oſons haſarder ce parallele) dans la même ſituation où le Roi de Pruſſe s'eſt trouvé durant la guerre de 1756, ayant en tête l'armée Autrichienne, l'armée des Ruſſes derriere lui, & ſur les flancs l'armée de Suede & celle des Cercles. Ils ont fait comme ce Prince, ils ont repouſſé leurs nombreux ennemis. Quel ſuccès n'auroit donc pas contre ces ennemis déchaînés, une ligue générale de toute la République des Lettres! Hélas! quand la verrons-nous également crainte & reſpectée par l'union de ſes Membres, prendre, à cet égard, pour modele les Romains & les Jéſuites? Exiger des Gens de Lettres qu'ils s'aiment, ce ſeroit peut-être leur en demander trop, à la honte de la Nature humaine, qui permet rarement que des rivaux de gloire &

de mérite ſoient amis. Mais ſeroit ce trop exiger de vouloir qu'à l'exemple de l'ancienne Rome & de la *Société*, ils ſe ralliaſſent, au premier ſignal, contre l'ennemi commun ? On l'a dit plus d'une fois, & on ne ſçauroit trop le répéter, s'ils étoient unis, ils donneroient des Loix à l'Univers, & des Loix plus reſpectées & plus durables que celles dont l'ambition Jéſuitique vouloit charger les Peuples & les Rois. Son pouvoir étoit fondé ſur la ſuperſtition & l'intrigue ; celui des Gens de Lettres le ſeroit ſur les lumieres & la vérité, dont la force eſt bien autrement puiſſante, parce qu'elle ſoumet les eſprits ſans les contraindre : leurs ennemis publics & ſecrets ne le ſentent que trop bien ; auſſi n'y a-t-il rien qu'ils ne mettent en œuvre pour les déſunir, pour les animer les uns contre les autres, pour les affoiblir & les avilir, par ce moyen, autant qu'il eſt poſſible, & pour les opprimer enſuite ouvertement ou ſourdement avec plus de facilité. Mais on ne réuſſit à avilir que ceux qui, par leurs écarts, fourniſſent des prétextes à la méchanceté

des perſécuteurs, & on ne déſunit que ceux qui ſont aſſez peu éclairés pour méconnoître leurs vrais intérêts.

NOTE XXVII, *relative à la page 277, ſur la ſimplicité du ſtyle de Fontenelle.*

NOUS avons dit que la ſimplicité de Fontenelle paroît quelquefois *maniérée*, par le contraſte qu'on obſerve entre la familiarité de ſon ſtyle & la nobleſſe de ſon ſujet. Un ſeul exemple, choiſi entre pluſieurs que nous pourrions citer, rendra cette oppoſition plus frappante. Fontenelle dit dans l'Eloge de *Tournefort*, que ce Savant, accompagné de quelques autres, deſcendit avec beaucoup de riſque dans la grotte d'Antiparos, & que, par les obſervations qu'ils y firent ſur la végétation des pierres, ils découvrirent le ſecret de la Nature, *qui fut, pour ainſi dire, priſe ſur le fait par des curieux ſi hardis.* Cette expreſſion,

priſe ſur le fait, eſt très-propre à rendre l'idée que Fontenelle avoit en vue ; elle eſt par conſéquent très-juſte ; & d'ailleurs d'une ſingularité neuve & piquante ; mais elle eſt par malheur du ſtyle le plus familier, tandis que l'objet dont l'Auteur parle eſt du genre le plus grand & le plus noble ; la familiarité de l'expreſſion empêche la nobleſſe de l'idée de paroître dans tout ſon avantage, & l'empêche par deux raiſons, parce que cette familiarité n'eſt pas noble, & parce qu'elle eſt en même temps recherchée. Boſſuet, ſi différent d'ailleurs à tous égards de Fontenelle, haſarde auſſi quelquefois, dans la hauteur où il s'éleve, des expreſſions familieres (1) ; mais non ſeulement on les lui pardonne, on lui en ſait même une ſorte de gré, parce que cet Ecrivain ſublime, tout occupé de peindre avec énergie les grandes idées qui s'offrent en foule à ſon génie impétueux, néglige les détails minutieux des fineſſes du langage, s'empare, dans ſon eſſor rapide, de la premiere expreſſion qui lui paroît rendre

(1) Voyez les notes ſur l'article de Boſſuet.

fortement ſa penſée, & ennoblit, en quelque ſorte, cette expreſſion, par la grandeur de l'idée qui, pour ainſi dire, la couvre & la ſurnage. Racine, l'élégant Racine, non moins différent de Boſſuet que Fontenelle, quoique d'une autre maniere, ſe permet auſſi, mais bien plus rarement, des expreſſions qui ne ſont pas du ſtyle noble: on les lui pardonne de même, mais par un autre motif; d'abord parce qu'il ſemble, dans le moment où il les emploie, avoir été forcé d'en faire uſage, tout autre mot étant ou plus impropre ou plus foible; en ſecond lieu, parce qu'il ſait avec adreſſe adoucir, relever, embellir même ces mots familiers par les expreſſions nobles ou élégantes dont il les environne, & qui leur ſervant comme de paſſe-port & de ſauve garde, font admirer l'art du Poëte pour unir ſi habilement entre eux des termes ſi diſparates. Comme on rend précieux les métaux les plus communs par la richeſſe & l'éclat que leur donne l'alliage de l'or, ainſi, pour n'en citer qu'un ſeul exemple, très-connu, mais très-frappant, le mot *chatouiller*, qu'on n'auroit jamais cru pouvoir ſe

trouver dans une ſcene tragique, oſe néanmoins paroître avec avantage & même avec nobleſſe dans un vers d'Iphigénie, à la faveur des expreſſions heureuſes auxquelles le Poëte a ſu joindre ce mot, &, ſi l'on peut parler ainſi, l'amalgamer :

Ces noms de Roi des Rois & de Chef de la Grece,
Chatouilloient de mon cœur l'orgueilleuſe foibleſſe.

Les termes familiers, employés avec affectation par Fontenelle, n'ayant pas la même excuſe que dans Boſſuet ou dans Racine, produiſent, par cette raiſon, un effet tout contraire, pénible au Lecteur, & peu favorable à l'Ecrivain. Il ſemble que ce Philoſophe, en préférant l'expreſſion familiere à l'expreſſion noble pour exprimer une grande idée, ſe propoſe d'égaler en quelque maniere ce qui eſt petit à ce qui eſt grand, & de mettre, pour ainſi dire, ſur la même ligne, ce que les hommes admirent & ce qu'ils dédaignent. Ce genre de Philoſophie a bien ſon mérite; mais les hommes ont beſoin de jouiſſances, & pour jouir, l'illuſion ne leur eſt que trop néceſſaire. La Philoſophie leur rendroit donc un

aſſez mauvais ſervice, en leur faiſant voir les objets tels qu'ils ſont.

Fontenelle faiſoit grand cas de la ſimplicité du ſtyle, & il avoit raiſon; mais il paroît n'avoir pas aſſez ſenti la différence du ſtyle ſimple & du ſtyle familier: c'eſt ce défaut de tact qui lui a fait dire qu'il ne faudroit *donner dans le ſublime qu'à ſon corps défendant*; & dans un autre endroit de ſes Ouvrages, *que le naïf eſt une nuance du bas.* Il faiſoit apparemment conſiſter le ſublime dans l'exagération & l'enflure; il ignoroit combien la ſimplicité de l'expreſſion ajoute à la grandeur de l'idée, combien même cette ſimplicité eſt néceſſaire au vrai ſublime; il ſentoit encore moins la diſtance énorme du bas au naïf, qui ceſſe même d'être naïf quand il eſt bas, & qui, au contraire, s'allie très-bien avec le ſublime, parce que le naïf eſt l'expreſſion d'une ame qui s'ouvre toute entiere avec candeur, que le ſublime eſt l'expreſſion d'une ame noble, & que la candeur, loin de nuire à la nobleſſe, la rend plus intéreſſante & plus aimable. En voici un exemple bien connu. Lorſque la

Fontaine eut vu expirer Madame de la Sabliere, il rencontra M. d'Hervart, qui lui dit : *J'allois vous propoſer de venir loger avec nous*; J'y *allais*, répondit la Fontaine : ce mot, ſi je ne me trompe, eſt à la fois naïf & ſublime.

Un Ecrivain très-eſtimable, qui n'a pu ſe perſuader avec quelque raiſon, qu'un homme auſſi éclairé que Fontenelle ait pu dire une abſurdité groſſiere, a tâché, dans le *Journal des Savans* du mois d'Avril 1782, de donner un ſens raiſonnable à l'eſpece de blaſphême prononcé par le Philoſophe contre le *naïf*. Le Journaliſte prétend, ce qui eſt en effet aſſez vraiſemblable, ſur-tout d'après les preuves dont il l'appuie, que Fontenelle n'a pas voulu parler du *genre naïf*, qu'il étoit bien loin de mépriſer, mais du *ſtyle naïf*, ou plutôt *familier* & *populaire*, dont nos anciens Auteurs, & même quelques Ecrivains modernes, n'ont en effet que trop abuſé dans des ſujets que ce ſtyle défiguroit. Nous ne nous oppoſons point à cette explication ; nous ſouhaiterions ſeulement que l'illuſtre Philoſophe eût ex-

primé ſa penſée ſur le *naïf* avec une préciſion plus rigoureuſe, & d'une maniere moins propre à ſcandaliſer les partiſans délicats du bon goût.

Avouons cependant que les Cenſeurs amers de Fontenelle, qui lui ont ſi ſévérement reproché le ton peu noble qu'il prend quelquefois dans ſes Eloges, ſe ſont bien gardés de remarquer avec quelle fineſſe & quelle dignité il ſait ennoblir quelquefois cette petiteſſe dont on l'accuſe; par exemple, après avoir rapporté dans l'Eloge de M. des Billettes, ce trait aſſez meſquin de ſon caractere, *que quand il paſſoit ſur les marches du Pont-Neuf, il en prenoit les bouts qui étoient les moins uſés, afin que le milieu, qui l'eſt toujours davantage, ne devînt pas trop tôt un glacis*, il ajoute à ce détail minutieux, qu'on a relevé avec tant d'aigreur, une réflexion qui le rend intéreſſant, & que la ſatire a prudemment paſſée ſous ſilence; *mais une ſi petite attention s'ennobliſſoit par ſon principe; & combien ne ſeroit-il pas à déſirer que le bien public fût toujours aimé avec autant de ſuperſtition!*

Fontenelle prétendoit que toute pen-

ſée fine a toujours un peu de faux. Il étoit plus intéreſſé que perſonne à ne pas avancer ce paradoxe, lui qui a mis tant de penſées fines dans ſes Ouvrages. Nous croyons qu'il avoit tort, & qu'on trouve dans Fontenelle même plus d'une penſée auſſi juſte par l'expreſſion, que fine & délicate; mais ce qu'on ne peut ſe diſſimuler, c'eſt que bien des penſées ingénieuſes tirent leur mérite d'une expreſſion qui, ſans être parfaitement juſte, eſt heureuſement appliquée. On en citeroit mille exemples, & peut-être on en concluroit avec raiſon que la juſteſſe rigoureuſe n'eſt pas toujours eſſentiellement néceſſaire à la fineſſe, quoique le mérite de la fineſſe, pour être parfait, exige que la juſteſſe y ſoit jointe.

NOTE XXVIII, *relative à la page* 280, *ſur la maniere de penſer de* LA MOTTE *à l'égard des Grands.*

TROP éclairé pour ne pas juger les hommes dans toutes les ſituations & tous les états, la Motte diſoit que la plu-

part des Grands, jaloux avec raiſon de la ſupériorité que leur donne le rang & la naiſſance, ſentent bien auſſi tout l'avantage que peuvent tirer les Gens de Lettres de la ſupériorité des connoiſſances & des lumieres ; qu'en conſéquence ils *traitent*, pour ainſi dire, *tacitement* avec ces derniers ſur leurs droits réciproques, & ne ſe ſoumettent à rendre au génie les honneurs qui lui ſont dus, que ſous la condition (très-juſte) d'être traités par lui avec les égards que les Loix de la Société leur accordent. Mais en ne manquant jamais à ces égards, la Motte ajoutoit avec Montagne : *Que ſe donner en ſpectacle aux Grands, & faire avec eux parade de ſon caquet, eſt un métier très-meſſéant à un homme d'honneur.* La Bruyere dit en parlant des Grands (& Michel de Cervantes l'avoit dit avant lui), que leur avantage ſur les autres hommes eſt immenſe, grace aux moyens que le rang & la fortune leur fourniſſent de s'attacher des hommes ſupérieurs à eux par les qualités de l'eſprit & par celles de l'ame. La Motte, bien convaincu de cette vérité ſur les Grands, ne jugeoit pas à pro-

pos de leur procurer à ſes dépens l'avantage dont parle ici la Bruyere. Cette maniere de penſer de notre Académicien, lui étoit commune avec ſon ami Fontenelle. Tous deux penſoient auſſi de même ſur la façon dont ils devoient ſe conduire dans la Société, à l'égard des ſots qu'ils y rencontroient. Ils ſavoient les ménager ſans les rechercher, & les apprécier ſans leur déplaire. Puiſſe la dignité noble & décente que nos deux Philoſophes conſervoient avec eux, être étudiée & méditée par ces hommes dont la vanité, avide de l'encens le moins flatteur, cherche les ſots de préférence, les flatte même & les careſſe, pour recevoir & goûter leurs mépriſables hommages !

ÉLOGE

DE

CHARLES-JEAN-BAPTISTE FLEURIAU, COMTE DE MORVILLE;

Reçu le 23 Juin 1723, à la place de LOUIS DE COURCILLON DE DANGEAU, *Abbé de Fontaine-Daniel; mort le 3 Février 1732.*

LES talens qui appelerent M. le Comte de Morville à l'Académie, avoient commencé de bonne heure à ſe montrer. Dès l'âge de vingt ans il ſe diſtingua dans la place d'Avocat du

Roi au Châtelet, où il ne parut jeune que par la grace avec laquelle il s'énonçoit, & par ſon ardeur pour s'inſtruire. Il fut enſuite Procureur-Général au Grand Conſeil, & devint l'ame de ſa Compagnie, par ſon intelligence dans les affaires, par ſes lumieres & par ſa droiture. Tranſporté de là ſur un plus grand théatre, il fut nommé Ambaſſadeur en Hollande, & fit, dans cette honorable fonction, un heureux uſage de cet art de la perſuaſion & de la parole qu'il avoit déjà employé ſi dignement à l'adminiſtration de la juſtice. La Nation avec laquelle il avoit à traiter, conſervoit encore, pour la mémoire de Louis XIV, après plus d'un demi-ſiecle, une haine que les malheurs & la mort de ce Roi n'avoient pas éteinte. Toujours irritée des anciens ſuccès de la France, quoiqu'effacés depuis par les plus affreux revers, elle mettoit dans ſes négociations avec cette redoutable Monarchie, toute la défiance Républicaine. M. le Comte de Morville ſut néanmoins gagner l'eſtime & la confiance de cette Nation jalouſe & prévenue. Les ſer-

vices qu'il rendit à ſa Patrie dans cet emploi difficile, furent récompenſés du titre de Plénipotentiaire au Congrès de Cambrai, où il déploya les mêmes talens, mais d'où il fut bientôt rappelé pour être ſucceſſivement revêtu de deux miniſteres importans, celui de la Marine, & celui des Affaires étrangeres. Ce fut auſſi dans ce même temps que l'Académie, joignant ſon ſuffrage à celui du Monarque, l'adopta parmi ſes Membres. Il y montra tout ce qu'on attendoit de lui. Chargé pluſieurs fois des fonctions de Directeur, il s'en acquitta à la ſatisfaction de l'Académie & du Public. Sa modeſtie néanmoins lui inſpira, dans une de ces circonſtances, une défiance de lui-même, fondée ſur un motif bien eſtimable. Chargé de recevoir un Académicien auquel il s'intéreſſoit (1), il craignit que ſon éloquence, qui l'avoit ſi bien ſervi dans des occaſions beaucoup plus importantes, ne répondît pas dans celle-ci à ce que ſon amitié vouloit dire, &

(1) Le Préſident Hainaut : c'eſt de lui que nous tenons ce qu'on va lire.

n'exprimât que foiblement ce que ſon cœur ſentoit ; il n'oſa compoſer lui-même ſon Diſcours, & pria le Récipiendaire de s'en charger. Il arriva ce qui eſt arrivé plus d'une fois en pareille conjoncture, que le Récipiendaire fit mieux pour le Directeur qu'il n'avoit fait pour lui-même, parce qu'il avoit voulu ſeulement bien faire en travaillant pour le Directeur, & qu'en tâchant pour lui de faire encore mieux, il avoit fait plus mal. Le Public préféra les expreſſions ſimples & nobles du ſentiment, aux pénibles efforts de l'Art.

L'Académie de Bordeaux avoit choiſi M. le Comte de Morville pour *Protecteur*. Quoiqu'il en fût digne par ſon amour pour les Lettres & par ſes connoiſſances, nous ne ſçaurions trop répéter que ce titre eſt trop grand pour quelque particulier que ce puiſſe être, & qu'une Compagnie de véritables Gens de Lettres ne doit avoir pour *Protecteur* que le Souverain, ou perſonne.

Elevé aux plus grandes dignités de l'Etat, il ne manquoit à M. le Comte de Morville que de les perdre, pour

prouver combien il en étoit digne. Les circonſtances parurent demander qu'il remît tous ſes emplois. Il ſe retira comblé de l'eſtime & des graces du Monarque. Les Lettres & les Beaux-Arts qu'il aimoit, firent, non pas la reſſource, mais la douceur de ſa retraite; on ne pouvoit pas dire, en voyant la paix dont il jouiſſoit, que la Philoſophie n'avoit été pour lui qu'un aſile dans ſa diſgrace, & une eſpece de pis aller; elle lui fit même goûter un bonheur qu'il auroit peut-être ignoré dans l'éclat de ſa fortune: il conſerva tous ſes amis, parce qu'ils l'avoient été de ſa perſonne & non de ſes places. Les Miniſtres étrangers, qui avoient connu ſa probité & ſes lumieres, continuerent à le voir aſſidument, comme s'ils avoient eu encore à traiter avec lui; ils rendirent au Sage qu'ils reſpectoient, les ſoins qu'ils avoient rendus à l'homme d'Etat; & l'un d'eux lui donna en mourant la plus grande marque d'eſtime que puiſſe donner un Etranger à un Miniſtre qui n'eſt plus rien, il le fit ſon Exécuteur teſtamentaire. Réduit à ſes ſeules vertus, M. le Comte de Morville eut la

ſatisfaction ſi douce de jouir pluſieurs années de cette conſidération perſonnelle, digne & vraie récompenſe des ames honnêtes, parce qu'elle ne s'accorde ni au crédit, ni aux dignités.

ÉLOGE
DE
HENRI-CHARLES
DU CAMBOUT,
DUC DE COISLIN,

Pair de France, Evêque de Metz; né à Paris le 15 Septembre 1664; reçu le 25 Septembre 1710, à la place de PIERRE DU CAMBOUT, DUC DE COISLIN ; *mort le 28 Novembre 1732* (1)

---

(1) Voyez son Eloge dans l'Histoire de l'Académie des Belles-Lettres.

ÉLOGE

DE

JEAN-FRANÇOIS-PAUL LEFEVRE DE CAUMARTIN,

ÉVÊQUE DE BLOIS;

Né à Châlons en Champagne, le 16 Décembre 1668 ; reçu le 8 Mai 1694, à la place de LOUIS IRLAND DE LAVAU, *Garde des Livres du Cabinet du Roi ; mort le 30 Août 1733* (1)

---

(1) Voyez ſon Eloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.

ELOGE

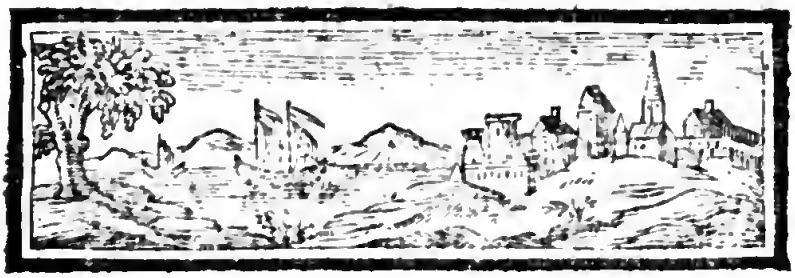

ÉLOGE

DE CLAUDE-LOUIS-HECTOR

DUC

DE VILLARS,

Pair de France, & Maréchal-Général des Camps & Armées du Roi, Chevalier de l'Ordre de Sa Majesté & de la Toison d'or, Gouverneur de Provence ; né à Moulins en Bourbonnois en Avril 1653 *; reçu le* 23 *Juin* 1714, *à la place de* JEAN-FRANÇOIS CHAMILLART, *Evêque de Senlis ; mort à Turin le* 17 *Juin* 1734 :

Et de son fils HONORÉ-ARMAND, *Duc*

de VILLARS, *Pair de France, Chevalier de la Toiſon d'or, Gouverneur de Provence; né le 4 Octobre 1702; reçu le 9 Décembre 1734, à la place du Maréchal de* VILLARS *ſon pere; mort au mois de Mai 1770.*

CE n'eſt ni l'homme de guerre, ni l'homme d'Etat que nous devons peindre ici dans M. le Maréchal de Villars. Le Vainqueur de Fridlingue & de Denain appartient aux Faſtes de la France, & non aux Annales modeſtes d'une Société Littéraire. Nous oſons cependant nous flatter que l'Hiſtoire du Héros Académicien, quoique courte & peu brillante, ne ſera pas ſans intérêt pour la Compagnie & pour les Lettres.

Quoiqu'il eût abandonné de bonne heure toute autre étude pour celle de la guerre, nous avons lieu de croire que dès le Collége il avoit fait ſes premieres armes dans les Lettres avec ſuccès; car il diſoit ſouvent qu'il n'a-

voit eu en ſa vie que deux plaiſirs bien vifs, celui de remporter un prix en Rhétorique, & celui de gagner une bataille. Il n'en auroit preféré qu'un, celui de périr en la gagnant; c'eſt ce qu'il exprima dans les derniers momens de ſa vie, avec l'impétuoſité la plus naïve & la plus noble. Son Confeſſeur l'exhortoit à la mort, ſuivant l'uſage, & auroit pu ſe diſpenſer de prendre cette peine avec un homme qui l'avoit bravée tant de fois. Ce Prêtre, invitant ſon malade à produire, en expirant, quelques actes de piété, lui diſoit que Dieu n'avoit pas fait la même grace au Maréchal de Berwick, qui venoit d'être tué à la tranchée de Philisbourg, ſans avoir eu le temps de faire un ſeul acte de contrition : *Il a été tué!* s'écria le mourant; *ah! je l'avois toujours bien dit, qu'il étoit plus heureux que moi.*

Les ſuccès de M. le Maréchal de Villars, ſauveur de la France à Denain, inſpirerent à un Allemand qu'on ne pouvoit ſoupçonner de vanité nationale, ce beau vers latin pour être mis au bas de ſon portrait :

Hic novus Hector adeſt, quem contra nullus Achilles.

Cet Hector que tu vois, n'a point trouvé d'Achille.

L'éloge étoit noble & juſte ; mais ce qui dégrade un peu l'Auteur, c'eſt qu'il ſe plaignit que le nouvel Hector n'eût pas payé ce vers d'une ſomme aſſez conſidérable ; il regrettoit de n'avoir pas rendu le même hommage au grand Condé, qui diſoit qu'un homme d'eſprit ne devoit faire qu'une deviſe en ſa vie, ſur-tout ſi elle étoit bonne, parce qu'il ne pouvoit guere ſe promettre d'être auſſi heureux pour une ſeconde, & que le Héros de la premiere devoit faire la fortune de l'Auteur. M. le Maréchal de Villars, qui ſans doute ſe piquoit d'être auſſi vaillant que le grand Condé, ne ſe piquoit pas apparemment d'être auſſi magnifique. Il nous ſera permis d'ajouter que le mot du Prince ne fait pas aſſez d'honneur aux Gens de Lettres, qu'il ſuppoſe bien intéreſſés d'une part & bien ſtériles de l'autre ; mais peut-être auſſi fait-il trop d'honneur aux Grands, qu'il ſuppoſe tous reconnoiſſans & généreux.

Raſſaſié de gloire & comblé de biens & d'honneurs, M. le Maréchal de Villars déſira de joindre à toutes ſes dignités le titre de notre Confrere ; il parut ſentir le prix de cette diſtinction, & ne négligea pas d'en jouir après l'avoir obtenue : il ne fut point coupable à notre égard de l'eſpece d'indifférence dont on a plus d'une fois accuſé des Académiciens de ſon rang, qui, en paroiſſant très-rarement au milieu de nous, ont apparemment cru ſatisfaire leur orgueil par cette eſpece de dédain, & ont prouvé ſeulement qu'ils entendoient bien mal les intérêts de leur vanité. M. le Maréchal de Villars, plus éclairé & plus juſte, rendoit à cette Compagnie, le plus ſouvent qu'il lui étoit poſſible, l'eſpece d'hommage qu'elle eſt en droit d'exiger de tous ſes Membres, qu'ils lui doivent même d'autant plus, qu'elle a montré, en les adoptant, plus d'égards pour leur naiſſance & leurs dignités ; elle déſire, bien moins pour elle que pour eux-mêmes, de recevoir quelquefois de leur part ces foibles marques de reconnoiſſance. Notre Héros n'oublia jamais

de remplir ce devoir ; il venoit assez fréquemment à nos Assemblées, paroissoit s'intéresser à nos exercices, opinoit avec autant de goût que de dignité, sur les questions qui s'agitoient en sa présence, & finissoit toujours par témoigner à la Compagnie les regrets les plus obligeans de ce que la multitude de ses autres devoirs ne lui permettoit pas de s'acquitter, comme il l'auroit voulu, de celui d'Académicien. Un jour, après une de ses effusions ordinaires & affectueuses de *dévouement* & de *respect* pour ses Confreres (car c'étoient les propres termes dont il croyoit devoir se servir à leur égard), il ajouta, que ne pouvant pas se trouver aussi souvent parmi eux qu'il le désiroit, il les prioit de lui permettre d'y être au moins présent en peinture, & de leur envoyer son portrait, pour être comme un gage toujours subsistant à leurs yeux, de son zele pour la Compagnie. Il n'y avoit alors dans notre salle d'assemblée que les portraits des deux Ministres & des deux Rois Protecteurs de l'Académie Françoise, & celui de la Reine Chris-

tine, qui avoit autrefois honoré de ſa préſence une de nos Séances particulieres. L'offre du nouveau portrait fut reçue avec une eſpece d'acclamation par le plus grand nombre des Académiciens préſens, qui, ſe tenant honorés, avec raiſon, de la confraternité du Duc de Villars, ne voyoient peut-être pas l'honneur qu'à ſon tour il en recevoit lui-même. Le ſeul M. de Valincourt, qui, ayant fréquenté la Cour & les Grands, connoiſſoit par expérience les replis les plus cachés de leur amour-propre, s'imagina, à force de fineſſe & de malice, que la propoſition de M. le Maréchal de Villars n'étoit pas aſſez pure dans ſes motifs pour mériter une ſi grande profuſion de remercîmens. Cet Académicien, qui, élevé à l'école de Deſpréaux, étoit zélé pour l'honneur des Lettres, & ſentoit toute la dignité de cet état, ſe montroit, par cette raiſon, l'ennemi déclaré de la plus légere uſurpation académique; il ſoupçonna que M. le Maréchal de Villars, en offrant ſon portrait à l'Académie comme un témoignage des ſen-

timens dont il étoit pénétré pour elle, s'étoit propoſé, au moins confuſément, la gloire ſecrete d'être le ſeul Académicien que la Poſtérité vît parmi nous à côté de Richelieu & de Louis XIV ; en conſéquence de cette réflexion, trop ſubtile peut-être, M. de Valincourt crut devoir donner au portrait de M. le Maréchal de Villars quelques pendans qui en étoient bien dignes ; & dès le jour même où ce portrait fut envoyé à la Compagnie, il lui préſenta de ſon côté ceux de Deſpréaux & de Racine, qu'il ne jugeoit pas moins propres à décorer la ſalle de l'Académie, que celui d'un grand Capitaine. A cet exemple, pluſieurs Académiciens s'empreſſerent d'apporter, dans les Aſſemblées ſuivantes, les portraits de Corneille, de la Fontaine, de Boſſuet, de Fénélon, & de leurs ſemblables. L'Académie déſira bientôt d'en avoir un plus grand nombre, & de pouvoir conſerver à la Poſtérité les traits de ſes Membres les plus célebres. C'eſt ainſi que s'eſt formée peu à peu cette collection de portraits académiques,

déjà ſi précieuſe aujourd'hui, & qui le ſera tous les jours davantage; collection à laquelle le Public paroît prendre le plus grand intérêt, par l'empreſſement & l'eſpece d'avidité avec laquelle il ſe plaît à la parcourir les jours de Séances publiques. Si dans ces occaſions il s'attache plus longtemps à contempler nos grands Ecrivains que M. le Maréchal de Villars, digne néanmoins, à tant d'égards, de la reconnoiſſance de la Nation, c'eſt ſans doute parce que dans notre ſalle d'aſſemblée, les Deſpréaux & les la Fontaine, les Corneilles & les Racines, les Fénélons & les Boſſuets, ſont, pour ainſi dire, ſur leur terrein, tandis que M. le Maréchal de Villars ſe trouve comme tranſplanté au milieu d'une Nation étrangere, n'ayant guere d'autre mérite pour elle que celui de l'avoir aimée, & d'avoir connu le prix de ceux qui la compoſent. Il ſeroit vu avec plus d'intérêt parmi les Héros de la Nation, à côté de Luxembourg ſon Maître, & de Vendôme ſon Rival.

M. le Maréchal de Villars, qui a

tant honoré les Lettres, a pour ceux qui les cultivent un autre mérite qui doit être de quelque valeur à leurs yeux; c'eſt d'avoir connu & ſenti de bonne heure les ſublimes talens de l'Auteur de la *Henriade*, de les avoir accueillis, d'avoir donné à M. de Voltaire, encore très-jeune, des marques d'eſtime & d'amitié que la reconnoiſſance de ce grand Ecrivain a immortaliſées dans ſes Ouvrages. L'illuſtre Mécene n'eut cependant pas la ſatisfaction qu'il déſiroit, de voir cet homme rare aſſis auprès de lui dans l'Académie Françoiſe, où ſes Ouvrages l'avoient appelé de ſi bonne heure, mais d'où une cabale odieuſe l'éloigna ſi long-temps; les Etrangers ne le pouvoient croire. Un Académicien François, qui voyageoit il y a près de cinquante années en Allemagne, diſoit à un Prince de cette Nation, que M. de Voltaire n'étoit pas de l'Académie: *Qui en eſt donc*, répondit le Prince (1)? La Compagnie a fait enfin

(1) On pouvoit appliquer à cet Ecrivain immortel, pendant tout le temps que la Com-

ceſſer ce ſcandale, dont M. le Maréchal de Villars gémiſſoit en vain, & dont il emporta le regret au tombeau.

Lorſque l'Académie eut le malheur de le perdre, elle crut ne pouvoir témoigner d'une maniere plus éclatante les ſentimens qu'il lui avoit inſpirés, qu'en lui choiſiſſant pour ſucceſſeur ſon propre fils M. le Duc de Villars, malgré l'eſpece de loi qu'elle s'eſt impoſée, & qu'elle a violée très-rarement, de ne point donner aux fils la place des peres; loi très-ſage, qui a pour but, comme nous l'avons déjà dit ailleurs (1), de conſerver notre liberté & nos droits, en nous affranchiſſant de tout ce qui pourroit avoir l'apparence de ſucceſſion héréditaire. Mais la Com-

---

pagnie en a été ſi malheureuſement privée, le mot d'un Citoyen Romain ſur Caton, à qui la voix publique donnoit la Préture, & qui ne l'eut pas, faute de l'avoir demandée: *Ce n'eſt pas la Préture qu'on a refuſée à Caton, c'eſt Caton qu'on a refuſé à la Préture.*

(1) Voyez l'article de M. de Coiſlin, & celui de M. l'Abbé d'Eſtrées.

pagnie ne crut pas devoir refuſer le titre d'Académicien aux démarches que faiſoit, pour l'obtenir, le fils unique d'un homme illuſtre, qui avoit donné à la Compagnie tant de marques d'attachement & d'eſtime. M. le Duc de Villars s'eſt montré digne de cet honneur par ſon amour pour les Lettres, & par le goût éclairé avec lequel il les a cultivées juſqu'à la fin de ſa vie. Il poſſédoit ſur-tout dans un degré éminent, un talent très-rare, mais dont il ne pouvoit faire uſage que dans la ſociété d'un petit nombre d'amis, celui de la déclamation théatrale; talent que le préjugé & la ſottiſe ont avili parmi nous dans ceux qui en font profeſſion, comme s'il pouvoit y avoir de la honte à réciter avec ſentiment, avec force & avec grace, ces chef-d'œuvres de la Scene Françoiſe, qui diſtinguent ſi avantageuſement notre Littérature de celle des autres Nations; & comme ſi les Périclès & les Céſars, les Cicérons & les Démoſthenes, qui, pour le goût & les lumieres, valoient bien nos Bourgeois & nos Dévots, avoient

mépriſé Eſope & Roſcius, en admirant Sophocle, Euripide & Térence.

En finiſſant cet article, nous reviendrons encore un moment ſur ces portraits dont nous ſommes redevables au zele académique ou à l'amour-propre adroit de M. le Maréchal de Villars. La Compagnie, en réduiſant tous ces portraits à la même forme & à la même grandeur, a mis entre eux l'égalité qu'elle aime à voir entre tous les Académiciens ; par-là elle avertit le Public de cette égalité, & rappelle ſans ceſſe à tous nos Confreres une inſtitution dont elle eſt ſi jalouſe. Mais la ſatisfaction que nous éprouvons en regardant tous les jours pluſieurs de ces portraits, nous fait regretter de n'y pas voir tous ceux qui doivent être chers à la Compagnie ; celui, par exemple, d'un Abbé de Dangeau, à qui nous ſommes redevables de nous avoir conſervé cette conſtitution académique, dont nous éprouvons chaque jour les avantages (1); celui du vertueux Abbé de

(1) Voyez l'Eloge de l'Abbé de Dangeau,

Saint-Pierre, à qui nous devrions cette réparation ſolennelle de l'outrage que lui ont fait nos Prédéceſſeurs ; celui du docte Huet, qui joignit à l'avantage d'un ſavoir immenſe, le mérite d'avoir connu, ſur la fin de ſa vie, le néant de toutes les connoiſſances humaines (1) ; enfin celui de quelques Académiciens morts ou vivans, qui ayant, par leur naiſſance ou par leurs places, l'avantage d'approcher de la perſonne du Prince, n'ont fait uſage de leur crédit que pour ſervir à leurs Confreres, nous ne dirons pas de *Protecteurs* (ils re-

---

dans le premier Volume, & dans le troiſieme les Notes ſur cet article.

(1) Nous avons long temps été privés du portrait de l'Abbé Fleury, Auteur de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, & de tant d'autres excellens Ouvrages. Ce n'eſt que depuis très-peu d'années que nous poſſédons enfin l'image reſpectable de ce digne Académicien, dont les vertus, la ſageſſe, les lumieres & la modeſtie étoient bien plus propres, comme nous l'avons dit dans ſon Eloge, à faire aimer & honorer la Religion, que tant d'injures, de calomnies, de perſécutions ſi violemment & ſi mal-adroitement prodiguées contre les vrais ou prétendus Incrédules.

jetteroient eux-mêmes ce titre comme ridicule), mais d'Interpretes de leurs ſentimens pour notre auguſte Monarque, & quelquefois de Défenſeurs contre les traits envenimés du menſonge & de l'envie.

ÉLOGE

DE PIERRE DE PARDAILLAN DE GONDRIN D'ANTIN,

ÉVÊQUE DE LANGRES;

Né à Verſailles le 18 *Décembre* 1696; *reçu le* 30 *Juin* 1725, *à la place de* HENRI-EMMANUEL DE ROQUETTE, *Abbé de Saint-Gildas de Ruys; mort le* 2 *Novembre* 1735 (1).

---

(1) Voyez ſon Eloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.

ÉLOGE
DE JACQUES
A. DAM,

Secrétaire des Commandemens de Son Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur le Prince de Conti ; né à Vendôme en 1663 ; *reçu le* 2 *Décembre* 1723, *à la place de* CLAUDE FLEURY ; *mort le* 12 *Novembre* 1735.

NOUS n'avons de cet Académicien aucun Ouvrage qui puiſſe juſtifier aux yeux de la Poſtérité le choix que la Compagnie a fait de lui. Il n'en étoit pourtant pas indigne. Il avoit étudié avec ſoin notre Langue ; il ſavoit très-bien la plupart de celles de l'Europe ; il avoit cultivé à fond la Langue

Grecque, & s'étoit même élevé juſqu'à l'Hébreu. Son mérite fut connu de bonne heure de cet illuſtre Prince de Conti, qui avoit montré dans pluſieurs batailles le talent le plus éminent pour la guerre, qui joignoit à ce talent les qualités les plus aimables, & que la Pologne ſouhaita d'avoir pour Roi, ſans être aſſez heureuſe pour y réuſſir. Ce Prince déſira en mourant, que l'éducation d'un fils qui lui étoit cher, fût confiée à M. Adam; & l'Inſtituteur s'acquitta ſi dignement des devoirs de cette place, que l'Eleve qu'il avoit formé, devenu pere à ſon tour, le chargea d'élever de même le Prince ſon fils (1).

L'Académie regarde comme les bienfaiteurs des Lettres & de l'Etat, ceux qui donnent ou tâchent de donner aux Princes une éducation digne de leur rang, & de leur inſpirer l'amour de la vérité, des lumieres & de la vertu; elle crut donc devoir témoigner à M. Adam ſa reconnoiſſance & ſon eſtime, en le choiſiſſant pour un de ſes Membres. Plus elle le con-

(1) Mort le 2 Août 1776.

nut, plus elle eut lieu de s'applaudir de ſon choix. M. Adam ignoroit & cachoit ſon mérite avec le même ſoin que tant d'autres ſe donnent pour étaler & pour enfler le leur. Cependant, jaloux de payer aux Lettres ſon contingent d'Académicien, & de ſe montrer digne, aux yeux du Public, de l'honneur que la Compagnie lui avoit fait, il entreprit & acheva une Traduction d'*Athenée*, qu'il ſe propoſoit de mettre au jour. Depuis ſa mort, on a long-temps eſpéré de la voir paroître; l'eſpérance qu'on en avoit eſt preſque abſolument évanouie, au grand regret des Gens de Lettres (1). Cette Traduction étoit en effet très-intéreſſante pour eux; l'Ouvrage d'*Athénée* eſt, ainſi que celui d'*Elien*, & quelques autres, une eſpece d'*Ana*, où l'on trouve ſur l'Antiquité des anecdotes curieuſes, qu'on chercheroit inutilement ailleurs; mais le texte en étoit ſi corrompu, qu'il avoit preſque be-

(1) On écrivoit ceci en 1780. La Traduction a depuis été retrouvée, & M. l'Abbé Deſaunays, Garde de la Bibliotheque du Roi, s'eſt chargé de la donner au Public.

ſoin d'être refait en une infinité d'endroits ; de plus, on n'avoit d'autre verſion françoiſe de cet Auteur, que celle de l'Abbé de Marolles, égale en mérite aux autres Traductions du même Ecrivain (1). M. Adam préparoit à la fois deux éditions d'*Athénée*, l'une françoiſe, l'autre grecque, dans laquelle il avoit rétabli plus de ſix mille paſſages. Quoiqu'un ſi grand nombre de reſtitutions ſemble preſque incroyable, dit M. l'Abbé de Rothelm dans ſon Eloge (2), ceux qui l'ont connu ſavent qu'il portoit juſqu'au ſcrupule la crainte d'en trop dire lorſqu'il parloit de lui, & de n'en pas dire aſſez lorſqu'il parloit des autres.

On peut ſeulement être étonné que notre Académicien, Ecrivain très-religieux, car ſa piété étoit ſolide & ſincere, eût choiſi pour objet de ſon

(1) Comme cette Traduction, toute mauvaiſe qu'elle eſt, eſt malheureuſement unique, elle eſt aujourd'hui très-rare & très-recherchée, en attendant qu'on nous en donne une meilleure.

(2) Voyez le recueil des Harangues de l'Académie, in-12, T. V, p. 198.

travail, un Auteur auſſi plein d'obſcénités qu'*Athénée* : il auroit mis ſans doute à la tête de ſa Traduction ce vers ſi connu :

Laſciva eſt nobis pagina, vita proba eſt.

Mes mœurs de mes écrits démentent la licence.

Par ce détail ſimple & vrai, ſur les travaux & les titres académiques de M. Adam, on voit que s'il n'occupe pas une place éclatante dans la liſte de cette Compagnie, c'eſt à un principe, auſſi louable que rare, de défiance en ſes propres talens, qu'il faut attribuer l'eſpece d'obſcurité où ſon nom ſemble être reſté dans les Lettres. C'étoit un de ces Académiciens qui ſont peu faits à la vérité pour décorer la Compagnie aux yeux du Public dans nos Aſſemblées ſolennelles, mais qui n'en ſont que plus néceſſaires à nos Séances intérieures, pour ſoutenir & fortifier notre travail commun par l'étendue & la variété de leurs connoiſſances. Cette claſſe de nos Confreres eſt parmi nous à peu près ce que la claſſe des Cultivateurs eſt dans l'Etat, celle qui alimente &

fait vivre les autres ; elle ne joue pas le rôle le plus brillant, mais elle remplit pour nous le rôle le plus utile. Tel étoit M. Adam. Un grand fonds d'érudition, une mémoire prodigieuſe, un goût ſûr, un jugement ſain, une connoiſſance profonde des regles & des fineſſes de la Grammaire, déceloit à tous momens aux yeux de ſes Confreres étonnés, le prix dont il étoit pour eux, & que ſon humilité, toute ſincere qu'elle étoit, ne pouvoit leur cacher. L'attachement, le reſpect même qu'ils lui témoignoient, lui étoit d'autant plus aſſuré, qu'il avoit pour fondement leur amour-propre ; ils ſentoient que dans la tête d'un Savant ſi modeſte & ſi peu occupé de lui, il reſtoit, ſi l'on peut parler de la ſorte, beaucoup de place pour eux : c'eſt par une raiſon contraire que l'orgueil & la préſomption de tant de Littérateurs ont excité ſi vivement la haine de leurs rivaux. La modeſtie de M. Adam étoit ſi vraie, ſi ſimple, ſi profonde, qu'il étoit même étonné des éloges qu'on en faiſoit. Il eût été moins ſurpris qu'on lui refusât cette vertu, d'autant plus identifiée

fiée avec lui, qu'il la poſſédoit ſans le ſavoir; peut-être même l'auroit-il pouſſée plus loin que le Pere Mallebranche, qui diſoit : *Je n'ai pas aſſez de modeſtie pour ſouffrir qu'on m'accuſe de vanité.* Enfin, M. Adam étoit du nombre de ces Gens de Lettres qui, faits, par leurs talens & par leurs lumieres, pour inſtruire leurs Contemporains, préferent au vain éclat d'une réputation enviée, l'avantage de reſter inconnus, & n'en ſont que plus eſtimables & plus heureux : » Ils ſont » à l'abri, dit un Ecrivain célebre, des » dégoûts que l'orageuſe profeſſion d'Au» teur a ſi ſouvent entraînés, des ani» moſités de parti, des querelles que » la rivalité fait naître ; ils ſont Juges, » & les autres ſont jugés «. M. Adam étoit plus capable d'être Juge, qu'empreſſé de l'être. C'eſt une raiſon de plus pour lui rendre avec une eſpece d'uſure, la juſtice qu'il a méritée & preſque dédaignée ; il ne lui a manqué, pour être célebre, que de le vouloir ; & l'Hiſtorien de cette Compagnie a regardé comme un devoir, reſpectable pour lui, de faire connoître au Public un Savant modeſte & ver-

tueux, d'autant plus digne de nos éloges, qu'il a été plus occupé de les fuir.

M. Adam a laiſſé des enfans, dont un ſe trouve dans l'indigence (1), ſans y avoir été réduit par ſa faute. Il a réclamé en vain les ſecours qu'il étoit le plus en droit d'attendre. Nous n'accuſons perſonne ni de dureté, ni d'injuſtice; mais ce fils infortuné de M. Adam, a trouvé dans l'Académie les ſentimens & les marques de bienfaiſance que méritoient ſon nom & ſon malheur. Tous les Gens de Lettres de profeſſion, qui ſont Membres de cette Compagnie, ſe ſont empreſſés, ſans en excepter un ſeul, de ſoulager, chacun ſuivant ſes moyens, le fils de leur ancien Confrere; & la plupart des autres Académiciens ont ſuivi un ſi digne exemple avec toute la nobleſſe qu'on pouvoit attendre d'eux.

(1) Nous écrivons ceci en Février 1781.

NOTE *pour l'article de M.* ADAM.

CE fils de notre Académicien, qui n'a trouvé que dans la Compagnie quelque ſenſibilité à ſes peines, nous a communiqué ſur ſon reſpectable pere, pluſieurs détails intéreſſans, & trop honorables à ſa mémoire pour que nous n'en faſſions pas uſage.

Ses parens, chargés de huit enfans, dont il étoit le dernier, le deſtinerent à l'état eccléſiaſtique, auquel ſembloient l'appeler la ſageſſe de ſes mœurs & une maturité d'eſprit au deſſus de ſon âge. Les premiers Maîtres qu'on lui donna n'eurent bientôt plus rien à lui apprendre, & le remirent aux Oratoriens de Vendôme, chez qui ſes progrès ne furent pas moins rapides. Quoique très-jeune encore, ils l'envoyerent à Paris avec une lettre pour le célebre Rollin, qu'ils prioient de vouloir bien le placer. Rollin ayant lu la lettre, demanda où étoit le ſujet que ces Peres lui recommandoient, ne pouvant

croire que ce fût l'enfant qu'il avoit ſous les yeux. *C'eſt moi*, *Monſieur*, répondit avec modeſtie le jeune Adam. Charmé de cette ſimplicité, Rollin lui fit pluſieurs queſtions, & vit bientôt, par ſes réponſes, combien le jeune homme étoit digne de l'intérêt qu'on cherchoit à lui inſpirer. Après l'avoir eſſayé dans une premiere place, il le propoſa & le préſenta à l'illuſtre Abbé Fleuri, qui cherchoit un homme inſtruit pour l'aider dans ſes travaux ſur l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. L'Abbé Fleuri, étonné de ſa jeuneſſe) car il n'avoit pas quatorze ans, & paroiſſoit en avoir moins), crut qu'en cette occaſion Rollin vouloit plaiſanter, quoiqu'il ne plaiſantât guere : *Croyez-moi*, lui dit Rollin, *attachez-vous ce jeune homme, & ſoyez ſûr que vous me remercîrez bientôt du préſent que je vous fais.* Le jeune Adam répondit en effet, par ſon travail & par ſes vertus, aux promeſſes de Rollin & aux eſpérances de l'Abbé Fleuri, qui ne diſſimuloit pas combien ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique lui étoit redevable, qui faiſoit ſans ceſſe violence à ſa modeſtie en le comblant d'éloges,

qui finit par ſe l'aſſocier dans l'éducation du Prince de Conti, ne croyant pas pouvoir choiſir, dans cet emploi difficile, un Coopérateur plus éclairé.

Les talens qu'il montra dans ce premier eſſai d'éducation, engagerent ſon Eleve même, comme nous l'avons dit, à le charger de l'éducation en chef de ſon propre fils. Mais une raiſon puiſſante y mettoit obſtacle. M. Adam n'étoit pas Gentilhomme, & le Prince n'oſoit, en conſéquence de ce beau préjugé, lui donner la qualité de Gouverneur; car le roturier le plus vertueux, le plus éclairé, le plus reſpectable enfin, ne paroiſſoit pas digne d'une ſi grande place. Le Prince, pour accommoder tout, propoſa à M. Adam de prendre l'habit eccléſiaſtique, eſpece d'état amphibie qui le rendroit ſuſceptible de la place qu'on déſiroit de lui donner. M. Adam refuſa, ſans balancer, de ſe prêter à ce traveſtiſſement: *Je ne me ſens point*, dit-il, *appelé à cet état; & je me croirois coupable d'en prendre le maſque pendant dix années.* Enfin, après quelques jours de réflexion, le Prince eut le rare courage de ſacrifier ſes ſcru-

pules, & aima mieux donner pour Gouverneur à ſon fils un Sage, qu'un Gentilhomme.

Le Gouverneur s'appliqua ſur-tout à inſpirer à ſon Eleve les vertus qui font aimer l'humanité, & qui rendent les Princes chers aux malheureux. Il avoit ſoin, quand il l'accompagnoit, de charger toujours ſon jeune Eleve de la diſtribution des aumônes. Un pauvre vieillard demandoit un jour au Prince quelque aſſiſtance, en ajoutant qu'*il étoit bien malheureux : Vous êtes bien malheureux*, lui dit le Prince, *eſt-ce que vous apprenez le latin ? Non, Monſeigneur. Vous n'êtes donc pas auſſi malheureux que vous le dites*, répondit le Prince en lui donnant l'aumône. On voit que le jeune Eleve n'apprenoit le latin qu'avec dégoût ; mais ce n'étoit pas le Gouverneur qu'il en falloit accuſer.

L'éducation finie, ſon Eleve, qui avoit pénétré d'eſtime & de reſpect pour lui, le fit Secrétaire de ſes Commandemens & Chef de ſon Conſeil. Il obtint & mérita toute ſa confiance dans cette nouvelle place. Les villes de Niort & de Poitiers, toutes deux

dépendantes de la province de Poitou, dont le Prince étoit Gouverneur, avoient un procès, que M. Adam jugea en faveur de la premiere : elle voulut lui en témoigner sa gratitude par un présent considérable, qu'il refusa constamment, & dont il auroit même osé se plaindre, sans l'extrême douceur de son caractere, qui ne lui laissoit voir dans ce don qu'une marque de reconnoissance, à la vérité mal entendue, mais touchante pour son ame sensible.

Un Négociant de Poitou, décrié pour ses mœurs, désira d'être *Maire* de la ville qu'il habitoit. Il se présentoit avec confiance, fier de la protection du Prince, qu'il avoit obtenue, suivant l'usage, à force d'adulations, de bassesses & d'intrigues. Cette protection n'eut aucun crédit sur M. Adam, à qui le Prince avoit laissé le choix du sujet propre à remplir la place vacante. Il y nomma un honnête citoyen de la même ville, qui ne l'avoit pas demandée. Le Négociant, outré de colere, osa débiter en présence du Prince, les invectives & les calomnies le plus grossieres & les plus révoltantes contre l'homme vertueux qui avoit fait

juſtice. Le Prince, ſans paroître r
approuver, ni blâmer ſes plaintes &
ſes injures, lui donna une lettre pou
la porter lui-même à M. Adam. Ell
commençoit par ces mots : *A l'ou
verture de cette lettre, vous ferez jete
le porteur par les fenêtres.* M. Adam
qui ne vouloit point *la mort du pe
cheur*, ſe contenta de faire lire ce pe
de mots au Négociant, & ajouta
*Je vous conſeille de retourner che
vous, & d'y être honnête homme, ;
vous le pouvez.* Le Négociant ſe cor
forma, en murmurant, à la premier
moitié de ce conſeil, en attendar
que Dieu lui fît la grace de ſe cor
former à la ſeconde.

En 1734, M. le Prince de Conti, âg
de 17 ans, déſira & obtint de faire
campagne que le ſiége de Philisbourg
les pluies continuelles rendirent ſi pén
ble pour les ſoldats. Il voulut les en
courager, par ſon exemple, à ſouffr
les incommodités d'un ſol humide
marécageux, & prit le parti de cor
cher ſur des chariots. M. Adam, q
l'accompagnoit, ne crut pas, malg
ſon âge & ſa foible ſanté, devoir êt
mieux couché que ſon Eleve. Il pa

tagea avec lui le même lit, &, ſur la fin de la campagne, il fut attaqué d'une colique néphrétique, qui, bientôt après, le conduiſit au tombeau, victime de ſon attachement & de ſon courage.

Il conſerva juſqu'au dernier moment toute la préſence de ſon eſprit & toute la douceur de ſon ame. La veille de ſa mort, on parla devant lui d'une Traduction Françoiſe & ancienne d'un Livre Anglois, Traduction qu'il n'avoit pas lue depuis quinze ans. Il en cita quelques morceaux comme s'il les avoit lus de la veille. Quelques inſtans avant d'expirer, il montra les ſcrupules d'un bon pere ſur le peu qu'il avoit fait pour ſa famille : *Je crains*, diſoit-il, *d'avoir trop ſacrifié aux occupations de mon état, les ſoins que je devois à ces infortunés, que ma mort laiſſe en bas âge & dans l'indigence.* Il les recommanda au Prince ſon Eleve, que d'autres ſoins empêcherent ſans doute de ſe rappeler une recommandation ſi intéreſſante & ſi juſte.

ÉLOGE

DE

JEAN-ROLAND MALET,

GENTILHOMME ORDINAIRE DU ROI;

Reçu le 29 Décembre 1714, à la place de JACQUES DE TOURREIL; *mort le 12 Avril 1736.*

ON ne lui voit d'autre titre académique, qu'un prix de vers qu'il avoit remporté; encore la lecture de sa Piece donne-t-elle lieu de croire qu'il n'eut pas à vaincre des concurrens bien redoutables : ce fut pourtant cette victoire foible & unique qui lui valut les honneurs littéraires. On doit supposer, pour la justification des Académiciens qui l'adopterent alors, ou

qu'en ce moment les grands talens étoient rares, & que la Compagnie trouvoit auſſi peu de bons Ecrivains à recevoir, que de bons Poëtes à couronner; ou que des raiſons particulieres empêchoient les talens diſtingués de ſe mettre ſur les rangs; ou enfin, que des motifs plus puiſſans encore ne permettoient pas à l'Académie d'aller au devant du mérite: car pourquoi ne viendroit-elle pas, quand rien ne s'y oppoſe, chercher d'elle-même le génie modeſte? Quoi qu'il en ſoit, l'Ode de M. Malet (car c'étoit une Ode comme beaucoup d'autres) (1) fut envoyée à

(1) L'Académie ne ſe croyoit pas alors obligée d'être fort difficile ſur les Ouvrages qu'on lui envoyoit pour le Prix; témoin le malheur qu'elle eut, l'année même de la réception de M. Malet, de couronner de mauvais vers de M. l'Abbé du Jarry, qui avoit M. de Voltaire pour concurrent. Voici les premiers vers de la Piece, dont le ſujet étoit *le chœur de Notre-Dame, commencé par Louis XIII, & achevé par Louis XIV*:

Enfin le jour paroît où le ſaint Tabernacle,

la Reine Anne d'Angleterre, qui venoit de donner la paix à la France, & que le Poëte avoit décorée du nom de *Minerve*. La Reine parla, dit-on, *avec admiration* de cette Ode ; elle s'y crût obligée apparemment pour rendre à M. Malet les louanges dont il l'avoit comblée. Le ſuffrage étoit néanmoins plus brillant que flatteur de la part d'une Princeſſe étrangere, qui ſans doute ne ſe piquoit pas de ſe connoître parfaitement en vers françois. Mais elle joignit à ce ſuffrage une marque de ſatisfaction plus réelle : elle envoya au Poëte une médaille

---

D'ornemens enrichi nous offre un *beau* ſpectacle.
La mort ravit un Roi plein d'un projet *ſi beau*, &c.

Il faut avouer au reſte que quand on propoſe de pareils ſujets, on ne doit guere s'attendre à de meilleurs vers.

Si les Pieces de vers que l'Académie couronne aujourd'hui, ne ſont pas toutes d'un égal mérite, elles ſont au moins, quoi qu'en diſent la haine & l'envie, bien ſupérieures aux anciennes. On peut obſerver en paſſant, que cet Abbé du Jarry, ſi malheureux & ſi décrié comme Poëte, étoit un Prédicateur très-eſtimé de ſon temps, & très-oublié du nôtre.

d'or, qui dut augmenter beaucoup à ſes yeux le prix de celle que l'Académie lui avoit donnée. Ce préſent n'étoit pas ſi magnifique que celui de Marie Stuart, Reine d'Ecoſſe, au Poëte Ronſard, à qui elle donna un buffet de deux mille écus, ſurmonté d'un Parnaſſe, au haut duquel étoit un Pégaſe avec ce mauvais vers :

A Ronſard, l'Apollon de la ſource des Muſes.

Mais ce Ronſard, dont le ſiecle ſuivant a fait juſtice, étoit le Dieu du ſien ; & M. Malet, qui n'aſpiroit ni à tant de gloire, ni à de ſi beaux dons, ſe contenta modeſtement de la récompenſe qu'il avoit reçue.

Dans ces circonſtances, M. de Tourreil étant venu à mourir, quelques Académiciens, qui peut-être avoient beſoin de ſe rendre favorable M. Deſmarets, Contrôleur-Général des Finances, allerent lui propoſer la place vacante. Cette démarche ſemble être une nouvelle preuve de ce que nous venons d'inſinuer, qu'il n'y avoit point alors d'hommes de Lettres ſur qui la Compagnie pût décemment jeter les

yeux pour l'adopter parmi ſes Membres. Nous oſerons aſſurer néanmoins, malgré cette diſette réelle ou ſuppoſée, que les Académiciens dont nous parlons firent une telle ſollicitation ſans l'aveu de la Compagnie ; elle a pu déſirer, il eſt vrai, dans des temps de ſtérilité, de voir occuper ſes fauteuils par des hommes en place au défaut de bons Ecrivains, à condition pourtant que ces hommes en place aimeroient au moins les Lettres, s'ils n'avoient pas le temps ou le talent de les cultiver ; mais nous ne craignons point d'avancer que l'Académie en corps n'a jamais été au devant d'eux, & que le déſir des Candidats les plus diſtingués par leur rang, a toujours prévenu ſon choix.

Quoi qu'il en ſoit, le Contrôleur-Général, qui ſe connoiſſoit mieux en détail d'adminiſtration qu'en éloquence & en Poéſie, mais qui du moins n'avoit pas le ridicule de vouloir paroître ce qu'il n'étoit pas, remercia ces Académiciens bénévoles, en les aſſurant qu'il n'étoit pas digne d'être aſſis au milieu d'eux. Nous répétons d'après

lui, qu'il ne s'en croyoit *pas digne ;* car nous ne voulons pas ſuppoſer pour ſon honneur, qu'il mépriſât une place que les Corneilles, les Racines, les Boſſuets & tant d'autres grands Génies avoient acceptée comme une faveur, & dont les premiers hommes de l'Etat ſe ſont crus honorés dans tous les temps. Cependant le Miniſtre, en ſe rendant juſtice, ne voulut pas renvoyer mécontens ceux qui déſiroient ſi fort de l'avoir pour Confrere ; & peut-être dans la vûe ſecrete de faire uſage du crédit que ſa place lui donnoit auprès d'eux, il leur propoſa de tranſporter leur bonne volonté à M. Malet, qui lui étoit alors attaché en qualité de premier Commis des Finances, & pour lequel il avoit une eſtime dont il lui donna des preuves efficaces en cette occaſion : *J'ai dans mes Bureaux*, répondit-il aux Académiciens qui le ſollicitoient, *un homme qui fait, à ce qu'on m'a dit, d'aſſez bons vers ; vous me ferez plaiſir de le prendre à ma place, ſi vous n'avez rien de mieux à choiſir.* Cette recommandation, ſoutenue du

prix dont nous avons parlé, ouvrirent l'Académie à M. Malet (1). Le Directeur, en rendant compte de l'élection au Roi (qui trouvoit apparemment que la Compagnie n'avoit pas été fort difficile), ne manqua pas de faire valoir la médaille & le nom de la Reine Anne, à qui Louis XIV avoit en ce moment trop d'obligation pour ne pas joindre ſon ſuffrage à celui de cette Princeſſe. La Compagnie apporteroit aujourd'hui plus de rigueur dans ſon choix, même après la re-

(1) On cita au ſujet de cette élection, les vers que l'Abbé de Chaulieu avoit faits ſur un autre Candidat, qui, vingt ans auparavant, étoit entré de même dans cette Compagnie, par la protection d'un autre Contrôleur-Général, auquel il étoit attaché :

Il en ſera, quoi qu'on en die ;
C'eſt un impôt que Pontchartrain
Veut mettre ſur l'Académie.

Vers peu flatteurs ſans doute pour une Société Littéraire, mais qu'il eſt peut-être utile de lui rappeler, pour qu'elle n'en mérite jamais de pareils.

commandation d'un Miniſtre ; & les Académiciens qui s'abaiſſeroient de la ſorte auprès de quelque homme en place que ce pût être, ſeroient non ſeulement déſavoués, mais vivement & honteuſement réprimandés par leurs Confreres. Le temps de ces baſſeſſes n'eſt plus, au moins pour ceux des Gens de Lettres qui ſavent ſe reſpecter eux-mêmes, & qui ne veulent avilir ni la profeſſion eſtimable qu'ils exercent, ni les Corps dont ils ont l'honneur d'être Membres. La Littérature a pris aujourd'hui, à l'égard même des hommes accrédités & puiſſans, un ton plus noble & plus digne d'elle, qu'elle ne l'avoit dans le ſiecle dernier. On ne voit plus, ou du moins on ne voit plus guere de ces hommages rampans que la vile adulation & l'intérêt plus vil encore, prodiguoient autrefois à la médiocrité & à la faveur ; & Corneille, s'il revenoit parmi nous, ne dédieroit pas à un Financier ſon chef-d'œuvre dramatique. L'Auteur de *Cinna* aux pieds d'un Financier ! O pauvre République des Lettres ! qu'étiez-vous donc alors ?

Elle connoît mieux maintenant & ce qu'elle vaut & ce qu'on lui doit. Cette élévation de ſentimens, qui convient ſi bien aux talens ſupérieurs, leur aſſure à la fois deux avantages; d'un côté, l'eſtime des grands Seigneurs vraiment reſpectables, qui connoiſſent le prix du génie & des vertus; & de l'autre, l'honorable inimitié de quelques vils Courtiſans nés pour ramper & pour nuire, dont la haine eſt un bien, & dont la protection ſeroit une tache. Ces détracteurs des talens & des lumieres voudroient voir le mérite ſe dégrader par les mêmes baſſeſſes qui les déshonorent, & déſireroient de faire refluer ſur le génie, devenu leur adulateur, le mépris dont ils ſont couverts. On en a vu quelques-uns qui, affichant pour les Gens de Lettres les plus célebres, une animoſité auſſi imbécille qu'implacable, n'ont pas rougi de répondre à ceux qui la leur reprochoient, qu'ils étoient offenſés de ce que la lie ſeule de nos Ecrivains leur rendoit hommage, tandis que les Membres diſtingués de la Littérature dédaignoient de groſſir la chétive cour

dont ils n'oſoient ſe glorifier : *Je conçois*, dit à ce ſujet un Ecrivain célebre, *qu'on ait le malheur de trouver ce ſentiment au fond de ſon ame ; mais qu'à la baſſeſſe de l'y nourrir, on joigne l'ineptie de le dévoiler, c'eſt, à mon avis, le comble de la ſottiſe humaine.* Les Mécenes ſubalternes & ridicules, dont nous parlons, en s'aviliſſant eux-mêmes par de tels diſcours, ne peuvent s'empêcher d'eſtimer au fond de leur cœur (ſi cependant leur eſtime peut être comptée pour quelque choſe), des hommes qu'ils auroient mépriſés à juſte titre, s'ils en avoient pu faire leurs amis ; & nous ne croyons pas qu'aucun de ceux qu'ils ont l'ineptie de décrier, daigne balancer un moment entre leur bienveillance & leur averſion. On nous demandera ce que fait à la mémoire de M. Malet le portrait de ces êtres mépriſables ; nous répondrons qu'une leçon utile aux Gens de Lettres dignes de ce nom, & aux *Protecteurs* indignes de l'être, vaut bien l'éloge d'un Académicien médiocre, & que c'eſt l'épiſode le plus intéreſſant qu'on puiſſe y joindre pour

le faire lire avec quelque fruit.

Nous terminerons néanmoins cet article par un trait qui honore plus la mémoire de M. Malet, que n'auroient pu faire de grands talens académiques. Il fut toute ſa vie employé dans les finances, & mourut avec peu de fortune.

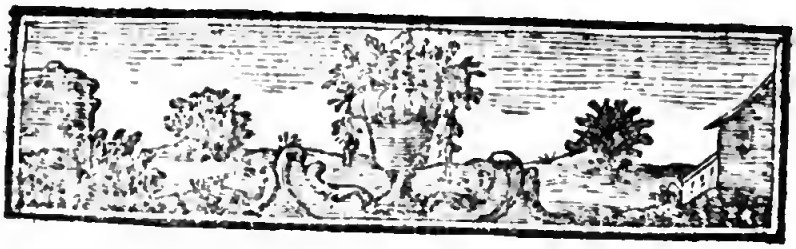

ÉLOGE
D'ANTOINE
PORTAIL,

PREMIER PRÉSIDENT DU PARLEMENT DE PARIS;

Reçu le 28 *Décembre* 1724, *à la place de* FRANÇOIS-TIMOLÉON DE CHOISI ; *mort le* 3 *Mai* 1736.

SON éloquence naturelle & ſon amour pour les Lettres furent ſes titres d'Académicien. Le Diſcours noble & modeſte qu'il prononça à ſa réception, doit être diſtingué dans le Recueil de nos Harangues. Quoique revêtu de la premiere dignité du premier Parlement du Royaume, il crut s'honorer en venant s'aſſeoir parmi nous à la derniere place, & en nous aſſurant de tout le prix qu'il mettoit à nos ſuf-

frages. Son Diſcours fit d'autant plus d'impreſſion, qu'il en rappela un autre un peu différent, prononcé dans une occaſion ſemblable, par un Magiſtrat qui étoit venu comme lui prendre ſéance à l'Académie. Ce Diſcours, qui ne fut point imprimé dans le temps, pour l'honneur de cet Académicien, & qu'on a même oublié aujourd'hui, nous paroît aſſez remarquable par ſon laconiſme peu modeſte, pour être rapporté dans cet article comme un modele de ridicule; il pourra ſervir de leçon aux Récipiendaires, de quelque état qu'ils ſoient, qui ſeroient tentés à l'avenir de tomber dans de pareils écarts.

MESSIEURS,

» Je dois à vos illuſtres Fondateurs » les premiers ſuccès de ma vie. Ils » me faciliterent les moyens d'entrer » dans les places que mes aïeux avoient » autrefois occupées. Si vous me com- » muniquez vos lumieres, je ſçaurai les » faire valoir. Les Athéniens avoient » bâti leur Lycée à côté de l'Aréo- » page; la langue d'Ulyſſe ne contri- » bua

» bua pas moins à la priſe de Troies » que les armes d'Achille. Je viens » prendre aujourd hui une place parmi » vous. Quand Hercule veut être ci- » toyen de Corinthe, perſonne n'en » doit refuſer l'avantage «.

On ne ſait qui eſt l'Hercule dont le nouvel Académicien vouloit parler. Si c'étoit lui-même, comme on eſt tenté de le croire, le diſcours qu'on vient de lire n'eſt pas un des plus dignes *travaux* du nouvel Alcide.

ÉLOGE

DE MICHEL-CELSE-ROGER

DE RABUTIN,

COMTE DE BUSSI,

EVÊQUE DE LUÇON;

Reçu le 6 Mars 1732, à la place D'ANTOINE HOUDART DE LA MOTTE; *mort le 3 Novembre 1736.*

CE Prélat avoit pour pere le fameux Comte de Buſſi, qui fut comme lui de l'Académie Françoiſe; & le contraſte du pere & du fils nous oblige

ici à dire un mot du premier. Ce foible & infortuné Courtiſan, diſgracié par Louis XIV pour ſon *Hiſtoire amoureuſe des Gaules*, paſſa le reſte de ſa vie à expier cette Satire, par les éloges outrés dont il fatiguoit le Monarque, ſans pouvoir le perſuader de la ſincérité de ſon hommage. L'adulation, toujours aviliſſante pour le malheureux qui la proſtitue, eſt le comble de l'humiliation lorſqu'elle ne peut réuſſir à tromper celui même qu'elle a pris pour ſon idole; & ſur-tout lorſqu'ayant d'abord voulu mutiler cette idole redoutable, elle cherche enſuite à l'appaiſer en lui prodiguant à regret l'adoration & l'encens. Ce Courtiſan ſi abject inſpiroit d'autant moins d'intérêt, que flatteur & rampant aux pieds de ſon Roi, il étoit plein de hauteur & de morgue avec ſes égaux ou ſes inférieurs; ſon orgueilleuſe baſſeſſe croyoit ſe dédommager, par cette mépriſable reſſource, des dégoûts qu'elle éprouvoit en ſe proſternant ſur les marches du trône; il parloit ſans ceſſe des avantages dont il croyoit jouir, de ſes qualités réelles ou pré-

tendues & ſur-tout de ſa nobleſſe, dont il fatiguoit les oreilles de ceux qui avoient la patience de l'écouter (1). On voit par ce détail, que le Comte de Buſſi juſtifie mieux que perſonne la définition du Courtiſan, donnée par un Philoſophe (définition néanmoins que tous les Courtiſans, ou plutôt tous les habitans de la Cour, n'ont pas méritée) : *Un glorieux qui paſſe ſa vie à faire des baſſeſſes*, c'eſt-à-dire, un des êtres dont l'exiſtence dégrade le plus l'eſpece humaine.

Cet eſclave ſi glorieux & ſi bas, déſeſpérant enfin de rentrer en grace, après ſes vaines & mortifiantes tentatives, embraſſa, comme tant d'autres de ſes pareils, l'obſcure reſſource de la dévotion, & peut-être avoit-il l'eſpérance ſecrete que ſa dévotion lui mériteroit les bontés d'un Prince qui commençoit à ſe reprocher ſérieuſement les mêmes foibleſſes dont le Comte de Buſſi avoit eu l'imprudence de plaiſanter. Il écrivit un Ouvrage adreſſé à ſes enfans, ſur la

(1) Voyez la Note (*a*).

maniere de ſupporter *chrétiennement* la diſgrace ; il ne leur avoit pas appris à la ſupporter noblement.

Malgré tant de travers, le Comte de Buſſi avoit de l'eſprit ; car par malheur l'eſprit n'eſt pas incompatible avec la vanité. L'Evêque de Luçon hérita de l'eſprit de ſon pere, ſans hériter de ſes ridicules. Il fut même dans la ſociété tout l'oppoſé du Comte de Buſſi ; il s'y montra plein d'amabilité, de douceur & d'agrémens. L'art de plaire, cet art ſi néceſſaire & ſi rare, cet art qui s'apprend ſi peu quand le germe n'en eſt pas né avec nous, étoit en lui un don de la Nature ; il ne mettoit dans la politeſſe, ni l'excès qui la rend fade, ni la hauteur qui la rend humiliante ; ſa plaiſanterie étoit fine & enjouée, ſans fiel & ſans malice ; ſa converſation, ſimple & facile, avoit juſqu'aux graces de la négligence, & ſa ſupériorité ne ſe montroit que voilée & comme adoucie par un charme naturel qui la lui faiſoit pardonner. Auſſi l'appeloit-on *le Dieu de la bonne Compagnie*. Si cet éloge n'eſt pas le plus grand qu'on puiſſe donner à un

Evêque, c'eſt un éloge diſtingué pour un Membre de l'Académie Françoiſe. Lorſqu'elle eut perdu dans la Motte le plus aimable des Gens de Lettres, elle crut ne pouvoir mieux le remplacer que par le plus aimable des hommes de la Cour. Il étoit d'ailleurs digne de cette place par une Littérature choiſie & variée, par une connoiſſance approfondie des fineſſes de notre Langue, par l'étude aſſidue qu'il avoit faite des bons Ouvrages anciens & modernes, & par le goût délicat avec lequel il ſavoit les apprécier.

M. de Voltaire a célébré l'Evêque de Luçon dans une de ces Pieces fugitives charmantes, qui ſuffiroient pour faire une réputation immortelle à cet illuſtre Ecrivain. Cette Piece a pour objet la *tracaſſerie*, ce fléau de la Société, dont le Poëte fait une peinture auſſi odieuſe par le ſujet, qu'agréable par l'imagination qui l'a tracée. Le portrait du Prélat, qui forme avec ce tableau le contraſte le plus heureux, eſt également digne de l'original & du Peintre; & après avoir admiré ce portrait ſéduiſant, on ne

ſait lequel des deux on doit aimer le plus, ou de celui qui en a fourni le modele, ou de celui qui en a ſi bien rendu les traits.

M. l'Evêque de Luçon, devenu vieux & infirme, voulut éviter le chagrin de ſe voir ſurvivre aux qualités brillantes qui avoient répandu tant de charmes ſur ſa vie. Il s'exila avec courage, quoiqu'à regret, de toutes les ſociétés dont il avoit fait les délices : *Je ne ſçaurois*, diſoit-il, *me réſoudre à n'être plus aimable ; je ſens que je ne puis plus l'être qu'avec effort ; & il vaut mieux renoncer de bonne grace à ce qu'on ne peut faire ſans fatigue.* Cependant, lorſque des raiſons indiſpenſables, ou le déſir de ſes anciens amis, l'obligeoient de ſortir de la retraite à laquelle il s'étoit condamné, il paroiſſoit encore dans ces momens ce qu'il avoit été autrefois ; mais il rentroit bientôt dans ſa tranquille & douce ſolitude, où n'ayant pour confidens qu'un petit nombre de Sages, il philoſophoit avec eux ſur le triſte ſort de la condition humaine, & ſur la futilité de ces agrémens paſſagers auxquels on met tant de prix.

Le croiroit on ? cet homme ſi plein d'aménité, de douceur & d'indulgence dans la ſociété, n'étoit plus le même lorſqu'il avoit à faire aux ennemis de la *Bulle Unigenitus* ; il ne pouvoit en parler de ſang froid, & c'étoit ſeulement pour eux qu'il ceſſoit d'être aimable ; ce n'eſt pas qu'au fond il eût un grand zele pour cette Bulle dont il haïſſoit tant les Détracteurs : il étoit trop éclairé pour ne pas attacher à toutes les querelles de l'Ecole le prix qu'elles méritent ; mais il aimoit l'ordre & la paix ; il regardoit les ennemis de la *Conſtitution Unigenitus*, comme réfractaires à l'autorité de l'Egliſe, qui n'avoit, ſelon lui, jamais adhéré plus authentiquement & plus univerſellement à aucun de nos dogmes, les plus reſpectés, qu'à la condamnation du Livre des *Réflexions morales*. Il ſe croyoit donc obligé, comme citoyen & comme Evêque, de réprimer les ſectateurs du P. Queſnel, par l'autorité que lui donnoit ſa place, & par les écrits que lui dictoit ſon zele. Un Incrédule même lui paroiſſoit moins dangereux

dans l'Etat, qu'un Janſéniſte, parce que l'Incrédule, diſoit-il, eſt pour l'ordinaire un citoyen paiſible, & que le Janſéniſte intrigue & cabale (1). Telle étoit au moins l'idée qu'il en avoit; & ſans examiner ici juſqu'à quel point elle étoit fondée, nous dirons ſeulement que les Philoſophes qui ont cru l'athéiſme moins injurieux à Dieu que la ſuperſtition, auroient pu ajouter qu'il eſt ſur-tout moins nuiſible que le fanatiſme à la tranquillité des Etats. On ne doit pas s'étonner d'ailleurs que le caractere de l'Evêque de Luçon, qui le portoit à une morale douce, modérée, peut-être même accommodante, repouſſât, par antipathie naturelle, des hommes qui joignoient, diſoit-il, » l'atrocité » de l'intolérance à l'abſurdité de la » doctrine, & qui, à travers leurs » cris redoublés contre la perſécution » qu'ils éprouvoient, ne laiſſoient que » trop voir avec quelle violence & quel » plaiſir ils ſçauroient l'exercer, ſi on

(1) Voyez la Note (*b*).

» leur en laiſſoit les moyens & le » pouvoir «.

Auſſi, parmi tant de Prélats que les Janſéniſtes ont ſi conſtamment vilipendés depuis plus d'un ſiecle, pour la plus grande gloire de Dieu & de l'Egliſe, l'Evêque de Luçon étoit un de ceux qui avoient la part la plus diſtinguée à leur dévote & implacable haine. Il fut très-ſouvent l'objet de leurs Epigrammes édifiantes, qui, à la vérité, ne valoient pas celles des Provinciales. Ils le déchiroient ſur-tout régulièrement dans cette Feuille hebdomadaire qu'ils ont appelée *Nouvelles Eccléſiaſtiques*, & qui après avoir été très-peu de temps une Satire aſſez ingénieuſe, n'eſt plus aujourd'hui, par un juſte jugement de Dieu, qu'une Satire ennuyeuſe, & une triſte rapſodie de menſonges faſtidieux (1). Ceux qui, ſans être Janſeniſtes, ſans prendre même le plus léger intérêt à leur doctrine, ne laiſſoient pas d'être de leurs amis (car les frondeurs le

(1) Voyez la Note (*c*).

ſont toujours des hommes perſécutés)", diſoient de l'Evêque de Luçon, que par la ferveur de ſon dévouement à la Bulle, il pavoit le tribut de préjugé ou de commande que tout homme doit preſque indiſpenſablement à ſon état & à ſa robe, & qu'il falloit bien qu'à travers l'homme aimable, le Prélat laiſſât voir (c'étoit leur expreſſion) un *petit bout d'oreille*; ils le lui auroient pardonné dans notre ſiecle, où tant de prétendus Apôtres de la Religion pouſſent leur zele fanatique juſqu'à la démence la plus abſurde, & montrent, ſuivant le mot d'un Philoſophe, *des oreilles tout entieres.*

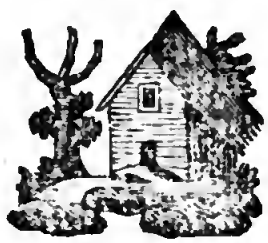

NOTES *ſur l'article de l'Evêque de* LUÇON.

(*a*) ON auroit pris le Comte de Buſſi, à ſes diſcours fatigans ſur ſa nobleſſe, non pour un homme du monde & de la Cour, qui, ayant vécu dans la meilleure compagnie, devoit en ſavoir le langage; mais pour un de ces Gentilshommes de Province, qui n'ayant jamais à la bouche que leurs aïeux & leurs quartiers, ſe croyent formés d'un autre limon que le reſte de l'eſpece humaine, dont ils ſont, ſi on peut parler ainſi, le *caput mortuum* par leur inutilité.

L'occupation chérie du Comte de Buſſi dans ſa retraite forcée, étoit d'écrire ſa généalogie, & de faire ſur ce grand ſujet les plus profondes recherches. C'eſt ce qu'on voit par ſes Lettres à Madame de Sévigné ſa couſine, & par les réponſes de Madame de Sévigné, qui, de ſon côté, paroît prendre un grand intérêt à cet important Ouvrage, que le Comte de

Buſſi ſe propoſoit de lui dédier. » J'aime » fort, lui dit elle, que vous vous » amuſiez à notre belle & ancienne » chevalerie. L'Abbé de Coulanges » veut auſſi travailler à nos Rabutins; » écrivez-lui quelque choſe qui puiſſe » embellir ſon Hiſtoire..... Le Cardi- » nal de Retz eſt ici; il a les généa- » logies dans la tête : je ſerois ravie » qu'il connût la nôtre avec l'agré- » ment que vous lui donnez..... Je » n'ai reçu que depuis quatre jours le » Livre de notre généalogie, que vous » me faites l'honneur de me dédier... » En vérité, mon cher couſin, cela » eſt fort beau; ce ſont des vérités » qui font plaiſir..... Ce commence- » ment de Maiſon me plaît fort, on » n'en voit point la ſource; la pre- » miere perſonne qui ſe préſente eſt » un fort grand Seigneur, qui étoit, » il y a plus de cinq cents ans, des » plus conſidérables de ſon pays, & » dont nous trouvons la ſuite juſqu'à » nous. Il y a peu de gens qui puiſſent » trouver une ſi belle tête; tout le » reſte eſt fort agréable..... Pour moi, » je vous avoue que j'en ſuis charmée » & touchée d'une véritable joie, &c «.

On voit par ces différens traits, que Madame de Sévigné, ſi pleine d'ailleurs de graces & d'agrémens, n'étoit pas exempte des petiteſſes de la vanité On le voit peut-être mieux encore à l'extaſe où elle eſt, dans quelques autres lettres, devant le cordon bleu du Comte de Grignan ſon gendre, preſque auſſi ſottement glorieux que le Comte de Buſſi ſon couſin : on le voit ſur-tout au tranſport de joie & d'admiration avec lequel elle redit quelques paroles très-communes dont Louis XIV l'avoit *honorée* à une repréſentation d'Eſther. Vaine & pauvre eſpece humaine ! Gardons-nous bien pourtant d'effacer de ces lettres les traits que nous venons d'y rapporter ; Madame de Sévigné s'y peint au naturel, & le naturel eſt ſi précieux, parce qu'il eſt ſi rare ! Elle nous laiſſe voir au moins, avec une naïveté qui même a ſes graces, cette vanité puérile que ſes graces lui font pardonner, & que tant d'autres montrent avec ſottiſe, ou cachent avec mal-adreſſe. Avouons même que c'eſt un mouvement bien excuſable, ſurtout dans les femmes, de faire valoir

tous leurs avantages ; & comme la naiſſance en eſt un très-réel, ne ſoyons pas plus étonnés de voir qu'elles s'en prévalent, que de l'eſprit ou de la beauté. Les hommes ſont-ils plus philoſophes qu'elles ! Les Philoſophes même le ſont-ils ſur ce qui flatte & chatouille leur amour-propre ?

Le Comte de Buſſi, dans ſa douloureuſe ſolitude, avoit entrepris de répondre aux *Provinciales*, pour faire ſa cour aux Jéſuites, & obtenir, par leur crédit, ſon rappel à Verſailles ; mais un peu de réflexion le fit bientôt renoncer à ce projet, malgré l'avantage qu'il croyoit y entrevoir. Il eut l'eſprit de ſentir qu'on ne répond jamais avec ſuccès à une excellente plaiſanterie, ſi ce n'eſt par une autre ; ce qui n'étoit pas facile vis-à-vis d'un Ecrivain tel que Paſcal. Il ſe tut donc, & fit bien.

Il eut encore le chagrin d'éprouver quelque ingratitude de la part de ſes enfans, pour qui il avoit fait, dans cette même retraite, ſon pieux Ouvrage ſur la maniere de ſupporter *chrétiennement* les afflictions. Ces enfans, peu dévots ſans doute, trouverent que

cette production faiſoit peu d'honneur aux talens de leur pere. Ils aimerent mieux lire ſon *Hiſtoire amoureuſe des Gaules*, que l'édifiante réparation faite par l'Auteur, & jugerent que le ſtyle de *Pétrone* étoit plus le ſien que celui du P. Buſée ou du P. Craſſet.

(*b*) Tout le monde ſait le mot de cet Athée, qui diſoit à un autre : *Savez-vous pourquoi on vous perſécute, tandis qu'on me laiſſe en repos ? C'eſt que vous êtes un Athée Janſéniſte, & moi un Athée Moliniſte.* J'ai connu un Homme de Lettres qui, ſe faiſant un triſte honneur de ne pas croire en Dieu, ne parloit qu'avec indignation de la doctrine des Moliniſtes, & qu'avec reſpect de celle de Saint Auguſtin ſur la grace ; & j'entendois dans le même temps des Jéſuites tourner très-indécemment ce Pere de l'Egliſe en ridicule.

(*c*) On peut juger de la valeur de cette *Gazette Eccléſiaſtique*, par le réſumé qu'en faiſoit un Philoſophe. » Ce malheureux Auteur, diſoit-il, » écrit toutes les ſemaines ; il ſe per-

» met tout, & jamais on ne cite un » ſeul trait de lui «. Ce ſilence eſt la plus grande humiliation que puiſſe eſſuyer un Satirique. Pour être plaiſant, & par conſéquent lu, il ne ſuffit pas d'être amer, il faut être gai, ſi l'on peut; mais *hoc opus*, *hic labor eſt*; la gaîté eſt comme la grace des Janſéniſtes, elle n'eſt pas donnée à tous; & des injures ſont plus aiſées à trouver que de bonnes plaiſanteries.

ÉLOGE

DE VICTOR-MARIE

DUC D'ESTRÉES,

PAIR, MARÉCHAL, ET VICE-AMIRAL DE FRANCE;

Né à Paris le 30 *Novembre* 1660; *reçu le* 23 *Mars* 1715, *à la place de* CÉSAR CARDINAL D'ESTRÉES; *mort le* 28 *Décembre* 1737.

SON Eloge ſe trouve dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres, dont il étoit Membre. Mais on y a omis un trait qui fait le plus grand honneur à ſa mémoire, & que nous avons rapporté dans l'Eloge de M. de Mon-

teſquieu (1) ; c'eſt le courage avec lequel M. le Maréchal d'Eſtrées défendit & ſoutint cet illuſtre ami, en butte à une cabale ſourde & puiſſante, qui, en voulant lui fermer les portes de l'Académie Françoiſe, travailloit bien plus contre la Compagnie que contre ce Philoſophe célebre. Puiſſent l'Académie & les Lettres éprouver ſouvent les effets d'un pareil courage ! Nous en avons des exemples récens, conſignés avec reconnoiſſance dans nos regiſtres. Nous avons vu deux de nos plus reſpectables Académiciens, M. le Duc de Nivernois & M. le Prince de Beauvau, défendre avec ſuccès auprès du feu Roi, deux Hommes de Lettres, contre leſquels on lui avoit inſpiré des préventions peu favorables, dont ce Prince reconnut bientôt l'injuſtice (2). Néanmoins, en applaudiſſant à des démarches ſi nobles & ſi dignes d'être imitées, nous ne voudrions pas aſſurer avec M. de Vol-

(1) Voyez nos Mélanges de Littérature, Tome II.

(2) Voyez la Note (*a*).

taire, qu'il *ſe trouvera toujours en France, malgré la cabale & l'envie, des ames nobles & éclairées qui ſauront rendre juſtice aux talens....*(1). Quoiqu'il n'y ait guere d'homme puiſſant qu'on n'ait loué de ſon amour pour les Lettres dans quelque Epître dédicatoire (comme il n'y a guere de Tyran qu'on n'ait loué pour ſes vertus, & de Prince imbécille qu'on n'ait loué pour ſon génie), le nombre de ces prétendus amateurs des Lettres eſt beaucoup moins grand qu'on ne penſe. La plupart ont été en effet très-indifférens au progrès des lumieres; pluſieurs y ont nui, parce qu'ils le redoutoient, diſoit ſi bien M. Duclos, comme les voleurs de nuit redoutent les réverberes; pluſieurs même ont haï les talens en feignant de les aimer (2). M. le Maréchal d'Eſtrées n'étoit pas de ce nombre. Il aimoit les Lettres en apparence & en effet, & ſon Apologie du ſage Monteſquieu en eſt la preuve.

(1) Voyez la Note (*b*).

(2) Voyez la Note (*c*).

Après avoir rendu au courage *littéraire* de ce digne Académicien la juſtice que nous lui devons, il nous ſera permis d'ajouter à tout ce qu'on ſait de ſon courage *militaire* (1), que ce courage ne ſe bornoit pas à braver la mort dans les combats, qu'il ſe montroit juſque dans les maladies les plus cruelles, & qu'il alloit même juſqu'à la gaîté. M. le Maréchal d'Eſtrées ſe fit tailler de la pierre, & fut dans le plus grand danger. Un Courtiſan, dont la vie étoit très-peu édifiante, mais qui joignoit à des mœurs ſcandaleuſes la dévotion d'une ame puſillanime, envoya ſavoir de ſes nouvelles, en ajoutant qu'il alloit prier Dieu pour lui : *Qu'il s'en garde bien*, répondit le Maréchal, *il gâteroit tout.* Ces ſortes de traits ne méritent pas moins d'être recueillis dans la vie d'un grand Capitaine, que tant d'autres traits de commande & de parade ſi pompeuſement étalés par les Hiſtoriens. C'eſt là ce qu'on cherche & qu'on aime dans les Vies de Plutarque, bien

(1) Voyez la Note (*d*).

plus que des récits de ſiéges & de batailles.

On fit ſur les billets d'enterrement de M. le Maréchal d'Eſtrées, la même omiſſion dont nous avons déjà parlé à l'article de M. le Premier Préſident de Meſmes; on y oublia ſon titre d'Académicien : ſa reſpectable famille ne montra pas moins d'empreſſement à réparer cette faute, qu'en avoit montré celle de M. de Meſmes; elle aſſura l'Académie du regret qu'elle avoit de l'omiſſion d'un titre auquel M. le Maréchal d Eſtrées *attachoit un très-grand prix*; & les manes de cet illuſtre Confrere, qui, de ſon vivant, avoit donné à la Compagnie tant de marques d'attachement & d'eſtime, ſemblerent encore nous dire après ſa mort : *Je ſuis toujours avec vous.*

NOTES *ſur l'article du Maréchal* D'ESTRÉES.

(*a*) M. l'Abbé de Lille & M. Suard ayant été élus par l'Académie le 7 Mai 1772, à la place de MM. Bignon & Duclos, le feu Roi, prévenu contre ces deux Hommes de Lettres par des hommes qui ne l'étoient guere, jugea à propos de refuſer, ou plutôt de différer ſon conſentement à cette élection. Mais bientôt, mieux informé & détrompé entiérement par M. le Duc de Nivernois & M. le Prince de Beauvau, il rendit à l'Académie, au bout de ſix ſemaines, la liberté de les élire. M. Suard vouloit marquer publiquement ſa reconnoiſſance à ſes défenſeurs, dans ſon Diſcours de réception à l'Académie; leur modeſtie lui a fermé la bouche, & l'a forcé de renfermer ſes ſentimens au fond de ſon cœur. Nous acquittons ici, à la vérité bien foiblement,

blement, la dette qu'il n'a pu leur payer.

(*b*) Voyez la lettre de M. de Voltaire à M. le Maréchal de Richelieu, imprimée à la tête de la Tragédie *des Loix de Minos*. Cette lettre contient des traits remarquables. » A qui » appartient-il plus qu'à vous, dit ce » célebre Ecrivain, d'être le ſoutien » des Gens de Lettres ?..... C'eſt un » devoir attaché à votre nom... Quelles » autres mains que les vôtres ſont faites » pour écarter du Trône la calomnie » qui s'en rapproche toujours, quoi- » que toujours chaſſée ?... Et quelle » gloire ſeroit-ce pour vous, dans » un âge où l'ambition eſt aſſouvie, » & où les vains plaiſirs ont diſparu » comme un ſonge, d'être, dans » un loiſir honorable, le pere de » vos Confreres ? L'ame du grand Ar- » mand s'applaudiroit alors plus que » jamais d'avoir fondé l'Académie » Françoiſe «. M. de Voltaire écrivoit cette lettre en 1773, un an avant la mort du feu Roi, & un an après l'excluſion momentanée de

MM. de Lille & Suard, à laquelle on accuſoit quelques perſonnes de la Cour d'avoir contribué par leurs délations.

(*c*) Quelque triſtes que ces réflexions puiſſent être, & quelque utile qu'il fût de les préſenter dans un plus grand détail, nous ſommes bien éloignés de nous permettre ici aucune application, ne voulant faire la ſatire ni des vivans ni des morts; nous avouerons cependant que parmi les hommes de notre ſiecle qui ont été crus ou appelés Mécenes, nous en avons connu deux (ſans prétendre exclure les autres) qui ont *véritablement* aimé les Lettres, & qui tous deux n'exiſtent plus; car nous ne voulons, encore une fois, nommer aucun vivant, dans la crainte d'offenſer, contre notre intention, ceux que nous ne nommerions pas. Ces deux hommes, dont la mémoire doit être chere aux Lettres par l'intérêt réel qu'ils y ont pris, ſont M. le Chancelier Dagueſſeau & M. Turgot.

Il ne manqua rien à M. Turgot

de tout ce que les Lettres peuvent déſirer dans un homme en place ; lumieres étendues, ſavoir profond, eſprit ſupérieur, probité ſévere, mépris des préjugés de toute eſpece, zele actif pour l'avancement des connoiſſances en tout genre, ſurtout pour le progrès des lumieres. Mais les Lettres, la Nation & l'Humanité n'ont joui qu'un moment d'un homme ſi rare & ſi digne de tous leurs regrets.

Les talens, ſi ſouvent perſécutés par la haine, ſont trop ſouvent dans le cas de s'appliquer le mot de Tacite : *Per amicos oppreſſi* ; opprimés par leurs amis mêmes ; & la Philoſophie, tantôt vexée, tantôt mal ſervie, le plus ſouvent négligée, eſt preſque toujours réduite à prendre pour ſa deviſe cette triſte maxime de la Fable, ou plutôt de la raiſon & de l'expérience :

Ne t'attends qu'à toi ſeul.

(*d*) On peut voir dans l'Eloge de M. le Maréchal d'Eſtrées (*Hiſtoire*

de l'Académie des Belles-Lettres, année 1737), le détail intéreſſant des exploits militaires de cet Académicien ; détail qui n'eſt point de notre ſujet, mais auquel nous ne prenons pas moins d'intérêt comme François & Citoyens. M. le Maréchal d'Eſtrées étoit auſſi de l'Académie des Sciences, & nous ſommes ſurpris de ne point trouver ſon Eloge dans l'Hiſtoire de cette Compagnie. M. de Fontenelle, il eſt vrai, s'eſt quelquefois diſpenſé de cette tâche, mais pour des Académiciens beaucoup moins louables que celui-ci. La mémoire du Maréchal d'Eſtrées & l'Hiſtoire de l'Académie ont preſque également perdu à cette réticence. En effet, quel ſujet plus digne de la plume du Philoſophe Fontenelle, que le tableau qu'il avoit à faire dans M. le Maréchal d'Eſtrées, du Courtiſan noble & généreux, du Guerrier brillant, & de l'Amateur éclairé des Lettres !

ÉLOGE

DE

CHARLES-ARMAND-RENÉ DE LA TREMOUILLE, DUC DE THOUARS,

Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi; né à Paris le 14 Janvier 1708; reçu le 6 Mars 1738, à la place de VICTOR-MARIE D'ESTRÉES, *Pair, Maréchal & Vice-Amiral de France; mort le 23 Mai 1741.*

M. le Duc de la Tremouille avoit pour biſaïeule maternelle la célebre Marquiſe de la Fayette, qui s'eſt ren-

due immortelle par les deux Romans de la Princeſſe de Cleves & de Zaïde (1), & qui fut l'un des ornemens de ce beau ſiecle de Louis XIV, ſi fécond en grands hommes dans tous les genres. Le petit-fils de cette femme illuſtre hérita de ſon eſprit & de ſes graces. Les preuves qu'il en donna dès ſa jeuneſſe, les agrémens qu'il portoit dans la ſociété, l'élégance noble avec laquelle il parloit ſa Langue, l'étude éclairée qu'il avoit faite de nos meilleurs Ecrivains, le goût avec lequel il ſentoit & apprécioit leurs beautés, enfin le déſir qu'il témoigna de venir cultiver & perfectionner dans le ſanctuaire des Muſes ſes talens naturels, lui ouvrirent de très-bonne heure l'Académie; mais elle eut la douleur de perdre au bout de trois ans ce jeune Académicien, qui dans ce court eſpace de temps avoit ſu gagner les cœurs de ſes Confreres, & qui emporta dans le tombeau leur eſtime & leurs regrets. Cepen-

(1) Voyez l'article de Segrais.

dant, quoiqu'enlevé au commencement de ſa courſe, il n'eſt point d'ame ſenſible & vertueuſe qui ne doive envier une mort telle que la ſienne. Il périt victime de la tendreſſe conjugale. Madame la Ducheſſe de la Tremouille fut attaquée de la petite-vérole, qu'elle craignoit beaucoup. M. le Duc de la Tremouille, pour lui perſuader qu'elle n'avoit pas la maladie qu'elle redoutoit ſi fort, réſolut de s'enfermer avec elle, & voulut être ſa principale garde, malgré le juſte effroi que lui inſpiroit à lui-même ce cruel fléau de l'humanité ; il gagna la petite-vérole, & il en mourut au bout de quelques jours, avec les ſentimens de la réſignation la plus édifiante, & en faiſant à l'Etre ſuprême, Juge & rémunérateur des vertus, le ſacrifice le plus entier de ſa vie (1).

La politeſſe ſéduiſante & l'aménité de mœurs qui relevoient dans M. le Duc de la Tremouille les graces de l'eſprit, n'empêcherent pas qu'il n'eût

(1) Voyez la Note (*a*).

des ennemis, ou plutôt contribuerent à lui en donner, par les ſuccès même que lui procuroient ſes agrémens. Revêtu d'une des principales charges de la Cour, aimé du Roi, recherché des ſociétés les plus brillantes, il habitoit un pays où on ne laiſſe pas voir impunément quelque ſupériorité ſur les autres. Il fut l'objet de la ſatire la plus cruelle comme la plus injuſte; ne pouvant lui diſputer ſes talens aimables, la méchanceté voulut lui en ôter de plus eſſentiels; on ne rougit pas de lui conteſter les qualités militaires, malgré les preuves qu'il en avoit données en pluſieurs occaſions (1). Mais la réponſe la plus tranchante à ces imputations odieuſes, eſt l'attachement tendre & reſpectueux que lui témoignerent les Officiers du Régiment qu'il commandoit, ſentimens qu'ils n'auroient pas accordés à un Chef peu digne d'être à leur tête. Ainſi les Epigrammes dont on a cherché à flétrir M. le Duc de la Tremouille, bien

(1) Voyez la Note (*b*).

loin de nuire à ſa mémoire, doivent être pour lui un nouveau titre d'eſtime, & nous avons regardé comme un devoir ſacré pour nous, d'en effacer juſqu'à la plus légere impreſſion. Malheur aux hommes que l'envie paroît oublier, & que la calomnie épargne! cette indulgence eſt pour eux une triſte atteſtation de médiocrité; & nous citerons à cette occaſion le mot d'un Philoſophe au ſujet d'un autre jeune Courtiſan qu'il voyoit loué de tout le monde. *Parmi tant d'éloges*, diſoit-il, *une choſe me fait de la peine; je ne lui connois pas un ennemi, & je n'en ai jamais entendu dire de mal à perſonne.* Il n'y auroit peut-être de vraiment loué par ces éloges négatifs, que des hommes en place ſur qui la médiſance ou la calomnie ne trouveroient point à s'exercer. Mais où ſont-ils?

M. le Duc de la Tremouille étoit premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & en cette qualité chargé de la ſurintendance générale des ſpectacles, & de la direction des deux troupes de Comédiens. Il ſeroit à ſou-

haiter que ceux qui ont cette classe d'hommes dans leur dépendance, fissent de leur crédit & de leur place le plus noble usage auquel ils pussent l'employer, celui de veiller aux intérêts des Gens de Lettres, qui, en faisant vivre les Comédiens, se plaignent d'en éprouver souvent la dureté, les caprices & l'ingratitude; c'est aux Supérieurs respectables de nos Acteurs, qu'il appartient de mettre les Auteurs dramatiques à l'abri des dégoûts humilians que le talent essuie dans cet Aréopage, & d'empêcher que les Ecrivains, dont les Ouvrages honorent la Nation, ne soient vexés & rebutés par ceux qui leur doivent leur existence, & qui ont paru trop souvent oublier leurs bienfaiteurs (1).

(1) On a vu les Comédiens François représenter successivement sur leur Théatre, en 1782, plusieurs Pieces, où des Hommes de Lettres très-distingués, très-estimables, Auteurs même d'Ouvrages qu'on représente très-fréquemment, étoient désignés de la maniere la plus claire, & exposés à la risée de la

NOTES *sur l'article de M. le Duc* DE LA TREMOUILLE.

(*a*). QUEL bonheur pour M. le Duc de la Tremouille, & pour une famille à qui il étoit cher, s'il avoit pu connoître & mettre en uſage cette précieuſe ſauve garde de l'inoculation, que le préjugé & la ſuperſtition s'efforcent tant de décréditer, & qui finira par triompher tôt ou tard, parce que la *raiſon*, comme l'a dit un Sage, *doit finir toujours par avoir raiſon!* C'eſt au temps ſeul à lui faire gagner ſa cauſe; car malgré l'exemple de preſque tous les Princes de l'Europe, qui ont ſubi

multitude. Toute la Littérature a de plus été inſtruite de l'eſpece de procès qui s'eſt élevé en 1780 entre les Auteurs Dramatiques & les Comédiens, ſur l'injuſtice que les premiers ſe plaignoient d'eſſuyer relativement à l'honoraire de leurs Ouvrages. Ce procès n'eſt pas terminé; & les Gens de Lettres qui ſe croyent très-fondés dans leurs plaintes, y ajoutent celle de n'avoir pu encore obtenir juſtice.

l'inoculation avec ſuccès, exemple ſi propre en apparence à entraîner la multitude, le préjugé & la ſuperſtition trouvent encore de la force & de l'appui pour retarder l'effet d'une leçon ſi puiſſante; les ennemis des lumieres & des peuples ne ſavent combattre ou décrier l'autorité, que pour empêcher le bien qu'elle voudroit faire.

(*b*) » M. le Duc de la Tremouille » eut ſon chapeau percé d'une balle » de mouſquet à l'attaque du château » de Milan, reçut une contuſion à » celle du château de Colorno, fut » bleſſé légérement à la bataille de » Parme; & à celle de Guaſtalla, » étant tombé dans un foſſé, il fut » foulé aux pieds; ce qui ne l'empê» cha pas, après qu'il eut été relevé, » de continuer à combattre, juſqu'à » ce que s'étant trouvé mal de la » chute qu'il avoit faite, il fut obligé » de ſe retirer «. Voyez le Dictionnaire de Moreri, à l'article de la Tremouille.

Sans nous étendre davantage ſur

les qualités militaires de notre Académicien, qui ne ſont point ici l'objet de ſon éloge, il eſt plus convenable à notre ſujet de dire & même de prouver qu'il faiſoit des vers très-agréables. Nous citerons pour exemple les deux chanſons qui ſuivent.

Dans ces hameaux il eſt une Bergere
Qui ſoumet tout au pouvoir de ſes loix;
Ses graces orneroient Cythere,
Le Roſſignol eſt jaloux de ſa voix.
J'ignore ſi ſon cœur eſt tendre;
Heureux qui pourroit l'enflammer!
Mais qui ne voudroit pas aimer,
Ne doit ni la voir ni l'entendre.

AUTRE.

Dans ces prés fleuris, une Abeille
Vole & vient s'enrichir d'un précieux butin;
Mais voit-on ſur la fleur les traces du larcin?
Le baiſer que j'ai pris ſur ta bouche vermeille,
En me rendant heureux, te laiſſe ta beauté;
Roſe aimable, je ſuis l'Abeille,
Mon bonheur ne t'a rien couté.

Fin du Tome IV.

614646
SBN